# NAPOLÉON

## EN EXIL,

OU

# L'ECHO DE S^TE^-HÉLÈNE,

JOURNAL DES DERNIÈRES ANNÉES DE L'EMPEREUR,

CONTENANT LES OPINIONS ET LES JUGEMENTS DE NAPOLÉON SUR LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS IMPORTANTS DE SA VIE ET DE SON ÉPOQUE,

RECUEILLIS

PAR LE DOCTEUR O'MÉARA.

DOUZIÈME ÉDITION, SEULE COMPLÈTE.

**TOME TROISIÈME.**

---

**BRUXELLES,**

LANGLET ET COMPAGNIE, LIBRAIRES,

RUE DE LA MADELAINE N° 87.

1834.

# L'ÉCHO

DE

# SAINTE-HÉLÈNE.

*1^er^ Septembre 1817.*

Hier, le bâtiment de transport la *Maria* est arrivé du Cap avec des malles; une lettre du jeune Las-Cases a été envoyée à madame Bertrand; elle porte en substance qu'après avoir sollicité long-temps la permission de quitter le Cap, ils l'avaient enfin obtenue, et qu'ils étaient sur le point de s'embarquer à bord d'un brick pour l'Angleterre; que, du reste, ils ignoraient si on leur accorderait la permission de débarquer; que son père était très-malade, et qu'il exprimait la crainte de succomber avant d'arriver en Angleterre, attendu qu'il n'y avait pas de médecin à bord du brick. Il ajoutait qu'on n'avait pas reçu de lettres de Longwood, depuis que son père et lui étaient au Cap. Le comte Bertrand reçut aussi une lettre de messieurs Barring, Brothers et compagnie, de Londres, qui le prévenaient qu'une somme de

douze mille livres sterling était déposée chez eux depuis deux ans, pour la tenir à sa disposition.

Napoléon a été de bonne humeur pendant quelques jours, et a pris plus d'exercice qu'à l'ordinaire. Le 30, il s'est rendu à la guérite à gauche de la maison, où il est resté pendant quelque temps à regarder les travaux qui ont été faits à la nouvelle route, à la grande surprise de la sentinelle, qui le considérait avec la dernière attention à la distance de quelques toises.

Un article des journaux du Cap que j'ai reçus, annonçait que sa sœur Caroline s'était remariée avec un certain général Macdonald; sur quoi Napoléon dit, « qu'il n'en croyait rien; que la mort de son mari était trop récente pour que sa sœur passât à de secondes noces, sur-tout aussi publiquement, à moins qu'elle ne fût folle, ou que l'on ne l'y eût forcée le pistolet sur la gorge. D'un autre côté, ajouta-t-il, Caroline est arrivée à un âge où les passions n'ont plus la même activité; elle a quatre enfans, et elle a trop de jugement, et des talens trop supérieurs à la plupart des personnes de son sexe, pour que cela soit probable. Cependant, qui pourrait répondre des actions d'une femme? » Il fit ensuite quelques remarques sur une diatribe qui avait été publiée contre lui dans le *Courrier*, et il fit observer que, dans le moment actuel, la malignité et la médisance le serviraient plus qu'elles ne lui nuiraient; que ces attaques, qui avaient pour objet de flétrir son caractère,

seraient sans succès, à cause de la libre communication des Anglais avec la France. « Ce grand nombre d'Anglais, dit-il, qui sont passés sur le continent, auront découvert et publié depuis long-temps que je ne suis pas un monstre tel que l'on m'a dépeint dans les libelles anglais et français. Ils auront reconnu l'erreur dans laquelle ils sont tombés, et ils rougiront à l'idée d'avoir été si grossièrement trompés. Je ne demanderais que leur avis pour revendiquer mon caractère. Le temps des libelles contre moi est passé. Une critique modérée de mes actions, bien conduite, écrite sagement et sans exagération, me serait bien plus nuisible que toutes ces sorties virulentes et furieuses du *Quaterly-Review.* »

Son attention se fixa ensuite sur quelques extraits d'un pamphlet, qu'on disait avoir été écrit par le duc de Rovigo, sur la mort du capitaine Wright. « Si Wright avait été mis à mort, dit-il, c'eût été par une suite des actes de mon autorité. Le duc de Rovigo se trompe, en répandant des insinuations contre Fouché. S'il eût été mis à mort en prison, c'eût été par mon ordre. Fouché, quand il en aurait eu l'envie, se serait bien gardé de prendre sur lui la responsabilité d'une telle action. Il me connaissait trop bien. Mais le fait est que Wright se tua lui-même, et je ne pense pas qu'on l'ait personnellement maltraité dans sa prison. Il est possible que Fouché l'ait menacé, dans l'espérance de l'obliger à faire quelques révélations. Sydney Smith a agi d'une manière

indigne de lui-même et d'un homme d'honneur, dans l'épitaphe qu'il a composée pour Wright. Car, dans cette épitaphe, il donne à entendre qu'il a été exécuté secrètement, quoiqu'il n'ose pas l'affirmer. Après avoir fait toutes les recherches et les perquisitions qui étaient en son pouvoir, après avoir épuisé tous les moyens possibles pour découvrir s'il avait été tué, après avoir eu occasion d'examiner les geoliers et les porte-clefs, et trouvé enfin qu'il n'était rien arrivé de semblable, il aurait dû, comme un homme d'honneur l'aurait fait, déclarer ouvertement qu'il n'existait pas de preuve pour admettre une telle accusation, au lieu de faire des insinuations, sur-tout lorsque son ancien ennemi, contre qui il s'était battu si souvent, était au pouvoir de ses compatriotes. Sydney Smith, qui a été si long-temps renfermé au Temple, sait mieux que personne qu'il était impossible qu'on égorgeât un prisonnier, sans que cela ne parvînt à la connaissance d'un certain nombre de personnes, qui auraient éventé le secret de cet événement; et il n'ignorait pas qu'aucun individu ne pouvait pénétrer dans la prison sans un ordre signé du ministre de la police.

» Néanmoins, ajouta-t-il, Sydney Smith a fait une action vraiment louable, en informant Kléber du refus de lord Keith de consentir à la convention d'El-Arish. S'il eût retardé vingt-quatre heures de plus, Kléber eût évacué les forts, et les eût remis aux Turcs; et ainsi il eût été forcé de se rendre aux

Anglais. Il traitait très-bien les prisonniers de guerre français. Lorsqu'il a voulu se mêler d'intrigues, et sortir du cercle des opérations maritimes, dans lequel il aurait dû se renfermer, il a commis des fautes grossières, excepté toutefois dans l'affaire d'Acre, où il agit parfaitement à propos, en envoyant des hommes et des officiers au secours des Turcs. Il négligea de couper les communications par mer, ce qu'il aurait pu faire, s'il s'était un peu plus occupé de son escadre. Par cette négligence, il me laissa échapper. A Saint-Jean-d'Acre, il donna l'ordre à ses bâtimens de tirer sur mes troupes, à une distance tellement hors de portée, que ses bordées ne produisaient aucun effet. Au contraire, il en résultait pour nous un avantage réel, attendu que nous manquions de munitions, et chaque soldat qui ramassait un des boulets anglais recevait cinq sous. Malgré cela, et quoique Sydney Smith m'ait maltraité, j'aurais cependant du plaisir à le voir. J'aimerais à recevoir visite de la part de ce gaillard-là. Il a de bonnes qualités, et comme ancien ennemi, je ne serais pas fâché d'avoir un entretien avec lui.

» Avez-vous jamais entendu dire, reprit-il, que lord Wellington ait proposé le premier de m'envoyer à Sainte-Hélène (1)? « Je répondis qu'en ef-

(1) On assure que le duc de Wellington, revenant des Indes en Angleterre, sur une frégate commandée par le capitaine Cockburn (aujourd'hui sir Georges), relâcha à l'île

fet, j'en avais ouï parler, mais que je n'y ajoutais pas foi. « Si cela est vrai, continua-t-il, cela lui fera peu d'honneur aux yeux de la postérité. »

2. — Je suis allé à *Plantation-House*, d'après les ordres de sir Hudson Lowe. Après lui avoir rendu compte de l'état de la santé de Napoléon, je lui ai demandé, de la part du général Bertrand, des renseignemens sur les moyens qu'il serait nécessaire d'employer pour obtenir le certificat de vie de la comtesse Bertrand, et une procuration pour le comte, et je m'informai aussi si M. Brooke, secrétaire du conseil, n'était pas la personne chargée des fonctions de notaire public. Sir Hudson Lowe répondit brusquement : « que le comte Bertrand s'en informe auprès du capitaine Blackeney. » Bientôt après il ajouta qu'il ne voulait pas me laisser

Sainte-Hélène, où il fut retenu quelques jours. Pendant ce temps, il manqua de se noyer dans la rade, ayant été renversé dans une chaloupe par une de ces rafales si ordinaires à cet ancrage. Lorsque Napoléon était à l'île d'Elbe, sa grace suggéra au congrès l'idée de le faire transporter à Sainte-Hélène, en disant que ce dernier lieu était très-propre à son emprisonnement perpétuel, d'après la connaissance locale qu'il en avait acquise lui-même. Je ne donne ce bruit que comme un *on dit*, quoiqu'il soit accrédité par plusieurs personnes. Si cependant le fait est véritable, il est possible que le duc considère ce trait comme un de ses plus beaux titres à la gloire, et qu'il pense ne s'être surpassé que par la générosité et l'humanité qu'il a déployées relativement au sort de Ney, son ancien antagoniste.

aller sans m'avoir donné une réponse positive, et me pria de dire qu'il n'y avait pas de notaire public dans l'île; que M. Brooke n'avait pas les pouvoirs suffisans pour qu'il pût délivrer des certificats de vie et des procurations; que, pour que des actes fussent en règle, il fallait qu'ils fussent légalisés par lui en sa qualité de principal magistrat de l'île. Il demanda quels pouvaient être les motifs du comte Bertrand pour vouloir que ces actes fussent faits par M. Brooke, et pourquoi il ne demandait pas à les faire par-devant lui, puisqu'il en avait les pouvoirs? Je répondis que le comte Bertrand avait voulu épargner à son épouse l'inconvénient et la fatigue d'aller à cinq milles de Longwood, à cause du mauvais temps et de la délicatesse de sa santé, et vu qu'elle allaitait un enfant; que le comte Bertrand, en supposant que M. Brooke remplît les fonctions de notaire, m'avait prié de m'en informer, et, dans ce cas, de lui demander pour lui une permission de venir à Longwood.

Ce ne sont là que des prétextes, monsieur, dit sir Hudson Lowe; le comte a envie d'amener le marquis de Montchenu à Longwood, afin d'avoir une occasion de converser avec lui devant M. Brooke, qui n'entend pas le français. Croyez-vous, monsieur, que cela soit son véritable motif? Je répondis que je ne pouvais pas deviner quelles pouvaient être les raisons qui le faisaient agir d'une manière ou de l'autre. Alors cela ne vous fait que peu d'honneur,

monsieur; car vous êtes très-habile à deviner et à observer tout ce qui peut être à leur avantage, et il ajouta que j'étais un instrument dans leurs mains. Je fis observer à son excellence, que si, en lui demandant à lui-même des renseignemens, il me considérait comme faisant une action répréhensible, et si j'étais devenu un instrument tel qu'il le disait, je devais m'avouer coupable; que j'ignorais absolument pourquoi ils auraient recours à de tels subterfuges pour se procurer une conversation avec le marquis de Montchenu à Longwood, attendu qu'ils avaient fréquemment vu tous les commissaires à l'extérieur de Longwood et leur avaient parlé, sans qu'aucun officier anglais ait été présent à leur conversation, ce qu'il ne devait pas ignorer. Son excellence me dit très-brusquement, que le moins de communication que je pourrais avoir avec eux ( les Français ), à moins que ce ne fût sur des sujets relatifs à ma profession, serait le mieux. Après avoir de nouveau exprimé avec une sorte d'ironie son étonnement de ce que je n'avais pas découvert le but réel de la démarche qu'on me faisait faire ( la véritable raison était, comme j'aurais pu lui dire, la répugnance invincible que tout le monde avait à le voir à Longwood), il me demanda si j'avais quelque chose à lui communiquer de la part du général Bonaparte? Ma réponse fut négative. Il me demanda ensuite combien de conversations j'avais eues avec lui, et si elles avaient été longues ou courtes? Je répondis que

je ne me rappelais pas leur nombre : qu'à l'égard de leur durée, elles avaient été d'une heure environ, plus ou moins; après quoi je pris congé et me retirai.

3. — J'ai trouvé l'empereur dans le salon, lisant tout haut l'Ancien-Testament. Il était de très-bonne humeur, et me dit qu'il avait vu M. Cole chez madame Montholon, quelques jours auparavant, et qu'il l'avait pris pour un juif. « J'ai demandé, ajouta-t-il à madame Montholon, quel était ce juif-là? *Il a vraiment l'air d'Isaac, et paraît appartenir à la famille d'Abraham.* »

Napoléon fit ensuite quelques observations sur les formalités auxquelles le gouverneur obligeait Bertrand à se soumettre pour se procurer l'encaissement des lettres de change que Las-Cases avait laissées payables à Londres, et sur l'examen qu'on faisait du moindre petit mémoire, compte ou quittance. « Jusqu'aux mémoires des domestiques et les comptes de leurs salaires sont minutieusement contrôlés, dit-il, et l'on est obligé de justifier de l'emploi de toutes les sommes qu'on dépense, quelque modiques qu'elles soient. Ce sont là des vexations inutiles; car enfin personne n'ignore que ce ne serait pas avec un mince capital que je me procurerais les moyens de m'échapper, si je voulais le tenter, et que, quoique je n'aie pas d'argent ici, j'en pourrais trouver au bout de mes doigts. Mais cet homme, *ha la rabbia di mischiarsi di tutto* (a la manie de vouloir se mêler de tout). S'il ne consultait que sa propre volonté, il

m'ordonnerait, je crois, de déjeûner à une certaine heure, de dîner à une autre, d'aller me coucher lorsqu'il le jugerait à propos, et il viendrait voir lui-même si tout a été exécuté selon ses ordres et ses caprices; mais il ne sait pas que tout retombera sur lui, et que ce qui se passe ici sera un jour cité dans l'histoire. *Ed è cosi imbecile che non sa che ministri non hanno mai torto* (il est si borné, qu'il semble ignorer que les ministres n'ont jamais tort).

» Il a adressé une lettre à Bertrand, en réponse à celle que ce dernier lui avait écrite sur les nouvelles mesures restrictives qu'il a prises pour rendre ma détention plus pénible. Elle a achevé de me convaincre qu'il est réellement *un imbecile che non ha senso commune*. Quand je l'aurais payé pour m'apprendre tout ce que contenait cette lettre, il n'aurait pu me procurer un plus grand plaisir. Il ne manquait que cela pour vérifier et prouver authentiquement la tyrannie que j'éprouve. *Il avoue des choses atroces*. Il dit qu'il a l'autorisation de déchirer la couverture d'un livre, d'examiner toutes les pièces d'un ameublement, dût-il mettre ces objets hors d'état de servir à aucun usage pour l'utilité ou l'ornement, afin de découvrir si on y aurait, par hasard, caché des lettres. Je garde la sienne comme un monument précieux qui attestera les vexations qu'il exerce contre moi. Il prétend qu'il ne devrait pas envoyer un pain entier, un morceau de viande ni une paire de souliers, attendu qu'on peut y cacher

des papiers, et qu'on en a souvent glissé entre les semelles des souliers. Ce que j'ai dit, pour tourner en ridicule le discours de lord Bathurst, il l'écrit sérieusement. Mais la publication de sa lettre suffira seule pour convaincre le ministère anglais de son ineptie. Si je n'avais à faire qu'à lui seul, je ne serais bientôt plus ici; c'est un pays bien pauvre en gens de mérite, que celui où l'on est obligé de se servir d'un tel homme. Si j'étais à la tête du gouvernement, je croirais payer ses services à leur juste valeur en lui donnant un emploi de cent cinquante livres par an. »

Il fit ensuite quelques observations sur un projet dont il a été question dans quelques journaux, et qui devait être soumis aux ministres : il s'agissait d'un prêt de deux millions pour le soulagement des pauvres. Napoléon prétendait que ce projet était absurde.

« Pour se soutenir, disait-il, l'Angleterre doit tourner toutes ses vues du côté de son commerce, et cesser de prétendre à devenir une puissance continentale. Elle possède l'empire de la mer; il faut qu'elle conserve sa prépondérance par son négoce et sa situation au milieu de l'Océan. Vous devez renoncer à la manie de vouloir être tous des *gentlemen*, comme lord Castlereagh voudrait que vous fussiez. Vos titres de noblesse sont sur vos navires; c'est un ministre tel que le vieux lord Chatham, qu'il vous faudrait, et d'autres hommes habiles à la

tête des affaires. Mon opinion est que, si l'on ne se hâte de remédier au mal que je signale, vous serez forcés d'agir comme j'ai fait en Hollande, de réduire l'intérêt des capitaux à deux pour cent. Je suis tellement convaincu qu'il y aura, en Angleterre, une banqueroute plus ou moins sérieuse, que je ne voudrais plus placer d'argent dans les fonds anglais. Cette détresse que vous éprouvez est une des conséquences de la Sainte-Alliance. Toutes les puissances continentales s'efforceront de vous brider (*raffrenare*), et s'uniront contre vous, comme elles ont fait contre moi, lorsque j'étais plus puissant qu'elles toutes réunies. Pour vous garantir du malheur dont vous êtes menacés, il faut vous placer de manière à commander le respect, et forcer les puissances à vous faire la cour au lieu de la leur faire vous-mêmes. Mais vous n'obtiendrez jamais ce résultat tant que vous aurez une armée sur le continent. Aussi long-temps que vos ministres diront : John Bull n'est pas malade, les choses iront mal. Quand ils avoueront au contraire qu'il existe une grande détresse, qu'il faut opérer un changement radical, que l'Angleterre a eu de grands succès dont elle n'a pas su profiter, alors il faudra concevoir quelqu'espérance. Mais leur conduite actuelle ressemble à celle d'un médecin qui me dirait, quand je me sens très-mal et que je vois l'enflure de mes jambes, que cela n'est rien, ou comme celui qui répond à John Bull, quand il se plaint qu'il n'a rien à man-

ger : Ah ! votre appétit est par trop violent ; il ne faut pas le contenter : la réplétion est un état dangereux.

» Cipriani m'a dit, continua Napoléon, que le gouverneur avait pris beaucoup de peine pour lui faire comprendre que le vin de Bourgogne, qui avait été envoyé il y a quelque temps, venait de lui. Je lui ai aussitôt donné l'ordre de ne plus m'en servir à l'avenir. Je ne rougis pas de boire le vin, ou de manger le pain de John Bull ; *mais je ne veux rien accepter de ce qui m'est présenté par des mains qui me sont devenues si odieuses.* »

Napoléon me dit ensuite, qu'il avait attrapé un rhume pour être resté la veille assis un quart d'heure sur les marches en face de la salle de billard, et que toute la soirée il n'avait fait que tousser et éternuer. Après quelques remarques sur le *tempaccio* (mauvais temps), il a ajouté que depuis son déjeûner du jour précédent, il n'avait rien mangé jusqu'au lendemain matin.

Le comte Montholon avait rencontré, disait-il, madame Sturmer, et l'avait trouvée bien moins jolie que Betsy ( mademoiselle E. Balcombe ) ; elle avait la tournure d'une grisette. Il me fit ensuite quelques observations sur Talleyrand. « Talleyrand, dit-il, soutenait que l'assassinat était quelquefois justifiable, ou du moins que souvent il devait rester oublié et impuni. Il ajoutait que c'était un usage commun dans toutes les révolutions et les grandes crises ; que dans les révolutions, il y avait certaines fautes que

les tribunaux ne devaient pas remarquer, et que sans la lanterne de l'assemblée constituante, la révolution n'aurait pas réussi. Que l'on doit supporter quelques maux pour en prévenir de plus grands.

4. — Le temps a été très-humide pendant quelques jours, et Napoléon a ordonné qu'on fît du feu dans les quatre chambres dont il fait usage. Comme l'odeur du charbon lui est désagréable, et qu'on ne brûle que du bois, la disette de ce combustible se fait sentir. J'ai trouvé Novarre qui brisait une couchette et quelques planches pour alimenter les cheminées. Cipriani s'adressa au capitaine Blackeney, pour le prier de faire passer aux pourvoyeurs, une lettre dont l'objet était de les engager à envoyer trois mille livres pesant de bois à brûler qu'ils payeraient eux-mêmes, puisque le gouverneur ne voulait leur accorder que trois cents pesant par jour, ce qui faisait à peu près un tiers de la consommation journalière, attendu l'humidité de l'atmosphère de Longwood.

J'ai vu Napoléon qui déjeûnait dans son bain. Je m'attendais à le trouver peu content à cause de ce qui s'était passé le matin, mais il était de très-bonne humeur. Il mangeait des lentilles, dont il me demanda le nom en anglais, et si je les connaissais : je lui répondis que j'en avais vu en Égypte, mais non en Angleterre. « Cet archilibelliste de Pillet, dit-il en riant, assure que vous n'en avez point en Angleterre, et même que tous les légumes de ce pays-là ne

valent rien. » Je lui dis que cette assertion était aussi vraie que tous les autres mensonges de Pillet, et j'ajoutai qu'il n'y avait aucune contrée en Europe qui eût de meilleurs légumes et en plus grande quantité que la Grande-Bretagne. Napoléon rit de la chaleur avec laquelle je m'exprimais, et ajouta : « Oh! quel atroce libelliste que ce Pillet! Vous autres, Anglais, vous n'aimez pas à entendre mal parler de votre patrie, quoique vous vous permettiez de maltraiter les autres nations. Je crois que si Pillet se fût rendu en Angleterre après la publication de son livre, vous l'auriez assommé. » Je lui dis que certainement on l'eût traité avec le mépris qu'il méritait.

Napoléon croit que les peuples du Nord ont besoin de la bouteille pour développer leurs idées; que les Anglais paraissent en général préférer la table au beau sexe, et ce qui le prouve, c'est qu'à la fin du repas les dames se retirent, tandis que les hommes y restent encore plusieurs heures qu'ils passent à boire et à s'enivrer. Je lui ai répondu que, quoique nous eussions l'habitude de demeurer long-temps après que les femmes s'étaient retirées, c'était plus pour nous livrer ensemble aux charmes de la conversation, que pour boire du vin ou des liqueurs, comme il le pensait, qu'on s'enivrait moins qu'autrefois, que d'ailleurs les convives étaient les maîtres de rester ou de se retirer en même temps que les dames; il parut en douter, et me le fit répéter. Après quoi, il me dit que s'il était en Angleterre,

il se promenerait toujours avec les dames. « Il me semble, ajouta-t-il, que vous ne rendez pas assez d'hommages aux dames; car si votre but est de causer à table et non pas de boire, pourquoi ne leur permettez-vous pas de venir, par leur présence, fournir un aliment à un entretien qui ne saurait être ni aussi agréable, ni aussi spirituel que lorsqu'elles y prennent part? Si j'étais Anglaise, je m'offenserais d'être en quelque sorte bannie de la société des hommes, et condamnée à attendre qu'ils veuillent bien consentir à quitter leur verre pour s'occuper de moi. En France, les réunions ne sont agréables qu'autant que les dames en font l'ornement. Elles sont l'ame des conversations. »

Je lui fis observer que nous raisonnions ordinairement après le dîner sur la politique, ou d'autres objets sérieux qui n'avaient aucun attrait pour les femmes; et que, d'ailleurs, dans les sociétés bien composées, les hommes allaient rejoindre les dames presque aussitôt. Il ne me parut pas entièrement convaincu ni satisfait. Il soutint que c'était un usage que rien ne pouvait excuser, et que les femmes étaient nécessaires pour civiliser et adoucir les mœurs de l'autre sexe.

Ayant entamé un autre chapitre, il s'est exprimé sur le maréchal Jourdan en termes qui annonçaient qu'il n'avait pas une très-bonne opinion du talent militaire de ce général. Je lui dis que des officiers anglais qui étaient à la bataille d'Albuféra, m'avaient

assuré que si, dans cette affaire, le maréchal Soult se fût avancé après l'attaque faite par les lanciers, il eût taillé en pièces l'armée anglaise. Napoléon en convint, et ajouta qu'il avait blâmé ce général d'avoir négligé de le faire. La méthode anglaise d'assiéger les villes fut ensuite l'objet d'une critique amère. Il dit que lord Wellington était *le bourreau des hommes* dans les siéges, et que l'immense sacrifice en hommes qu'il avait fait à Ciudad-Rodrigo et à Badajoz n'était nullement compensé par la prise de ces deux villes.

L'assaut de Berg-op-Zoom était, selon lui, un essai plus hardi, mais qui ne devait ni ne pouvait réussir, parce que les troupes qui composaient la garnison étaient plus nombreuses que celles qui faisaient le siége de la place. J'observai que cet échec provenait, en partie, à ce que l'on prétendait, de ce que l'un des généraux chargés de l'attaque, n'avait pas eu la précaution de communiquer à son collègue les ordres qui devaient leur être communs, de sorte qu'ayant été tué ou du moins mortellement blessé, les troupes n'avaient su que devenir. Napoléon m'a répondu que, dans l'hypothèse la plus favorable, et en admettant que cet accident ne fût pas venu déranger les combinaisons, l'assaut tenté ne pouvait réussir que dans le cas où une terreur panique se serait emparée des assiégés, comme cela arrivait quelquefois. Graham, a-t-il observé, avait été commissaire de l'armée dans le temps où il

commençait à Toulon son début dans la carrière des armes. C'était un homme entreprenant, quoique vieux, dit-il. Puis il me demanda s'il n'avait pas commandé dans l'affaire qui avait eu lieu auprès de Cadix.

5. — J'ai eu quelques momens d'entretien avec Napoléon relativement au défaut de chauffage pour Longwood, et avec le général Montholon, sur le même objet. Il n'y a que vingt-trois feux à Longwood. Le gouverneur croit que ce nombre est trop considérable, et j'ai eu avec lui une longue explication à cet égard.

Il a répondu à la manière accoutumée, qu'on n'avait pas besoin de tant de feux. Je lui ai fait observer de nouveau que Longwood était un lieu très-humide, et que les dames et les enfans des Français avaient toujours besoin de feu. Sur son objection que lady Lowe n'avait pas de feu dans sa chambre, je lui fis remarquer que les Français étaient nés dans un pays situé au midi du nôtre, ce qui les rendait plus sensibles au froid ; et que, d'ailleurs, on ne pouvait pas comparer le bâtiment de Plantation-House pour les commodités de la vie à celui de Longwood. Toutes mes observations ne servaient à rien. Son excellence ne voyait pas d'obligation d'allumer un si grand nombre de feux, ni pourquoi la comtesse Bertrand avait du feu dans sa chambre même au milieu de l'été.

Je crus devoir lui répondre alors que je n'avais

aucune observation à faire sur cette dernière circonstance.

Comme j'avais jugé qu'il était nécessaire de régler la consommation du bois d'après les saisons, attendu que ce qui était de trop en été était trop peu en hiver, je lui dis que j'avais fait mes efforts pour faire entendre aux Français, qu'il croyait que la quantité qu'il avait allouée pour Longwood était suffisante, puisqu'elle était du double de celle de Plantation-House. J'ajoutai que Napoléon ne pouvait supporter l'odeur du charbon, et qu'on pourrait réserver ce charbon pour le distribuer aux soldats, et envoyer de préférence à Longwood le bois qui leur était destiné; il m'a répondu : « Qu'il n'aimait pas à satisfaire les caprices de personne. »

J'ai vu Napoléon dans le bain. Après avoir parlé quelque temps sur le défaut de chauffage, il me dit que l'amiral Plampin lui avait apporté un livre qu'il prétendait avoir reçu de lord Bathurst; « ce qui me fait croire, ajouta Napoléon, que sa seigneurie l'a envoyé ici pour en découvrir le véritable auteur. On attribue cet ouvrage à Benjamin Constant ou à madame de Staël. »

Napoléon s'était entretenu avec l'amiral sur les bâtimens et le mécanisme de leur économie intérieure. Cet amiral lui avait assuré qu'un vaisseau de soixante-quatorze canons pouvait prendre environ quatre-vingts tonnes d'eau de plus, au moyen de ses réservoirs (*tanks*). « Si j'avais su cela en 1806

ou 1808, me dit Napoléon, j'aurais envoyé une armée de trente mille hommes pour envahir l'Inde. J'avais fait divers calculs pour la possibilité de faire passer un corps aussi considérable, mais je trouvais toujours que mes troupes manqueraient d'eau pendant un mois. » Je lui demandai quel était ce plan? Le port de Brest, me répondit Napoléon, renfermait ordinairement de quarante-six à cinquante-six voiles, vaisseaux de ligne ou frégates. Mon intention était de repartir trente mille soldats sur quarante de ces vaisseaux, à raison de huit cents sur chacun, et quatre cents matelots seulement. Il devait y avoir un nombre proportionné de frégates et de bâtimens de transport. Dix des vaisseaux de ligne auraient été vieux et de peu de valeur. Ils devaient prendre également à bord six à huit cents soldats de cavalerie démontés, et un nombre proportionné d'artilleurs avec tout ce qui pouvait être nécessaire à une armée pour entrer en campagne, et des provisions pour quatre mois. Cette escadre aurait fait la plus grande diligence pour se rendre à l'île de France. Là, elle se serait approvisionnée de nouveau, aurait fait de l'eau, débarqué ses malades et pris des troupes fraîches pour les remplacer, ainsi que trois mille noirs, pour former des bataillons coloniaux. De là elle se serait rendue dans l'Inde, et le débarquement se serait effectué le plus près possible des Marattes, avec lesquels je voulais opérer une jonction. Ils devaient former la cavalerie de mon armée. Je devais faire servir aussi quel-

ques Français à cheval, et acheter le plus de chevaux qu'on eût pu s'en procurer. Après le débarquement, on eût brûlé les dix vieux vaisseaux et distribué l'équipage parmi les troupes qui, par-là, se fussent trouvées au complet. Ils se fussent ensuite avancés dans différentes directions et vous eussent fait tout le mal possible. J'avais, continua-t-il, des intelligences avec les Marattes et les autres peuples de l'Inde, par Bassora, Bagdad, Moka, Surate, etc. Ils communiquaient, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Perse, avec nos consuls à Alep. J'avais souvent des nouvelles plus récentes de l'Inde que vous n'en aviez en Angleterre. Le roi de Perse était favorablement disposé pour nous. Ce plan ne put recevoir son exécution par la raison que je viens de vous dire tout à l'heure, que j'avais reconnu, d'après mes calculs, que les bâtimens seraient privés d'eau pendant un mois. Si j'avais eu connaissance des réservoirs, j'aurais certainement fait cet essai. »

Napoléon calcula ensuite le nombre de tonnes d'eau qu'on aurait eues de plus au moyen de ces réservoirs, et il trouva que les bâtimens auraient été suffisamment approvisionnés. « Pour une puissance inférieure sur mer, ajouta-t-il, cette invention serait d'une grande importance, puisqu'on pourrait, par son moyen, se dispenser d'entrer dans les rades pour y faire de l'eau. »

Je parlai de Toussaint Louverture, et je dis qu'entre autres calomnies débitées sur son compte, par ses

détracteurs, on avait répandu le bruit qu'il l'avait fait mettre à mort secrètement en prison. « Cela ne mérite pas de réponse, répondit Napoléon. Quelle pouvait être la raison qui m'eût déterminé à faire mourir ce nègre après son arrivée en France? S'il était mort à Saint-Domingue, on aurait pu soupçonner quelque chose, mais après son arrivée, qu'aurais-je eu en vue en commettant ce crime? Mais l'une des plus grandes folies que j'ai faites, et que je me reproche, continua-t-il, a été d'envoyer une armée à Saint-Domingue. J'aurais dû voir qu'il était impossible de réussir dans le projet que j'avais conçu. J'ai commis une faute, et je suis coupable d'imprévoyance, de ne pas avoir reconnu l'indépendance de Saint-Domingue, et le gouvernement des hommes de couleur; de n'avoir pas envoyé des officiers français, pour les secourir, avant la paix d'Amiens. Si je m'y fusse pris de cette manière, je vous aurais fait un tort incalculable. Je vous enlevais la Jamaïque, et le sort de vos autres colonies se trouvait compromis. L'indépendance de Saint-Domingue reconnue, je n'aurais pas eu à y envoyer une armée pendant la paix. Mais lorsqu'elle fut signée, les anciens colons, les marchands et les spéculateurs m'écrasèrent de demandes de toute espèce. La nation elle-même désirait vivement recouvrer cette riche colonie, et je crus devoir céder à des vœux aussi ardemment exprimés. Si, au contraire, j'avais fait mon traité avec les Haïtiens, avant celui d'Amiens, j'aurais pu refuser de faire aucune dé-

marche pour reprendre Saint-Domingue; car en agissant différemment, j'avais été en contradiction avec moi-même. »

6. — J'ai prévenu le comte Montholon, de la part de sir Hudson Lowe, que ce dernier avait réglé la quantité de chauffage nécessaire pour la consommation de Longwood, par une comparaison faite avec celle de *Plantation-House*, et qu'il pensait qu'en accordant deux fois autant de charbon qu'on en usait dans cet endroit, et de plus trois cents livres pesant de bois, c'était une quantité suffisante; que cependant, si on lui démontrait que cela ne suffisait pas encore, il pourrait par la suite augmenter ladite quantité. Je lui ai en outre communiqué une lettre du major Gorrequer, qui faisait mention de la quantité qu'on employait à *Plantation-House*. Le comte Montholon répondit qu'ils n'étaient point obligés de régler la quantité de bois dont ils avaient besoin à Longwood, par celle qu'on brûlait à *Plantation-House*, où il n'y avait que cinq à six feux, tandis qu'il y en a vingt-trois à Longwood; que d'ailleurs ils étaient d'un climat plus chaud et plus sec que celui de la Grande-Bretagne, et que, par conséquent, ils avaient besoin de se chauffer davantage; que l'humidité de Longwood rendait le feu absolument nécessaire pour la conservation de la santé; que ses habits et les vêtemens de la comtesse étaient endommagés par l'humidité, malgré le feu dont ils faisaient usage; que quant à demander un supplément

de bois de chauffage, il n'aimait pas s'exposer à des sarcasmes et à l'humiliation d'un refus.

Napoléon n'a pas dîné pendant plusieurs jours. Il m'a dit qu'il avait l'intention de s'accoutumer à ne faire qu'un repas par jour. Dans le cours de la conversation qui s'établit entre nous, il me dit qu'il avait eu l'idée d'envoyer cinq mille hommes pour s'emparer de Surinam; et il m'a demandé, attendu que je connaissais ce pays-là, si je pensais que son projet eût réussi? Je lui ai répondu que je ne le croyais pas; d'abord, à cause de la difficulté que présentait l'attérissage de cette côte, dont les gros bâtimens ne pouvaient approcher que de dix-sept à dix-huit milles, et que le canal, pour les navires qui voulaient aborder, n'avait pas plus de dix-huit pieds d'eau, lorsque la marée était haute, difficile d'ailleurs, et demeant un pilote adroit; qu'en outre, le pays lui-même était marécageux et presque impraticable; qu'il y avait une garnison de trois régimens, outre la milice coloniale; qu'enfin le fort Amsterdam était bien fortifié et pouvait, pendant quelque temps, soutenir un siége régulier.

Le temps n'a pas été aussi mauvais aujourd'hui que les jours derniers. Napoléon a été jusque chez le comte Bertrand. « *Veramente,* a-t-il dit hier en parlant du temps, *non è paese cristiano.* »

7.—Napoléon s'est plaint de douleurs rhumatismales et d'un léger mal de tête, ce qu'il attribuait, et avec raison, à l'humidité de la température et de

la maison. « Chaque soir, dit-il, quand je quitte ma petite salle où il y a du feu, que j'entre dans ma chambre à coucher (1), ou il n'y en a point, j'éprouve une sensation, comme si j'entrais dans une cave humide. Si ce n'était la chambre que Cockburn a construite, qui est assez claire, et bâtie en bois bien sec, dans laquelle je me promène et je fais de l'exercice, il y aurait long-temps que je serais enterré. C'est, je crois, ce que demande votre oligarchie. Sa conduite à mon égard peut se comparer au traitement qu'elle faisait éprouver à bord des pontons aux prisonniers : acte le plus impolitique et le plus cruel qu'on ait jamais exercé. Jamais vos ministres n'ont rien fait de semblable à leur système des pontons et qui ait plus outré la nation française et les autres nations contre eux. Si l'on écartait de la question l'humanité, la politique seule aurait dû les engager à bien traiter les prisonniers. On se ferait difficilement une idée de l'effet que les bons traitemens faits en France aux prisonniers de guerre ont produit sur les autres nations, et particulièrement sur les Allemands et les Russes. Il en est résulté souvent un assez grand avantage. Des milliers de soldats, qui se seraient battus en désespérés, posaient les armes et se rendaient en disant : Nous voulons aller boire du bon vin de Bourgogne. »

(1) Napoléon avait changé de chambre à coucher quelque temps auparavant.

Je lui ai dit que j'avais remarqué que vers la fin il périssait moins de prisonniers à bord des bâtimens qui servaient de prison en Angleterre, que dans les différens dépôts qui avaient été formés à terre, preuve évidente que ces prisonniers étaient mieux traités qu'on ne le croyait généralement, parce que les maladies et la mort étaient les suites inévitables du mauvais traitement qu'ils auraient éprouvé. Napoléon me répondit : « La méthode la plus barbare et la plus inhumaine que jamais nation ait adoptée est à coup sûr celle d'avoir mis à bord de ces bâtimens de pauvres prisonniers de guerre qui n'étaient pas accoutumés à la mer, de les avoir retenus sur des pontons infects, pendant dix ou douze années, sans leur permettre de les quitter ou de se promener sur terre, leur avoir fait respirer les miasmes pestilentiels qui s'exhalent de la vase, lorsque le flux ou le jusant a fait retirer les eaux, et de les avoir entassés les uns sur les autres, dans des lieux trop étroits pour les contenir. Cet acte révoltant, digne des peuples les moins civilisés, attirera tôt ou tard, croyez-moi, une vengeance terrible sur la nation anglaise. J'ai formé des bataillons de pionniers composés de prisonniers de guerre, pour être employés à travailler aux forteresses, ou à d'autres ouvrages publics. Cette espèce d'engagement était volontaire, et ils recevaient une rétribution journalière. Parmi eux se trouvaient quelques Anglais. Le gouvernement britannique ayant été instruit de cette particularité,

désapprouva cette mesure, et exigea qu'ils cessassent de faire partie de ces bataillons. Je fis répondre que le gouvernement français avait fait connaître aux prisonniers retenus en France qu'il serait permis à un certain nombre d'entre eux, de travailler volontairement comme pionniers, et qu'ils seraient payés de leurs peines ; que cette proposition n'avait pas été faite aux Anglais plus particulièrement qu'aux autres; que la contrainte ni la violence n'avaient été employées ; que les Anglais qui s'étaient offerts, avaient été agréés, et que je priais le gouvernement britannique d'agir de même avec tous les prisonniers de ma nation. Il n'a néanmoins pas voulu permettre aux Français de travailler. Je suppose que votre oligarchie craignait que les Français ne répandissent leurs principes d'égalité parmi les Anglais. »

Napoléon a ensuite fait quelques remarques sur le prétendu manuscrit venu de Sainte-Hélène, et a observé qu'il y avait, dans cet ouvrage, une grande ignorance des événemens, relativement à leur ordre chronologique. Par exemple, que l'on avait mis la bataille d'Iéna après celle de Tilsit, et d'autres choses semblables; qu'enfin, il y avait tellement d'erreurs, quant aux époques citées et aux lieux désignés, qu'un caporal de l'ancienne armée s'en moquerait. « Et pourtant, ajouta-t-il, ce manuscrit est l'ouvrage d'un homme d'esprit, quoique dans plusieurs passages, il paraisse n'avoir pas le sens commun. Souvent il a deviné les motifs qui m'ont fait agir; et son

assertion est conforme à la vérité. Ce qu'il dit, au sujet de ma noblesse, est exact. Il en est de même relativement à mes intentions et à mon désir de faire disparaître tout ce qui avait été établi depuis Charlemagne.

» C'est une vérité que la noblesse que j'ai établie est la noblesse du peuple, puisque j'ai pris indifféremment le fils d'un paysan, pour en faire un duc ou un maréchal, selon les talens que j'ai reconnus en lui. Il est également vrai que je désirais introduire un système d'égalité générale, et que je voulais que chacun fût admissible à tous les emplois, pourvu qu'il fût en état de les bien remplir, quelle que fût d'ailleurs sa naissance. Il est exact aussi que je voulais abolir tous les priviléges de l'ancienne noblesse; que je cherchais à établir un gouvernement qui, quoique *dur*, était pourtant un gouvernement populaire; que j'aurais dû déposséder, pour ma propre sûreté, la maison de Brandebourg, lorsque j'étais maître de le faire, ainsi que toutes les anciennes souches de souverains qui s'étaient toujours ligués contre moi, et m'attaquaient les premiers. Peut-être aurais-je dû en agir ainsi, et probablement j'aurais réussi. Je sais que mon projet d'établir un gouvernement populaire a dû déplaire à toutes les oligarchies. Les grands qui la composent, prétendent qu'à eux seuls appartiennent les charges, les emplois, la manutention des deniers publics; que la naissance leur donne des droits acquis et qu'ils n'ont besoin ni

de talens ni de capacité pour remplir les places les plus importantes. Il n'y a pas de gouvernemens plus implacables que les gouvernemens aristocratiques. Si vous les offensez, ils ne vous pardonnent pas ; et si vous êtes une fois en leur puissance, il n'y a aucun traitement qui soit trop cruel pour vous. Au surplus, ce pamphlet est écrit avec cette légèreté qui caractérise les Français ; et par conséquent, il renferme beaucoup d'erreurs. La *Revue d'Édimbourg* jugea sur-le-champ que je n'en suis pas l'auteur : elle le coulera à fond : elle l'attaqua et le réfuta victorieusement ; il suffit d'en faire l'analyse, comme j'ai fait, pour en venir à bout. Les éditeurs feront probablement des remarques pareilles à celles contenues dans les notes (1) que j'ai faites hier ; moins fortes, sans doute, parce qu'ils ne sont pas aussi bien instruits que moi de plusieurs circonstances qui sont demeurées secrètes. Je vois par l'*esquisse* (2) de mon histoire, que l'auteur a pris beaucoup de peine pour approfondir la vérité. La plus grande partie est d'une exactitude parfaite ; et je ne puis concevoir à quelle source il a puisé ses

(1) Ces notes me furent remises par l'empereur, et ont été insérées dans l'Appendix du 9e volume des Mémoires de Napoléon, dictés par lui-même.

(2) L'*esquisse* dont il est question est sortie de la plume classique de Jean Allen *Esq.* Napoléon l'a lue, en ma présence, avec beaucoup d'attention et a fait quelques remarques avec un crayon sur certains passages.

renseignemens sur quelques événemens des premières années de ma vie, qui n'étaient guères connus que de ma famille.

Le *manuscrit*, continua-t-il, n'a pas été écrit par madame de Staël; ou, s'il l'a été, il ne lui a coûté que quelques heures de travail; et elle l'a envoyé à la presse sans y avoir fait de corrections, car il contient des fautes très-grossières pour être d'elle. Les sentimens qui y sont exprimés, sont bien ceux de cette dame; ce sont ses principes politiques; et quoiqu'ils soient nouveaux en Angleterre, ils ont, pendant plusieurs années, fait un sujet de discussion en France.

» Mais l'auteur, quel qu'il soit, a commis une grande erreur en disant, qu'après Iéna je n'ai jamais rien fait qui fût digne de mes actions précédentes. Les plus grandes manœuvres militaires que j'aie jamais faites, et pour lesquelles je m'estime le plus, ont eu lieu à Eckmühl, et étaient infiniment supérieures à celles de Marengo, et à d'autres actions. Voilà ce qui me fait croire que cet ouvrage est d'un jeune homme d'esprit, qui l'a fait imprimer sans l'avoir soumis à l'examen d'aucun ami. Il est pourtant composé avec de bonnes intentions à mon égard. Si je m'étais donné la peine d'en faire un de ce genre, chaque ligne aurait été un sujet de discussion pour les nations. Si l'on élaguait les méprises et les erreurs qui se trouvent dans cet écrit, ajouta-t-il, il deviendrait précieux. L'auteur dit

qu'il y aura une révolution en Europe, cela est assez probable ; il dit qu'il était peut-être nécessaire en 1814 de replacer un Bourbon sur le trône ; mais qu'il eût été convenable de me laisser régner après mon retour de l'île d'Elbe; peut-être a-t-il raison des deux côtés. Il ajouta qu'un pareil ouvrage sorti de sa plume ferait grand bruit. Il est possible, dit-il aussi, que j'aie déjà composé un ouvrage semblable à celui-là, ou qu'il le sera un jour pour mon fils et pour la postérité.

» Il eût été en mon pouvoir, dit encore Napoléon, de déposer le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, lorsque j'étais à Schœnbrunn ( je pense que ce sont ses propres paroles). Le duc de Wurtsburgh me faisait souvent entendre que le seul moyen de m'assurer de la fidélité des Autrichiens serait de détrôner son frère François, et de le couronner empereur à sa place. Il revint de nouveau à la charge par l'entremise d'un agent secret, et m'offrit pour gage de sa fidélité de me donner son fils en otage, et de le placer comme aide-de-camp auprès de ma personne, avec toutes les autres garanties possibles. Je réfléchis sur ce projet pendant quelque temps ; mais le mariage que je contractai avec Marie-Louise mit fin à mes irrésolutions. J'ai eu tort de n'avoir point accepté cette proposition : l'exécution de ce projet eût été très-facile ; je n'avais qu'à vouloir.

J'ai demandé à Napoléon s'il croyait que le manuscrit de Sainte-Hélène fût de l'abbé de Pradt ?

« Non, répondit-il, je ne pense pas qu'il en soit l'auteur. De Pradt, continua-t-il, mérite qu'on lui donne le nom d'*une fille de joie qui prête son corps* à tout le monde pour de l'argent. Un jour qu'il déraisonnait comme à son ordinaire, en ma présence, et qu'il parlait de ses projets extravagans, je me contentai de frédonner une partie de ce couplet si connu:

« Où allez-vous, monsieur l'abbé ?
» Vous allez vous casser le nez.... »

ce qui le déconcerta si fort, qu'il ne pût ajouter une parole de plus. »

Napoléon, en parlant du mauvais état de la maison qu'il occupait, et de l'offre que l'on disait avoir été faite par sir Hudson Lowe d'en construire une nouvelle, fit observer qu'il ne s'était opposé qu'au projet qu'on paraissait avoir de faire de nouveaux changemens, et des augmentations à la vieille et misérable habitation de Longwood, telle qu'elle était actuellement, ainsi qu'à la proposition d'en rebâtir une autre sur le même plan qui était détestable en lui-même. « Le gouverneur, ajouta-t-il, m'a demandé un jour si j'étais instruit qu'il était arrivé du bois pour construire une nouvelle maison, mais il m'a invité à ne pas croire qu'on eût envoyé une maison tout entière, comme je pourrais en avoir l'idée, d'après ce que j'avais pu lire dans quelques journaux; qu'on s'était contenté seulement de faire arriver quelques matériaux. Je lui ai répondu que je

ne croyais pas tout ce que je lisais dans les feuilles publiques, encore moins ce qui m'était relatif. Il m'a dit ensuite, que si je voulais choisir un emplacement pour y construire une maison, cela dépendrait de moi; mais sous la condition que je soumettrais mon choix à son approbation, qui était nécessaire, et sans laquelle on ne pourrait bâtir sur le lieu désigné. Cela me parut tout simple, et je n'y vis pas le plus léger inconvénient. Il m'offrit après d'augmenter mon habitation actuelle, en construisant de nouveaux bâtimens; mais cette proposition me parut faite d'assez mauvaise grace. Je lui répondis que je ne me souciais pas de m'assujettir à l'inconvénient d'avoir toujours des ouvriers autour de moi, pour m'étourdir par leur bruit; que le gouvernement anglais devait me fournir une maison toute faite, et non un logement qui fût encore à faire. Il écrivit une lettre à Montholon à ce sujet. Celui-ci répondit, d'après mes ordres, que s'il était dans l'intention de faire bâtir pour nous une nouvelle maison, il le priait de choisir un lieu où il y ait de l'eau et de l'ombrage. Rien ne pouvait être plus clair. Il est logé dans un lieu qui est certainement très-bien situé. Avec toute l'activité de Cockburn, la construction d'une nouvelle maison aurait exigé au moins trois années; et avec cet homme-ci, je suis sûr qu'il en faudrait six; et pour qu'elle fût habitable, il serait nécessaire qu'on ne l'occupât que dix-huit mois après qu'elle aurait été entièrement terminée.

Alors je serai mort depuis long-temps. C'est aussi ce que je lui ai dit. *Plantation-House* est le seul lieu dans l'île qui puisse me convenir. Le gouverneur a une maison en ville, qui lui appartient. Qui l'empêche de s'y retirer pendant six mois, jusqu'à ce qu'on eût réparé celle-ci? Et comme il peut disposer de tout, puisqu'il n'a que des ordres à donner, il pourrait facilement rendre cette maison logeable pour quelques mois de l'année seulement, ce qui est tout ce qu'on en peut faire. Pendant l'hiver il se serait retiré dans la ville. »

Napoléon a remarqué que les domestiques anglais de la maison se moquaient des domestiques français, parce qu'ils mangeaient des lentilles, dont on se servait en Angleterre, disaient-ils, pour nourrir les chevaux. Il en a ri de bon cœur, ainsi que d'une anecdote que je lui ai rapportée du docteur Johnson, qui, à ce que je lui ai appris, avait défini l'avoine dans la première édition de son dictionnaire anglais : « Une nourriture pour les chevaux en Angleterre, et pour les hommes en Écosse. »

Le comte Montholon nous a fait venir le capitaine Blackeney et moi, aujourd'hui, pour examiner l'état de ses appartemens (1). Les chambres, sur-tout la chambre à coucher de la comtesse, celle des enfans

(1) Le capitaine Blackeney avait remplacé le capitaine Poppleton, comme officier d'ordonnance, au départ de Sainte-Hélène, du régiment du capitaine Poppleton.

et la salle de bain, étaient dans un état affreux, à cause de l'extrême humidité du lieu. Les murailles étaient couvertes d'une couche de moisissure, de couleur verdâtre, et étaient humides et froides au toucher, quoiqu'on y fît du feu presque continuellement. Je n'avais jamais vu aucune habitation humaine dans un tel état d'humidité et de moisissure; l'officier d'ordonnance partagea la surprise que j'éprouvais.

8. — J'ai vu Napoléon, il m'a dit qu'après l'avoir quitté la veille, il s'était trouvé très-incommodé par suite d'un mal de tête et d'un malaise général dans les membres; mais qu'ayant jugé convenable de prendre un bain chaud, il s'était senti beaucoup mieux.

Il était très-gai; il a parlé long-temps encore sur le manuscrit de Sainte-Hélène, qu'il croit écrit par quelqu'un qui a dû l'entendre souvent causer, et qui connaît quelles ont été ses idées et ses vues. Il croit que l'auteur ne lui est pas inconnu, et qu'il présume que c'est un homme actuellement retiré des affaires, mais qui a figuré dans la révolution.

Il a fait plusieurs questions sur la quantité de bouteilles de vin que nous avions bues dans notre partie l'avant-veille. Il a blâmé la conduite de M. Boys, pour avoir prêché d'une manière qui faisait allusion à la conduite de l'amiral (1). Il a dit que l'on ne

(1) M. Boys avait cru de son devoir de faire entendre, de la chaire, une espèce de censure contre un homme en place, pour avoir donné un exemple d'immoralité à une pe-

pouvait traduire la conscience d'un homme à aucun tribunal, et qu'aucune personne n'était comptable de ses opinions religieuses envers aucune puissance terrestre. « Si vous n'eussiez pas persécuté les catholiques en Irlande, ajouta-t-il, il est probable que le plus grand nombre d'entre eux seraient devenus protestans; mais la persécution les a confirmés dans leur croyance. Pitt lui-même était persuadé de la nécessité de donner aux catholiques des priviléges égaux à ceux des protestans. »

9. — Courses de chevaux à Deadwood. Les commissaires y étaient tous présens; mais aucun des Français de Longwood n'y est allé, excepté les enfans et quelques domestiques.

Pendant l'intervalle entre les *battemens*, sir Hudson Lowe m'envoya chercher pour savoir si quelques-uns des chevaux de Bonaparte n'étaient pas sur le lieu de la course. Je répondis qu'oui. Son excellence me demanda comment il se faisait qu'ils s'y trouvassent. Je lui dis que j'en avais emprunté deux du général Gourgaud, l'un pour miss Élisa Balcombe, et l'autre pour le chirurgien du *Conquérant*. Sir Hudson s'emporta alors, se servit d'expressions les plus violentes, et sa colère fut telle, qu'elle se manifesta par des gestes qui attirèrent l'attention d'une partie des spectateurs. Avoir osé emprunter

tite colonie, en vivant publiquement avec une femme qu'il n'avait pas épousée, et en s'abstenant de fréquenter les lieux saints.

les chevaux de Bonaparte, sans que le gouverneur en eût accordé la permission, était de ma part une témérité sans exemple. Il fallait, lui dis-je, que je vinsse à Sainte-Hélène pour y apprendre que se faire prêter un cheval pour l'usage d'une jeune dame, était un crime impardonnable; que sans cela j'aurais toujours ignoré qu'il fallût la permission du gouverneur de l'île pour se faire remettre une monture appartenante à la maison de Longwood. Sir Hudson répliqua que je ne devais point me mêler d'émettre mon opinion là-dessus.

Tout ceci n'était évidemment qu'un prétexte pour avoir l'occasion de donner un libre cours à sa mauvaise humeur; car jusqu'alors il ne s'était pas encore passé de semaine sans qu'on eût envoyé des chevaux à la ville, et souvent chez sir Thomas Reade, pour le docteur Livingston ou d'autres personnes, afin de les amener à cheval à Longwood, et jamais il n'avait été question de s'adresser à sir Hudson Lowe pour en obtenir son agrément. En outre, le général Gourgaud avait donné ordre qu'il y eût toujours à l'écurie un cheval à ma disposition.

Un peu avant la fin des courses, les trois commissaires, madame Sturmer et le capitaine Gors vinrent jusqu'à la porte intérieure de Longwood, où ils restèrent quelque temps, pendant lequel le gouverneur s'approcha de la première porte, et regarda ce qui se passait dans l'intérieur. Ensuite les comtes Bertrand et Montholon, leurs épouses et le général

Gourgaud sortirent pour aller se promener. Ils rencontrèrent les commissaires en dehors de la porte, et eurent une longue conversation avec eux; après quoi ils se rendirent tous ensemble à Hut's-Gate. Il était presque nuit quand ils rentrèrent.

Napoléon, de très-bonne humeur, regardait par une fenêtre les courses des chevaux, qui lui causaient un grand plaisir. Il m'a dit qu'il avait fait tout son possible pour en établir en France.

12. — J'ai été à *Plantation-House*, en conséquence des ordres qui me furent communiqués par le capitaine Blackeney.

Après quelques instans de conversation concernant les dernières discussions relativement à la quantité de bois allouée pour Longwood, sir Hudson Lowe revint encore sur la faute énorme que j'avais commise en prêtant un des chevaux de la maison de Longwood à une jeune dame. Je lui répondis comme j'avais déjà fait, et il trouva ma réponse tout-à-fait dans le style de Longwood. Il me demanda ensuite, en s'interrompant, si je n'avais pas reçu quelques livres du Dr Warden? Je lui répondis que j'avais reçu sept à huit publications mensuelles, contenant des revues de son ouvrage. — « N'avez-vous pas reçu, monsieur, avec ces livres ou brochures, une vue de Longwood (1)?» Je répondis qu'oui. —

(1) Quelques jours auparavant, j'avais prêté cette brochure à un officier de l'état-major.

« Il est bien extraordinaire, continua sir Hudson, que vous ne m'en ayez pas informé. » Je lui dis que j'avais l'habitude de me procurer des ouvrages littéraires ou politiques, que je faisais venir d'Angleterre, ou que je recevais d'ailleurs, mais que je ne me croyais nullement obligé de lui faire connaître le nombre ou le genre des livres. Sir Hudson prétendait toutefois que j'aurais dû le faire, et il m'a demandé si j'en avais prêté aux Français ou s'ils les avaient vus.

J'ai répondu, autant que je puis me le rappeler, que les Français n'avaient pas même pu les voir, et que ces ouvrages étaient restés jusqu'à présent dans l'intérieur de mon appartement. Il m'a dit qu'il était fort extraordinaire que j'eusse ces brochures depuis deux mois, sans pouvoir assurer si les Français les avaient lues ou non ; que j'avais peut-être chez moi tels ouvrages dont il ne convenait pas qu'ils eussent connaissance, et qu'ils auraient pu lire pendant que j'étais absent. Ensuite il me dit qu'il présumait que je ne ferais aucune difficulté de lui prêter. Je m'engageai à les lui envoyer à mon tour. Ces brochures consistaient dans le Monthly Review, le Magasin du *Gentleman*, la Revue Éclectique, le Magasin des Dames anglaises, le Magasin de l'Europe, et le New Monthly.

Le gouverneur, changeant d'entretien, dit alors que le comte de Las-Cases avait donné assez clairement à entendre, par la lettre qu'il avait envoyée

du Cap à Longwood, que l'argent qu'il avait prêté aux habitans de Longwood lui devenait nécessaire, mais qu'ils ne paraissaient pas disposés à le lui rendre. Après quoi il fit une sortie longue et violente contre Bonaparte et son caractère, sortie qu'il avait tirée, sans doute, du *Quaterly-Review*. Son excellence paraissait considérer ce morceau comme une sorte de profession de foi politique.

14.—Napoléon était de très-bonne humeur; il m'a fait plusieurs questions sur les chevaux qui avaient remporté le prix aux courses, sur ce que j'avais gagné ou perdu, ainsi que sur les dames qui y avaient assisté, etc.

« Vous avez fait une grande partie hier, ajouta-t-il. Combien y a-t-il eu de bouteilles de vin de vidées? Vos yeux disent que vous ne vous êtes pas épargné (*Drink your eyes look like drink*); » ce qu'il a exprimé en anglais. « Quelles sont les personnes qui ont dîné avec vous? » Je nommai entre autres le capitaine *Wallis*.—Quoi! ce lieutenant qui était avec Wright?—Lui-même.—« Que dit-il relativement à la mort de Wright? » Il pense que Wright a été assassiné par ordre de Fouché qui voulait faire quelque chose qui pût vous plaire pour rentrer en grace auprès de vous; que six ou sept semaines avant, Wright lui avait dit qu'il s'attendait à avoir le même sort que Pichegru, et de ne pas croire au bruit qui courait sans doute qu'il se serait suicidé; qu'enfin, environ un mois avant sa mort, il avait reçu une lettre

de lui qui le prévenait qu'on le traitait mieux, qu'on lui avait même permis de prendre un abonnement dans une bibliothèque, et de recevoir les journaux. —« Je ne croirai jamais que Wright ait été assassiné par ordre de Fouché, dit Napoléon ; pour qu'il fût mis à mort secrètement, il aurait fallu que ce fût d'après mes ordres et non par ceux de Fouché. Il me connaissait trop bien, et il savait que je l'aurais fait pendre sur-le-champ, s'il eût eu cette hardiesse. D'après le rapport même de cet officier, qui, dites-vous, l'a vu quelques semaines avant sa mort, Wright n'était pas au secret, puisqu'on lui avait permis d'avoir des livres et des journaux. Il est clair que si l'on eût eu le dessein de se défaire de lui, on l'aurait mis au secret plusieurs mois auparavant, afin que l'on perdît l'habitude de le voir, comme je pense que ce *** avait l'intention de faire à mon égard dans le mois de novembre dernier. Pourquoi n'interroge-t-on pas les geoliers et les porte-clefs de ce temps-là ? Les Bourbon ont tous les moyens d'éclaircir ce fait; vos ministres eux-mêmes n'y ajoutent pas foi. Je ne conserve qu'une idée confuse de cette affaire, mais autant que je puis me rappeler, il me semble que j'étais déterminé à faire passer Wright devant une commission militaire pour avoir débarqué des espions et des assassins sur les côtes de France, et à faire exécuter la sentence dans les quarante-huit heures. Je ne sais plus ce qui me fit alors changer de résolution. Si j'étais en ce moment

en France, et qu'un semblable événement arrivât, je me conduirais de la même manière. Ensuite j'écrirais au gouvernement anglais : Tel officier de votre armée a été arrêté pour avoir débarqué des faussaires et des traîtres sur mon territoire ; je l'ai fait juger par une commission militaire, il a été condamné à mort et exécuté. Si quelqu'officier français se rend coupable du même délit, et tombe entre vos mains, je vous donne la permission pleine et entière de le faire juger et de faire exécuter sa sentence; et si vous le surprenez au débarquement, faites-le fusiller de suite. Cette affaire de Wright, continua Napoléon, fit si peu d'impression sur moi, que quand lord Ébrington m'en parla à l'île d'Elbe, je ne me la rappelais pas. Mon esprit était si fort occupé de grands objets, que j'avais trop peu de temps pour penser à un pauvre capitaine anglais. Si les Bourbon, si Moreau, si quelques chefs vendéens, fussent morts inopinément, on m'aurait également soupçonné; j'aurais pu faire juger et condamner à mort des chefs vendéens pour avoir porté les armes contre la patrie. Ils sont tous vivans. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si j'avais su que Wright était un des officiers de Sydney Smith et qu'il avait combattu contre moi à Saint-Jean-d'Acre, je l'aurais fait venir auprès de moi pour avoir quelques détails sur le siége de cette place, et l'aurais fait mettre en liberté après.

» Je me rappelle parfaitement bien avoir vu un officier blessé et emporté ensuite à ce siége; j'admirai

sa bravoure, et je l'aurais renvoyé si j'avais su que c'était le même officier. Wright s'est tué lui-même au moment où il allait être relâché ; car je me rappelle que la cour d'Espagne avait intercédé pour lui. Quand vous m'avez parlé pour la première fois de cette affaire, je pensais que ce Wright s'était suicidé pour se mettre dans l'impossibilité de nuire à vos ministres par ses révélations, et je voyais dans cet acte une sorte d'héroïsme ; mais j'ai reconnu ensuite que sa mort avait une toute autre date que celle que je pensais, et qu'elle devait être rapportée à l'époque où j'étais à Ulm à la tête de cent cinquante mille hommes, et à trois cents lieues de Paris. Vos Anglais n'ont pas besoin de grands motifs pour se déterminer à mettre fin à leur existence. »

Napoléon m'a raillé sur la cour qu'il supposait que je faisais à miss ***, et il a dit que je devrais l'épouser. J'ai répondu que je n'étais ni assez riche ni assez jeune pour avoir des prétentions à la main d'une aussi jolie femme. Il a ensuite raconté quelques-unes de ses aventures amoureuses. « La plus belle femme que j'aie jamais vue en ma vie, me dit-il, était mademoiselle G**s, née en Irlande, ou d'une famille de ce pays-là. C'était encore du temps de Joséphine, et avant que j'épousasse Marie-Louise. Un jour que j'étais à la chasse dans la forêt de Saint-Germain, quelques intrigans de la cour la placèrent sur mon passage, et l'engagèrent à s'offrir à mes regards, une pétition à la main,

Chacun lui fit place, lorsqu'on sut qu'elle avait un papier à me remettre, parce que j'avais ordonné qu'on laissât approcher tous ceux qui voudraient me présenter des pétitions. Elle tomba à mes pieds en tendant la sienne. Elle était couverte d'un voile léger, au travers duquel on pouvait juger de la beauté de sa figure qui était réellement céleste. Je fus ébloui à la vue de tant de charmes, et quoique je soupçonnasse que cette circonstance cachait une intrigue, cependant je ne m'en fâchai pas. Je la vis trois ou quatre fois depuis et je causai avec elle. J'avais l'habitude de prendre avec elle de petites libertés, comme de lui frapper doucement sur les joues, et autres caresses semblables. Un jour, on m'apporta une lettre du bureau secret des postes. Elle était de sa mère, vieille intrigante, qui lui donnait des conseils sur la conduite qu'elle devait tenir avec moi dans diverses circonstances qu'elle lui citait. Je fus alors convaincu qu'il n'était pas convenable que je continuasse à me livrer à cette intrigue, et quoique je fusse vivement épris de cette jeune personne, car elle était belle comme un ange, je donnai des ordres pour qu'elle ne pût désormais arriver jusqu'auprès de moi. Depuis lors, j'ai appris qu'elle avait vraiment du penchant pour moi, et qu'elle m'eût été fidèle. Elle a depuis épousé l'opulent M ***, mais je suis encore porté à croire qu'elle me conserve de l'affection.

» Dans la soirée qui précéda le jour où je quittai

Paris, pour me rendre à Waterloo, continua Napoléon, une belle Anglaise vint au palais, et demanda à me voir. Elle vit Marchand, qui lui dit que cela était impossible. Elle se donna pour être une amie de mademoiselle G**s, que je connaissais bien, et qu'elle était persuadée que je la laisserais entrer à ce titre, parce que je ne refuserais pas de voir une jeune dame qui m'aimait et admirait mon caractère. Marchand lui dit que je quittais Paris le lendemain et que je n'étais visible pour personne. Elle en parut affligée, et eut beaucoup de peine à se résoudre de se retirer. Peut-être était-ce simplement une charmante intrigante; Peut-être aussi était-ce une dame qui avait la tête montée pour moi; car lorsqu'une femme a la tête montée, rien ne saurait la détourner de son dessein. Quelque temps après que j'eus pris Vienne, la princesse autrichienne *** se monta la tête sur mon compte en entendant parler de moi. C'était une de ces princesses comme il y en a tant en Allemagne. Rien ne **** (1). Elle vint dans cette intention à Schœnbrunn et demanda instamment à me voir. Murat, qui était un très-beau garçon, essaya de gagner son affection; mais elle le repoussa avec dédain. J'ordonnai qu'on la laissât entrer, et je me présentai comme étant le maréchal Duroc. Elle ne

(1) La citation suivante de Douglas suffira à faire connaître les desseins de cette princesse *innamorata :*

« As ladies wish to be who love their lords. »

savait que très-peu le français et l'italien, et de mon côté je n'entendais pas l'allemand. Je lui dis de ne point parler si haut, parce que l'empereur l'entendrait, et je montrais Duroc que je voulais faire passer pour moi. Mais elle ne s'y laissa pas prendre, elle m'avait vu par une fenêtre où elle était, et elle s'écria, *non, non ; vous, vous, empereur.* Elle était très-jolie et très-naïve dans ses aveux. »

Napoléon m'entretint sur ce qu'on prétendait que lord Castlereagh avait dit dans la chambre des communes, qu'il avait formé une liste des plus riches héritières de France, auxquelles il avait coutume d'ordonner qu'elles eussent à épouser tels ou tels de ses généraux qu'il lui plaisait de désigner; et que ces derniers, qui ne pouvaient se marier sans sa permission, étaient obligés d'accepter de sa main les demoiselles ou femmes veuves qu'il lui plaisait de leur donner. Il déclara que ces assertions étaient entièrement fausses. « Loin d'être vraies, continua Napoléon, je n'ai pu parvenir à faire marier Caulaincourt à une dame avec qui je désirais de l'unir. Elle était la fille de **, président de la chambre, banquier immensément riche, et qui avait acquis, à ce que l'on supposait, sa fortune par une ****. C'était une superbe personne, et son père avait l'intention de lui donner une riche dot. Je lui demandai moi-même, comme une faveur, la main de sa fille pour Caulaincourt. Il me refusa positivement. Dans ce temps, Caulaincourt était un de

mes plus grands favoris. En voilà assez sur la véracité de Castlereagh. »

19. — Je me suis rendu à *Plantation-House* pour obéir aux ordres que j'avais reçus de sir Hudson Lowe par le capitaine Blackeney. J'avais, en outre, été prié de lui donner un état circonstancié de la santé de Napoléon. Je remis à sir Hudson Lowe le bulletin qu'il m'avait demandé, et qui portait qu'à l'exception de quelques légères attaques de catharre, sa santé avait été passable. Sir Hudson Lowe a voulu savoir si ces attaques avaient été sérieuses. Je lui ai répondu négativement. Le gouverneur me fit observer qu'indépendamment de mes rapports, d'autres personnes en avaient fait aussi sur la santé du général Bonaparte; que madame Bertrand avait dit aux commissaires qu'il était extrêmement indisposé; que, parce qu'ils le voyaient debout dans la galerie vitrée, ils ne devaient pas croire qu'il fût bien portant. J'assurai de nouveau qu'il avait été indisposé, mais non pas de manière à causer de l'inquiétude. Sir Hudson Lowe dit alors qu'on lui avait rapporté une grande partie de la conversation qui avait eu lieu entre les Français et les commissaires; et que les premiers, à l'exception d'un seul, avaient abusé de l'occasion qui s'était alors offerte de s'entretenir avec eux; que chaque fois que le comte Bertrand avait trouvé moyen de les entretenir, il en avait également abusé; que cette fois-ci c'était le comte Montholon qui leur avait parlé, et qui avait

profité de cette circonstance pour faire des plaintes exagérées.

20.—J'ai vu Napoléon dans son bain. D'abord il paraissait abattu et était silencieux. Il s'est plaint d'une douleur dans la joue droite, qui provenait de sa dent malade. Ses gencives étaient spongieuses et saignaient au plus léger attouchement. Les chevilles du pied et les jambes étaient un peu enflées. Une insomnie cruelle le tourmentait. Il est entré dans plusieurs détails, qui m'ont convaincu que Corvisart avait raison en lui prescrivant l'exercice du cheval, que je lui recommandai moi-même de la manière la plus positive. Napoléon a répondu que, d'après les restrictions apportées à ses promenades, et étant dans le cas d'être insulté par une sentinelle, s'il bougeait et s'écartait de la route, il ne pouvait pas sortir; et qu'il ne pensait pas que ni moi, ni aucun autre Anglais, placé dans la même position, voulût profiter d'une liberté ainsi limitée. Je ne fis point de réponse à cette observation; car, si j'eusse exprimé mes sentimens réels en homme et non en chirurgien, j'aurais été forcé de dire que j'étais du même avis que lui, et je me contentai de lui recommander les légumes et les plantes anti-scorbutiques, etc.

« *Di quà un poco*, me dit l'empereur, *non mi vedrete più, dottore; vorrei che fosse questa sera, una maniera d'******, aussi certaine, mais bien plus barbare que le stylet. *Sento che la macchina sene*

*va giornalmente.* Mais c'est pour cela que l'on m'a envoyé ici. On a envoyé un homme, diront les siècles futurs, *sur le rocher le plus affreux du monde*, pour lui imposer des conditions dont on n'a jamais eu d'idée, même du temps des tribunaux révolutionnaires sous Marat : du moins, on permettait alors que les condamnés se procurassent les journaux et des livres. Ils n'expiraient pas dans l'agonie la plus douloureuse et prolongée assez long-temps pour qu'elle ressemble à une mort naturelle. Ce raffinement de cruauté était inconnu aux *Billaud de Varennes, aux Collot d'Herbois.*

» Je vous le demande, pouvez-vous me prêter un journal ou un livre? Pouvez-vous même me prêter un ouvrage scientifique? »

Il me parla ensuite sur l'émancipation des catholiques, qui, si on l'accordait, disait-il, serait très-avantageuse pour les Anglais qui se trouvent sur le continent, qu'il regardait comme une mesure politique et sage de la part de notre ministère.

Il fit ensuite quelques observations sur P...e's qui avait vendu sa femme (1). Il dit que cela ferait peu d'honneur au gouverneur, et que, si pareil fait avait eu lieu en France, le procureur-général n'eût pas manqué de poursuivre les parties; qu'il regardait cela comme contraire aux lois de la saine morale; et que cette affaire était d'autant plus scandaleuse,

(1) Cet événement eut alors lieu à Sainte-Hélène.

qu'elle avait eu lieu par l'entremise des deux agens civil et militaire dépendans du gouverneur.

Napoléon ne pouvait concevoir comment le rédacteur du *the Édinburgh Review* avait pu obtenir des renseignemens aussi exacts sur son compte. « Cette circonstance, dit-il, *du déjeûner des trois amis*, je n'en ai jamais parlé à personne. Il est vrai que j'en fus l'auteur, et que cela produisit un assez grand effet en France; mais je ne me rappelle pas m'en être entretenu avec qui que ce soit. Il y a cependant quelques erreurs dans le *Review*. Je n'ai jamais connu Barras à Toulon. Ma première connaissance avec lui a commencé à Paris, après le siége de Toulon.

» Mon mariage avec Marie-Louise, ajouta Napoléon, n'a produit en moi aucun changement. J'étais entièrement le même qu'auparavant. Jamais femme ne fut plus étonnée que Marie-Louise, quand elle vit le peu de précautions que je prenais pour me mettre en sûreté contre les tentatives qu'on pourrait faire pour m'assassiner. Quand elle vit qu'il n'y avait, dans le palais, des sentinelles qu'aux portes extérieures; qu'il n'y avait point de *lords* qui couchassent devant les portes des appartemens, qui n'étaient pas même fermés; qu'il n'y avait ni fusils ni pistolets dans la chambre où je couchais : Quoi! dit-elle, vous ne prenez pas la moitié des précautions que prend mon père, qui n'a rien à craindre? Je suis, continua Napoléon, trop fataliste pour em-

ployer aucun moyen, afin de me préserver d'un assassinat. Quand j'étais à Paris, j'avais coutume de me mêler, sans garde ni escorte, au milieu de la populace, de recevoir les pétitions, etc., et j'étais souvent si étroitement entouré par le peuple, que je ne pouvais remuer. »

J'ai demandé à l'empereur dans quelle affaire ou dans quelles affaires il croyait avoir couru les plus grands dangers? Il répondit : « Ce fut dans le commencement de mes campagnes, à Toulon, et surtout à Arcole. A Arcole j'eus un cheval percé d'une balle sous moi; l'animal, devenu furieux par sa blessure, prit le mors aux dents, et galopa vers l'ennemi, puis, dans l'agonie de la mort, s'enfonça dans un marais où il expira, me laissant plongé presque jusqu'au cou dans la fange, et dans une situation dont je ne pouvais me tirer. Je pensai un moment que les Autrichiens allaient venir me couper la tête que j'avais hors de l'eau et de la boue, ce qu'ils auraient pu faire, sans que je fusse en état de m'y opposer; mais la difficulté d'approcher de moi et l'arrivée de mes troupes les en empêchèrent, et j'échappai ainsi à ce péril. » Je lui ai demandé s'il n'avait pas été souvent blessé légèrement? Il m'a répondu : « Oui sans doute, mais je n'ai guère eu besoin de l'assistance du chirurgien; une seule fois, ma blessure fut assez considérable pour me donner la fièvre. A Marengo, un boulet de canon emporta un morceau de botte de ma jambe gauche, et un peu de la peau (il m'en

montra la marque); je ne fis usage que d'un petit morceau de linge imprégné d'eau salée. » Je voulus avoir quelques détails sur une blessure, dont j'ai vu la trace profonde dans l'intérieur de la cuisse gauche, un peu au-dessus du genou. Il me répondit que c'était un coup de baïonnette. Je lui ai demandé s'il n'avait pas eu fréquemment des chevaux tués sous lui.—« Dix-huit ou dix-neuf pendant le cours de ma vie, » dit-il; et il continua ainsi :

« Le régiment de la Fère, dans lequel j'avais commencé ma carrière militaire, se comporta si mal avec les habitans de Turin, que je fus obligé de le dissoudre. Je le fis venir à Paris, où je le passai en revue, après quoi, ses drapeaux lui furent enlevés, et déposés au dôme des Invalides, couverts d'un crèpe funèbre. Je placai ensuite dans d'autres régimens les officiers dont la conduite n'avait pas été par trop mauvaise, et qui ne faisaient pas partie des moteurs de l'insubordination. Au bout de quelques mois, je reformai le régiment entièrement, officiers et soldats. Les drapeaux que j'envoyai prendre avec une grande pompe militaire, à l'Hotel des Invalides, furent lacérés et brûlés, et remplacés par de nouveaux que je fis donner avec le même appareil.

» A l'âge d'environ dix-sept ans, je manquai de me noyer dans la Seine, continua Napoléon; pendant que je nageais, une crampe me prit, et après avoir fait quelques efforts inutiles, j'allai au fond de l'eau. J'éprouvai d'abord toutes les angoisses d'un mori-

bond, après quoi je perdis toute connaissance; mais le courant m'entraîna sur un banc de sable, et me jeta sur le bord, où je restai étendu, je ne sais combien de temps. Je fus enfin rappelé à la vie par les soins de quelques-uns de mes camarades qui me virent ainsi, par une sorte de hasard; car, comme ils m'avaient vu disparaître au milieu de la rivière, ils me croyaient perdu sans ressource, le courant m'ayant porté à une distance considérable. »

Tandis que Napoléon parcourait quelques journaux, principalement ceux de Portsmouth, il observa que, dans un article, on disait que *** avait fait de grands achats dans le nord de l'Irlande. Ah! ah! dit-il, ces propriétés ont été payées avec une partie de mon argent. Après que j'eus abdiqué à Fontainebleau, on saisit près d'Orléans, entre les mains de mon trésorier, environ quarante millions de ma fortune privée. Il y en eut environ vingt-cinq millions de partagés entre T***, M**, H**, et C**; cet argent ainsi enlevé formait la dot de l'impératrice Marie-Louise, qui m'avait été payée en souverains d'or, vieille monnaie d'Allemagne. On versa, je crois, le reste dans le trésor de France. La totalité de ces sommes m'avait été garantie par le traité de Fontainebleau. La part que C*** en a eue, est très-considérable, et le montant exact m'en est connu. »

Il parla ensuite des talens nécessaires pour faire un bon général. « L'esprit d'un général, dit-il, devrai

ressembler, pour la propriété et pour la clarté, au verre d'un télescope de campagne, *et ne jamais se faire de tableaux*. De tous les généraux qui m'ont précédé, et peut-être qui me suivront, le plus grand de tous est Turenne. Le maréchal de Saxe n'était que général, mais il n'avait *pas d'esprit ;* Luxembourg en avait *beaucoup ; le grand Frédéric extrêmement*, et il voyait promptement et parfaitement bien les choses : votre Marlborough, outre qu'il était un grand général, avait aussi beaucoup d'esprit. Si je juge des actions de Wellington par ses dépêches et surtout par sa conduite envers Ney, je serai tenté de dire que c'est *un homme de peu d'esprit, sans générosité et sans grandeur d'ame*. Je sais que l'opinion de Benjamin Constant et de madame de Staël, est, qu'abstraction faite de ses talens comme général, il ne saurait lier deux idées ensemble. En sa qualité de général, cependant, il faudrait remonter au temps de Marlborough, pour trouver son pareil dans votre nation. Pour tout le reste, je crois que l'histoire le regardera comme *un homme borné*. »

21. — On a ressenti à Longwood, à environ dix heures moins six minutes, trois secousses différentes, occasionnées par un tremblement de terre. Toute la maison a été ébranlée avec un bruit sourd et violent, comme si l'on eût traîné quelque corps pesant dans les appartemens supérieurs. Ce bruit fut suivi d'un mouvement oscillatoire et sensible du terrain; les verres tremblèrent sur la table, et les tableaux sem-

blaient s'écarter de la muraille. La durée totale peut avoir été de seize à vingt secondes, puisque le capitaine Blackeney et moi, qui étions assis dans la même chambre, dans le moment même, nous eûmes le temps de nous demander d'où ce bruit et ce mouvement provenaient; et nous en découvrîmes la cause presque simultanément avant que les effets en eussent cessé. Il n'y eut aucun accident ni dommage (1). Les généraux Montholon et Gourgaud, leur suite et les domestiques anglais sortirent. Ils ne parurent point alarmés. Le général Montholon me dit que son fils Tristan, qui était endormi, fut réveillé par la secousse, et qu'il s'écria que quelqu'un voulait le jeter hors de son lit. Le général Gourgaud a aussi ressenti trois secousses distinctes. Sur les demandes faites aux sentinelles, placées autour de la maison, elles ont déclaré n'avoir rien éprouvé d'extraordinaire, ce qui peut facilement se concevoir, parce que le vent était très-violent, et qu'elles étaient obligées d'employer tous leurs efforts pour lui opposer de la résistance. La sensation en fut très-fortement remarquée dans notre cuisine, environ à quarante verges de la maison, et dans la chambre de

(1) Quoique Napoléon fût couché pendant les secousses, et qu'il ne quitta pas le lit, une personne digne de foi écrivit en Angleterre que Bonaparte avait cherché à s'échapper de la maison, mais qu'il avait été arrêté par les sentinelles; mensonge qui fut soigneusement recueilli et inséré dans les feuilles ministérielles.

garde, située un peu plus loin, sur-tout par ceux qui étaient couchés par terre.

Cet événement produisit très-peu de dommage dans l'île. Il paraît que la direction des secousses fut perpendiculaire. Si elle eût été latérale, James-Town eût été engloutie sous des masses immenses de rochers.

22. — J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher. Quand j'entrai, il était occupé à faire des calculs. Il leva les yeux, me regarda, et dit en souriant : « Hé bien, M. le docteur, *tremblement de terre*, hier au soir. » Je lui dis que j'avais ressenti trois secousses distinctes. Après avoir continué pendant un peu de temps ses calculs, il se leva et dit qu'il était couché dans le moment où le tremblement de terre avait eu lieu. « A la première secousse, continua-t-il, je m'imaginai et je me dis à moi-même qu'il était arrivé quelqu'accident au *Conquérant;* il aura pris feu et sauté en l'air (1), ou bien c'est quelque magasin à poudre de l'île qui a fait explosion. A la seconde secousse, je reconnus sans peine que c'était un tremblement de terre. » Je lui ai demandé s'il avait entendu le bruit sourd qui l'avait accompagné, et lui dis que je pensais que le tremblement de terre avait duré de seize à dix-huit secondes ? Napoléon

(1) Quand on fit mention, quelque temps après, de cette observation de Napoléon à l'amiral, cette inconvenante réponse fut faite : « Ah ! le damné faquin a supposé cela, » parce qu'il le désire ! »

m'a répondu qu'il pensait qu'il avait duré en tout douze secondes. Il m'a dit avoir ressenti la secousse d'un tremblement de terre à Ferrare auparavant. Nous continuâmes à parler de tremblemens de terre, et je dis, dans le cours de la conversation, qu'on en avait ressenti un, en 1756, à Sainte-Hélène, et un autre en 1782. Que probablement les fanatiques et les superstitieux de l'île attribueraient celui-ci à sa présence, comme les Portugais avaient prétendu que le fort et destructif vent d'Est, qui se fit sentir à Madère en 1815, quand le Northumberland arriva à la hauteur de Funchal, avait été causé par sa présence. Il en rit beaucoup, et observa que pour faire un conte merveilleux, il aurait fallu que ce tremblement de terre eût eu lieu immédiatement après son arrivée, ou du moins quelques jours après.

Napoléon m'a ensuite dit qu'il avait appris que le lord Moira avait demandé que les troupes européennes dans l'Inde fussent augmentées de vingt mille hommes. « Je ne le crois pas, a-t-il ajouté; mais s'il est nécessaire d'envoyer des troupes dans l'Inde, on le doit à l'imbécillité de vos ministres, pour avoir donné à la France une possession au-delà du Cap. Si cela est vrai, cela provient vraisemblablement de quelques aventuriers français, intrigans, dont il y a actuellement tant de millions sans emploi, qui, poussés par la nécessité et par la haine qu'ils vous portent, auront insurgé les Marattes contre vous. Au lieu d'avoir donné Pondichéry et

l'île Bourbon aux Français, vous auriez dû agir comme l'ont fait les Romains envers les Carthaginois, et dire : vous n'irez pas au-delà de telle latitude; non pour toujours, parce que ce serait une injustice, mais pour dix ans ou plus long-temps; jusqu'à ce que vos craintes pour l'Inde fussent calmées. Je suis d'avis qu'ayant donné Pondichéry et l'île Bourbon à la France, vous serez obligés d'entretenir dix mille hommes de troupes européennes de plus dans l'Inde, sans avantage pour la France dans la position où elle est sous ces imbécilles de Bourbon. Lors même que j'avais le pouvoir, je n'aurais pas donné un *quatrino* ( un liard ) pour ces possessions, si ce n'est par l'espoir que je conservais toujours de vous chasser de l'Inde, ce qui rendait l'île de France ou celle de Bourbon un point important pour arriver à ce résultat. Je recevais tous les ans des ambassadeurs des Nababs et des autres princes de l'Inde, sur-tout des Marattes qui me suppliaient de venir à leur secours, et qui s'offraient à vous chasser de l'Inde, pourvu que je voulusse leur envoyer quatorze à seize mille hommes d'infanterie, de l'artillerie et des officiers. Ils s'engageaient à lever toute la cavalerie, pourvu que j'envoyasse des officiers pour l'instruire. La haine qu'ils vous portent est extrême. Chaque année, de semblables propositions m'arrivaient par diverses voies. J'en recevais par l'île de France; c'étaient de petits marchands (*mercantuzzi*) qui m'apportaient souvent des lettres

qu'ils avaient cachées sur eux, et qui venaient ou sur des bâtimens danois, ou par terre; quelques-uns vinrent en secret par ***.

» Peut-être avez-vous eu quelques vues intéressées, en rendant Pondichéry, dans l'idée que vous pourriez importer quelques-unes de vos marchandises de l'Inde, au moyen des bâtimens français et de la contrebande. Mais cette idée n'est pas assez prépondérante pour qu'elle pût contrebalancer le tort que le voisinage d'une nation rivale, telle que la France, peut causer à vos possessions dans l'Inde. Par la restitution que vous avez faite aux Français de cette colonie, vous excitez leur envie et enflammez leur désir de recouvrer tout ce qu'ils avaient autrefois. S'ils n'eussent rien obtenu, à peine se souviendraient-ils d'avoir eu autrefois des possessions dans l'Inde. Vous n'auriez pas dû permettre aux Français, ni à aucune autre nation, de mettre leur nez (*mettere il nazo*) au-delà du Cap. Vous auriez dû faire un monopole exclusif de tout le commerce de la Chine. Au lieu de faire la guerre aux Chinois, vous auriez mieux fait de la faire aux nations qui veulent trafiquer avec eux. Vous auriez dû empêcher que les Américains envoyassent un seul bâtiment dans ces parages. Vous avez rendu Batavia aux Hollandais, qu'il vous était important, après les Français, d'exclure de l'Inde.

» Les Hollandais consomment une grande quantité de thé que vous leur auriez pu fournir. Le

premier, le seul mobile qui doit déterminer une nation dans ses démarches, ce sont ses intérêts personnels, sur-tout quand les autres gagnent quelque chose. Après ma chute, vous auriez pu obtenir tout ce qu'il vous eût plu de demander, mais tandis que d'autres nations agrandissaient leur territoire, vous avez abandonné vos principaux intérêts, et vous avez même négligé de faire un traité favorable pour votre commerce. Vous en souffrez maintenant, vous en souffrirez davantage par la suite; et les expédiens dont vous vous êtes servis, ne feront que reculer le jour du désastre. »

25. — Napoléon m'a envoyé chercher le soir, vers les huit heures. Je l'ai trouvé dans sa chambre à coucher. Il s'est plaint de légers maux de tête et d'une douleur au côté droit de la figure, douleur qu'il a déclaré avoir ressentie aussitôt après s'être rendu dans le jardin, par un vent violent, qui ne lui a pas permis d'y rester plus d'un quart d'heure. Il a eu aussi quelqu'envie de vomir (*nausea*), et n'a presque rien mangé à dîner. Après lui avoir recommandé ce que je jugeais devoir lui procurer du soulagement, il m'a demandé, comme il l'avait fait quelquefois auparavant, de quelle nature était son tempérament, et le régime auquel il devait se soumettre pour se conserver dans un état de santé désirable? Je lui ai répondu que je croyais que son tempérament demandait beaucoup d'activité, qu'il était nécessaire qu'il fît un usage presque continuel de ses fa-

cultés tant physiques que morales, et que sans ce double exercice de l'esprit et du corps, je pensais qu'il ne se porterait jamais très-bien. « Vous avez raison, dit Napoléon, c'est ce qui m'a été nécessaire depuis que j'existe, c'est ce qui l'est actuellement, et ce qui le sera tant que durera la machine. Je prends un exercice de tête presque tous les jours, tant en écrivant qu'autrement; et je prendrais de l'exercice corporel, même dans cette île, si je n'étais pas entre les mains d'un *boja;* mais, d'après le système actuel, cela ne peut avoir lieu. Jamais je ne me mettrai dans le cas d'être insulté par des sentinelles, ou de recevoir un coup de fusil, si par hasard je m'écartais un peu de la route qui m'est tracée. »

26. — J'ai vu Napoléon à neuf heures. Il s'est plaint d'une sensation douloureuse dans les extrémités. Ses jambes, sur-tout la gauche, étaient enflées, et les chevilles formaient des cavités quand on les pressait du doigt. Son appétit n'était pas bon. Quelques envies de vomir se manifestaient de temps en temps, les gencives étaient spongieuses. Outre l'exercice que je continuai à lui prescrire, je lui ordonnai de faire plus fréquemment usage des plantes anti-scorbutiques. Il refusa de prendre une médecine que je lui conseillais, non parce qu'il en avait de la répugnance, mais parce qu'il prétendait que plus on prend de médecines, et plus on a besoin d'en prendre. « Prenez une médecine, dit-il, et proba-

blement vous serez obligé d'en prendre cent autres après cela. »

Il mangea ensuite son déjeûner devant moi : il consistait en deux ou trois radis, une petite tartine de pain et de beurre, et ensuite une petite tasse de café au lait.

28. — J'ai vu Napoléon à onze heures du matin. Il a paru être presque dans le même état qu'hier. Les chevilles *œdémateuses,* l'appétit mauvais. Il n'a rien mangé depuis hier à déjeûner; son corps est devenu si sensible aux impressions extérieures, que la plus légère exposition au vent ou au froid, est dans le cas de produire un catharre ou une affection rhumatismale. Je lui ai proposé d'appeler M. Baxter, donnant pour raison que quand un personnage de son importance, et qui se trouvait dans des circonstances semblables, était même légèrement indisposé, il était à propos de faire une consultation. Napoléon m'a répondu : « Cela n'est pas nécessaire; si tous les médecins de la France et de l'Angleterre s'assemblaient, ils seraient tous de votre avis, et me prescriraient de prendre l'exercice du cheval. Je sais moi-même, aussi bien qu'aucun médecin que ce soit, ce qui m'est nécessaire : c'est l'exercice. Si l'on appelait Baxter, ce serait envoyer un médecin à un homme qui meurt de faim, au lieu de lui donner un morceau de pain. Je ne m'oppose pas à ce que vous lui fassiez connaître mon état, si vous le voulez, et je sais bien que son avis sera toujours : *faire de l'exer-*

*cice*. Tant que le système actuel sera en vigueur, je ne sortirai pas. » Malgré tout ce qu'avait dit Napoléon, j'insistai pour qu'il sortît. « Quoi ! voudriez-vous que je m'exposasse à être arrêté et insulté par une sentinelle, comme l'a été madame Bertrand, il y a quelques jours, à six heures dix minutes du soir, et lorsqu'il faisait encore jour; si j'eusse été à sa place la même chose me fût arrivée, attendu que la sentinelle avait les ordres d'arrêter tout le monde. Cela aurait fourni une belle occasion au gouverneur d'écrire à Londres, d'afficher une caricature dans les boutiques de nouveautés, représentant *Napoléon Bonaparte* arrêté à la porte par une sentinelle qui croiserait la baïonnette sur lui. Cela aurait été fort amusant pour ce ***, et les habitans de Londres en auraient ri. Jusqu'à ce que les choses soient remises sur le pied où elles étaient du temps de Cockburn, et approuvées par le gouvernement, ou qu'on ait fait quelque chose de semblable, je ne bougerai pas. Le bill est positif; et il n'y aurait pas dû avoir le moindre changement à moins que ce n'eût été par ordre du régent et de son conseil privé, signé par le prince ou par lord Liverpool, et non par lord Bathurst. Je considère toutes les restrictions qui n'ont pas été faites par eux comme nulles. On peut certainement tout exécuter en employant la force, et afin d'éviter d'être insulté je me suis renfermé chez moi de mon propre mouvement; et jusqu'à ce que j'aie acquis une entière connaissance des mesures prises et de leurs

auteurs, je ne me hasarderai pas à sortir, ni ne m'exposerai pas au caprice de mon ennemi.

» En m'empêchant de parler aux personnes que je puis rencontrer, il m'a fait le plus grand affront que l'on puisse faire à un homme. Il est vrai qu'il a retiré cet ordre; mais s'il a le pouvoir d'imposer des restrictions à sa fantaisie, il peut les renouveler demain sous un prétexte quelconque. Les prétextes ne manquent jamais à celui qui a le pouvoir de faire ce qu'il lui plaît. Vous pouvez lui dire ce que je viens d'exposer, et ajouter que je crois que les intentions de *** et de *** ont été et sont d'abréger mon existence, en me renfermant dans une étroite prison, où une maladie peut facilement se déclarer, et que ce ne sont pas là celles du prince-régent, de lord Liverpool ni de lord Sidmouth. Car les restrictions imposées sur le moral d'un homme tel que moi produisent le même effet que de m'emprisonner, et que les chaînes et les fers que l'on met aux jambes des esclaves sur les galères. On impose aux voleurs et aux galériens des restrictions physiques, on en impose de morales aux gens éclairés. Il n'y a pas de petit lieutenant dans un régiment qui voulût sortir s'il était assujetti aux mêmes mesures. J'ai demandé à l'ambassadeur: Voudriez-vous sortir, sous la condition de ne parler à aucune des personnes que vous rencontreriez, de ne pouvoir dire que *bonjour, comment vous portez-vous?* à moins que cela ne soit en présence d'un officier? (Il est vrai qu'il a retiré cet ordre, mais il peut

le donner de nouveau à son caprice.) Voudriez-vous sortir sous l'obligation de ne pouvoir vous écarter ni à droite ni à gauche de la route ? Voudriez-vous sortir sous l'obligation de rentrer à six heures du soir, ou autrement de courir le danger d'être arrêté par les sentinelles qui sont aux portes ? Il répondit aussitôt : Non, je ferais comme vous, je resterais dans ma chambre. Il y a différentes manières d'assassiner un homme; par le pistolet, par l'épée, par le poison ou par l'assassinat moral, comme le font envers moi **** et ****. C'est la même chose au définitif, excepté que ce dernier moyen est le plus cruel. Quand l'amiral, qui est un homme d'un caractère dur, était ici, vous vous rappelez combien était différent le genre de vie que je menais. Je sortais à cheval quatre ou cinq fois par semaine, je voyais de la société, et j'invitais même des officiers, des dames anglaises et d'autres personnes à dîner. J'avais confiance en cet amiral ; je me fiais à sa parole, et jamais le moindre soupçon d'un dessein criminel ne s'est présenté à mon esprit, *parce qu'il avait la marche droite et sincère ; rien de tortueux ni de tracassier.* Quoiqu'il me déplût et que je pensasse que c'était un homme sévère, j'avais néanmoins confiance à son caractère et à son intégrité. Si j'avais eu l'intention de commettre un suicide, comme l'insinue ce geolier, je l'eusse exécuté dans les commencemens; n'étant pas encore accoutumé à cette contrainte, je devais la trouver plus oppressive. Si j'en avais eu

l'idée, un pistolet aurait bientôt fait l'affaire. *Je n'aime pas la longue guerre.* Quel inconvénient est-il résulté de mes promenades à cheval pendant le temps que Cockburn a commandé ici ? Les intentions de *** sont de m'imposer des restrictions d'une telle nature que je sois obligé de m'emprisonner moi-même, à moins de vouloir dégrader mon caractère, et me rendre un objet méprisable aux yeux du monde; par là de m'occasionner une maladie qui, dans un corps affaibli par la détention et par l'altération des organes, doit être mortelle, afin que j'expire ainsi dans une agonie prolongée qui puisse avoir l'apparence d'une mort naturelle. Tel est le plan qui a été formé et dont l'exécution, ainsi ménagée, est une espèce d'assassinat aussi sûr, mais plus cruel et plus criminel que si l'on employait l'épée ou le pistolet.

» Le seul d'entre nous, ajouta-t-il, qui sorte, est Gourgaud, et il a été arrêté plus de cinquante fois. Si j'eusse été à sa place, la même chose me serait arrivée. Une fois pourtant, lorsque l'amiral commandait, je fus arrêté; mais il en témoigna son mécontentement, et peu s'en fallut *metteva l'isola sotto sopra* ( qu'il ne mît l'île sans dessus dessous ) à cause de cette circonstance. Je vis clairement qu'il en était réellement fâché, et il prit toutes les précautions nécessaires pour empêcher qu'à l'avenir pareille chose n'arrivât; mais cette brute, au contraire, en serait aussi charmée que de toute autre chose qui aurait pour but d'abaisser ou de dégrader mon caractère.

Je suis bien convaincu, ajouta Napoléon, que la manière barbare dont on me traite sera vengée par le sang de plusieurs Anglais innocens. On peut justifier les actes les plus atroces en faisant usage des argumens et des doctrines que vos ministres emploieront pour justifier qu'il est *utile* de me retenir ici. N'aurait-il pas été *utile* d'assassiner Nelson ou Wellington? Ne serait-il pas *utile* à la nation française de se débarrasser des troupes alliées en empoisonnant le pain et l'eau? Ne serait-il pas *utile* pour la France de faire assassiner Wellington? Ce n'est pas l'*utilité* qu'on doit considérer dans un acte, c'est sa justice et sa convenance; car, selon le premier principe, toute espèce de crime pourrait se justifier, comme étant *utile*, et par conséquent nécessaire. C'est là la doctrine de Talleyrand.

Bientôt après, sir Hudson Lowe vint à Longwood, et après m'avoir fait diverses questions sur la santé de Napoléon, il me demanda si j'avais eu quelque conversation particulière avec lui au sujet de sa maladie. En réponse, je lui fis part de l'entretien précédent, évitant toutefois de répéter l'expression de *bourreau*. Son excellence fit venir le major Gorrequer pour être présent à une partie de cette question, sur-tout pour celle qui concernait particulièrement lord Amherst, qu'il dit ne pouvoir croire, et relativement aux intentions que Napoléon attribuait à certaines personnes, et il m'a demandé si j'avais fait à cela quelque réponse. Je lui ai dit que non. Il a

observé, que j'aurais pu facilement en faire une, si j'y eusse été disposé; mais qu'il paraissait que j'avais la même manière de penser que le général Bonaparte attribuait à lord Amherst, et il me demanda si cela était vrai? J'ai répondu qu'en ma qualité de médecin, j'avais fortement recommandé à Napoléon l'exercice du cheval. Cela ne fit pas plaisir à sir Hudson Lowe qui, avec un air d'humeur qui se faisait remarquer par son ton et par ses manières, me réitéra sa question. Je crus devoir lui demander alors permission de ne point répondre à ses questions d'une manière positive, pour m'éviter le désagrément de le voir s'indisposer contre moi, comme cela avait eu lieu dernièrement, excepté lorsqu'il s'agirait de ce qui était relatif à ma profession; que, d'ailleurs, mon opinion était de peu d'importance, ajoutant que, comme médecin, j'avais fortement recommandé l'exercice. Cette réponse déplut beaucoup à sir Hudson Lowe, qui observa qu'il était inutile d'attendre rien de bon d'une personne qui professait de tels sentimens: qu'il n'avait point de confiance à ceux qui entouraient le général Bonaparte. Après une harangue assez longue, dans laquelle il accusa Napoléon d'avoir rempli de calomnies la tête de l'ambassadeur, et d'avoir à dessein différé de le voir jusqu'à la veille de son départ, afin que lui, sir Hudson, ne pût avoir une occasion de réfuter ce qu'il avait avancé, il finit par dire: « Ne pensez-vous pas, monsieur, que le général Bonaparte m'a traité d'une manière bien inconvenante dans

cette affaire ? » Je répondis que l'indisposition de Napoléon l'avait mis hors d'état de recevoir des étrangers, et que même jusqu'au dernier moment, il avait été indécis s'il recevrait ou non sa seigneurie : que lord Amherst était resté plusieurs jours à son logement (celui de sir Hudson), et que, pendant ce temps, il devait avoir eu de fréquentes occasions de faire connaître toutes les circonstances de cette affaire à sa seigneurie; que si j'étais bien informé, lord Amherst l'avait vu, et s'était entretenu avec lui pendant quelques heures après son entrevue avec Napoléon, qui n'avait duré qu'environ deux heures. Cette réponse excita la colère de son excellence qui, me regardant avec une expression que je n'oublierai jamais, me dit : « Si ce n'était pour éviter qu'on en fît un sujet de plainte, je vous renverrais sur-le-champ de l'île, sans même attendre les ordres du gouvernement. Je n'ai rien reçu d'officiel de la part du gouvernement relativement à vos appointemens; vous n'êtes pas de mon choix; vous avez seulement la permission de rendre visite au général Bonaparte, en qualité de médecin. » J'ai observé que j'agissais selon ses propres instructions, en me renfermant dans les sujets relatifs à la médecine. Il me réitéra sa menace de me renvoyer de Sainte-Hélène; j'y répondis en disant que je n'éprouverais pas le plus léger mécontentement, si l'on prenait ce parti à mon égard. Après ces explications, sir Hudson se rendit chez le comte Bertrand, où il resta environ

une demi-heure. A son retour, il m'envoya chercher, et après m'avoir dit que le comte Bertrand avait représenté l'état de la santé du général Bonaparte comme plus inquiétant que je ne l'avais dit, il m'ordonna de lui en faire un rapport par écrit.

Vers les quatre heures environ, le comte Balmaine, le baron et la baronne Sturmer sont venus jusqu'à la porte intérieure de Longwood; ils ont rencontré monsieur et madame Bertrand, qui, avec le petit Arthur et une bonne, allaient à la promenade. Le général Montholon les joignit peu après. Ils restèrent près d'une heure ensemble à se promener entre le poste de Vigie et la porte intérieure. C'était quelque chose de curieux de voir la contenance de sir Thomas Reade, pendant tout ce temps. Il se tenait debout devant la porte du capitaine Blackeney : il avait à la main un télescope dont il faisait sur-tout usage lorsqu'un brouillard épais venait les dérober à sa vue, ce qui arrivait fréquemment. On le voyait alors s'épuiser en efforts inutiles pour percer l'intensité de la vapeur.

La visite de sir Hudson Lowe avait pour but, à ce que j'ai appris, d'offrir qu'il fût élevé une baraque sous laquelle Napoléon pût se promener et trouver de l'ombre. On parla aussi des restrictions. Le comte Bertrand fit à sir Hudson Lowe quelques observations semblables à celles que m'avaient faites Napoléon le matin, il communiqua aussi à son excellence l'opinion exprimé par lord Amherst.

J'ai vu Napoléon le soir. Il était dans le même état à peu près que le matin. Il m'a dit qu'il avait vu madame Sturmer par le moyen de sa lunette d'approche, et il a fait l'éloge de la beauté de son teint et de ses couleurs.

29. — On a fait un signal pour que le capitaine Blackeney se rendît à Plantation-House. J'ai profité de cette occasion pour expédier au gouverneur mon rapport sur la santé de Napoléon, et j'ai demandé qu'on envoyât de l'eau de mer à Longwood pour un bain que je voulais faire prendre à Napoléon.

J'ai vu Napoléon qui était beaucoup plus gai et plus dispos. Il avait mangé des anti-scorbutiques ; ses gencives étaient en meilleur état. Les extrémités basses étaient la même chose pour l'enflure, mais elles n'étaient pas si douloureuses.

Nous causâmes quelques instans en plaisantant sur les patrons. Il m'a demandé quel saint était mon patron? quel était mon nom de baptême? J'ai répondu que mon premier nom était un nom de famille ; qu'on m'avait nommé Barry, du nom de lord Avonmore, pair d'Irlande. « Mais, dit-il en riant, il faut que vous ayez quelque saint pour patron pour plaider votre cause dans l'autre monde?» Je citai mon second nom de baptême. « Ah! dit-il, dans ce cas il plaidera pour vous. Saint Napoléon devrait avoir beaucoup de reconnaissance pour moi, et employer son pouvoir dans l'autre monde en ma faveur. Personne ne connaissait ce pauvre saint avant moi; il

n'avait pas même dans le calendrier de jour désigné pour chômer sa fête. Je le tirai de l'obscurité et j'engageai le pape à lui assigner le 15 du mois d'août, qui était l'anniversaire de ma naissance. Je me rappelle, continua-t-il, avoir entendu en Italie un prêtre qui prêchait au sujet d'un pauvre pécheur qui avait quitté cette vie. Il racontait que son ame parut devant Dieu, et qu'elle fut obligée de rendre compte de ses actions. Le bien et le mal furent ensuite jetés dans les bassins de la divine balance pour voir lequel des deux était le plus lourd. Le bassin qui renfermait le bien se trouva être beaucoup plus léger et monta tout à coup. L'ame du pécheur fut donc condamnée à aller habiter les régions infernales; elle fut conduite par les anges à l'abîme sans fond, et remise entre les mains des esprits infernaux qui la précipitèrent dans les flammes. Déjà l'élément dévorateur avait saisi ses pieds et ses jambes, il s'élevait jusqu'à ses entrailles; il le sentit, ô mes chers frères, dit le prédicateur, jusque dans le siége de la vie, enfin il alla jusqu'au fond; sa tête seule s'élevait encore au-dessus des vagues de feu, lorsqu'il s'avisa de s'adresser d'abord à Dieu, comme de raison, puis à son saint protecteur : Oh! patron, dit-il, jette un regard de bienveillance sur ma pauvre ame, du haut du céleste séjour, et prends pitié de moi. Mets dans la balance, du côté où sont mes bonnes actions, toute la chaux et la pierre que j'ai données pour réparer le couvent de S***. Son saint exauça sa prière. Il

ramassa toute la chaux et les pierres, les jeta dans la balance du bien qui monta et emporta la balance du mal, et l'ame du pécheur prit son vol à l'instant même vers le paradis. Vous voyez par ce que je viens de vous dire, mes chers frères, combien il est utile de faire réparer les couvens, car sans la chaux et les pierres dont ce pauvre pécheur avait fait présent pour rétablir ce monastère, son ame, mes enfans, brûlerait encore dans le feu de l'enfer; et cependant vous êtes assez aveugles pour laisser tomber en ruine le couvent et l'église que vos ancêtres ont bâtis. Dans ce temps-là, continua Napoléon en riant, ces *canaglie* avaient besoin de faire rebâtir leur couvent, et ils eurent recours à cet expédient pour se procurer de l'argent, qui, après cela, leur abonda de tous les côtés. »

Napoléon a ensuite commencé à me railler sur ma profession. « Vous autres, médecins, vous avez à répondre, comme les généraux d'armée, de la vie de tous ceux que vous avez expédiés pour l'autre monde.

» Que direz-vous, dit-il en riant, quand on vous demandera compte de la vie des pauvres matelots, dont vous avez envoyé les ames au séjour éternel? Que pourra alléguer en votre faveur le bienheureux qui s'est chargé de vous protéger, quand l'ange accusateur proclamera que vous avez tué telle ou telle personne, en lui administrant des échauffans quand il eût fallu lui donner des rafraîchissemens, et *vice*

*versá;* et tant d'autres qui sont morts entre vos mains, parce que vous vous êtes trompé sur la cause de leurs maladies; d'autres, parce que vous leur aurez fait des saignées trop ou trop peu abondantes; un grand nombre peut-être, que vous considériez comme de la canaille, et auquel par conséquent vous n'attachiez pas la même importance que s'il eût été question de la santé d'un capitaine ou d'un amiral, ou parce que vous étiez occupé d'une bouteille de vin, ou du spectacle, ou d'une jolie fille, ou enfin parce que vous n'aimiez pas à être dérangé après le *drink* (ce qu'il dit en anglais); aussi distribuiez-vous des drogues, *a dritto ed a torto* (à tort et à travers); un grand nombre, parce que vous n'étiez pas présent dans le moment où le changement de maladie s'opérait et où une médecine donnée à temps les eût sauvés. Combien d'autres, parce que les vivres ne valaient rien, et que vous ne vouliez pas vous plaindre, dans la crainte d'offenser les fournisseurs. »

Je répliquai en observant que j'étais parfaitement à l'aise avec ma conscience; que l'homme est sujet à l'erreur, que vraisemblablement je pouvais avoir fait des fautes, mais non pas d'intention; que je ne pouvais me reprocher d'avoir donné moins d'attention à la canaille qu'aux officiers; et je m'efforçai, autant que possible, voyant que ses discours étaient un peu sérieux, de défendre l'honneur de ma profession. Je lui expliquai ensuite que dans notre service, les chirurgiens n'avaient rien à gagner en

s'abstenant de porter des plaintes contre les fournisseurs, et Napoléon a répondu « que certainement on devait toujours juger un homme par ses intentions; mais qu'il y avait des abus dans toutes les parties, et qu'ils provenaient principalement de ce que les personnes étaient, ou intéressées à les maintenir, ou craignaient de porter plainte. Qu'il s'était efforcé de les déraciner, qu'il en avait aussi fait disparaître beaucoup, mais qu'il n'avait pas pu parfaitement réussir.

» Je suis d'avis, continua-t-il, que les médecins tuent autant que nous autres généraux. Lorsqu'ils envoient dans l'autre monde un grand nombre de personnes, soit par ignorance, soit par méprise, ou pour n'avoir pas bien examiné la nature de leurs maladies, ils le font avec un aussi grand sang-froid et un calme aussi profond qu'un général que je connais, qui perdit trois mille hommes pour s'emparer d'une certaine hauteur qu'il croyait devoir lui être très-utile. Ayant réussi dans cette entreprise, après plusieurs attaques réitérées, il s'aperçut qu'il s'était trompé, et dit froidement : oh! ce n'était pas cette hauteur que je devais prendre, c'est une autre; celle-ci ne peut m'être d'aucune utilité; et il revint occuper sa première position. » Je remarquai qu'il semblait penser que les médecins étaient aussi dépourvus de bon sens et de connaissances, que Molière et Lesage les avaient représentés. Il rit et dit : « Je crois qu'il y a beaucoup de médecins comme

ceux de Molière. J'ai une tout autre opinion de la chirurgie, parce que là vous ne travaillez pas dans les ténèbres, là vous avez au moins la clarté du jour, et vos sens pour vous guider et vous prêter assistance. Vous vous rappelez Sieyes, et vous en avez entendu parler ? » Je répondis affirmativement. « Sieyes, continua-t-il, était avant la révolution aumônier d'une des princesses; un jour qu'il disait la messe, à laquelle assistaient la princesse, ses domestiques et une grande multitude, un accident obligea la princesse à se retirer. Son exemple fut suivi par ses dames de cour, par toute la noblesse, les officiers et les autres personnes qui y assistaient plus par complaisance que par un véritable sentiment de religion. Sieyes était très-occupé à lire son missel, et pendant quelque temps il ne s'aperçut pas qu'il était resté seul. Cependant, en levant les yeux de dessus son livre, il remarqua alors que la princesse, les grands et tous les gens, dits *comme il faut*, avaient disparu; avec un air de mécontentement et de mépris il ferma son livre, quitta l'autel, en s'écriant : *je ne dis pas la messe pour la canaille*, et sortit de la chapelle, laissant le service commencé à l'endroit où il se trouvait. Eh bien! maintenant, dit-il, vous autres médecins, vous laisseriez presque tous un malade à moitié guéri seulement, par la raison qu'il est de la canaille. »

Il parla ensuite de Larrey. « Larrey, dit-il, était le plus honnête homme et le meilleur ami du soldat,

que j'aie jamais connu. Vigilant et infatigable dans l'exercice de sa profession, envers les blessés, on a vu Larrey sur le champ de bataille, après une action, accompagné d'une troupe de jeunes chirurgiens, s'efforçant de découvrir quelques signes de vie dans les corps étendus sur la terre. On trouvait Larrey, dans la saison la plus dure et à toutes les heures du jour et de la nuit, au milieu des blessés. Il permettait à peine un moment de repos à ses aides, et il les tenait continuellement à leurs postes. Il tourmentait les généraux, et allait les éveiller, pendant la nuit, toutes les fois qu'il avait besoin de fournitures ou de secours pour les blessés ou les malades. Tout le monde le craignait, parce qu'ils savaient qu'il irait sur-le-champ se plaindre à moi. Il ne faisait la cour à personne, et il était l'ennemi implacable *des fournisseurs*. »

En parlant du service à bord des bâtimens de guerre, en mer, et pendant l'hiver, sur-tout quand il était question de la classe inférieure, je remarquai que les matelots étaient plus à portée de se chauffer que les officiers. « Pourquoi cela? » dit Napoléon.— Parce qu'ils jouissent de l'avantage de pouvoir profiter du feu de la cuisine (*galley*), où ils peuvent se chauffer et se sécher. — « Pourquoi les officiers n'ont-ils pas le même privilége? » — Parce qu'il serait inconvenant que les officiers se mêlassent familièrement avec les simples matelots. — « Ah! la morgue aristocratique, s'écria Napoléon! la rage aristocratique!

Eh bien, dans mes campagnes, j'avais coutume d'aller sur les lignes, dans les bivouacs; je me plaçais auprès du simple soldat, je causais, je riais et je plaisantais avec lui. Je me suis toujours fait gloire d'être l'homme du peuple. » — Permettez-moi de vous faire observer qu'un homme placé dans la position élevée où vous étiez, pouvait faire, sans inconvénient, ce qu'un officier subalterne ne ferait pas, sur-tout à bord d'un bâtiment. Cette familiarité produirait un fâcheux effet, et pourrait contribuer au relâchement de la discipline.— « *La morgue aristocratique*, reprit Napoléon, toujours la morgue aristocratique. Votre nation est bien la plus aristocratique du monde. Si j'eusse été un de ces *principiotti* d'Allemagne, votre oligarchie ne m'aurait jamais envoyé ici. Mais parce que j'étais l'homme du peuple; parce que je puis dire que je me suis élevé, du dernier rang, au plus grand pouvoir, sans l'aide de l'aristocratie ou des droits héréditaires; parce que mon nom n'a pas été distingué par une suite d'aïeux ou de petits princes; parce qu'enfin je n'étais pas un des leurs, ils ont pris le parti de m'opprimer et de m'humilier autant qu'il a été en leur pouvoir. Les lords Bathurst et Castlereagh, qui sont la canaille aristocratique, sont les personnes qui ont fait prendre toutes les mesures relatives à ma détention ici. John Bull comprendra un jour que je suis opprimé, parce que je sors du peuple, et afin d'empêcher qu'aucun d'eux ne tente de s'élever au niveau de l'aristocratie. »

Il finit par observer que le gouverneur se faisait toujours accompagner d'une personne, quand il se rendait chez Bertrand, dans le dessein, à ce qu'il supposait, de faire attester par un témoin tout ce qu'il jugerait à propos d'affirmer. Que probablement il faisait une sorte de procès-verbal, de chacune de ses visites, à sa fantaisie, qu'il faisait signer ensuite par celui dont il se faisait suivre. Que pour éviter toute communication ou discussion avec lui, il avait ordonné à Bertrand de lui écrire officiellement, et de faire mention dans ses lettres des motifs de plaintes que nous pourrions avoir, comme des choses qui nous seraient nécessaires.

3o. — Napoléon était à peu près dans le même état. Je suis allé à Plantation-House faire mon rapport: sir Hudson Lowe était sorti; je l'ai rencontré à Longwood, à mon retour. Je lui ai donné des nouvelles de la santé de Napoléon; et, en réponse à plusieurs de ses observations, je lui ai dit qu'il n'y avait rien de vraiment dangereux; mais que les enflures œdémateuses aux extrémités, quand elles avaient lieu chez un homme de l'âge et du tempérament de Napoléon, donnaient matière à des craintes, et qu'elles étaient souvent les avant-coureurs de l'hydropisie.

Son excellence m'a dit que le principal objet de sa visite à Longwood avait été d'obtenir une réponse du comte Bertrand à une offre qu'il avait faite, le 28 du mois, d'établir une barraque longue de soixante-dix

pieds, qui formerait une galerie provisoire pour s'y promener jusqu'à ce qu'il arrivât une réponse d'Angleterre, relativement à la construction d'une nouvelle maison ; que, pour toute réponse, le comte Bertrand s'était contenté de hausser les épaules ; que le comte Bertrand avait montré peu de modération dans ses discours, et qu'il n'avait pas demandé une ou deux choses seulement; mais qu'il avait insisté à ce que toute chose fût remise sur le même pied que du temps de sir Georges Cockburn ; que, si on ne lui accordait pas la liberté de recevoir les personnes qui viendraient à Longwood, l'empereur était disposé à ne point sortir de l'intérieur de son appartement ; qu'il voulait jouir de la faculté d'aller et de venir librement dans l'île, d'entrer dans toutes les maisons qu'il jugerait convenable, enfin d'écrire et de recevoir des lettres sans que qui que ce soit pût y mettre obstacle. Il me demanda ensuite si j'avais entendu tout ou partie de la conversation que Napoléon et Bertrand avaient eue avec les commissaires ? Je répondis que je ne les lui avais pas même entendu nommer. Son excellence a dit que cela était très-extraordinaire, attendu que le général Bonaparte avait fait quelques remarques très-importantes à M. Balcombe au sujet de ces commissaires.

J'ai revu Napoléon le soir. Il s'est plaint de souffrir aux dents et aux joues, ce qu'il attribuait à une promenade, d'environ dix minutes, qu'il avait faite dans le jardin.

J'ai proposé à Napoléon de consentir à ce qu'on construisît la barraque. Il m'a répondu qu'il avait besoin d'exercice en plein air et non sous une galerie ; qu'il en avait fait faire une, longue d'environ une lieue, en France ; mais que cela n'avait pas répondu à son attente. D'ailleurs, qu'en été, la chambre de billard s'échauffait tellement vers les cinq heures de l'après-midi, à cause des rayons du soleil qui y pénétraient, qu'il était impossible d'y rester ; qu'une barraque en bois serait encore pis ; qu'en conséquence, il serait absolument inutile de la construire, attendu qu'il ne désirait point d'autre ombre que celle des arbres.

*1 octobre.* — J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher, à huit heures du matin. Il s'est plaint d'une douleur sourde (*dolore sordo*) dans la région droite hypocondriaque, immédiatement au-dessous des cartilages des côtes, qu'il m'a dit avoir éprouvée hier matin, pour la première fois, d'une sensation pénible dans l'épaule droite, qui ressemblait plutôt à un engourdissement qu'à une douleur ; d'une légère disposition à tousser ; d'un défaut de repos la nuit. Il a dit qu'il se sentait comme un besoin d'appuyer ou de presser son côté contre quelque chose (*vorrei appogiarmi qualche cosa contra*) ; les gencives spongieuses et les jambes un peu enflées ; pulsations, 68 ; l'appétit tolérable ; il a dit sentir quelque chose du côté droit, qu'il ne sentait pas auparavant. Je lui ai dit que je croyais que cet effet était produit par

une rétention dans les régions inférieures de l'abdomen, et qu'il me paraîtrait convenable qu'il prît une médecine ; que, si c'était le foie qui était attaqué, maladie très-commune dans l'île, et que le mal fît des progrès, il serait accompagné d'autres symptômes ; et qu'alors, on ne pouvait douter que ce ne fût une hépatitis : que, dans ce cas, il serait nécessaire d'avoir recours à des remèdes convenables; que je lui prescrivais, au préalable, la diète et l'abstinence du vin. Il secoua la tête lorsqu'il entendit parler de médecine. Je lui ai dit que, s'il était menacé de l'*hépatitis*, il ne devait pas négliger de prendre médecine, parce que, s'il n'en faisait pas usage à temps, cela pourrait mal tourner pour lui. Il répondit : « *Almeno avrò questa consolazione che la mia morte sarà un disonore eterno alla nazione inglese*, qui m'a envoyé ici dans ce climat pour mourir sous les mains d'un ***. » J'ai observé qu'il ne devait pas hâter sa mort en refusant de prendre les remèdes nécessaires. Il a répondu : « *Ce qui est écrit, est écrit là-haut*, jetant ses regards vers le ciel : *nos journées sont comptées.* » J'ai répondu que, d'après cette doctrine, tous les secours de la médecine seraient inutiles. Il n'a fait aucune réponse.

Quant à la diète et à l'abstinence du vin, il a observé qu'il n'avait jamais de sa vie commis d'excès ni dans le boire ni dans le manger; qu'il ne buvait que très-peu de vin; mais que ce peu lui était absolument nécessaire, attendu qu'il s'en trouvait

toujours mieux après l'avoir pris, et qu'il était convaincu que, s'il renonçait à cet usage, il dépérirait rapidement. Il prit ensuite un bain d'eau salée, et il eut une longue conversation avec moi sur des sujets de médecine.

2. — Napoléon s'est senti soulagé par le bain d'eau salée d'hier au soir. Mais il n'a pas reposé; je lui ai recommandé l'exercice à cheval.

J'ai revu Napoléon à dix heures dans son lit; ses jambes étaient un peu plus enflées que le matin. Il aurait pris un autre bain, mais il n'y avait point d'eau. Il n'avait presque rien mangé, et il souffrait d'un léger mal de tête.

3. — J'ai examiné le côté droit du malade, et je me suis aperçu qu'il était plus dur au toucher que le gauche. Il y avait aussi enflure évidente et visible, qui, sous la pression, lui causait une certaine douleur. Napoléon a dit, qu'il avait fait cette observation depuis deux mois, qu'il n'y avait pas pris garde, et qu'il l'avait attribuée à l'obésité, mais que maintenant que cette grosseur était accompagnée de douleur, il imaginait que cela pouvait avoir quelque rapport à un engorgement de foie (1).

J'ai recommandé le calomel, les frictions aux extrémités, l'usage fréquent de la brosse aux frictions,

(1) Comme ce n'est pas l'intention de l'auteur de fatiguer le lecteur par un journal médical, on ne continuera à détailler les symptômes, que lorsque cette remarque deviendra absolument nécessaire.

un bain chaud d'eau salée, la continuation d'antiscorbutiques, un gargarisme, l'exercice du cheval, etc. Napoléon a dit que le gouverneur avait écrit au comte Bertrand, hier, pour le prévenir que Napoléon était le maître de s'écarter de la route et de se promener dans la vallée, mais que la même faculté ne s'étendrait pas à ses officiers, excepté quand ils seraient avec lui. C'est une pure tracasserie, me dit-il, lorsque je l'engageai à profiter de cette permission, cela ne ferait que m'exposer à des insultes plus sérieuses; car les sentinelles ne me connaissent pas personnellement, et tout vieux soldat qui voudrait remplir son devoir avec exactitude, pour ne pas être responsable de ce qui pourrait arriver, dirait : *Halte là ! le général Bonaparte est-il parmi vous ? L'êtes-vous vous-même ? Si vous l'êtes, vous pouvez passer ;* ainsi du reste, vous voyez que j'aurais le désagrément d'être obligé de rendre compte de moi-même à chaque factionnaire que je trouverais sur mon chemin, pour peu qu'il voulût exécuter sa consigne à la rigueur. D'ailleurs le gouverneur n'a pas plus le droit d'exercer ses actes arbitraires sur *questi signori* que sur moi. L'espèce de convention qu'ils ont signée, ne les assujettit qu'aux mesures qui peuvent être prises à mon égard, et ils ne partagent ma captivité qu'à ces conditions. D'un autre côté, je lui conteste le droit qu'il s'arroge d'étendre le cercle des mesures sévères et de précautions que l'amiral Cockburn a jugé à propos de

prendre, et qui ont été approuvées par son gouvernement, à moins qu'il ne produise des ordres positifs, signés du prince-régent ou de ses ministres; car enfin, s'il se croit suffisamment autorisé à en agir selon son caprice, ou sa mauvaise humeur, à changer de conduite à chaque instant, à augmenter ses moyens de rigueur et de surveillance, sous le plus léger prétexte, qui me répondra qu'il ne fasse à l'avenir pis qu'il n'a fait par le passé?

» C'est là une des raisons qui m'ont empêché de prendre l'exercice de la promenade. Je ne veux pas leur donner aucune nouvelle prise sur moi par ce moyen, et lui ôter ainsi l'occasion d'exercer son pouvoir despotique à mes dépens. Je ne veux pas me soumettre aux fantaisies d'un homme qui ne jouit pas de ma confiance, et qui est mon ennemi personnel, sans compter que si je me déterminais à sortir, je ne voudrais pas le faire sans avoir envoyé, au préalable, Gourgaud, s'assurer s'il n'y aurait aucun danger à être arrêté et insulté par les sentinelles. »

Je lui ai demandé la permission de faire venir M. Baxter pour le voir. Il m'a répondu que si les symptômes de sa maladie devenaient plus alarmans, comme il y avait toute apparence, il y consentirait volontiers, pourvu que sir Hudson Lowe n'y entrât pour rien : *Se se ne mischia, mai.*

4. — Je suis allé à Plantation-House, pour remettre au gouverneur le bulletin de la santé de Napoléon, comme j'avais ordre de le faire. Après l'avoir

lu, il me dit qu'il contenait trop de détails, et que j'eusse à en faire un autre qu'il pût rendre public. Ensuite il a ajouté qu'il avait reçu une longue lettre du comte Bertrand, contenant des argumens semblables à ceux dont j'avais coutume de faire usage, et parmi lesquels il y avait une allusion à lord Liverpool, qui, jointe aux circonstances qui avaient eu lieu depuis quelque temps, avaient l'air de dénoter quelque correspondance secrète. J'ai dit que Napoléon avait toujours déclaré qu'il croyait que les lords Liverpool et Sidmouth étaient plus favorablement disposés à son égard, que la plupart des ministres anglais; que dans le fait je ne lui avais jamais entendu dire de mal d'aucun des ministres anglais nominativement, excepté des lords Bathurst et Castlereagh.

5. — J'ai vu ce matin Napoléon qui était à peu près dans le même état que les jours précédens. Le comte Montholon, le comte Balmaine et le capitaine Gors ont eu ensemble une longue conversation.

6. — Napoléon était dans le même état. Je lui ai de nouveau recommandé très-fortement l'exercice, et je lui ai dit que, s'il différait davantage, l'enflure des jambes pourrait augmenter au point de le rendre incapable d'en faire aucun usage à l'avenir. Que s'il montait à cheval et se donnait du mouvement, j'étais convaincu que ce gonflement, qui se faisait remarquer aux extrémités inférieures, disparaîtrait bientot. Il en convint; mais il déclara que jusqu'à ce que les choses fussent remises sur le pied où elles

avaient été du temps de sir Georges Cockburn, ou à peu près, il ne sortirait pas. Qu'il était résolu à ne rien laisser au pouvoir d'un homme qui avait poussé la folie jusqu'à lui défendre de parler, et qui pouvait à son gré ordonner qu'on lui bandât les yeux pour l'empêcher de faire une *reconnaissance*. Que la contrainte qu'on voulait lui imposer avait plutôt pour objet de l'affecter au moral qu'au physique; qu'il pouvait aller se promener dans le bois lorsqu'il le voulait; mais que, considérant la personne à laquelle il avait affaire, il était convaincu que s'il le faisait, le gouverneur trouverait un prétexte pour lui causer de nouvelles vexations, et qu'il ne voulait pas se mettre dans le cas d'en éprouver; qu'enfin il ne voulait pas sortir que les choses ne fussent remises sur le pied où elles étaient auparavant, parce que ce serait consacrer en quelque sorte la tyrannie du gouverneur.

J'ai pris la liberté de lui représenter qu'il ressemblait à un homme qui tombait dans le fond d'un précipice et qui refusait de se saisir d'une corde qu'on lui tendait et qui pouvait le sauver d'une mort inévitable (1). Il se mit à rire de cette comparaison et

(1) Le lecteur conviendra avec moi, qu'en ma qualité de médecin consultant, j'étais obligé d'employer tous les moyens *que je croyais convenables* pour déterminer mon malade à faire usage des remèdes qui pouvaient le soulager, et c'était sous ce rapport seulement que j'insistais pour qu'il prît l'exercice qui lui était nécessaire.

dit : *Que les destins s'accomplissent, nos journées sont comptées.*

7. — Napoléon, toujours dans la même situation sous le rapport de la santé, disait que le gouverneur semblait croire et peut-être voulait persuader aux autres qu'il avait envie de se détruire. « Si j'avais eu cette intention, a-t-il continué, je me serais jeté depuis long-temps sur la pointe d'une épée, et je serais mort en soldat, mais je ne suis pas assez fou pour détruire moi-même ma santé graduellement, et expirer ensuite après une longue et douloureuse agonie. *Je n'ai jamais aimé la longue guerre.* Il n'est pas de genre de mort, sous quelqu'aspect qu'il puisse se présenter, que je ne préférasse à la honte de déshonorer et d'avilir mon caractère. Un homme qui a été capable d'établir d'abord les mesures restrictives du 9 octobre et du 14 mars pour gêner ma liberté, peut bien encore les remettre en vigueur, même faire pis par la suite, selon son caprice ou ses craintes réelles ou imaginaires. Si je me déterminais à sortir et que je fusse insulté par une sentinelle, cela produirait sur moi et sur ma santé un effet pire que six mois de la contrainte que je m'impose. Mais cet homme est incapable de ressentir lui-même aucune affection morale. Il croit avoir affaire à quelque déserteur ou caporal corse. C'est un mélange d'imbécillité et d'astuce. Lorsque je me serais décidé à sortir, il ne se passerait pas une semaine, peut-être, que, par des voies obliques et tortueuses,

il n'insinuât aux commissaires que j'abuse de la permission qui m'a été accordée. »

Le comte Bertrand a remis au capitaine Blackeney un gros paquet cacheté à l'adresse du comte de Liverpool, et s'est fait donner un reçu.

J'ai communiqué la substance de ce que Napoléon m'avait dit, à sir Hudson Lowe, auquel j'ai répété que toutes les fois que sir Georges Cockburn avait fait des réglemens relatifs aux Français, il avait l'habitude de les discuter avec les comtes Montholon et Bertrand, et que, par ce moyen, l'exécution des mesures qu'il se croyait obligé de prendre n'éprouvaient aucune difficulté. Sir Hudson me répondit que *ses propres mesures* avaient été approuvées par le gouvernement anglais, et que la plupart des lettres qu'il avait reçues, portaient que le prince-régent trouvait bon que telle ou telle mesure fût adoptée, et qu'il l'approuvait.

8. — Napoléon s'est promené pendant un court espace de temps dans le jardin. Comme il avait perdu depuis quelque temps l'habitude de faire de l'exercice, il s'est trouvé si fatigué qu'il a été obligé de s'asseoir sur les degrés en face de la galerie vitrée. Il était cependant plus gai et mieux disposé qu'hier, et a éprouvé un mieux sensible, qu'il faut attribuer aux bains d'eau salée qu'il a pris, et aux autres remèdes dont il a bien voulu faire usage.

9. — Napoléon n'était pas aussi bien portant. Il s'est plaint de ressentir des douleurs aux extrémités

inférieures, que j'attribue au froid qu'il a éprouvé hier. La nuit ne s'était pas écoulée tranquillement. « J'étais dans l'intention de vous envoyer chercher ce matin de bonne heure, m'a-t-il dit; mais ensuite je me suis dit à moi-même, ce pauvre diable de docteur a été toute la nuit au bal et a besoin de dormir. Si je le trouble dans son sommeil, il aura les yeux si pesans et les idées si confuses, qu'il ne sera pas en état de bien juger de mon état. Bientôt après, une grande transpiration s'est établie, et je me suis senti soulagé. »

Lorsque je l'eus quitté, il se recoucha, et resta au lit pendant quelques heures.

10. — Napoléon m'a paru aujourd'hui assez mal disposé; ses jambes étaient pourtant un peu moins enflées, etc. « Le gouverneur, m'a-t-il dit, a été hier chez Bertrand et a témoigné le désir d'accommoder les choses; mais il a si souvent agi de même, sans en venir à aucune conclusion, qu'il en sera sans doute de même cette fois-ci. J'ai ordonné à Bertrand d'envoyer chercher le petit major (Gorrequer), de lui expliquer l'affaire, et de lui dire ce que nous voulons; je suis d'avis que la seule garantie que je puisse avoir pour ma vie consiste à être en relation journalière avec les officiers de l'armée de la marine et avec les habitans; car si ces rapports eussent existé auparavant, le gouverneur n'aurait pas pu, sans compromettre gravement sa responsabilité morale, continuer pendant si long-temps ses absurdes

vexations, quoique le lieu où nous sommes renfermés soit petit et misérable, et que les habitans puissent être considérés comme autant d'esclaves du pouvoir arbitraire, néanmoins l'opinion publique aurait été encore de quelque poids. Le bruit s'en serait répandu en Angleterre, et John Bull n'eût pas souffert une conduite si déshonorante pour son pays. Ce que je veux, c'est qu'on ne fasse, relativement à ma personne, ni mystère ni secret; par-tout où il y a du mystère, il y a de mauvaises intentions. Si chaque chose se faisait de manière à pouvoir être publiée, tout serait tellement en règle, qu'on n'aurait plus besoin de publicité. Il me serait indifférent que la maison où je suis fût de verre. Les procédés qu'on a envers moi devraient être de nature à pouvoir être connus de tout le monde.

» Vous vous rappelez que du temps où l'amiral commandait ici, on n'a jamais pensé à envoyer aucune réclamation en Angleterre, parce que notre situation était supportable, et qu'on pouvait facilement s'y accoutumer. J'ai témoigné à Bertrand le désir que j'avais de recevoir des visites, et je lui ai dit de faire connaître au gouverneur, qu'il peut aisément arranger cette affaire, en envoyant lui-même la liste des personnes auxquelles il voudra permettre de venir à Longwood, et de lui demander qu'on ne fasse point d'insinuations pour les empêcher de venir comme on l'a fait jusqu'à présent. Nous pouvons envoyer tout ce qu'il nous plaît en Europe, et

nous l'avons toujours pu. Quant aux commissaires, comme c'est une affaire de politique, je lui en laisse la disposition. Je lui ai déjà dit que je recevrais avec plaisir celui d'Autriche, avec sa femme, de même que le commissaire russe, comme simples particuliers, si cependant des raisons politiques ne s'y opposent pas; je n'y attache aucune importance, quoiqu'il n'y ait rien de plus ridicule que de voir ces envoyés ne pouvoir passer la porte intérieure de Longwood, quand, toutefois, on leur permet d'aller jusque-là, et d'avoir avec nous des conférences aussi longues et aussi fréquentes qu'il leur plaît, ce qui doit attirer sur l'auteur de cette absurdité, le ridicule et le mépris de tous ceux qui en sont témoins. Tout mon désir est qu'on explique bien clairement et qu'on fasse bien comprendre à ces commissaires, que des raisons politiques seules empêchent qu'ils ne soient reçus à Longwood, et qu'on ne leur en impose pas par un amas de mensonges, comme ceux qu'on leur a faits jusqu'à ce jour. On assure que le gouverneur leur a dit que tout provenait de ma faute, et que j'avais refusé de les voir. Qu'il ne se passe pas une semaine sans que cet homme ne fasse des insinuations envers eux, et que le mystère et le secret qu'ils observent sont tels qu'ils se croient à Venise ou à Raguse, plutôt que dans une colonie anglaise. Chaque semaine on remarque qu'ils ont abusé de tel ou tel privilége. Rien n'est plus capable de faire naître la haine parmi

des hommes, que ce système perfide d'insinuation, sur-tout lorsque les accusations partent de quelqu'un de puissant, parce qu'on ne peut les repousser, ni y répondre. A l'égard des étrangers, je souhaite que toutes les fois qu'un bâtiment arrivera, il forme une liste de ceux à qui il permettra de venir ici; mais que cette liste soit nombreuse, et non pas composée seulement de quelques-uns de ses favoris. Que si, parmi les personnes qui paraîtraient vouloir me visiter, il s'en trouvait dont il soupçonnât la droiture de leur intention, qu'il ne les porte point sur sa note. Si je consens à voir des étrangers, ce sera de mon propre mouvement, et non parce qu'il le voudra. Qu'il en agisse ainsi, qu'il cesse de faire ces insinuations, et sur-tout de tenir une conduite mystérieuse, et je serai satisfait. »

J'ai eu ensuite une conversation avec l'empereur sur Talleyrand. « Quand je suis revenu d'Italie, me dit-il, j'allai demeurer dans une petite maison de la rue Chantereine ( à ce que je crois ). Quelques jours après, la municipalité de Paris ordonna qu'on la nommât *rue de la Victoire*. Chacun s'empressait de me témoigner combien la nation était reconnaissante des efforts que j'avais faits pour vaincre ses ennemis et lui acquérir de la gloire. On proposa de me donner un magnifique hôtel à Paris, et une superbe terre. Quoique j'eusse trouvé les moyens de payer l'armée pendant l'espace de deux ans, que j'eusse même remboursé une certaine portion de l'arriéré,

et envoyé plus de trente millions au trésor de France, le fait est que ma fortune s'élevait à peine à trois cent mille francs. Le directoire, déterminé sans doute par un sentiment de jalousie, ne voulut pas consentir au don qu'on se proposait de me faire, sous le prétexte que mes services étaient de nature à ne pouvoir être récompensés par de l'argent. Chacun cherchait à me voir. L'enthousiasme était à son comble. Cependant je fréquentais peu de personnes, excepté Kléber, Desaix, Caffarelli, et quelques savans. Le directoire me donna une fête splendide. Talleyrand, qui était ministre des affaires étrangères, m'en donna une autre. Je ne restai que peu de temps à l'une et à l'autre de ces fêtes. On me donna ensuite le commandement de l'armée d'Angleterre, qu'on ne nomma ainsi que pour tromper vos ministres sur sa destination réelle, qui était l'Égypte.

» Talleyrand a été évêque d'Autun pendant la révolution, et fut l'un des trois évêques qui jurèrent la constitution civile du clergé ; il fut envoyé ensuite en Angleterre ; mais comme dans le temps des excès de la révolution, on le crut suspect, il s'enfuit en Amérique, où il resta jusqu'après le 13 vendémiaire, époque à laquelle il fut rayé de dessus la liste des émigrés. Il s'insinua dans la confiance du directoire, on le nomma ministre des affaires étrangères. Il eut une correspondance fort étendue avec moi. C'était alors la coutume qu'on célébrât l'anniversaire de la mort de Louis XVI, à laquelle Tal-

leyrand souhaitait que j'assistasse; je répondis que je n'avais pas de fonction publique, que je n'aimais pas les cérémonies; qu'on célébrait des fêtes pour les victoires, mais qu'on versait des larmes sur les victimes demeurées sur le champ de bataille; que la célébration de la mort d'un homme ne pouvait être que la politique d'une faction, mais non pas celle du gouvernement. Talleyrand soutint que cette action était juste, parce qu'elle avait un but politique; que tous les pays du monde s'étaient toujours réjouis de la mort des tyrans, et il ajouta qu'on espérait que j'y serais présent. Après une longue discussion, on convint que l'institut s'y rendrait en corps, et que j'en ferais partie, comme membre de la classe des sciences à laquelle j'appartenais. Quoique j'évitasse de me rendre l'objet d'une attention trop marquée de la part du public, la multitude qui paraissait ne pas remarquer le directoire, mais qui avait attendu pour me voir sortir, remplit l'air des cris de *vive le général de l'armée d'Italie!* Jamais il n'y eut de général plus aimé de ses troupes que je ne l'ai été.

» Pour vous montrer la confiance que j'avais dans les sentimens de l'armée, dit-il, je n'ai besoin que de vous raconter un événement qui sera recueilli par l'histoire. Cinq à six jours après mon débarquement à Cannes, l'avant-garde de ma petite armée rencontra les postes avancés d'une division qui marchait de Grenoble contre moi. Cambrone, qui commandait

mes troupes, voulut leur parler, mais ils ne voulurent pas l'entendre; ils refusèrent aussi de recevoir Raoul, que j'envoyai ensuite. Quand on m'en eut fait le rapport, j'y allai moi-même avec quelques soldats de ma garde, les fusils renversés, et je criai : *Que le premier d'entre vous qui veut tuer son empereur s'approche; le voilà.* Ce peu de mots produisirent l'effet d'une commotion électrique, et le cri de *vive l'empereur !* retentit parmi les rangs; la division et mes gardes fraternisèrent; tous vinrent me rejoindre, et nous marchâmes ensemble sur Grenoble. Quand nous fûmes auprès de cette ville, le brave Labédoyère, jeune homme animé des plus nobles sentimens, et dégoûté de la conduite de ces *misérables*, contre lesquels la France avait combattu pendant tant d'années, vint me rejoindre avec son régiment. Je trouvai à Grenoble le régiment dans lequel, vingt-cinq ans auparavant, j'avais été capitaine, et quelques autres rangés en bataille, pour s'opposer à ce que je pénétrasse dans la place. Ils ne m'eurent pas plutôt aperçu, qu'on entendit de toutes parts les cris de *vive l'empereur!* et qui furent répétés, non-seulement par les troupes, mais par la totalité de la garde nationale et de la population; les portes furent abattues, et j'entrai en triomphe. Ce qui était singulier, et qui montrait d'une manière frappante l'esprit dont les troupes étaient animées, c'est qu'en un moment les six mille hommes, par lesquels je fus rejoint, prirent

la vieille cocarde tricolore, qu'ils avaient conservée comme un trésor, quand l'armée avait été obligée de prendre le drapeau anti-national des Bourbon. J'avançai vers Lyon, où les troupes, chargées de défendre cette ville contre moi, se rangèrent sous mes étendards. Le comte d'Artois, escorté par un seul dragon, fut heureux de pouvoir s'échapper d'une ville où il avait commandé quelques heures auparavant. A ses exhortations, à ses offres, à ses prières, on répliqua par le cri de *vive l'empereur!* »

Tandis que Napoléon était assis sur les dégrés de la galerie vitrée, il aperçut M. Stokoe, qui se promenait avec moi dans le jardin. Il le fit venir auprès de lui, et lui fit quelques questions en italien.

Sir Hudson Lowe et le major Gorrequer ont été aujourd'hui pendant quelque temps chez le comte Bertrand.

Sir Thomas Reade m'a dit que sir Hudson Lowe avait reçu de Bertrand un paquet cacheté, adressé à lord Liverpool, qu'il était dans l'intention d'expédier quoiqu'il fût certain qu'il renfermait des plaintes contre lui, mais qu'il ne s'en inquiétait guères; que les choses en iraient beaucoup mieux sans ces damnés de commissaires, etc. Il m'a ensuite demandé si j'avais eu une longue conversation avec eux? Je lui ai répondu qu'elle avait été très-courte, que j'avais observé un changement marqué dans leur conduite envers moi depuis quelque temps; qu'au lieu de me

faire un grand nombre de questions comme auparavant, ils ne parlaient qu'avec beaucoup de réserve, et que leurs discours ne roulaient que sur des lieux communs. Il m'a dit qu'il était très-vraisemblable que les commissaires faisaient connaître aux Français ce que contenait un bulletin de la santé du prisonnier, puisqu'ils avaient assuré que Napoléon était beaucoup plus mal que je ne le prétendais d'après mes rapports.

Le major Gorrequer est venu à Longwood après le signal donné, et a eu une longue conférence avec le comte Bertrand.

11. — J'ai vu Napoléon dans son lit, à sept heures du matin. Il s'est plaint de n'avoir pu reposer pendant la nuit, et d'une augmentation de douleur dans le côté et dans l'épaule. Les palpitations étaient revenues, etc. Ce qu'il attribuait, et probablement avec raison, à ce qu'il était resté assis au soleil pendant quelque temps, la veille. Je lui ordonnai les remèdes convenables, dont il mit quelques-uns en pratique.

Je l'ai vu de nouveau à trois heures. Il avait été dans le bain chaud, et s'en était trouvé très-soulagé ; son appétit était considérablement diminué.

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et paraissait très-occupé à mesurer les distances qui existaient d'une sentinelle à une autre.

Un bâtiment est arrivé du Cap avec des provisions, et une malle de l'Angleterre.

12. — J'ai vu Napoléon qui avait les pieds dans un seau d'eau chaude. Il m'a dit qu'il se sentait mal à son aise et qu'il était de mauvaise humeur.

Sir Hudson Lowe a eu une longue conférence avec le comte Bertrand. Ce dernier s'est plaint de l'obligation dans laquelle on se trouvait de ne pouvoir envoyer aucune lettre aux personnes demeurantes à Sainte-Hélène, sans qu'au préalable elle lui fût remise décachetée; que cette contrainte pouvait être considérée comme un acte véritablement humiliant, et qu'il était parfaitement inutile. En effet, si Napoléon voulait expédier secrètement une lettre pour l'Angleterre, ou entretenir une correspondance suspecte avec un ou plusieurs individus de l'île, qui lui empêchait de se servir du moyen qui lui était offert, puisque lui, Bertrand, avait la faculté d'inviter à Longwood un certain nombre de personnes, et de les garder là pendant quelques heures, comme le gouverneur disait qu'il était dans l'intention de le permettre? qu'alors il serait facile de saisir le moment de cette réunion pour remettre des lettres ou des renseignemens à ceux qu'il croirait incapables de le trahir, ou au moins de le compromettre, plutôt que de se hasarder à expédier par l'officier d'ordonnance une lettre cachetée contenant des renseignemens suspects, par la raison que cette lettre, au moindre soupçon, pouvait être retenue et décachetée, et que ce serait causer du désagrément à la personne à qui on l'aurait adressée. Cependant

sir Hudson Lowe ne voulut pas entendre ce raisonnement. Le comte Bertrand lui fit aussi part que l'empereur considérait comme la seule garantie qu'il pût avoir de sa vie, une libre communication avec les habitans.

Quand le major Gorrequer se fût rendu, le 10, chez le comte Bertrand, ce dernier lui dit que les procédés du gouverneur avaient été si extraordinaires, enveloppés de tant de mystères et d'obscurités, que quelques-uns des officiers du 53e régiment, s'imaginant qu'il pouvait être question d'un projet criminel, leur avaient fait entendre qu'ils ne devaient rien craindre, parce que dans ce corps honorable on ne trouverait ni assassins, ni exécuteurs des hautes-œuvres; que sir Georges Cockburn avait dit, presqu'aussitôt après l'arrivée de Napoléon : « Si je place des sentinelles par-tout, et que j'exige telles ou telles mesures, cet homme va s'enfermer et ne sortira plus de sa maison. Il ne vivra pas dans six mois. Je ne veux pas être la cause de l'assassinat de qui que ce soit; je veux arranger les choses de manière à ce qu'il jouisse d'une certaine liberté, et en même temps prendre les précautions convenables pour qu'il ne puisse pas s'échapper de l'île. Voilà tout ce que je puis faire, et tout ce qui m'occupe. »

14. — Ce matin, lorsque je me présentai comme à l'ordinaire pour rendre visite à Napoléon, on me dit qu'il était endormi, et qu'il avait fait dire que je descendisse chez le comte Bertrand. J'ai eu un

entretien avec ce dernier, sur ce que l'empereur avait été instruit que j'avais l'habitude d'écrire le bulletin de sa santé, chaque jour, ou quelquefois à des dates antérieures; qu'il exigeait qu'on lui montrât le bulletin avant de l'envoyer à sa destination. Que toute personne placée auprès de lui en qualité de médecin, devait nécessairement avoir une partie de sa confiance; et qu'il ne consentirait pas qu'on le désignât sous le simple titre de *général Bonaparte*, dans les bulletins faits par son médecin, attendu qu'on croirait, dans toute l'Europe, que lui-même aurait consenti à ce qu'on employât cette dénomination; qu'il aimerait mieux mourir que d'y donner son assentiment; qu'on devait faire usage de la qualification d'*empereur*, et que j'aurais dû en faire part au gouverneur. J'observai que je savais qu'on n'admettrait pas le titre d'*empereur*.

J'ai vu ensuite Napoléon qui m'a dit qu'il avait toujours pensé qu'on pourrait exiger que je fisse des bulletins sur l'état de sa santé, sur-tout en cas de maladie; que cependant, comme c'était un rapport seulement, il n'y avait pas fait attention. Mais que, depuis quelques jours, les généraux Montholon et Gourgaud avaient été questionnés sur la nature de certains symptômes (les palpitations) d'indisposition qui s'étaient manifestés. Comme ils ignoraient entièrement que Napoléon, qui ne s'en était ouvert qu'à moi, eût éprouvé ce malaise général, ces évanouissemens, ces défaillances dont j'ai parlé, ils en avaient

témoigné leur surprise, et on leur avait répondu que ces symptomes étaient détaillés dans les bulletins de santé envoyés au gouverneur. J'ai appris à Napoléon que j'avais fait plusieurs rapports sur l'état de sa santé. Il demanda à en voir un. Je lui rapportai sur-le-champ celui du 10. En le regardant, il remarqua l'expression *général Bonaparte*, et il dit qu'il ne consentirait jamais à être appelé ainsi ni par moi ni par personne, ayant auprès de lui le caractère de son médecin; que, comme tel, je devais posséder une partie de sa confiance, sans laquelle je ne connaîtrais pas les symptômes de sa maladie; qu'un médecin était pour le corps ce que le confesseur était pour l'ame, et qu'il était forcé de tenir de tels aveux aussi secrets les uns que les autres, à moins de recevoir la permission de les divulguer; qu'à l'avenir, il prétendait que je lui soumisse tous les rapports que je ferais de sa santé avant de les envoyer au gouverneur; qu'il ne prétendait pas m'influencer en rien relativement à leur rédaction; qu'au contraire, si je pensais que les observations qu'il ferait ne fussent pas justes, je devais m'abstenir d'en faire mention; mais qu'il ne fallait pas non plus rendre compte de tous les détails que la délicatesse ou d'autres motifs pourraient l'engager à tenir secrets; qu'après cet avertissement de sa part, si je continuais à envoyer d'autres bulletins sans les lui avoir préalablement montrés, ce serait jouer auprès de lui le rôle d'un espion et non celui d'un médecin, ce qui était, ajoutait-il, ce que

voulait le geolier de Sainte-Hélène, et ce qu'il s'était efforcé de faire de moi; que mes rapports étaient transmis aux commissaires, et, par ceux-ci, aux différentes cours; qu'ainsi, il ne pouvait consentir à ce qu'une personne, placée auprès de lui comme je l'étais, se permît de l'appeler général dans des rapports qui pourraient être envoyés en France où il avait été autrefois souverain, à la cour de Vienne et à celle de Saint-Pétersbourg; parce que, venant de moi, il paraîtrait que ce serait une espèce de consentement de sa part à prendre un tel titre, et qu'il aimait mieux mourir que d'y consentir; qu'ainsi, il exigeait que je lui donnasse ma parole d'honneur de ne faire aucun rapport à l'avenir, sans acquiescer à ce qu'il exigeait de moi, sans laisser l'original entre les mains de Bertrand; il finit en disant que, si je ne consentais pas à cet arrangement, je ne devais pas continuer à faire des bulletins; et que, si j'en faisais, il ne me reverrait jamais en qualité de médecin.

Je lui ai répondu qu'on ne m'accorderait jamais la permission de lui donner le titre d'empereur, et je proposai de faire usage de celui de *Napoléon* ou *Napoléon Bonaparte*. Que quant à ce qui était relatif à lui montrer les bulletins, il était nécessaire que je les communiquasse d'abord au gouverneur, ce à quoi il consentit; mais nous ne fûmes pas d'accord sur le titre. Il ajouta qu'il s'inquiétait fort peu que, dans mes rapports faits de vive voix, je l'appelasse *generale, boja ou tiranno Bonaparte*.

J'ai fait part à sir Hudson Lowe de l'entretien que je venais d'avoir. Comme je l'avais prévu, il refusa absolument de consentir à ce qu'on fît usage du titre demandé, mais qu'on pouvait le désigner sous la dénomination de *Napoléon Bonaparte*. Quant à montrer les rapports à Napoléon avant de les lui envoyer, il n'y voyait aucun inconvénient pour le moment actuel; que, cependant, c'était un objet sur lequel il ne pouvait se prononcer ainsi, et qui méritait qu'on y pensât à loisir, etc. Il ajouta qu'il y avait là-dessus quelque sourde menée des commissaires.

J'ai instruit Napoléon, dans la soirée, de la réponse faite par le gouverneur. Il m'a dit qu'il ne pouvait se faire à l'idée d'être insulté par son médecin, et qu'il n'y consentirait jamais; qu'après la proposition qu'il avait faite au gouvernement anglais de prendre l'incognito, proposition à laquelle on n'avait pas fait de réponse, c'était le dernier degré de l'insulte que de vouloir lui donner une dénomination à leur fantaisie; que plus ils feraient d'efforts pour l'humilier, plus il persisterait obstinément à conserver son titre. « ( *Ho perduto il trono*, dit-il, *per un punto d'onore, e perderei la vita cento volte, etc.*). J'ai perdu mon trône pour un point d'honneur, et j'aimerais mieux perdre cent fois la vie que de consentir à me dégrader, en adhérant à être nommé à la fantaisie de mes oppresseurs. »

Au bout de quelque temps, j'ai proposé de laisser là tous les titres et de se servir du mot *personnage*,

ce qui, à ce que je pensais, écarterait toutes les difficultés. Il approuva mon idée; mais il crut que les mots *le malade* seraient plus convenables, et ajouta qu'ils lui plairaient mieux, pourvu qu'on lui montrât les bulletins et qu'il donnât son consentement pour les envoyer. Sir Hudson Lowe a fait entendre aujourd'hui, au comte Bertrand, que sir Georges Cockburn avait coutume de se faire présenter les notes et les papiers que les Français envoyaient à la ville, avant de permettre qu'ils fussent remis aux personnes à qui ils étaient adressés.

15. — J'ai communiqué la proposition d'hier à sir Hudson Lowe, qui a refusé d'y acquiescer, en disant qu'on devait lui donner le titre de Napoléon Bonaparte, ou de général Bonaparte, dans tous les bulletins ou rapports faits sur l'état de sa santé.

16. — J'ai eu une conversation avec Napoléon au sujet du refus du gouverneur d'acquiescer à la proposition de l'appeler, dans les bulletins, *le malade*. Il a observé que l'intention manifeste du gouverneur était de détruire la confiance qui existait entre lui (Napoléon) et moi, comme son médecin. « Quand un homme, a-t-il dit, n'a pas de confiance en son médecin, il est inutile qu'il en ait un. On ne peut commander la confiance. Vous devriez vous considérer comme n'appartenant à aucune nation. Un médecin et un prêtre ne doivent pas avoir, dans l'exercice de leurs fonctions, aucune idée de patriotisme; ils doivent se dépouiller de toute opinion politique,

Traitez-moi comme si j'étais un Anglais. Le hasard m'a placé entre vos mains, et voilà pourquoi j'ai eu confiance en vous. Si je ne vous eusse pas choisi, vous savez que j'aurais eu un médecin français qui n'eût pas fait de bulletins sans ma permission. J'insiste donc pour que vous agissiez de même. Si vous traitiez lord Bathurst, écririez-vous des bulletins de l'état de sa maladie, pour être imprimés ou envoyés à d'autres personnes qu'aux membres de sa famille, sans avoir préalablement obtenu son consentement? Qu'il en soit de même à mon égard, et faites abstraction de toutes considérations politiques, sur ce que je suis aujourd'hui comme sur ce que j'étais auparavant : et quand je vous consulte, agissez avec moi comme vous feriez avec un de vos compatriotes, s'il était malade.

17. — Napoléon était étendu sur son sofa; sa contenance était abattue et mélancolique. Marchand m'a dit qu'il avait été très-incommodé le matin, et qu'il avait été obligé de lui frotter les tempes et le front avec de l'eau de Cologne. Napoléon ne voulait pas répondre aux questions que je lui faisais relativement à ses douleurs.

Le sloop le *Griffon* est arrivé aujourd'hui, et a apporté la nouvelle de la perte de la *Julie*, corvette armée en guerre, qui avait échoué sur les côtes de l'île de Tristan d'Acunha, le 2 du mois, et avait péri corps et biens, excepté le capitaine Jones et deux contre-maîtres.

18. — Napoléon était dans son bain. Il a continué à refuser mes consultations au sujet de ses souffrances. Il m'a dit qu'on avait remarqué que j'allais régulièrement le mardi et le samedi à *Plantation-House*, et que, si ce n'était pas qu'il eût beaucoup de confiance en moi, il aurait refusé mes services le premier jour où l'on s'en était aperçu, attendu que, d'après la régularité des époques, il était clair que je suivais les ordres que m'avait donnés le gouverneur. « Le fait est, continua-t-il, que tout cela n'est qu'un artifice pour me priver des secours de la médecine et pour arriver plus promptement à la fin ( *e d'arrivare più presto alla fine* ); car on savait bien qu'aussitôt que j'en serais instruit, je ne voudrais pas m'y soumettre, pas plus que ne le ferait tout homme d'honneur. Mais cet homme n'a ni morale ni sentiment. Il a toujours été accoutumé à avoir affaire avec des déserteurs ou des galériens; et la nature ne l'avait pas formé pour un poste plus élevé que pour être le gardien de détenus. Je ne veux pas réjouir son cœur par un tableau de ma maladie, en sorte qu'il satisfasse son inimitié par le calcul qu'il pourrait faire de toutes les souffrances que j'ai encore à supporter avant d'arriver au terme de ma carrière. Vous pouvez lui dire que je sais que son intention est de me priver de tous les secours que je puis recevoir de l'art médical, et, par ce moyen, d'atteindre plus tôt le but qu'il se propose. Que je n'estime pas assez la vie pour souffrir

sciemment que l'on fasse un espion de mon médecin. Dites-lui que je pense que ses vues tendaient à diminuer la confiance que j'ai en vous et à vous faire jouer le rôle de son émissaire; du moins il a agi de manière à ce que j'en aie le soupçon. En effet, continua Napoléon, sans cette confiance que j'ai dû nécessairement avoir en vous, d'après les recommandations qui m'ont été faites par le capitaine Maitland, et d'après mes propres observations, les mesures que ce gouverneur a jugé à propos de prendre m'auraient forcé, depuis long-temps, à vous prévenir que je n'avais plus besoin de vos services. »

J'ai communiqué à sir Hudson Lowe une partie de ce que Napoléon m'avait dit et des sentimens qu'il avait exprimés. Après quelques instans d'hésitation, il a fini par m'autoriser à lui dire, qu'à l'avenir on n'exigerait plus de bulletins sans prévenir Napoléon qu'on les avait fait demander.

Il y a eu ensuite un moment de conversation entre le gouverneur et moi, relativement à la permission qui avait été accordée, par sir Georges Cockburn, aux Français d'envoyer des lettres cachetées aux personnes demeurantes dans l'île. Son excellence a soutenu que sir Georges Cockburn n'avait jamais pu autoriser cela; qu'il n'avait fait que le tolérer, ce qui était tout-à-fait différent, et que, sur plusieurs points essentiels, il avait excédé ses pouvoirs.

19. — J'ai communiqué à Napoléon cette ré-

ponse du gouverneur. Lorsque je lui ai eu assuré que je n'enverrais désormais aucun bulletin sans le lui avoir montré, il consentit à me donner, comme à l'ordinaire, des détails sur sa maladie. Il n'avait jamais été entièrement exempt d'une douleur sourde ou d'une sensation de malaise au côté droit; son appétit était diminué, ses jambes étaient un peu enflées, et cette enflure augmentait toujours vers le soir ; il avait aussi des envies de vomir passagères, une grande insomnie, etc. On apercevait dans sa physionomie un certain caractère d'inquiétude et d'anxiété, et son regard était celui d'un homme abattu ou découragé. J'attribuai cet état à la nouvelle contenue dans le dernier journal que lui avait envoyé sir Hudson Lowe : *que les puissances alliées étaient convenues entre elles que son fils ne succéderait pas aux duchés de Parme, etc.*

22. — Napoléon a été très-indisposé la nuit dernière, et il a eu des attaques qui provenaient de son système nerveux. Il m'a demandé s'il y avait un témoin de l'entretien que j'étais obligé d'avoir deux fois par semaine avec le gouverneur? Je lui répondis qu'oui. « Hé bien, docteur, il vous fait parler à sa fantaisie. Je parierais presque qu'il fait faire un procès-verbal toutes les fois que vous y allez, et que les conversations qui conviennent le mieux à ses vues sont rapportées et signées par le témoin, afin d'en faire ensuite usage contre vous ; et je ne serais pas du tout étonné que les matériaux de cette

conversation ne fussent préparés avant votre arrivée; ce qui vous place dans une très-fausse position. »

28. — J'ai été à Plantation-House. Là, sir Hudson Lowe, après avoir fait quelques questions sur la santé de Napoléon, m'a demandé si j'avais eu quelques conversations remarquables avec le général Bonaparte ; combien de temps ces sortes de conversations avaient duré, et sur quels objets elles avaient roulé? Cela nous conduisit tout naturellement à une nouvelle discussion aussi vive que les précédentes, et dans laquelle son excellence n'a montré aucune espèce de modération, car il a été au contraire plus violent que jamais. Entre autres termes élégans, il m'a dit que je courais de tous côtés, comme un singe, pour attraper des nouvelles, afin d'en régaler ensuite le général Bonaparte.

En réponse à cette expression, je lui ai dit que je ne voulais servir ni de singe ni d'espion pour lui, pas plus que pour qui que ce fût. « Qu'entendez-vous, monsieur, dit-il, par un espion? » J'entends, ai-je répondu, que si je suivais vos instructions, qui m'enjoignent de vous faire connaître les sujets qui se traitent dans les conversations entre Napoléon et moi, je me croirais l'un et l'autre. Dans une sorte de paroxisme de fureur, il m'a dit que je devais réfléchir qu'il m'était défendu d'avoir d'autres communications avec Napoléon Bonaparte, que celles qui avaient pour objet l'exercice de ma profession ; que je ne devais avoir aucun rapport avec lui sur

aucun autre sujet. Je lui ai demandé de me donner cet ordre par écrit, ce qu'il a refusé; et après d'autres divagations entremêlées d'injures, il m'a dit d'attendre pendant quelque temps hors de la chambre où nous étions pour lors. Après un quart d'heure, il m'a fait rentrer, et m'a dit que je devais me conduire comme par le passé, en me faisant observer toutefois que, quant à lui, il ne m'autorisait en aucune manière à parler avec le général Bonaparte que sur ce qui concernait sa santé, et qu'à l'égard des autres sujets de conversation, la responsabilité en pèserait personnellement sur moi (1); que je ne devais point refuser de répondre à toutes les questions que le prisonnier pourrait m'adresser sur d'autres matières; mais que je ne devais lui adresser la parole qu'en m'a qualité de médecin, et pour ce qui y aurait rapport.

Après cela, il m'a demandé quels étaient les discours que je me croyais obligé de faire connaître? Je fis la réponse que j'avais déjà faite quand on m'avait adressé les mêmes interpellations. Il m'a également demandé si je ne me croyais pas dans l'obligation de lui rendre compte de toutes les paroles offensantes

(1) Il sera peut-être nécessaire de faire observer au lecteur que le gouverneur, dans une de ses proclamations, qu'on trouvera dans l'*Appendice*, avait déclaré que l'on ne pourrait avoir aucune communication avec le général Bonaparte, sans autorisation spéciale, sous peine de se rendre coupable de félonie.

dont pouvait se servir le général Bonaparte envers lui? Assurément non, à moins que je n'en reçoive l'ordre positif de Napoléon lui-même. « Et pourquoi cela, monsieur? » Parce que je ne veux pas jouer le rôle d'un boute-feu. « Mais je ne vous ai jamais prié de me rendre mot à mot toutes les conversations qui pouvaient avoir lieu entre le général Bonaparte et vous. » Veuillez rappeler à votre souvenir, s'il vous plaît, que vous aviez voulu m'en charger à Longwood et ailleurs, en me disant qu'il était nécessaire que vous fussiez instruit de tout ce qui se disait, pour que vous puissiez en déduire les conséquences que je ne tirerais pas moi-même.

J'ai demandé ensuite à sir Hudson Lowe la permission de prendre par écrit, sous sa dictée, les dernières instructions qu'il m'avait données, pour prévenir toute erreur. Il s'y refusa et me prévint qu'à l'avenir il me dispensait de venir le voir deux fois par semaine; mais qu'il espérait que je m'entendrais avec M. Baxter sur l'état de la santé de Napoléon Bonaparte : j'y consentis, parce que je savais que l'empereur ne faisait aucune objection contre les communications de vive voix; il est, je crois, inutile d'ajouter que j'étais très-content d'être dispensé de me présenter à Plantation-House.

2 *novembre.* — J'ai trouvé Napoléon couché sur son sofa, et tenant sa tabatière à la main (1); quelques

(1) On a prétendu que Napoléon prenait une si grande

journaux étaient épars auprès de lui, et il paraissait très-mélancolique et très-abattu.

Après les demandes ordinaires concernant sa santé, je lui donnai mon avis, en insistant avec force, comme de coutume, pour qu'il prît enfin la détermination d'aller se promener à cheval. Il m'a répondu qu'il ne pouvait pas avoir de confiance en sir Hudson Lowe, qui, assurait-il, trouverait quelque prétexte de l'insulter ou de faire quelques insinuations, et qu'il n'attendrait pas pour cela sa troisième ou quatrième sortie. « Cette lettre, a-t-il continué, que vous avez vue l'autre jour chez Bertrand, venait de lui et contenait un journal, dans lequel on rapportait que mon fils était déclaré déchu de ses droits à la succession des duchés de Parme, etc. Si cette nouvelle m'était parvenue par une autre voie, j'y aurais attaché moins d'importance. Mais comme il tient cachées avec soin toutes celles qui pourraient m'être agréables, il se fait un malin plaisir au contraire de faire parvenir à ma connaissance celles qui peuvent blesser ma

quantité de tabac, qu'il avait coutume d'en emplir entièrement la poche de sa veste, attendu qu'aucune boîte ne pouvait contenir ce dont il avait journellement besoin pour son usage. Le lecteur peut se faire une idée de la fausseté de cette assertion, quand il apprendra que douze livres de tabac de la qualité dont il faisait ordinairement usage, furent apportées de Paris, par Marchand, en juillet 1815, et qu'il en était resté plus de la moitié quand je quittai Sainte-Hélène, en juillet 1818.

sensibilité. Il est aisé de reconnaître quels sont les motifs qui l'ont fait agir dans cette occasion.

» Vous voyez, a-t-il ajouté d'un ton plus élevé, qu'il n'a pas perdu de temps pour m'envoyer cette nouvelle. Au surplus, je me suis depuis long-temps préparé à toute nouvelle fâcheuse de la part des méchans qui composent le congrès. Ils redoutent un prince qui gouvernait un grand peuple d'après son choix. Cependant vous pourrez voir un grand changement, pourvu qu'ils continuent à lui donner une bonne éducation, et qu'ils ne l'assassinent pas. S'ils l'abrutissent par une mauvaise éducation, il reste bien peu d'espoir. Quant à moi, l'on peut me regarder comme mort, et déjà descendu dans la tombe. Je suis certain que, sous peu, ce corps n'existera plus. *Sento che la macchina lotta, ma che non può durare.* Je sens que la machine lutte, mais qu'elle ne peut durer long-temps.

» Je pourrais, ajouta-t-il, apprendre la nouvelle de la mort de ma femme, de mon fils et de toute ma famille, sans changer de visage. On n'apercevrait, sur ma figure, ni émotion ni altération; tout y paraîtrait calme et indifférent. Mais c'est quand je suis seul dans ma chambre et livré à moi-même, que je souffre et que mes sensations s'échappent. Que dit Montchenu, de voir ma santé se délabrer ainsi? Je suppose qu'il en est bien aise? Par quel canal fait-il passer ses lettres en France? » — Il les envoie par le gouverneur et par lord Bathurst. — « Dans ce cas,

vous pouvez compter qu'avant de parvenir à leur destination, elles sont ouvertes et lues par vos ministres, à Londres. » — J'ignore s'ils ont recours à de pareilles manœuvres. — « Vous l'ignorez, parce que vous n'avez jamais été dans une position à le savoir. Croyez-le, les dépêches de tous les ambassadeurs et autres agens diplomatiques qui passent par la voie ordinaire, celle de la poste, sont ouvertes. Otto m'a dit que, pendant son séjour à Londres, il avait acquis la certitude de ce fait. » — On m'a assuré, il est vrai, que dans tous les états du continent on ouvrait les lettres officielles. — « Certainement on les ouvre; mais on n'a pas l'impudence de le nier, comme le font vos ministres; quoique cela se pratique plus généralement chez vous qu'en tout autre pays. En France, on avait pris des mesures pour que toutes les lettres et dépêches des ambassadeurs ou autres diplomates, celles des personnes attachées aux différentes légations, et les lettres des simples domestiques, fussent envoyées à un département secret de la poste, à Paris, dans quelque partie de la France qu'on les mît. Toutes les lettres et dépêches, également pour les cours ou ministres étrangers, étaient adressées au même bureau, où on les ouvrait et déchiffrait. Ceux qui écrivaient, faisaient quelquefois usage de différens chiffres dans la même dépêche; ne se servant pas du même, pendant plus de dix lignes de suite, pour qu'on ne pût les comprendre; mais cela ne suffisait pas encore,

parce que, pour déchiffrer ce qu'il y avait de plus difficile et de plus ingénieusement inventé, il suffisait d'avoir cinquante pages du même chiffre; ce que l'on pouvait aisément se procurer depuis le commencement de la correspondance. Les agens étaient si adroits, et ils venaient si promptement à bout de deviner les chiffres, qu'on ne payait pas plus de cinquante louis pour découvrir le sens d'un nouveau chiffre. En ouvrant les lettres adressées au corps diplomatique, la police du bureau de poste connaissait les correspondans avec lesquels on s'en servait, et on procédait de même pour le reste de la correspondance. Les ambassadeurs soupçonnaient qu'il y avait quelque supercherie mise en usage pour découvrir les secrets de leurs dépêches; et, pour l'empêcher, ils changeaient de chiffres tous les trois mois : mais cela ne servait qu'à donner un peu plus de peine. Ils croyaient agir de finesse, en envoyant leur paquet à un bureau de poste d'une ville éloignée de quelques milles de leur résidence, parce qu'ils ignoraient l'arrangement dont je vous ai parlé, et que tous leurs pas étaient observés. Les ambassadeurs des puissances du second ordre, telles que le Danemarck, la Suède et même la Prusse, par avarice, et pour épargner la dépense des courriers, avaient coutume d'envoyer leurs dépêches en chiffres, par la poste; et *** les ouvrait et déchiffrait dans ses bureaux, où l'on copiait la partie la plus importante de la correspondance, pour me la communiquer di-

rectement; mais jamais on n'en donnait connaissance aux ministres. Par ce moyen, je savais le contenu des dépêches que Bernstorff et d'autres envoyaient à leur cour, avant qu'elles ne fussent arrivées à leurs destinations; car on les recachetait toujours, et on les expédiait dès que cette affaire était terminée.

» Plusieurs de ces dépêches, sur-tout celles de Bernstorff, étaient pleines d'observations injurieuses sur mon compte, de censures amères de ma conduite, et de prétendues conversations avec moi, de pure invention. Combien de fois n'ai-je pas ri en moi-même, de les voir lécher la poussière de mes pieds, à mon lever, après avoir lu, le matin, les sottises qu'ils avaient écrites sur mon compte à leurs souverains. Il nous arrivait souvent aussi de faire des découvertes précieuses, et de recueillir des détails importans qui leur avaient été communiqués, en confidence, par les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et d'Angleterre, lorsque vous aviez un ambassadeur de cette nation à Paris; car, comme ces grandes puissances envoyaient des courriers de leur nation, cela m'empêchait de connaître la nature de leurs dépêches. Ainsi, par la correspondance des agens des petites puissances, je parvenais à découvrir la façon de penser des plus grandes. L'adresse de ceux qui conduisaient ces manœuvres, était étonnante. Il n'y avait pas de sorte d'écriture qu'ils ne pussent imiter parfaitement; et l'on gardait, aux bureaux des postes, des sceaux semblables à ceux

dont faisaient usage les ambassadeurs de tous les potentats de l'Europe, outre un nombre considérable appartenant aux premières familles de divers pays. Si l'on rencontrait un sceau, dont on n'eût pas le *fac simile,* on s'en procurait un pareil dans vingt-quatre heures, en le faisant faire. Ces dispositions n'étaient pas de mon invention. On avait commencé à en faire usage sous Louis XIV ; et quelques-uns des petits-fils des agens qu'il avait employés lui-même, remplissaient, de mon temps, les places qui avaient été occupées par leurs grands-pères. Mais, ajouta-t-il, Castlereagh en fait de même à Londres. Toutes les lettres des diplomates, et celles qui leur sont adressées et qui passent par le bureau de poste, sont ouvertes, et on lui en communique le contenu, ou à quelques autres de vos ministres. Ils savent, en outre, qu'on suit le même usage en France. »

Je lui ai demandé si c'était une règle générale en France d'ouvrir à la poste les lettres adressées aux personnes qui ne sont pas attachées aux différentes légations. — « Cela n'a lieu que rarement, m'a-t-il dit, et seulement lorsqu'un homme est fortement suspect. Dans ce cas, la première chose qui soit à faire, est d'ouvrir toutes les lettres qu'on lui adresse ; par ce moyen, on connaît les personnes qui correspondent avec lui. On visite ensuite toutes les lettres que reçoivent ces mêmes personnes ; mais c'est une mesure odieuse dont on ne fait guère usage envers des Français : quant aux étrangers ennemis de la

France, Napoléon ajouta qu'il était nécessaire d'employer tous les moyens de découvrir leurs machinations secrètes. »

Napoléon m'a dit alors qu'il avait pris la résolution de ne faire à l'avenir qu'un repas par jour, à deux ou trois heures environ. Depuis quelque temps il est devenu extrêmement sobre.

3. — Napoléon est presque dans le même état. Selon l'habitude qu'il a contractée, quand il lit les journaux et autres feuilles périodiques, il m'a demandé de temps en temps le sens des mots qu'il ne comprenait pas. Il a vivement censuré la conduite que les puissances alliées avaient tenue envers son frère Lucien, qu'elles avaient persécuté malgré son titre d'homme de lettres, lui qui n'avait jamais voulu avoir de charges, et qui s'était efforcé de se tenir éloigné des affaires politiques. « C'est, ajouta-t-il, par un sentiment de leur propre tyrannie, et par suite de la terreur qu'elles éprouvent d'avoir violé les droits des nations, et d'avoir agi en sens inverse de l'esprit du siècle, et contre le vœu des peuples.

» Ces puissances pourraient alléguer quelques raisons pour justifier les persécutions dont je suis l'objet, dire que j'ai été un souverain et un tyran, et que leur conduite était nécessaire pour le repos du monde. Mais rien ne peut motiver les actes d'oppression et de barbarie dirigés contre mon frère. En prenant pour prétexte le prétendu principe de

l'utilité générale, Dieu sait jusqu'où l'on peut aller! Sous un semblable prétexte, les Français pourraient légitimer l'assassinat de Wellington et de son armée entière. C'est un principe qui fait trembler les rois sur leurs trônes. »

Il a ensuite été question de lord Cochrane, et de la tentative faite par sa seigneurie, pour prendre ou détruire les bâtimens qui se trouvaient dans la Charente. J'ai dit à Napoléon, qu'un officier distingué de la marine, que je nommai, et qui lui était connu, avait été d'avis que si Cochrane eût été convenablement soutenu, il aurait détruit la totalité des bâtimens français.

« Non-seulement il l'aurait pu, m'a-t-il répondu, mais si votre amiral l'avait soutenu, comme il le devait, il lui eût été facile de s'emparer de tous les navires qui étaient en ce lieu; car l'Allemand ayant fait le signal de *sauve qui peut* ( si j'ai bien compris ), et dit aux bâtimens menacés de se tirer d'affaire comme ils le pouvaient, ils furent frappés d'épouvante et coupèrent leurs câbles. La terreur qu'ils avaient des brûlôts était si grande, qu'ils jetèrent précipitamment leur poudre à l'eau, de sorte qu'ils n'auraient pu faire qu'une faible résistance.

» L'amiral français était un imbécille, mais le vôtre était un homme tout aussi médiocre. Je vous assure que si Cochrane avait été soutenu, tout était pris. Ces bâtimens n'auraient pas dû redouter ainsi vos brûlots, mais la crainte les priva de tout juge-

ment, et ils ne surent plus que faire pour se défendre. »

Après avoir fait à l'empereur quelques questions relatives à sa santé, il m'a raconté l'anecdote suivante : « Il y a environ sept ans que l'ambassadeur de Perse, à Paris, tomba malade et qu'il envoya chercher un médecin. La personne chargée de cette commission, n'ayant pas bien compris ce qu'il désirait, s'imagina, je ne sais sur quel fondement, que l'ambassadeur voulait voir le ministre du trésor; il alla en conséquence prévenir ce dernier que l'ambassadeur de Perse demandait à lui parler. Le ministre, surpris de cette démarche, dit : voilà qui est singulier; mais ces barbares ne connaissent pas notre étiquette; allons donc voir cet ambassadeur qui a peut-être quelque chose d'important à me communiquer. A son arrivée, l'ambassadeur lui présenta le bras pour qu'il lui tatât le pouls, tandis qu'un grand drôle avec un turban sur la tête lui apporta un pot de chambre qu'il lui tint sous le nez, pour qu'il en fît l'inspection. Vous pouvez penser quel fut l'étonnement du ministre, à une pareille réception. »

5. — Napoléon est resté couché très-tard, parce qu'il n'avait pas reposé de la nuit. Je l'ai trouvé encore dans son lit à onze heures.

Je l'ai vu pour la seconde fois dans le courant de la journée, et j'ai eu un entretien avec lui au sujet de son frère Lucien. Il a de nouveau observé qu'il

y avait de la cruauté et de l'injustice à persécuter un homme qui cultivait les lettres, sans s'occuper de politique, et qui même s'était trouvé en opposition directe avec lui. Il a ajouté que c'était le comble de l'iniquité que de molester un individu dont on n'avait rien à redouter deux ans après l'exil de son frère à Sainte-Hélène. En paraissant craindre ainsi un simple particulier, les puissances prouvaient combien elles étaient convaincues qu'elles agissaient contre le vœu général. Les tyrans tremblent sur leurs trônes. Ici il cita le passage où il est question de *Pluton* qui craint que la terre ne s'entr'ouvre, et n'expose aux regards toutes les horreurs des régions infernales. « Quelle dégradation, ajouta-t-il, de voir l'ambassadeur d'une des plus grandes puissances de l'Europe persécuter un particulier qui n'a jamais été, ni voulu être souverain. *Quando io sarò morto, e forse il giorno non è lontano, John Bull mi vendicherà.* Quand je serai mort, et peut-être l'époque n'en est-elle pas bien éloignée, John Bull me vengera. »

Napoléon m'a ensuite raconté quelques anecdotes relatives à Lucien.

Il m'a dit aussi qu'un certain Ignace Lorri (si je me rappelle bien le nom), Corse de nation, et son frère de lait, avait embrassé, de bonne heure, le service anglais, et s'était enrôlé dans la marine. Quoiqu'il fût un excellent marin, et un très-honnête homme, *un bravissimo uomo*, il était fort ignorant. Il com-

mandait un bâtiment pourvoyeur anglais et débarqua auprès de *** (1), où il se rendit déguisé en paysan pour voir le consul français. Arrivé en sa présence, il ôta sa capote, fit voir l'uniforme anglais et se fit connaître pour ce qu'il était. Il fit beaucoup de questions sur mon compte, sans cependant offrir d'entrer à mon service. Le consul ne le crut pas, et écrivit à Paris qu'un imposteur qui s'était présenté à lui se disait frère de lait de l'empereur. Il fut très-surpris de voir que je reconnaissais la vérité de cette assertion. « Il est fort étonnant que pendant que j'étais au faîte de la puissance, cet homme ne m'ait jamais demandé aucune faveur, quoique, dans son enfance, il m'eût aimé et qu'il sût que, depuis mon élévation, j'avais comblé sa mère de bienfaits. »

6. — J'ai trouvé Napoléon un peu plus gai qu'à l'ordinaire; mais à peu près dans le même état, quant au physique. Il m'a parlé d'un article de journal qui disait que Talma avait payé pour lui dans une auberge, où, à défaut d'argent, il voulait mettre son épée en gage. Il a déclaré que ce fait était faux et qu'il ne croyait pas que Talma eût jamais pu dire cela. « Je n'ai connu Talma personnellement, continua-t-il, qu'à l'époque où je devins premier consul. Dans ce temps-là, je le favorisais et le traitais avec une sorte de distinction comme un homme d'un talent supérieur et le premier de sa profession. Je

(1) Le nom du lieu est illisible sur mon journal.

l'envoyais quelquefois chercher le matin pour causer avec lui pendant que je déjeûnais. Les faiseurs de libelles ont prétendu que c'était Talma qui m'avait appris à jouer le rôle de *roi*. Quand je fus de retour de l'île d'Elbe, je dis à Talma, un jour qu'il assistait à mon déjeûner avec plusieurs savans : Eh bien! Talma, on dit que c'est vous qui m'avez appris à me tenir sur mon trône; *c'est une preuve que je m'y tiens bien.* »

Le comte Balmaine et le baron Sturmer ont eu une longue entrevue hier avec le général Montholon. Ils sont venus à cheval jusqu'à la porte intérieure, où ils se sont arrêtés pendant quelque temps. On fait des signaux à Plantation-House toutes les fois qu'ils approchent de Longwood, et on envoie ordinairement sur leurs traces un espion qui est chargé de les suivre. Mais on ne fait point de tentatives pour les empêcher de correspondre avec les habitans de Longwood.

8.—Napoléon a remarqué que je boitais, et m'a demandé si j'avais la goutte. Je lui ai dit que non, et que cela provenait de ce que j'avais mis, la veille, une botte trop étroite ; que je n'étais point attaqué de la goutte et que je n'avais jamais de ma vie été réduit à garder le lit pour cause de maladie. Il m'a ensuite demandé si mon père en avait été atteint, et me dit qu'il serait mon médecin pour la maladie actuelle, et qu'il me prescrirait de boire de l'eau d'orge, d'observer la diète, et tenir ma jambe, pen-

dant le jour, sur un sofa. Ensuite il a fait quelques observations relatives à son fils, et il a dit qu'il n'éprouvait que peu ou point d'inquiétude, de ce qu'on l'avait privé de son droit à la succession du duché de *Parme*. « S'il vit, ajouta-t-il, il deviendra quelque chose. Mais je préférerais le voir simple gentleman, pourvu qu'il eût de quoi manger, à le voir souverain d'une de ces misérables petites principautés. Peut-être l'impératrice a-t-elle du chagrin de ce qu'il ne peut pas lui succéder, mais cela ne m'en cause aucun.

» L'empereur François, qui attache le plus haut prix aux prérogatives de la naissance, désirait vivement pouvoir prouver que je descendais en ligne directe de l'un des anciens tyrans de Trévise, et, après mon mariage avec Marie-Louise, il employa diverses personnes, pour compulser de vieux titres de noblesse, dans lesquels il pensait trouver la preuve de ce qu'il désirait avec tant d'ardeur. Il crut avoir réussi, et il m'écrivit pour me demander si je voulais laisser publier le résultat de ces importantes recherches, revêtu de toutes les formes officielles; je refusai. Il avait tellement à cœur la réussite de cette affaire, qu'il m'écrivit de nouveau, et me dit, *laissez-moi faire*, en ajoutant que je n'avais nul besoin de paraître y prendre part.

» Je répondis qu'il était impossible de supposer qu'un tel document pût être recueilli et publié sans ma participation; que je préférais être le fils

d'un honnête homme, plutôt que l'arrière-petit-neveu d'un obscur tyran de l'antique Italie : que j'étais le Rodolphe de ma famille.

» Il y avait jadis, a ajouté Napoléon, un Bonaventure Bonaparte, qui vécut et mourut dans un cloître. Le pauvre homme reposait tranquillement dans sa tombe, et on n'y songeait plus lorsque je montai sur le trône de France. Alors on s'avisa de se rappeler qu'il possédait de son vivant des vertus et des qualités auxquelles jamais personne n'avait pensé auparavant ; et le pape me proposa de le canoniser. Saint Père, lui répondis-je, pour l'amour de Dieu, épargnez-moi ce ridicule. Comme vous êtes en mon pouvoir, on ne manquera pas de dire que je vous ai forcé à faire un saint d'un des membres de ma famille. »

25. — Un signal a été fait pour que je me rendisse à *Plantation-House*, où je trouvai sir Hudson Lowe, qui m'interrogea sur diverses choses qui avaient eu lieu à Longwood, et sur les conversations que j'avais eues avec Napoléon. J'ai répondu que j'avais pris la résolution de ne plus me mêler de ce qui ne me regardait pas, et que je ne m'occupais que de ma profession de médecin. Il m'a dit que je devais avoir eu quelqu'entretien avec lui sur d'autres sujets, et il me demanda de lui faire connaître sur quelle matière nous avions conversé. Je répondis que premièrement ces conversations n'avaient rien d'important ; qu'ensuite je ne me croyais pas obligé

de lui faire part du sujet que nous traitions, Napoléon et moi, à moins qu'il ne m'en donnât la permission lui-même, excepté le cas où les choses qui viendraient à ma connaissance, pourraient compromettre les intérêts de mon gouvernement ou alarmer ma conscience, d'après le serment que j'ai prêté. Sir Hudson m'a répondu. « Vous n'êtes pas juge, monsieur, de l'importance des conversations que vous pouvez avoir avec le général Bonaparte. Ce qui peut vous paraître des choses fort ordinaires, peuvent être pour moi du plus haut intérêt. » Je lui ai fait observer que si je ne devais pas avoir la liberté de faire usage de mon jugement, je devrais alors nécessairement répéter tout ce que j'entendrais, et qu'ainsi je tiendrais une conduite aussi humiliante que désagréable. Le gouverneur m'a répondu qu'il était *de mon devoir* de l'instruire de tout ce qui venait à ma connaissance, et qui faisait la matière des entretiens entre le général Bonaparte et moi; que si je ne le faisais pas, il lui serait facile de me défendre d'avoir aucun autre rapport avec lui, que celui qu'exigeait ma profession, et même seulement quand on m'appellerait pour exercer mes fonctions; que ce qu'il exigeait de moi, je le devais au gouvernement anglais. Je lui ai répondu que ce serait jouer le rôle d'un espion, d'un rapporteur et d'un mouton.

J'avais toujours pensé, qu'en me plaçant auprès de la personne de Napoléon, le gouvernement n'avait eu égard qu'à ma qualité de médecin, et que

certainement il n'avait pas eu l'intention de me faire jouer un rôle odieux, que mon devoir ne pouvait pas consister à commettre des actions déshonorantes, et que je n'en ferais jamais pour qui que ce fût. Sir Hudson m'a considéré pendant quelques instans en silence, en jetant sur moi des regards courroucés, puis il m'a demandé ce que signifiait le terme de *mouton* dont je m'étais servi. Je lui ai répondu que c'était une personne qui tâchait de gagner la confiance d'une autre, pour s'en servir à la trahir. Le gouverneur entra alors dans un accès de fureur; il me dit que je lui avais fait là l'insulte la plus grave qu'il soit possible de faire à un homme de son rang, et dans les fonctions de sa charge, et il finit par m'ordonner de quitter la chambre, en disant qu'il ne souffrirait pas que celui qui venait de tenir un pareil langage restât en sa présence. Je lui ai dit que je n'étais jamais venu de mon plein gré dans sa maison, et que je n'y entrerais jamais que de force. Il se promenait en fureur, et répétait d'un ton bruyant: *Sortez de la chambre, sortez de la chambre;* ce qu'il criait encore quelques instans après que j'en étais sorti.

L'anecdote suivante pourra servir à donner une idée de la manière dont le lieutenant-général sir Hudson Lowe, chevalier de l'ordre du Bain, etc., fut pris pour dupe quand il avait le commandement d'une forteresse importante. Ces détails me furent communiqués à Longwood, particulièrement par le

maître d'hôtel Cipriani, dont le nom était Francescchi, nom qu'il ne prit jamais à Sainte-Hélène, pour des raisons que nous verrons bientôt après.

En 1806, sir Hudson, alors lieutenant-colonel Lowe, reçut le commandement de l'île de Capri, qui est située dans la baie de Naples, et fut chargé du service secret, ou pour parler plus clairement, de l'espionnage du continent, au moins pour ce qui regardait la Méditerranée. Il recevait ordinairement ses renseignemens de la ville de Naples, qui n'en est éloignée que de quelques milles. On les lui apportait ordinairement au moyen d'un bateau pêcheur, que commandait un nommé Antonio, qui sortait de nuit sous le prétexte de pêcher. Sir Hudson employait, comme espion, un Corse nommé Antoine Suzzarelli, qui était un homme d'esprit, et qui avait exercé la fonction d'avoué; profession que, dans sa jeunesse, il avait étudié avec Pozzo di Borgo, et Salicetti, alors le ministre de la police du royaume de Naples. Suzzarelli avait été précédemment officier au service d'Angleterre. Maresca et Criscuolo, tous deux Napolitains, étaient aussi employés par lui de la même manière, et Casetti, lieutenant-colonel des dragons napolitains, était l'espion chargé de surveiller Caroline, reine de Sicile (1). Suzzarelli resta

(1) Je crois que tous ces respectables personnages vivent encore, et j'ai raison de penser que l'un d'eux a obtenu, du gouvernement de sa majesté, une pension dont il jouit à raison de ses services.

fidèle à sir Hudson Lowe pendant environ vingt jours; savoir : depuis le 19 ou 20 janvier jusqu'au 10 de février, époque où l'on saisit quelques-unes de ses dépêches, dans un bateau qui allait à Capri.

Suzzarelli rencontra dans une auberge Cipriani-Franceschi, qui était alors au service confidentiel de Salicetti, dont on supposait qu'il était le fils naturel, et qui était généralement connu sous le nom de Franceschi. En qualité de compatriote et de connaissance, Suzzarelli confia à Franceschi la nature de son emploi, et lui avoua aussi qu'il mettait en réserve une petite somme par mois, sur celle qu'il recevait du gouvernement anglais..... Cipriani lui proposa de continuer en apparence à fournir des informations au gouverneur de Capri, de recevoir son salaire, mais en même temps de tout communiquer à Salicetti, et de suivre ses instructions, ajoutant que, dans ce cas, il serait payé le double de ce qu'il recevait des Anglais; et il lui fit entendre que s'il refusait d'acquiescer à ces propositions, très-probablement il serait découvert et fusillé dans deux ou trois semaines. Suzzarelli, qui n'était pas novice, profita aussitôt de l'avis, agréa la proposition et fut amené devant Salicetti, dont il reçut les instructions. Suzzarelli engagea aussi, partie par promesses et partie par menaces, Maresca et Criscuolo à faire de même. Casetti devint aussi espion de la reine pour Salicetti. Tous ces gens-là étaient payés le double de ce qu'ils recevaient de leurs premiers mandataires. Les affaires

furent réglées de manière que toutes les fois que Suzzarelli recevait une dépêche de sir Hudson Lowe, elle était immédiatement portée à Salicetti dans l'état qu'on l'avait reçue, et celui-ci, après l'avoir lue, dictait les réponses qu'il jugeait convenable d'y faire.

On permettait quelquefois à Suzzarelli de dire la vérité. Par exemple, lorsqu'il y avait beaucoup de troupes françaises à Naples, on lui donnait l'injonction de faire connaître à sir Hudson quel en était le nombre. Toutes les fois qu'il était question d'une affaire à laquelle Salicetti ne voulait pas répondre directement, il faisait arrêter le bateau, le patron qui le commandait, et tout l'équipage, faisait mettre les hommes en prison pendant quelques jours, après leur avoir fait subir une espèce d'interrogatoire; on les relâchait ensuite. Cela donnait aussi à Suzzarelli un moyen d'exercer ses talens et d'obtenir de sir Hudson beaucoup plus d'argent, parce que celui-ci croyait précisément tout ce que son agent lui racontait des peines qu'il avait eues, des cadeaux et des démarches qu'il avait été obligé de faire, pour sauver la vie de ces pauvres diables de pêcheurs, qui, sans cela, auraient été fusillés. De cette manière, tous les renseignemens qu'on fournissait au gouvernement anglais n'étaient que pour mieux remplir le but de Salicetti et de l'empereur Napoléon, excepté les nouvelles insignifiantes que sir Hudson Lowe pouvait tirer du maître de la barque et de ses fils, qui lui étaient fidèles, mais qui ignoraient tout ce qu'il y

avait d'un peu important. Sir Hudson Lowe chargeait souvent Suzzarelli d'exécuter des commissions de la nature la plus difficile, et Salicetti ordonnait qu'il s'en acquittât avec la plus grande exactitude et célérité. Parmi les commissions dont Suzzarelli fut chargé, il s'agit un jour de se procurer quelques montres françaises, d'un prix élevé, pour la reine Caroline, des livres rares et tous les ouvrages nouveaux pour sir Hudson, particulièrement un exemplaire de l'atlas de Lases-Cases (alors appelé de Le Sage), choses qu'il désirait beaucoup avoir.

Cela fournissait à l'honnête Suzzarelli un autre moyen de gagner de l'argent de sir Hudson; car, quoiqu'il reçût l'ordre de Salicetti de fournir les articles de premier prix avec des frais raisonnables, afin d'éloigner tout soupçon, il ne manquait jamais de prendre cinquante et même cent pour cent de plus, sous divers prétextes. Il faisait enfin la contrebande très en grand; car sir Hudson payait souvent les articles qu'il recevait en marchandises anglaises ou en denrées coloniales, que Suzzarelli avait ensuite coutume de vendre à Naples avec un grand bénéfice.

Sir Hudson dans sa finesse avait recours à une manière d'envoyer les appointemens à Suzzarelli, à Criscuolo et à Maresca. Il avait coutume de nommer ce dernier dans la franchise de son cœur (*suo campione*). On les payait en or, que l'on envoyait ordinairement dans de gros pains, que le prudent sir Hudson faisait cuire dans sa propre maison, et dans

lesquels il mettait lui-même l'argent, de peur que ses agens secrets ne fussent découverts par d'autres espions de la police napolitaine. Ces pains paraissaient être destinés à l'usage des bateliers, quand ils pêchaient la nuit. Aussitôt qu'on les avait débarqués, Suzzarelli les apportait à Salicetti, parce que ce dernier avait ordonné que toute espèce de correspondance lui fût d'abord soumise. Au moyen de Suzzarelli, le gouvernement français apprit la destination réelle de l'armée sous les ordres du général Makensie Fraser, et de la flotte commandée par sir J. Duckworth.

Suzzarelli s'offrit même à procurer à sir Hudson quelques soldats pour recruter le régiment corse, qui était à Capri, et on lui en expédia réellement plusieurs qui étaient chargés de corrompre les étrangers sous ses ordres. Tandis qu'on méditait l'attaque de Capri, Suzzarelli eut l'art de persuader à sir Hudson Lowe, que le but de l'expédition était la petite île de Ponza, pour la défense de laquelle on envoya la frégate anglaise l'*Embuscade*, et la plus grande partie des chaloupes canonnières. Ainsi, le passage qui mène à Capri n'était défendu que par une force peu considérable. Pour donner à cette idée plus de probabilité, on mit un embargo sur tous les bâtimens qui étaient à Naples; mais quelques barques de pêcheurs, montées par des hommes au service de Salicetti, furent envoyées pendant la nuit, afin de rencontrer quelques-uns des bateaux de

sir Hudson, et leur apprendre que l'expédition devait avoir lieu sur *Ponza*. Afin de brouiller le gouvernement anglais et sir Hudson avec la reine Caroline, un Napolitain, nommé don Antonio, était chargé de fabriquer ces prétendues lettres comme si elles venaient d'elle à Casetti, tandis que d'autres lettres supposées de sir Hudson étaient forgées par un maître d'école anglais, qui demeurait alors à Naples. Ces dernières rapportaient confidentiellement que le but des Anglais était de faire sortir la famille royale de Sicile, et de les envoyer avec une pension en Angleterre, afin que les Anglais demeurassent entièrement en possession de cette île, et les premières contenaient des plaintes portées par la reine contre sir Hudson, et des invectives contre lui et contre les Anglais. Ces misérables, pour amuser Salicetti, et se créer un passe-temps à eux-mêmes, avaient coutume de faire naître des différends entre sir Hudson et le prince de Canosa, qui commandait à Ponza, au moyen de lettres supposées, dans lesquelles ils étaient maltraités tous les deux, et qu'ils faisaient tomber entre leurs mains. Ils s'assemblaient d'ordinaire la nuit, pour se réjouir, boire et se moquer de leur dupe, sir Hudson, dont ils portaient la santé, par dérision, tandis qu'au milieu de leur débauche, ils inventaient de nouveaux moyens de le tromper. Souvent Salicetti lui-même allait pour entendre leurs plans et pour en rire.

Dans le courant de 1807 ou 1808, Suzzarelli

devait aller à Vienne pour une mission dont l'avait chargé Salicetti, et il résolut de faire en sorte que sir Hudson Lowe payât les frais de ce voyage. Le principal objet de cette mission était de sonder l'ambassadeur anglais et Pozzo di Borgo, qui étaient alors à Vienne. Suzzarelli alla trouver sir Hudson Lowe, à qui il persuada qu'il pourrait se procurer à Vienne des renseignemens de la plus grande importance. Il en obtint six mille francs pour ses frais de route, et des lettres très-fortes de recommandation. Il se rendit ensuite à Vienne chez l'ambassadeur anglais, duquel il tira des renseignemens très-importans. Il reçut aussi de lui des ordres qui furent donnés à d'autres agens et à d'autres officiers qui demeuraient sur le continent. Il ne réussit pas auprès de Pozzo di Borgo. Le rusé Corse ne put croire qu'il lui fût possible de tromper Salicetti comme il prétendait le faire. Suzzarelli, afin de gagner la confiance de Pozzo di Borgo, se vantait de son influence sur Salicetti, en disant : *Io faccio intendere a Salicetti, tutto cio che voglio* (1), je fais croire à Salicetti ce que je veux. — *A me tu conti questo ?* ( est-ce bien à moi que tu contes cela? ) répliqua Pozzo di Borgo en baissant la tête jusqu'au plancher. Toute la ruse de Suzzarelli ne put tirer un seul se-

(1) L'italien, dans cette histoire, est donné dans le style de Cipriani, qui, généralement, ne parlait pas la langue la plus pure ni la plus correcte.

cret de lui, quoique la lettre de recommandation que lui avait donnée sir Hudson Lowe, le représentât comme un homme en qui on pouvait placer son entière confiance, et que dans le passe-port qu'il reçut ensuite de l'ambassadeur anglais, on le nommât monsieur le baron Suzzarelli. A son retour à Naples, Salicetti lui demanda : *Ebbene cosa hai tirato da Pozzo di Borgo !* — Ah ! répliqua Suzzarelli en levant les épaules : *Dui birbi insieme non si guadagna niente* (deux coquins ensemble ne peuvent rien l'un contre l'autre). Il dit ensuite à Salicetti que Pozzo di Borgo lui faisait faire ses complimens. Salicetti répondit : Suzzarelli, je sais que tu m'as déjà fait bien des mensonges, mais voilà le plus grand qui se soit jamais échappé de tes lèvres accoutumées à mentir. Je connais bien Pozzo di Borgo; c'est moi qui l'ai fait chasser et proscrire de son pays, en sorte que, si on l'eût pris en France, comme c'était mon intention, on l'aurait fusillé. Penses-tu donc qu'un homme aussi fier que Pozzo di Borgo, et un Corse par-dessus le marché, voulût faire faire des complimens à celui qui a envers lui de si grands torts. Personne, à moins que ce ne fût le plus bas et le plus vil des hommes, ne serait capable d'un tel procédé, et je connais trop bien Pozzo di Borgo, qui est le plus fier des hommes. Dans le fait, Suzzarelli avoua ensuite que c'était de son invention (1).

(1) Après la mort de Salicetti, Suzzarelli avoua qu'il n'était

Suzzarelli avait un jour persuadé à sir Hudson Lowe de donner sa parole qu'il viendrait à Naples, et qu'il le trouverait dans une petite maison appartenante à Maresca, et située sur la baie. Salicetti devait s'y trouver déguisé ; mais il était résolu de ne pas faire arrêter le commandant de Capri, parce qu'il pensait qu'il lui serait difficile de trouver un autre gouverneur qui fût dans le cas de se laisser aussi pleinement tromper que celui-ci, et que d'ailleurs ceci l'aurait empêché de tirer de nouveaux services de Suzzarelli. *Vorrei vedere questo colonello tuo*, dit Salicetti, *fammelo vedere. Un uomo puo lasciarsi ingannare per qualche mesi, ma di lasciarsi coglionare a questo segno per tanti anni bisogna essere ben bestia.* ( Je voudrais bien voir ton colonel ; donne-moi cette satisfaction. Un homme peut bien se laisser tromper pendant quelques mois, mais il faut être d'une grande stupidité, pour l'être ainsi pendant tant d'années. ) — Oh ! répliqua Suzzarelli avec un air de gravité, *Non è tanto bestia, è talento mio.* (Il n'est pas si sot ; c'est mon

jamais parvenu à le tromper qu'une seule fois, et cela, pas même entièrement ; car Salicetti, en lui donnant de l'argent pour les frais de son voyage de Vienne, lui dit qu'il ne le lui donnait pas pour les services qu'il avait rendus au public, parce qu'il croyait que la plus grande partie des choses qu'il lui avait dites étaient matériellement fausses, mais par la raison qu'il savait qu'il fallait bien qu'il employât quelque moyen pour gagner de l'argent, afin de faire exister sa famille.

habileté qui fait cela.) Cependant quelque chose détermina Lowe à changer d'intention.

Murat désirait s'emparer de toutes les marchandises anglaises, qui étaient en assez grande quantité à Naples, où elles passaient pour venir de l'Amérique; mais ne voulant pas, en même temps, se brouiller avec les Américains, il se servit de Suzzarelli pour trouver un moyen de connaître les marchandises qui étaient vraiment américaines de celles qui ne l'étaient pas. Suzzarelli alla trouver sir Hudson Lowe, à qui il persuada qu'il serait dans le cas de rendre des services essentiels au gouvernement anglais, s'il possédait le moyen de distinguer les faux passe-ports anglais des passe-ports américains. Sir Hudson lui en donna deux, l'un vraiment américain et l'autre anglais et contrefait. Il lui fit voir que pour en faire la distinction, il fallait examiner la différence qui existait dans le timbre; dans le passeport américain, quoique les lettres initiales fussent les mêmes, elles étaient placées un peu au-dessous. Muni de ces renseignemens, Suzzarelli se mit en route, et dans le commencement de 1810, on fit une saisie générale des bâtimens par ordre de Murat, et tous ceux que l'on trouva munis de passeports du genre des passe-ports anglais dont nous venons de parler, furent confisqués. Tant que Salicetti vécut, on n'en confisqua que peu, parce que celui-ci voulait maintenir Suzzarelli dans la faveur de Lowe. Ce fut au moyen de l'argent que produisirent

ces confiscations de marchandises et de navires, que le roi Joachim, voulant prendre une grande mesure, équipa et paya l'expédition dirigée en 1811 contre la Sicile. Salicetti était instruit de presque tout ce qui se passait à la cour de Palerme, au moyen de la duchesse de C***, avec laquelle il avait des relations. Elle était la fille de la princesse C***, épouse de l'ambassadeur de Sicile à ***, et placée près de la reine Caroline, dont elle avait la confiance. Son mari lui écrivait tout ce qui se passait à la cour de ****. Elle haïssait les Français, et Salicetti prétendait qu'il était républicain, et qu'il détestait le parti français. Elle établit une correspondance avec sa mère, qui l'instruisait de tout ce qui se passait, et elle recevait mille écus par mois de Salicetti, pour les communications qu'elle lui faisait.

En 1808 ou 1809, un capitaine napolitain, nommé Mosca, fut envoyé de Capri par la reine Caroline pour assassiner Joseph, frère de Napoléon, qui était alors roi de Naples. Afin de l'exciter à cet acte, elle lui donna une boucle de ses cheveux et une lettre écrite de sa main, par laquelle on lui promettait de le faire colonel aussitôt qu'il aurait mis ce projet à exécution. Outre cela, il reçut une lettre de la princesse V** T***, confidente de la reine Caroline dans laquelle on lui spécifiait tout ce qu'il avait à faire pour débarrasser le pays de l'usurpateur, et on lui donnait l'assurance que la bonne reine sa maîtresse *remplirait scrupuleusement* tous ses engagemens

envers lui. (1) Il quitta donc Capri dans une felouque, muni de tous les passe-ports nécessaires. L'un de ces passe-ports, qui était signé par un officier anglais, contenait des instructions, par lesquelles on requérait tous les officiers de cette nation de donner secours et assistance au porteur qui allait en mission secrète pour le roi Ferdinand.

Il débarqua à Molino, près d'une maison de campagne de Joseph, et son intention était de l'assassiner pendant qu'il serait à se promener dans le jardin. Tandis qu'il était à épier le moment favorable de frapper sa victime, il rencontra une jeune fille dont la vue lui causa une vive impression, et à laquelle il offrit quelques pièces d'or pour qu'elle consentît à l'écouter. Comme il vit qu'il ne pouvait pas réussir par cette voie-là, il chercha à la séduire par des moyens plus élevés, et commit l'imprudence de lui dire qu'il était envoyé pour exécuter un grand projet, et que, si elle voulait consentir à ce qu'il désirait, il en ferait une dame du haut parage. La jeune fille fut alarmée; et ni la vue de l'or, ni les promesses qu'on lui faisait, ne purent la rassurer et la déterminer à rien accorder de ce qu'on lui demandait.

On donna des avis à la police. Plusieurs agens se rendirent aussitôt sur les lieux. Deux des associés de

(1) J'ai vu ces deux lettres et les passe-ports en originaux, depuis mon retour de Sainte-Hélène.

Mosca furent tués, et lui-même arrêté, après avoir fait une résistance désespérée. On produisit devant la commission militaire les lettres, la boucle de cheveux, et les armes qu'on avait trouvées sur lui; la jeune fille vint aussi en témoignage. Mosca dit, pour sa défense, qu'il n'était venu que dans l'intention de se jeter aux pieds du roi Joseph, de solliciter son pardon, et la permission de retourner à Naples. Cependant, après sa condamnation, il avoua ses véritables projets. Il mourut avec beaucoup de courage, et refusa de découvrir les noms de ses complices. Quelque temps après, la reine Caroline envoya un apothicaire napolitain, nommé Gherardi, ou Visconti, et ses deux fils, pour assassiner Salicetti. Cet homme vint d'abord à Ponza, d'où il se rendit à Capri, et de Capri à Naples, où il débarqua pendant la nuit, portant avec lui une espèce de *catamaran* de la forme d'une tente de bâtiment. Il fit si bien qu'on lui permit l'entrée de la maison de Salicetti, et même qu'on lui loua une chambre sous les escaliers, dont il fit une petite boutique d'apothicaire, dans laquelle il plaça une machine infernale. Salicetti, qui avait été à une partie de plaisir chez la princesse ***, ne revint dans son palais qu'à minuit ou une heure du matin. Il descendit lestement de voiture, et, selon sa coutume, il monta les escaliers avec une grande vitesse: cela lui sauva la vie; car la machine de l'incendiaire, à laquelle le feu avait été mis quelques secondes trop tard, n'éclata que lorsqu'il

eut traversé quatre chambres de son appartement. Cipriani était avec lui au moment de l'explosion. Environ trente chambres s'écroulèrent entièrement ou furent très-endommagées, et le palais n'offrit presque plus qu'un monceau de décombres. Une des filles de Salicetti, la duchesse actuelle de*** (1), fut ensevelie sous les ruines de l'édifice, où elle demeura pendant quelques heures; ce fut Cipriani qui, par les gémissemens qu'il entendit, découvrit qu'elle n'était pas morte. Tandis qu'il suivait la direction de la voix, le plancher s'enfonça sous ses pieds, et il tomba dans la chambre qui était au-dessous, mais heureusement sans éprouver aucun mal, et par-là il se trouva près de la personne souffrante. On appela, et après bien des peines, on parvint à tirer cette jeune dame, à demi morte, de dessous les ruines. Quelques-uns des soliveaux s'étaient formés en croix au-dessus de sa tête, ce qui fut cause qu'elle conserva la vie. Gherardi et ses fils furent arrêtés et jugés : les fils furent fusillés, mais le père, à cause de son grand âge, fut condamné à un emprisonnement perpétuel.

Immédiatement après cet événement, sir Hudson Lowe écrivit une lettre à Salicetti pour l'assurer qu'il était tout-à-fait étranger à cet attentat, et qu'il le détestait sincèrement, quel qu'en fût l'auteur.

(1) Cette dame est encore vivante et demeure à Naples. Je l'ai vue en 1819, et j'ai conversé avec sa sœur à Rome.

Salicetti soupçonnait le tambour-major du régiment de Vajro, alors à Naples, d'être un agent de la reine Caroline, et il employa Suzzarelli pour s'en assurer. En conséquence Suzzarelli, qui connaissait très-bien le tambour-major, saisit une occasion de lui parler un jour qu'il se promenait et paraissait très-mécontent. Il commença par se déchaîner contre la tyrannie sous laquelle gémissaient les Napolitains, et à dire que ce serait un grand bonheur pour lui de pouvoir sortir d'un lieu où personne n'était sûr de sa vie, et lui fit entendre que son intention était de s'échapper aussitôt qu'il pourrait le faire, sans courir le risque d'être arrêté par la police, qui pourrait fort bien le faire fusiller, chose qu'il redoutait infiniment. Le pauvre tambour-major fit bientôt chorus avec lui; il professa son dégoût pour le gouvernement actuel, son attachement à celui de Caroline, et finit par déclarer qu'il voulait aussi s'en aller le plus promptement possible. Sur cela, Suzzarelli lui proposa d'engager vingt ou trente soldats de son régiment à entrer, soit au service de Caroline, soit à celui de la Grande-Bretagne, et lui dit de leur faire signer une déclaration formelle de leur intention d'entrer dans ce service; ensuite il lui fit un don de deux cents écus pour réussir dans son plan, lui promettant que, dès qu'il aurait pu réunir ce nombre d'hommes, il leur procurerait à tous un moyen de transport pour l'île de Capri. Le tambour-major chercha parmi ses amis du régiment, et

employa tous ses efforts pour les engager à entrer dans son projet ; mais il ne put en déterminer que dix ou douze ; encore étaient-ils si ignorans qu'ils ne savaient ni lire ni écrire, et qu'il fut obligé d'écrire leurs noms lui-même avec ceux de ses deux fils. Il alla ensuite trouver Suzzarelli comme ils en étaient convenus, lui apprit quelle avait été sa réussite, et lui fit voir la liste des noms. Suzzarelli en fit part à Salicetti, et le pria d'attendre qu'il eût réuni un plus grand nombre de victimes. Salicetti s'y refusa, en disant que la police devait employer toutes sortes de moyens pour découvrir les traîtres, mais non pas encourager ni déterminer personne à le devenir ; que son devoir au contraire était d'étouffer dans son origine toute tentative semblable. Le tambour-major et ses associés furent arrêtés sur-le-champ. On trouva sur lui le fatal papier, portant les noms de ses complices, et peu de temps après il fut pendu avec ses deux fils et quelques autres.

Suzzarelli se tint caché pendant quelques jours, puis il alla voir la veuve du malheureux tambour-major, à qui il dit que son mari avait été près d'occasionner sa ruine, qu'il était venu auprès de lui pour aviser au moyen de sortir de Naples, et qu'il lui avait promis, par pure amitié, de lui procurer les moyens de passer à Capri ; mais que tout avait été découvert. Qu'on l'avait pris, jeté dans un cachot, et qu'il aurait été pendu comme les autres, si, heureusement pour lui, il ne s'était trouvé, dans

les bureaux de Salicetti, un de ses compatriotes qui s'était intéressé en sa faveur, et avait travaillé à lui sauver la vie. Il dit cela avec tant d'apparence de vérité, que la pauvre femme crut bonnement ce qu'il disait, le regarda comme un bienfaiteur, et par la suite, quand elle se trouvait dans la peine, elle avait coutume de s'adresser à Suzzarelli, qui de temps en temps lui donnait quelques écus. Deux ou trois jours après cette abominable scène, Cipriani dit à Suzzarelli : « Quel scélérat ( mécréant ) es-tu, Suzzarelli ! Comment peux-tu apaiser les cris de ta conscience, pour avoir été la cause de la mort de ces malheureux qui ont été pendus par suite de ton astuce ? » — « Bah, répliqua Suzzarelli, *sono porci napolitannacci* ( ce sont de vilains pourceaux napolitains ). »

En 1809, Salicetti, désirant savoir quand on attendait l'arrivée du paquebot anglais en Sicile, employa Suzzarelli auprès du colonel Lowe. En conséquence, Suzzarelli écrivit au colonel, et lui dit que comme les dernières nouvelles qu'on avait reçues d'Angleterre étaient très-fâcheuses, et avaient produit un mauvais effet, en décourageant les partisans des Anglais, qui y ajoutaient foi, que même ceux qui n'y croyaient pas entièrement, pensaient qu'il devait être arrivé quelqu'événement sinistre, il l'engageait à lui communiquer sur-le-champ toutes celles qu'il pourrait avoir reçues, afin qu'il fût en état de relever le courage abattu de leur parti. Sir Hudson

Lowe répondit, qu'il était très-porté à employer tous les moyens possibles pour encourager les sentimens loyaux des fidèles sujets du roi Ferdinand; mais que dans ce moment il n'avait pas de nouvelles authentiques; que cependant il était certain que, dans peu de jours, il arriverait un paquebot d'Angleterre, et qu'alors il aurait soin de lui faire parvenir tout ce qui pourrait être favorable. Aussitôt que Suzzarelli eut reçu ces renseignemens, et les eut transmis à Salicetti, on expédia le corsaire l'*Ardito*, qui fut chargé de croiser sur les côtes de la Sardaigne. Après quelques jours d'attente, il attaqua et prit le paquebot anglais qui se nommait, à ce que je crois, *le Succès*. La malle fut jetée par-dessus le bord du navire; mais, dans la précipitation, elle resta suspendue à une amarre à laquelle elle était attachée, et les hommes du corsaire français firent un tel feu de mousqueterie, que l'équipage du paquebot n'osa pas en approcher pour la couper, et de cette manière elle tomba dans leurs mains. On trouva, parmi les dépêches, des ordres relatifs à une attaque dirigée contre Corfou, avec quelques lettres de l'amirauté adressées à l'amiral, relativement au blocus de cette île. Cipriani dit que ce paquebot était commandé par un jeune homme d'environ vingt ans, et avait un équipage d'à peu près quatorze hommes.

Suzzarelli extorquait de grosses sommes d'argent du colonel Lowe, sous divers prétextes, tels que pour indemniser ses agens de leur emprisonnement,

et pour des présens qu'il prétendait avoir faits à la police pour empêcher qu'il ne fût lui-même arrêté. C'était un homme immoral et vicieux, mais rempli de talens, et imposant par ses dehors et par ses manières. Quelquefois il essayait de tromper Salicetti par des contes merveilleux et par des projets de nouvelle invention, dont le but était de se faire donner de l'argent. Salicetti avait coutume de dire dans ces sortes d'occasions: *Va a far credere questo al colonello tuo, che è un coglione, a me non puoi, che ti conosco* (1). Ne peux-tu pas dire tout de suite que tu as besoin d'argent?

Suzzarelli fabriqua une lettre dans laquelle il imitait l'écriture de Hudson Lowe, et dont le but était de brouiller le gouvernement anglais avec le gouvernement sicilien. Dans le cours d'une conversation avec Casetti, Suzzarelli lui dit que la reine Caroline faisait le diable en Sicile, et qu'elle cherchait à détruire tous les Anglais. Cela excita la curiosité de Casetti, et fut cause qu'il fit plusieurs questions à Suzzarelli. Celui-ci, après bien des difficultés, répliqua qu'il avait une lettre du colonel qui contenait ces détails, que Casetti demanda avec beaucoup d'empressement à voir. Suzzarelli se fit encore beaucoup prier et lui permit enfin d'en prendre lecture. Dans cette lettre, on traitait les Napolitains d'une

(1) Va faire croire cela à ton imbécille de colonel; cela ne passera pas avec moi qui te connais.

bande de misérables sans foi et sans honneur ; on conseillait à Suzzarelli de se méfier d'eux ; on assurait que la reine Caroline avait formé un complot d'assassiner tous les Anglais en Sicile ; que les barons étaient tout prêts à prendre les armes et à les massacrer ou à les chasser de l'île. Il conclut en déclarant qu'en conséquence de cette découverte, le gouvernement anglais avait résolu de s'emparer de la personne de la reine, et de placer l'île sous sa protection. Casetti demanda instamment la permission de garder la lettre, ce que Suzzarelli refusa de lui permettre, mais il lui en donna une copie, en promettant qu'il réfléchirait pour savoir s'il n'y avait pas d'inconvénient à lui donner l'original. Il alla ensuite trouver Salicetti, auquel il rapporta que Casetti avait mordu à l'hameçon, ajoutant qu'il avait promis de réfléchir s'il était convenable de lui laisser l'original. Afin de ne négliger aucune précaution, Salicetti pria Suzzarelli d'envoyer chercher le maître d'école anglais à leur service, qui contrefaisait parfaitement les écritures, afin d'examiner si l'écriture du colonel avait été bien imitée par Suzzarelli. Après l'avoir examinée, celui-ci déclara qu'il croyait qu'on découvrirait la tromperie. On lui ordonna donc de copier la lettre, et il imita si parfaitement l'écriture de sir Hudson Lowe, que ce dernier y fut, par la suite, trompé lui-même.

Le lendemain, Suzzarelli la donna à Casetti, en l'exhortant de ne pas la montrer, ni la perdre, et

en assurant que sa vie en dépendait. Casetti s'empressa aussitôt de se rendre à Palerme, et la montra à la reine. Cette princesse, furieuse, envoya chercher sir John Stuart, qui était alors à Palerme, lui présenta la lettre contrefaite, et insista pour que l'on infligeât une punition exemplaire au colonel Lowe, pour avoir osé faire usage de son nom de cette manière. Sir John Stuart envoya sur-le-champ chercher le colonel Lowe pour éclaircir cette affaire. Lorsqu'on la lui fit voir, il fut obligé de reconnaître que c'était son écriture, tant elle était bien imitée; mais il déclara qu'il ne croyait pas avoir jamais écrit rien de semblable, et qu'il ne pouvait pas non plus en trouver la copie dans son registre de correspondance. Dans le temps que Suzzarelli forgeait cette lettre, la police envoya à dessein quelques bateaux qui s'emparèrent de celui du colonel venant de Capri. Le lendemain, Suzzarelli écrivit au colonel pour lui apprendre que son bateau avait été saisi, et qu'il ignorait quelles nouvelles il lui avait envoyées, puisqu'elles étaient toutes tombées dans les mains de la police.

Maresca était ordinairement la personne que l'on employait pour se rendre auprès du colonel, dans le bateau d'Antonio. Sir Hudson appelait ordinairement Suzzarelli et lui, *sui campioni* (ses champions). Maresca avait deux fils, qui, avec Antonio, le batelier et ses fils étaient fidèles à sir Hudson Lowe. Vers le milieu de 1809, sir Hudson Lowe commença à

soupçonner Suzzarelli, qui, en conséquence, se rendit à Capri, où il employa son éloquence avec tant d'efficacité, qu'il convainquit sir Hudson de sa droiture, et le persuada qu'il était l'homme auquel il devait le plus se fier, et qu'il était entièrement dévoué à son service. A son retour, Suzzarelli alla trouver Salicetti, auquel il rapporta toute la conversation qui avait eu lieu entre eux, en l'assaisonnant de plusieurs traits satyriques, dirigés contre le pauvre colonel. Salicetti, quand il désirait se soulager du tracas de ses affaires d'état, et s'amuser, avait coutume de faire venir Suzzarelli; celui-ci, qui avait beaucoup d'esprit, l'égayait aux dépens de la bonhomie du colonel qui se laissait tromper aussi grossièrement.

On forma divers plans, pour engager le prince de Canosa à débarquer sur la côte de Naples; mais heureusement pour lui, il ne voulut acquiescer à aucun; car s'il l'eût fait, les mesures étaient prises pour l'arrêter, et il aurait été fusillé dans les vingt-quatre heures. Tandis que Suzzarelli continuait ainsi ses opérations, il arriva de Paris une lettre de la police, qui contenait en substance, qu'on avait appris qu'il y avait à Naples un certain Suzzarelli, émigré corse, aux gages de l'Angleterre, qui était employé comme espion pour les Anglais, et que l'on priait Salicetti de le faire arrêter et juger par une commission militaire, afin que l'on pût faire exécuter la sentence dans les vingt-quatre heures. Salicetti

envoya chercher Suzzarelli, et lui remit la lettre en main propre, en l'engageant à la lire. Puis il écrivit à la police de Paris, pour lui faire connaître quelle était la nature des relations de Suzzarelli avec sir Hudson Lowe, et qu'un tel homme était un trésor pour lui. Suzzarelli était trop adroit pour ne pas profiter de l'avantage que lui donnait cet incident. Il s'en servit habilement, pour soutirer de nouveau quelqu'argent de sir Hudson Lowe, sous le prétexte qu'il avait été forcé de faire de grands cadeaux à quelques membres de la police; et ajoutant que si ce n'eût été à cause de Franceschi (1), son ami et son compatriote, qui était au service de Salicetti, et qui avait beaucoup d'influence, il aurait été infailliblement arrêté et fusillé.

On fit prévenir Salicetti, que Casetti avait l'intention de le poignarder. Quoique Salicetti n'ajoutât pas foi à cette assertion, il résolut cependant de prendre quelques précautions. En conséquence, un soir que Casetti se présenta, on se saisit de lui, et on le fouilla soigneusement. Cependant on ne put rien trouver sur lui qui pût justifier une telle mesure. Après avoir soutenu cette épreuve, on lui donna la permission d'entrer, et alors il se plaignit hautement de l'indigne traitement qu'il avait éprouvé. Salicetti fit semblant d'être dans une entière ignorance de ce

(1) Ce fut la raison pour laquelle Cipriani n'avait jamais pris le nom de Franceschi à Sainte-Hélène.

fait, et affecta le plus grand étonnement. Il fit venir l'officier de gendarmerie, et, d'un air fâché, il lui demanda comment il avait osé se conduire ainsi envers un homme d'honneur comme Casetti (1)?

L'officier, qui savait à quoi s'en tenir, prétendit qu'il y avait une méprise; et, par ordre de Salicetti, il fit beaucoup d'excuses à l'*homme d'honneur*. « Je vis, dit Casetti, qui, tout roué qu'il était, fut cependant pris pour dupe, le feu qui sortait des yeux de Salicetti, tant il était indigné de l'indigne traitement auquel j'avais été exposé. »

Suzzarelli, pendant qu'il était en Sicile, eut un entretien avec un des Ronco, capitaine de brigands, sous les ordres d'un certain Piccioli, natif de Cheti, et qui était au service de la reine Caroline. Ces partisans avaient l'habitude de débarquer dans la Calabre, et d'y commettre des déprédations. Piccioli était ennuyé d'être au service de la reine Caroline, et il désirait de faire quelque chose d'assez important pour lui mériter son pardon, et le faire admettre au service de Murat. Il proposa donc, par l'entremise de Ronco, de faire débarquer sa troupe, de nuit, et sur un point de la Calabre, dont on conviendrait, dans le dessein de la livrer entre les mains de la justice napolitaine. Suzzarelli en parla à Salicetti, et proposa d'envoyer un bâtiment pour la

(1) Casetti avoit le rang de lieutenant-colonel dans l'armée de Joachim, comme dans celle de la reine Caroline.

faire passer de Sicile en Calabre, sous le prétexte de débarquer sur quelque point où elle trouverait l'occasion de faire quelque riche butin. Il espérait, au moyen de Ronco, de faire réussir ce plan. Mais Salicetti, qui doutait du courage personnel de Suzzarelli, lui dit qu'il était plus habile à faire des propositions et des projets, que propre à en exécuter un de la nature de celui dont il était question ; et il le renvoya. Un certain Spadaccini était présent lorsque cette proposition fut faite ; c'était un Napolitain, avoué de profession et espion secret de l'intérieur, au service de Salicetti. Il était, en apparence, attaché à l'ancien ordre de choses ; et, afin de mieux tromper les partisans de la famille exilée, il se fit arrêter et jeter en prison, par ordre de Salicetti ; il y fut retenu, comme suspect, pendant quatre mois, et traité, en apparence, avec beaucoup de rigueur ; mais le fait est, qu'on lui permettait de faire ce qu'il voulait ; et que, toutes les nuits, il était libre de sortir de sa prison, sous un déguisement quelconque, et d'aller se divertir avec d'autres agens secrets, ses confrères. C'était un homme que son courage rendait capable d'exécuter toute espèce d'entreprise désespérée. Il revint le soir chez Salicetti, à qui il dit que le projet proposé par Suzzarelli était un projet *de paille*, et qu'il était la seule personne qui pût le faire réussir, étant intimement lié avec Piccioli, puisqu'ils avaient été élevés ensemble au collége, et qu'ils demeuraient à côté l'un de l'autre. Salicetti

lui promit six mille écus en cas de succès ; mais il déclara, que s'il ne réussissait pas, non-seulement il ne lui donnerait rien, mais encore qu'il lui retirerait la pension dont il jouissait alors ; ajoutant qu'il ne lui donnerait pas d'argent d'avance, mais qu'il ferait mettre six compagnies de gendarmerie corse sous ses ordres. Spadaccini accepta sur-le-champ cette offre, et il se rendit à Pescara, d'où il envoya un messager à Piccioli, qui était alors à Rocoli. A l'arrivée de Piccioli, ils eurent ensemble une longue conférence, durant laquelle ils arrangèrent leurs plans diaboliques. Quelques jours après, Piccioli débarqua dans le golfe de Tarente, avec sa troupe, consistant en soixante-dix à quatre-vingts vagabonds, tous *gente di riputazione*, qui s'étaient signalés par leurs vols et leurs assassinats, le long des côtes, et qui étaient la terreur du royaume de Naples. Ces misérables marchèrent en avant dans les montagnes ; et, dans leur route, ils enlevèrent une escorte et le montant de trois mois des contributions du district, qu'elle conduisait au trésor royal. Dans les Abbruzes, Piccioli les engagea, de nuit, dans un défilé où, sous prétexte de s'assurer de la route, ce traître se porta en avant. La gendarmerie était disposée le long des arbres ; et aussitôt que Piccioli fut arrivé à une certaine distance, il se joignit à eux. Alors ils commencèrent à faire feu sur les brigands trompés, et les massacrèrent tous jusqu'au dernier. Certainement ils avaient mérité la mort ; mais la conduite de

leur chef n'en est pas moins infame. Après cet exploit, Spadaccini et Piccioli revinrent à Naples, où le premier reçut la récompense de son entreprise, et le dernier son pardon. Cependant Salicetti regarda l'action que venait de commettre ce Piccioli comme étant d'une nature si noire et si atroce, qu'il ne voulut ni le voir ni permettre qu'on l'employât.

Vers la fin d'octobre 1808, le roi Joachim trouvant que l'occupation de Capri, par les Anglais, causait un très-grand dommage au commerce de sa capitale, et étant alarmé des projets d'assassinat formés par des personnes qui venaient de cette île, et qui étaient soudoyées par la reine Caroline, considérant en outre qu'on pouvait le blâmer de permettre que les Anglais restassent en possession d'une île si près de Naples, il résolut de s'en emparer par un coup de main. Les préparatifs se firent avec vigueur. Ce fut alors que Suzzarelli et ses associés trouvèrent le secret de persuader à sir Hudson Lowe qu'ils étaient destinés contre l'île de Ponza. Tout étant préparé, on tint un conseil de ministres peu de temps avant l'attaque. Quelques personnes désiraient que Suzzarelli continuât à tromper sir Hudson jusqu'à la fin (1). Mais l'un d'eux fut d'avis contraire. Il fit observer que la réussite de cette attaque était

(1) Ce fait me fut rapporté, en 1819, par le ministre lui-même; mais je m'abstiendrai de citer son nom, pour des raisons qu'on peut aisément deviner.

incertaine, et que si elle venait à échouer, le colonel Lowe s'apercevrait qu'il avait été trompé par Suzzarelli, et ne lui accorderait plus sa confiance. Il pensa donc qu'on ferait bien, pour prévenir cet inconvénient, de permettre à Suzzarelli d'envoyer à sir Hudson Lowe la nouvelle de la destination réelle de l'expédition, quelques heures avant qu'elle ne mît à la voile. Que, jusqu'à ce moment, Suzzarelli devait continuer à le persuader que la destination était pour Ponza ; en sorte que, quel que fût l'événement, il ne pût être compromis. On avait besoin d'un grand nombre d'échelles pour monter à l'assaut, et il paraissait difficile de les faire confectionner sans que sir Hudson Lowe en eût connaissance ; ce qui aurait le double inconvénient d'exposer Suzzarelli, et d'indiquer tout d'un coup le vrai but de l'expédition. Cela parut d'abord une difficulté insurmontable. Cependant la personne dont nous avons déjà parlé, suggéra un expédient ingénieux qui remplit parfaitement le but. Le jour qui précéda celui indiqué pour l'attaque, la police ordonna que tous ceux qui étaient chargés d'allumer les réverbères de la ville de Naples, s'assemblassent le jour suivant à une certaine heure avec leurs échelles. Pendant la même nuit, Suzzarelli prévint à la hâte Lowe que l'île serait attaquée le lendemain, et il joignit même une copie de la proclamation qui serait faite aux troupes chargées de l'attaque. On pensa que ce renseignement tardif ne servirait qu'à aug-

menter la confusion parmi la garnison. L'expédition, consistant en seize à dix-huit cents hommes, sous les ordres du général Lamarque, mit à la voile de la baie de Naples, le 4 ou 5 octobre, et arriva sous les rocs de Capri, sans avoir été inquiétée en aucune manière par l'escadre anglaise composée de la frégate l'*Embuscade* et de trois ou quatre sloops ou chaloupes canonnières qui, supposant que c'était contre Ponza qu'était dirigée l'attaque, avait été envoyée pour défendre cette île. Capri avait une garnison composée du régiment royal Corse, du régiment royal de Malte, et de quelqu'artillerie anglaise. Il n'est peut-être pas dans le monde une île qui présente naturellement plus d'obstacles à surmonter, pour être emportée d'emblée, que l'île de Capri. Les neuf dixièmes de la circonférence de l'île consistent en rocs escarpés et perpendiculaires, qui s'élèvent à plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer. Tous les lieux abordables sont fortifiés et on avait monté dans les forts quarante pièces de canon. Les Français débarquèrent, malgré tous ces obstacles de la nature et de l'art. Dans quelques endroits ils furent obligés de franchir les précipices au moyen d'échelles posées sur des bateaux vacillans. Le régiment royal de Malte, soit par lâcheté, ou pour avoir été corrompu par le champion Suzzarelli, posa les armes et refusa de combattre. Les soldats furent faits prisonniers, malgré les efforts de leurs officiers dont plusieurs périrent, entre autres

le commandant du régiment. De cette manière on prit les forts Sainte-Barbe et Ana Capri, qui forment la sommité de l'île. Le seul chemin de communication qui existe entre Capri, la citadelle et les forts, où étaient sir Hudson et la garnison, consiste en un escalier de quatre à cinq cents marches, sur lequel en plusieurs endroits une personne seulement peut monter ou descendre. Cet escalier était défendu par plusieurs pièces de canon. Malgré cela, les troupes françaises firent l'attaque, réussirent et investirent la ville. On attela cinquante hommes à quelques pièces de vingt-quatre, et en une nuit on les hissa sur le haut du mont Solaro, le point le plus élevé d'Ana Capri, et qui commande la citadelle. Pendant toute la durée de son commandement, sir Hudson Lowe avait négligé de fortifier ce côté, dans la supposition qu'il était impossible de faire passer des pièces de gros calibre sur les côtés escarpés de la montagne. On éleva des batteries en face de la citadelle pour la foudroyer; et d'autres, qu'on garnit de fourneaux pour chauffer les boulets, furent placées le long de la baie, afin de se défendre contre l'escadre et contre la flottille anglaise qu'on voyait s'approcher du côté de Ponza. On envoya aussi quelques renforts de Naples, et l'on débarqua près des bains de Tibère, en sorte qu'en peu de jours sir Hudson Lowe capitula, et rendit aux Français l'île, les forts, l'artillerie, les munitions et les magasins.

On appelait ordinairement Capri le Gibraltar de Naples, et les obstacles qui semblaient s'opposer à ce que l'on pût s'en emparer et même y débarquer, étaient tels que Salicetti, lorsqu'il visita l'île après sa prise, ne put s'empêcher de s'écrier : « *J'y ai trouvé les Français, mais je ne puis pas croire qu'ils y soient entrés.* »

Quand l'expédition, commandée par le lieutenant-général sir John Stuart, et par l'amiral Freemantle, composée d'environ dix-huit à dix-neuf mille hommes, quitta la Sicile en 1809, l'avis de l'amiral était d'abord que l'on débarquât entre Portici et Castelamare, et qu'on attaquât immédiatement la ville de Naples. Sir Hudson Lowe était avec l'armée. On consulta Suzzarelli ; son opinion fut que les Anglais devaient s'assurer, au préalable, d'un point d'appui qui pût faciliter leur retraite en cas d'événement, en s'emparant des îles d'Ischia et de Procida, après quoi ils débarqueraient à Baja, dont la garnison, disait-il, était commandée par un colonel corse de ses parens, qui, pour une certaine somme d'argent, et pour obtenir le même rang dans l'armée anglaise, livrerait la place après avoir fait une légère résistance. Il ajoutait que pendant ce temps-là le parti anglais et celui de Ferdinand combineraient leurs plans pour les aider, et pour rassembler leurs partisans. On suivit malheureusement ce conseil. Il n'y avait alors que quatre mille hommes dans la ville de Naples; la plus grande partie

des troupes françaises était en marche vers l'Allemagne; c'était un peu avant la bataille de Wagram. On avait ordonné aux troupes qui étaient dans la ville, si les Anglais tentaient un débarquement, de la quitter et de se retirer au fort Saint-Elme pour y rester jusqu'à ce qu'ils fussent secourus. Ils avaient également reçu l'ordre de faire feu sur la ville de Naples, si les Anglais l'occupaient. Le trésor, tout le bagage du roi et de la reine, les bijoux de la couronne, beaucoup d'objets précieux, étaient empaquetés, ainsi que d'autres effets appartenans aux principaux personnages de la cour, et tout était prêt à partir au moment où les Anglais effectueraient leur débarquement. On aurait fait que peu ou point de résistance. Il y avait diverses frégates et un vaisseau de soixante-quatorze sur le chantier, d'immenses magasins, deux à trois cents bâtimens marchands et une flottille considérable, tout cela serait devenu la proie des Anglais, attendu que Murat ne voulait pas compromettre la ville, en essayant de faire une inutile défense. Salicetti était à Rome à la première apparition des Anglais. Murat perdait la tête, et ne pensait qu'à sauver ses trésors. Mais la reine, qui avait plus de fermeté et de talent dans le cabinet que son mari, envoya Cipriani avec une note à Salicetti, le priant de revenir à Naples sans perdre de temps; que le roi était hors de lui, et qu'il n'était pas en état de donner des ordres, qu'enfin tout dépendait de sa présence. Cipriani cacha cette

lettre dans la semelle de sa botte, et après avoir éprouvé quelque difficulté et n'être échappé que par hasard aux brigands qui se trouvaient près de Terracina, il parvint enfin à Rome. S'il réussissait à ramener Salicetti, il devait revenir avec la plus grande promptitude à Naples, et, dans un lieu convenu près de l'entrée de la ville, il devait tirer son mouchoir et paraître s'essuyer le front, sinon il devait continuer sa route. Il vit Salicetti vers les deux heures du matin, et lui communiqua toute l'affaire. Salicetti, après avoir lu la lettre de la reine, demanda ce que faisaient Suzzarelli et Maresca? Cipriani répondit, « qu'ils étaient à Naples, et s'efforçaient de persuader aux généraux anglais de ne pas débarquer entre Portici et Castelamare, mais d'attaquer Ischia. Bravo, Suzzarelli! s'écria Salicetti; ils sont perdus : mais s'ils débarquent entre Portici et Castelamare, c'est nous qui le sommes. » Salicetti envoya Cipriani en avant, qui revint à Naples avec une célérité dont on n'avait pas encore eu d'exemple, et qui fit le signal convenu.

Il fut bientôt suivi par Salicetti qui, à son arrivée, trouva les chevaux de Murat tout sellés, le roi lui-même dans la rue, et sur le point d'abandonner la ville à sa destinée. Salicetti, d'un ton brusque, dit à Murat, qu'il ne méritait pas d'être roi s'il ne défendait pas son peuple; et finit par l'assurer qu'il allait tout diriger au nom de l'empereur Napoléon, s'il n'adoptait pas des mesures de défense. Murat,

confus, rentra dans son palais ; on donna sur-le-champ des ordres pour rappeler les troupes de l'intérieur et celles qui étaient en marche pour l'Allemagne.

On fit venir le quatrième régiment de dragons de l'Abbruze, et l'on prit sur-le-champ toutes les mesures nécessaires. On plaça du canon dans les rues. Les canonniers, la mèche allumée, reçurent publiquement l'ordre de faire feu sur le plus petit rassemblement du peuple. Salicetti envoya chercher ceux qu'il regardait comme suspects, et leur dit qu'il ne pouvait se fier à leur simple parole, de rester tranquilles, et de ne se mêler en rien de ce qui devait avoir lieu. Il finit en leur demandant d'un ton grave, quelle garantie ils pouvaient lui donner de leur conduite? Étonnés de cette façon d'agir, ils demandèrent, après quelques instans d'hésitation, qu'on les mît dans un fort, jusqu'à ce que tout fût terminé, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Tandis qu'il agissait publiquement de cette manière, et qu'il ordonnait qu'on fît usage de tous les moyens de défense pour encourager ceux qui étaient fidèles et effrayer les mécontens, il avait en même temps renouvelé l'ordre que, si les Anglais débarquaient, les troupes eussent à évacuer la ville, et à se retirer dans les forts, jusqu'à ce que des forces suffisantes fussent revenues de l'intérieur, et offrissent quelque chance de succès. On parvint en trois jours à réunir une force respectable, et toutes craintes cessèrent.

Salicetti était républicain par principes; et il aurait concouru à l'établissement de ce gouvernement en Italie, s'il y eût eu quelque probabilité de succès. Il mourut quelques heures après avoir dîné avec un de ses ennemis, avec qui il s'était réconcilié, ce qui donna lieu de supposer qu'il avait été empoisonné.

Cependant les opinions furent partagées à cet égard. Les médecins français attestèrent le fait, tandis que les Italiens le nièrent. On ne découvrit aucune trace de poison à l'ouverture du corps. Quand Napoléon apprit sa mort, il s'écria : *Son nom seul me valait une armée de cent mille hommes !*

Indépendamment de ce que les détails, que l'on vient de lire, ont été confirmés par l'un des ministres qui étaient alors auprès du roi Murat, et que le fait de l'existence des lettres de sir Hudson Lowe à Suzzarelli est prouvé, Napoléon, à qui je fis part de quelques-unes de ces circonstances, me dit qu'il était instruit de la manière dont nous étions trahis par nos espions à Naples; et il ajouta que Cipriani, qui avait été un des principaux agens, pourrait me fournir de plus amples renseignemens, si je le désirais. Il a fait la remarque que généralement nos espions nous trahissaient; que les Français, étant catholiques romains, avaient un avantage sur nous qu'ils puisaient dans leur religion même, parce que les espions italiens étaient tentés de croire que non-seulement il était inutile d'observer leurs engagemens

avec des hérétiques, mais qu'encore ils croyaient faire un acte méritoire en leur manquant de parole.

*4 décembre.* — Mademoiselle V**, jolie fille et femme de chambre de madame Lowe, est venue aujourd'hui de Plantation-House à Longwood, montée sur un des chevaux du gouverneur, et munie d'une lettre du major Gorrequer, qui portait que sir Hudson Lowe avait oublié de laisser une *passe* pour elle avant d'aller en ville, et qui engageait le capitaine Blackeney à la recevoir. Elle alla à Longwood-House, où elle resta près de deux heures. Pendant ce temps, elle traversa presque toutes les chambres de la maison; les domestiques français étaient si enchantés de l'apparition d'une jeune et jolie fille, que leur galanterie ne leur permit pas, pour ainsi dire, de lui rien refuser. Elle désirait beaucoup qu'on lui permît de pénétrer auprès de Napoléon, et elle avait même ouvert à moitié la porte de la chambre, où il était, dans le dessein d'y entrer; mais elle en fut empêchée par Saint-Denis. elle persuada cependant aux domestiques, qu'ils pouvaient lui permettre de le regarder pendant quelque temps par le trou de la serrure, ce qu'elle fit réellement (1).

(1) Peu de temps après, la jeune personne quitta Sainte-Hélène. On fit courir le bruit qu'elle était enceinte du fait d'un des habitans de Plantation-House. Elle fut accompagnée, à bord du bâtiment, par sir Thomas Reade, et le gouverneur lui témoigna tous les égards imaginables. On

7. — J'ai communiqué à M. Baxter que Napoléon avait enfin consenti à prendre une médecine, que je lui avais administrée moi-même, et qui lui avait procuré quelque soulagement. M. Baxter pensa, comme moi, qu'il serait convenable de lui procurer une autre demeure que celle de Longwood, dont la triste et rigoureuse exposition ne pouvait lui être favorable, et où le vent froid du sud-est, qui régnait constamment, lui occasionnait des affections catharrales toutes les fois qu'il sortait. M. Baxter lui-même indiqua Rosemary-Hall ou la maison du colonel Smith, comme plus convenable.

9. — On a fait un signal de *Plantation-House*, pour que j'eusse à m'y rendre ; bientôt après mon arrivée, sir Hudson Lowe m'a dit, d'un air sérieux, qu'il m'avait envoyé chercher pour une affaire qui n'avait point de rapport avec ma profession, et qu'il avait un grand sujet de blâmer ma conduite. Ensuite il me demanda si je n'avais pas entretenu une correspondance, ou si je n'avais pas servi d'intermédiaire à une communication des Français, à Longwood, avec quelques personnes de l'île ? Je fus surpris de cette interpellation, et je répondis que j'ignorais ce qu'il voulait dire. Il renouvela plusieurs fois ses interrogations, et ajouta qu'il n'entendait

fit diverses conjectures, à Longwood, relativement à la cause de la visite de cette jeune femme dans de telles circonstances. Le lecteur intelligent ne manquera pas d'en deviner quelques-unes.

pas parler d'intelligence pour favoriser la fuite du général Bonaparte de l'île, mais de communication d'une autre nature. Je lui ai répondu, que si l'on pouvait me regarder comme ayant favorisé des communications ou des correspondances en faveur des Français, pour avoir été dans les boutiques acheter divers articles pour les comtesses Bertrand et Montholon, et pour d'autres personnes de Longwood, je me reconnaissais coupable. Il a ensuite demandé si je n'avais pas écrit en ville à une personne, de lui envoyer quelques articles pour madame Bertrand? J'ai répondu qu'oui, que j'avais écrit à M. Darling, d'envoyer quelques bassins, quelques petits meubles, et d'autres articles de ménage. Le gouverneur a prétendu que c'était une infraction à ses ordres, puisqu'il m'avait défendu de me mêler d'autre chose, que de ce qui avait rapport à l'exercice de mes fonctions de médecin. Quel besoin aviez-vous de faire cela? Si madame Bertrand veut avoir quelque chose de ce genre, qu'elle s'adresse à l'officier d'ordonnance. Pourquoi donc ne l'a-t-elle pas fait?

J'ai répondu, d'abord, que la propreté était nécessaire pour empêcher la maladie; et qu'ainsi tout ce qui y était relatif, était du ressort de la médecine; que d'ailleurs l'officier d'ordonnance se trouvait absent de Longwood quand on m'avait fait la demande de ces bagatelles; que même s'il eût été présent, la décence eût empêché une dame de s'adresser à lui, pour se pourvoir de certains articles

nécessaires aux femmes, et dont elle pouvait sans inconvénient parler à son chirurgien ; et qu'il m'était impossible de considérer comme un crime l'action toute simple de charger un marchand d'acheter des ustensiles de ménage ( que je nommai ) ou de semblables articles, pour madame Bertrand ou pour moi-même. Son excellence, comme de coutume, se fâcha extrêmement, et dit, qu'il ne permettrait pas de l'insulter en sa qualité de gouverneur. Il me demanda ensuite avec emportement, comment j'avais osé commander des articles qui ne devaient pas être fournis par les magasins du roi, sans le consulter, ou les porter au compte de ces magasins? Je lui ai répondu que je n'avais pas parlé de les porter au compte des magasins du roi. On examina là-dessus ma lettre à M. Darling, que le gouverneur avait en son pouvoir, et qui confirma mon rapport. Malgré cela, le gouverneur continua ses injures, et fit quelques remarques assez triviales sur la délicatesse des dames françaises.

J'ai demandé des ordres par écrit, afin d'éviter à l'avenir ces erreurs et ces inconvéniens ; mais le gouverneur a refusé de m'en donner. J'ai alors demandé, dans le cas où les dames me chargeraient d'acheter quelques articles pour elles dans les boutiques, quelle réponse j'avais à leur faire? Après quelques momens d'hésitation, il a dit que, « si elles me priaient d'acheter moi-même quelque chose pour elles, je n'avais pas besoin de refuser ; mais que,

si elles me demandaient de m'adresser à une autre personne pour leur rendre le même service, je devais m'y refuser nettement. »

Il conserva sa très-grande colère pendant quelque temps, et j'eus toutes les peines du monde à m'empêcher de sourire de la manière sérieuse avec laquelle il traitait un sujet d'une si mince importance.

Aucun changement remarquable n'a eu lieu dans l'état de Napoléon, ni dans les symptômes de sa maladie. J'ai eu quelques momens d'entretien avec lui, au sujet des libelles qu'on avait publiés contre sa personne.

« De tous ces libelles ou pamphlets qui ont été publiés contre moi, a-t-il dit, et dont vos ministres ont inondé l'Europe, pas un n'arrivera à la postérité. Pendant le règne de Louis XIV, et même sous celui d'Henri IV, la presse a enfanté un grand nombre de ces écrits dont il serait impossible aujourd'hui de trouver un seul. Les efforts des misérables, payés par vos ministres (1) pour danser sur les ruines de

(1) La haine qui déverse ses poisons contre la personne de l'empereur Napoléon, existe encore dans presque toute sa force, même après son décès. On en trouve un exemple dans la réponse qui est échappée, à ce qu'on assure, de la bouche d'un sous-secrétaire-d'état, et que voici : Quand on lui apprit que, peu de temps avant sa mort, Napoléon avait ordonné qu'on ouvrît son corps, qu'on en retirât son cœur, pour le mettre dans l'esprit de vin, et l'envoyer à l'impératrice Marie-Louise, ce ministre dit aussitôt : « *On aurait dû le jeter dans la chaux vive.* » Lorsqu'on envoya Napoléon

leur propre pays, seront anéantis de la même manière. Quand on m'a demandé d'écrire ou de faire écrire, en réponse à ces libelles, j'ai répondu, *une victoire, un monument de plus est la véritable réponse.* D'ailleurs, on n'aurait pas manqué de dire que je payais pour faire faire ces réfutations, ce qui en eût ôté tout le mérite. La postérité jugera sur les faits : la calomnie a épuisé tout son poison sur ma personne. Je vais désormais gagner tous les jours dans l'opinion du siècle. La première fureur une fois passée, je ne conserverai plus pour ennemis que des sots ou des méchans. Quand on ne pourra plus trouver des traces de tous ces libelles, les grands ouvrages composés sous mon règne, les monumens que j'ai fait faire, et le code des lois que j'ai créées, passeront aux siècles futurs, et les historiens à venir

à Sainte-Hélène, on avait expressément arrêté, dans les réglemens relatifs à sa sauve-garde, que, s'il venait à mourir dans cette île, il serait enterré par-tout où il jugerait convenable de l'ordonner par son testament. On n'a pas tenu cette promesse. On a trouvé les paroles suivantes dans le codicille de son testament, dont les ministres eurent connaissance.

*16 avril 1821, Longwood.*

« Ceci est un codicille de mon testament. 1° Je désire que » mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu » de ce peuple français que j'ai tant aimé....

» *Signé* NAPOLÉON. »

On a refusé, vers la fin de l'année dernière, de rendre ses restes aux prières de sa mère avancée en âge.

me vengeront des injustices auxquelles j'ai été en butte de mon temps. »

Je lui demandai ensuite s'il croyait que **** était complice de la mort de ***. « Il n'y a pas de doute, répliqua-t-il, que l'attentat ne fût fait de son consentement. L'impératrice, ajouta-t-il, ne put jamais souffrir la vue des assassins, et ne voulut jamais les recevoir; mais maintenant l'un d'eux est aide-de-camp de ****.

» Après la mort du duc d'Enghien, ****, dit-il, ordonna qu'il fût célébré un service funèbre. Cela me déplut, et je lui fis rappeler, en prose et en vers, sa conduite après la mort de son propre père.

» Lord ***, continua-t-il, fut aussi un des complices. C'était l'intime ami de P**, le principal acteur. Ceci a été bien connu à Pétersbourg. »

Napoléon me dit que Talleyrand avait été le premier à lui suggérer l'idée d'une invasion de l'Espagne, en partie à cause de sa haine contre les Bourbon, et en partie pour remplir ses poches.

Dans l'entretien qu'il a eu avec moi, relativement à la politique des ministres anglais, Napoléon a observé qu'il eût mieux valu pour l'Angleterre, qu'on l'eût laissé sur le trône, attendu que la Russie, l'Autriche et la Prusse, par un motif de jalousie, auraient fait alors à la Grande-Bretagne des avantages commerciaux. Rien actuellement ne s'oppose à ce que ces puissances ne prennent des mesures vigoureuses pour faire leur propre commerce au détri-

ment de celui de l'Angleterre; que, d'un autre côté, ayant une grande influence sur la nation française et en étant aimé, il aurait pu faire avec les Anglais un traité de commerce avantageux pour les deux nations, ce que les Bourbon, qui étaient détestés, n'oseraient proposer; que foncièrement on n'avait rien à redouter de la France sur mer. « La France n'est redoutable, a-t-il ajouté, que lorsqu'elle a une armée de cinq cent mille hommes. Les alliés, d'ailleurs, étaient toujours en position de faire la paix avec moi quand ils l'auraient voulu. La France était fatiguée de la guerre et effrayée à la seule idée de nouvelles conquêtes. J'ai réussi à battre les alliés, parce que je les ai attaqués en détail, et que j'ai détruit une puissance avant que l'armée de l'autre pût arriver à son secours. Il se passera probablement des siècles avant que de semblables circonstances se présentent, qui concentrent une masse de forces semblable à celle que j'avais réunie. Je le répète, il n'y avait rien à redouter de ma part; car, si j'avais essayé de faire de nouvelles conquêtes, l'opinion qui m'a envoyé à l'île d'Elbe m'aurait renversé de nouveau.

» Masséna, a observé Napoléon dans une autre occasion, a perdu sa réputation dans la campagne de Portugal; ce qu'il attribuait cependant au mauvais état de sa santé qui ne lui permettait pas de monter à cheval, ou de voir par lui-même ce qui se passait. Un général, qui voit par les yeux des autres, ne sera

jamais en état de commander une armée comme elle devrait l'être. Masséna était alors si indisposé, qu'il était obligé de s'en rapporter à ceux qui l'entouraient, et il dut nécessairement échouer dans quelques-unes de ses entreprises. Par exemple, à Busaco, il essaya d'emporter une position presque inexpugnable, ce qui était à peu près impossible de la manière dont il l'attaqua; au lieu que, s'il eût commencé par la tourner, il aurait réussi. Cela venait de ce qu'il ne pouvait pas reconnaître personnellement l'état des choses. Si Masséna eût été encore ce qu'il était autrefois, il aurait suivi Wellington pied à pied, et il se fût mis en mesure de l'attaquer (1) lorsqu'il entrait dans les lignes devant Lisbonne, et avant qu'il eût pris une position avantageuse et convenable. »

14. — Sir Hudson Lowe, étant venu à Longwood, m'a fait plusieurs questions concernant la santé de Napoléon. Il a observé qu'il était très-extraordinaire qu'il ne prît point d'exercice. Que s'il espérait, en se renfermant ainsi de lui-même, obtenir plus de relâchement dans le système adopté, il se trompait. Il a ensuite demandé si son défaut de sommeil était causé

(1) En parlant du duc de Wellington, dans une autre occasion, Napoléon a dit que tous les généraux étaient susceptibles de se tromper, et que celui qui commettait le moins de fautes, devait être estimé le plus grand et le plus habile, et que Wellington en avait commis tout autant que beaucoup d'autres.

par une maladie morale ou physique. Je lui ai dit que je croyais que cela ne provenait que du défaut d'exercice; qu'aucun homme, menant une vie comme le faisait Napoléon, ne pouvait long-temps conserver sa santé. Le gouverneur ajouta, avec un sourire moqueur, qu'il pensait que la paresse était la raison pour laquelle il ne prenait pas d'exercice. Je lui ai fait observer que, dans les premiers temps de son séjour dans l'île, il en avait pris beaucoup plus. Il m'a dit alors qu'il désirait avoir plus souvent des nouvelles de l'état de sa santé, et qu'il me priait de faire connaître au capitaine Blackeney tout ce qu'il pourrait y avoir de nouveau à cet égard. Je lui ai dit qu'il serait bien facile d'arranger cela, en lui envoyant des bulletins dans lesquels on parlerait de Napoléon, en se servant du terme : *le malade*, et en donnant en même temps des copies au comte Bertrand. Il refusa de le permettre, en disant : qu'aussi long-temps qu'on pourrait avoir des rapports verbalement, il ne jugeait pas qu'il fût nécessaire d'en avoir par écrit. Il a fait aussi quelqu'observation sur ce qu'il n'avait pas vu M. Baxter.

Dans le cours de la conversation d'aujourd'hui, Napoléon a témoigné qu'il désapprouvait notre usage de faire fermer les boutiques et d'empêcher les ouvriers de travailler les dimanches. En réponse à mes objections, il a ajouté : « Pour ceux qui sont à leur aise, il se peut qu'il soit très-juste et très-convenable qu'ils discontinuent le septième jour leur ouvrage; mais

c'est le comble de la barbarie que de forcer un pauvre homme à interrompre son travail journalier, lorsqu'il n'a pas d'autre moyen de pourvoir à l'existence de sa nombreuse famille. Si une telle loi est exécutée à la rigueur, votre gouvernement devrait alors faire distribuer des provisions pour nourrir ceux qui n'ont pas de quoi manger, et qui pourraient s'en procurer si on leur permettait de travailler; ou bien que vos prêtres à gros ventres (*panciuti*) consentent à céder une portion de leurs dîners de ce jour-là aux pauvres affamés, auxquels ils ne permettent pas de gagner le leur, ils en auraient, de moins, quelques indigestions ou quelques attaques d'apoplexie. En outre, cet usage est immoral. Personne n'ignore que le vice naît presque toujours de l'oisiveté, et je ferais volontiers le pari qu'on voit plus de gens ivres, qu'il y a plus de vices, et qu'il se commet plus de crimes, en Angleterre, le dimanche, que tout autre jour de la semaine. »

Dans une discussion qui s'est élevée sur les moyens de réunir sincèrement les nègres avec les blancs, Napoléon a fait observer « qu'il lui avait paru que le seul moyen de réconcilier efficacement entre eux les hommes des deux couleurs, serait de tolérer la polygamie dans les colonies. Qu'on devrait permettre à tout homme noir ou blanc de prendre une femme de chaque couleur. Qu'il pensait qu'en employant cette méthode, dans la génération qui suivrait, les enfans seraient presque tous de même couleur, et

que par là la jalousie et la haine auraient cessé. » Il a ajouté : « Qu'il aurait été facile d'obtenir pour cela une autorisation du pape. » Il a ensuite dit « qu'il considérait les nègres comme une race qui était inférieure aux blancs. »

J'ai vu de nouveau Napoléon ce soir. Il a fait quelques observations relativement au gouverneur, qui, à ce qu'il a remarqué, était passé sous ses fenêtres. « Je ne vois jamais ce gouverneur, a-t-il dit, sans penser que je vois l'*homme chauffant la barre de fer* pour votre Édouard second, au château de Berkley. *La nature m'a prévenu contre lui*, et m'a donné un avis amical, le premier jour que je l'ai vu. *Comme Caïn, la nature l'a marqué du sceau de la réprobation.* Si j'étais à Londres, et que l'on me présentât sir Hudson Lowe, vêtu en bourgeois, et que l'on me dît: qui croyez-vous que soit cet homme-là? Je répondrais, c'est le bourreau de la ville. Vous ne pouvez pas dire, ajouta-t-il, que cela provienne d'un préjugé contre votre nation, attendu que je n'ai jamais eu cette façon de penser de Cockburn. Vous savez bien que je n'ai jamais eu un instant de défiance, même la plus légère, à son égard. J'aurais volontiers reçu de ses mains un chirurgien, et tout ce qu'il m'aurait présenté. J'avais la plus grande confiance en lui, même après que nos différends eurent éclaté. Mais il me semble voir ce **** ou le chauffeur de fer. Il voulait garnir tout le tour de la maison de *grilles en fer, afin de nous enfermer*

*dans la seconde cage de fer de Bajazet ;* c'est pour cela qu'il a fait supporter, à son gouvernement, l'inutile dépense de l'envoi d'un bâtiment chargé de barres de fer, afin de construire sa cage. »

Je lui ai recommandé de voir M. Baxter, en ajoutant que ce serait pour moi une satisfaction d'être assisté par l'avis et les talens d'un autre médecin. Il a répondu : « *Il governatore sen è mischiato, è vero che la sua fisionomia è buona, ma è troppo attaccato a quel boja.* Le gouverneur est ****. Il rend odieux tout ce qui passe par ses mains, c'est pour cela que je pense qu'il a souffert par les rapprochemens que j'ai eus avec lui. D'un autre côté, M. Baxter a été recommandé par sir Hudson Lowe, et cette seule circonstance est suffisante pour m'empêcher de le voir.

» Si malheureusement, ajouta-t-il, j'avais une telle physionomie, le monde ajouterait alors foi aux libellistes. Voyez, diraient-ils, oh! voyez la figure de ce scélérat! Considérez les meurtres de Wright, de Pichegru, et de mille autres, gravés sur la figure de ce monstre! »

18. — J'ai reçu une lettre du major Gorrequer, qui renfermait une injonction de me rendre à Plantation-House. Comme le lecteur doit être déjà dégoûté par les détails de la manière dont le gouverneur profitait de l'avantage de sa situation, pour insulter et opprimer un officier d'un rang inférieur, parce que ce dernier refusait d'être son espion, je

ne le fatiguerai pas davantage, en lui racontant plus en détail sa conduite envers moi, le jour actuel, je me contenterai de dire que mes réponses et mes refus de lui faire part des sujets traités dans les conversations entre Napoléon et moi, furent cause qu'il me traita d'une manière encore plus outrageante que le 18 du mois dernier. Le gouverneur me suivit hors de la chambre, en vociférant après moi, comme aurait pu le faire un véritable frénétique, et il poussa l'indécence de ses gestes jusqu'à me menacer d'une violence personnelle.

Après cela, il me donna ordre de me rendre à Plantation-House deux fois par semaine, pour y subir des interrogatoires.

27.— Le major Gorrequer m'a envoyé une lettre pour m'informer qu'on m'avait attendu hier à Plantation-House, et contenant l'ordre de m'y rendre aujourd'hui.

A mon arrivée, j'ai vu M. Baxter, auquel, après avoir discouru quelque temps sur la maladie de Napoléon, j'ai communiqué ma résolution absolue de ne jamais retourner auprès du gouverneur à Plantation-House, ni même de jamais le voir en aucun autre lieu, si j'étais encore une fois exposé à un traitement aussi scandaleux que celui que j'avais éprouvé le 18. Que telle était ma résolution, quelles que pussent en être les conséquences.

*1 janvier* 1818. — Napoléon était à peu près dans le même état qu'hier.

Il a été question du livre de M. Hobhouse, qui, comme on l'a déjà dit, avait été envoyé par l'auteur et retenu par sir Hudson Lowe. J'ai dit que la personne qui avait informé Napoléon de cette dernière circonstance l'avait vu par hasard dans la bibliothèque de sir Hudson. « C'est une bêtise de la part du gouverneur, a-t-il dit, après avoir injustement retenu ce livre, de l'avoir laissé dans un lieu où on pouvait le remarquer. Du temps du cardinal de Richelieu, un gentilhomme, qui était venu chez lui pour solliciter quelque faveur de la cour, fut introduit dans son cabinet particulier. Tandis qu'ils conversaient ensemble, on annonça un grand personnage, qui entra dans la chambre. Après quelque temps de conversation avec le cardinal de Richelieu, le grand personnage prit congé, et le cardinal l'accompagna jusqu'à sa voiture pour lui faire les honneurs, et oublia qu'il eût laissé l'autre dans son cabinet. A son retour, il sonna. Un de ses secrétaires à qui il accordait sa confiance entra, et lui parla tout bas à l'oreille. Il continua ensuite à parler tranquillement avec le gentilhomme, parut s'intéresser à ses affaires, lui parla encore pendant quelque temps, le reconduisit ensuite jusqu'à la porte, lui secoua la main et prit congé de lui de la manière la plus amicale, en l'assurant qu'il pouvait être assuré que son intention était de lui être utile. Ce pauvre homme s'en alla très-satisfait et le cœur rempli des sentimens de la plus vive reconnaissance. Comme il sortait, on

l'arrêta, on ne lui permit pas de parler à personne, et on le conduisit en voiture à la Bastille, où il demeura au secret pendant dix ans. Ce temps écoulé, le cardinal l'envoya chercher et lui témoigna le regret qu'il éprouvait d'avoir été forcé d'adopter une telle mesure à son égard, qu'on n'avait pas à se plaindre de lui; qu'au contraire il le croyait un fidèle sujet de sa majesté; mais que le fait était, qu'il avait laissé sur sa table, en quittant la chambre, un papier qui renfermait des secrets d'état d'une grande importance, qu'il craignait qu'il ne les eût lus en son absence; que la sûreté du royaume exigeait qu'ils ne fussent pas connus, et que par conséquent il avait été obligé d'avoir recours à ce moyen pour empêcher qu'ils ne fussent divulgués. Qu'aussitôt que la sûreté du pays avait permis qu'on lui rendît sa liberté, il l'avait fait, et qu'il serait heureux de pouvoir réparer le tort que cet acte d'une prudence rigoureuse avait pu lui causer. »

Napoléon énonça quelques opinions personnelles relativement à la révolution française, et discuta la validité de son titre d'empereur.

« La république, a-t-il dit, avait envoyé des ambassadeurs à toutes les puissances de l'Europe, et elle en recevait de toutes. Elle a été sanctionnée par le vœu du peuple, par la victoire, par la religion et par l'assentiment de toutes les nations européennes. Louis, chassé de l'un à l'autre état, fut enfin obligé de chercher un refuge en Angleterre; mais il

y fut reçu comme un simple particulier, et sous la condition expresse, qu'il ne prendrait d'autre titre que celui de comte de Lille. Aucune des puissances ne reconnut jamais Louis XVII ni Louis XVIII. Tout gouvernement légitime annulle les droits et la légitimité de celui qui l'a précédé. La révolution française fut un mouvement général de la masse de la nation contre la classe privilégiée. Les nobles retenaient entre leurs mains toute la haute et basse justice, et jouissaient encore de plusieurs droits féodaux sous diverses formes ; ils étaient exempts de supporter les charges de l'état, et en avaient tous les avantages, par la possession exclusive de tous les emplois honorables. Le principal but de la révolution a été d'abolir ces priviléges, de faire disparaître ces abus, de détruire ce qui restait encore de l'ancien esclavage du peuple, et d'assujettir également tous les citoyens à supporter les dépenses de l'état. Elle a établi l'égalité des droits. Tout citoyen peut parvenir à tous les emplois selon ses talens. Avant la révolution, la France était composée de provinces divisées d'une manière irrégulière, et jamais l'étendue ni la population n'étaient égales entre elles. Ces provinces avaient un grand nombre de lois particulières pour l'administration de la justice civile et criminelle. C'était un assemblage de divers états qui n'étaient point encore amalgamés. La révolution a détruit toutes ces petites nations, pour en former une nouvelle. Elle a créé une France dont la division

de territoire est homogène; elle a rendu les lois civiles et criminelles les mêmes dans tous les lieux, et a assujetti la France entière aux mêmes taxes.

» Par elle ont été effacées les traces des anciens priviléges des provinces et de leurs anciens parlemens. La moitié de ce pays a changé de propriétaires. La France a enfin présenté le spectacle de trente millions d'habitans, circonscrits dans leurs limites naturelles, composés d'une seule classe de citoyens et gouvernés par les mêmes lois, par les mêmes réglemens, et par le même ordre de choses. Ensuite la nation française éleva le trône impérial et m'y plaça. Personne n'y monta jamais avec des droits plus légitimes. Hugues Capet fut appelé au trône de France par un petit nombre d'évêques et de nobles. Je fus appelé au trône impérial par les vœux du peuple, dont les voix furent solennellement recueillies et vérifiées par trois fois. Le pape traversa les Alpes pour faire mon sacre et mon couronnement. Les rois se hâtèrent de me reconnaître; l'Angleterre reconnut la république et envoya des ambassadeurs au premier consul. Avant qu'elle violât la paix d'Amiens, les ministres anglais offrirent à Malhouet, de me reconnaître comme roi de France, si je voulais consentir à la cession de Malte. En 1806, lord Lauderdale vint à Paris pour traiter de la paix, au nom du roi de la Grande-Bretagne, avec l'*empereur Napoléon;* il échangea ses pouvoirs et négocia avec le plénipotentiaire de l'*empereur*. Si Fox avait vécu,

l'Angleterre eût fait la paix avec moi. Lord Castlereagh, quand il signa l'ultimatum à Chaumont, a reconnu l'existence de l'empire et moi-même comme empereur. »

2.—Je me rendis à *Plantation-House* par ordre du gouverneur, que je vis dans la bibliothèque. Il m'a fait plusieurs questions concernant mes appointemens en qualité de chirurgien de Napoléon, et finit par assurer que je n'étais pas son médecin, mais qu'on me permettait seulement de lui rendre mes visites. Je lui fis observer que les lettres de change que je tirais pour mon paiement, sur le conseil de marine, et dont la forme avait été prescrite par sir Georges Cockburn, me donnaient le titre et la qualité de chirurgien de Napoléon et de sa suite. Je pris, en outre, la liberté de le supplier de me dire pour quel sujet j'étais à Sainte-Hélène.

Il m'a demandé si je croyais être indépendant de lui en sa qualité de gouverneur, et du gouvernement sous les ordres duquel j'exerçais mes fonctions. Je répondis qu'aucun officier anglais ne pouvait être indépendant du gouvernement de son pays. Il demanda de nouveau si je me croyais indépendant de lui, et si, en sa qualité de gouverneur et étant chargé de Napoléon Bonaparte, dans le cas où il croirait que ma conduite ne fût pas conforme aux réglemens, il n'était pas en son pouvoir de me renvoyer quand il lui plairait. Je lui ai dit alors qu'il lui était facile de se faire à lui-même cette réponse,

attendu qu'il savait mieux que moi jusqu'où allait l'étend ue de ses pouvoirs.

Cette réponse ne lui plut pas, et après s'être promené pendant quelque temps autour de la chambre, se récriant contre ma conduite, il s'arrêta, croisa les bras, et, après m'avoir regardé avec des yeux dont je n'oublierai jamais l'expression, il me dit : C'est là mon bureau, monsieur, et voilà la porte pour y entrer. Quand je vous enverrai chercher pour affaire de service, vous irez à cette porte, mais ne mettez pas le pied dans aucune autre partie de mon appartement, et ne vous présentez pas à aucune autre porte. »

Je lui répondis avec calme que ce n'était pas pour mon plaisir, ni de mon plein gré, que je venais voir sa chambre ni aucune partie de sa maison; et, après avoir souffert cet abus d'autorité, je me retirai.

J'ai vu ensuite Napoléon qui était presque dans le même état que la veille. J'ai eu quelqu'entretien avec lui relativement à la prise de Rome par les Français. « Après le traité que j'avais conclu à Tolentino avec *cette troupe trompeuse et imbécille de vieilles femmes*, dit Napoléon, les Romains firent tous leurs efforts et employèrent tous les moyens, pour assister les Autrichiens, et placèrent même un général autrichien à la tête de leurs troupes. On excitait de toute manière la populace, et on employait toutes les ressources de la bigotterie et de la superstition, pour la pousser à massacrer les

Français. Le général Duphot, qui demeurait à Rome comme particulier, fut assassiné à la porte de mon frère Joseph, qui y était envoyé en ambassade. Cependant, malgré tous ces événemens, et considérant qu'une rupture avec Rome conduirait nécessairement à nous brouiller avec les Napolitains, je fus d'avis qu'on devait se contenter de châtier cette ville sans la détruire; que nous devions exiger qu'on fît un exemple des coupables; que Provéra, général autrichien, serait obligé de quitter la ville, et qu'un ambassadeur serait envoyé à Paris pour demander pardon. Cependant le directoire décida qu'il fallait marcher contre le pape, et dit qu'il était temps de détruire cette idole. On envoya Berthier avec une armée pour aider à faire éclater une révolution à Rome, et pour y établir une république; ce qui eut lieu. D'abord le peuple fut transporté de joie à l'idée du rétablissement de la république romaine; on célébra des fêtes, et on chanta un *Te Deum* en grande pompe, auquel assistèrent un grand nombre de cardinaux, quoique l'acte du rétablissement de cette ancienne forme de gouvernement portât l'annulation du pouvoir temporel du pape. Mais leur joie ne fut que de courte durée; car les troupes, qui n'étaient que faiblement retenues par les généraux, et qui étaient excitées par vos agens et par ceux des Autrichiens, commencèrent à exercer un véritable brigandage. Ces furieux pillèrent le Vatican et les palais des nobles, qu'ils dépouillèrent de

leurs tableaux et des objets précieux en tous genres, dont ils étaient ornés, et ils finirent par se mutiner contre les imbécilles, qui ne virent que trop tard leur erreur, et s'efforcèrent en vain de mettre des limites à leurs excès.

» Lorsque les Vénitiens, continua Napoléon, trompés par les faux bruits qui couraient, que l'armée de Joubert avait été défaite et taillée en pièces, et induits en erreur par la politique perfide et machiavélique de la cour de Vienne, eurent armé un grand nombre de Slavons et de paysans, les prêtres prêchèrent la destruction des Français et de nouvelles Vêpres Siciliennes. Tous les Français furent massacrés à Vérone, et leurs corps furent jetés dans l'Adige. Quatre cents d'entre eux, tant malades que blessés, qui étaient dans les hôpitaux, furent inhumainement égorgés ; on exerça de semblables cruautés dans d'autres villes du territoire vénitien ; mais lorsqu'ils apprirent que l'armée de Joubert n'avait pas été vaincue, qu'Augereau marchait contre eux, et qu'ils virent que les Autrichiens battus sur tous les points, me demandaient humblement la paix, leur frayeur n'eut plus de bornes. Une députation me fut envoyée ; elle était chargée de me faire les plus humbles propositions, d'acquiescer à tout ce que j'exigerais, et finit par m'offrir des millions si je me laissais fléchir à leurs prières. Voyant que cette démarche était inutile, ils envoyèrent des ordres à leur ministre à Paris, de corrompre le directoire. Ils y

réussirent, car on enjoignit de prendre des mesures qui étaient d'accord avec ce qu'ils demandaient.

» Cependant on saisit les dépêches de leur ambassadeur; elles me furent apportées, et par ce moyen toute l'intrigue fut découverte, ainsi que la valeur des présens qu'ils avaient faits. J'ordonnai au ministre français de quitter leur territoire dans les vingt-quatre heures, et je déclarai la guerre à la vieille république de Venise. Baraguai d'Hilliers y entra avec sa division, renversa l'oligarchie, et tous les états vénitiens furent bientôt *républicanisés*. »

J'ai reçu aujourd'hui les lettres qui sont insérées dans la préface.

6. — Interrogé par sir Hudson Lowe, si Napoléon Bonaparte m'avait engagé ou ordonné de faire une communication que je lui avais faite, savoir, que Napoléon avait dit au lord Amherst : *Ni l'une ni l'autre de vos chambres parlementaires ne peuvent me forcer à voir mon bourreau*, etc., ou si je l'avais répété de mon chef, et sans en avoir reçu l'autorisation; j'ai répondu que Napoléon avait dit que, « si l'on me faisait des questions sur les conversations que j'avais avec lui, il me permettait d'y répondre. » Cela ne satisfit pas sir Hudson Lowe, qui me pria de m'expliquer d'une manière qui convenait mieux à ses vues. Comme je persistai dans la même réponse, il entra dans un violent accès d'emportement, et il ordonna au major Gorrequer d'écrire : M. O'Meara refuse de répondre à la question : Bonaparte vous

a-t-il ou non chargé de communiquer les expressions sus-mentionnées au gouverneur? Je répondis que quelques personnes considéraient la manière dont Napoléon s'exprimait comme une demande, d'autres seulement comme une permission, et que par conséquent il valait mieux rapporter ses paroles telles qu'il les avait prononcées; mais son excellence ne voulut pas le permettre.

7. — Sir Hudson Lowe m'envoya chercher à six heures du soir, et après avoir fait quelques demandes relativement à la santé de Napoléon, que je lui dis n'être pas aussi bonne que lors de mon dernier rapport, il m'a dit que, si le général Bonaparte pensait qu'il obtiendrait quelque relâchement dans les restrictions, en se reléguant chez lui comme il le faisait, il se trompait, attendu que lui (sir Hudson) ne changerait rien à ce qui était établi sans un ordre du gouvernement, quand même sa santé serait encore plus mauvaise. Je lui ai demandé s'il voulait qu'on communiquât cela à Napoléon. Il a dit qu'il ne m'en chargeait pas, mais que cela devait être rendu public.

9. — Plusieurs autres questions m'ont été faites à *Plantation-House*, dont une partie concernait lord Amherst; après quoi le gouverneur dit que le général Bonaparte n'aurait pas osé faire usage des expressions insultantes dont il s'était servi, s'il s'était trouvé en présence de toute autre personne que lord Amherst et moi; que le général Bonaparte s'était ainsi exprimé, parce qu'il savait que ce lord avait reçu

la permission du gouverneur d'écouter toutes les plaintes qu'il pourrait faire ; que l'écoutant ne valait pas mieux que celui qui répétait, et que le comte Bertrand lui avait dit, le dernier d'octobre, que le général Bonaparte se laissait influencer par ceux qui l'entouraient, et que j'étais une de ces personnes-là. J'eus beaucoup de peine à m'empêcher de rire, en entendant qu'on me supposait capable d'exercer une influence quelconque sur un personnage tel que Napoléon; mais je répliquai aussitôt, qu'autant que je le connaissais, il n'était pas homme à se laisser guider par l'opinion des autres. Sir Hudson insista pourtant, et prétendit que le comte Bertrand l'avait avoué, et ajouta que je serais responsable d'une grande partie de ce qui devait arriver, etc.

13. — Suite des interrogatoires à Plantation-House. Sir Hudson a tiré de sa poche le *Morning-Chronicle* du 17 septembre 1817 (à ce que je pense), contenant un détail d'une conversation qu'on disait avoir eu lieu entre Napoléon et quelques Anglais, et il désirait, m'a-t-il dit, savoir de moi si une semblable conversation avait jamais été tenue entre le général Bonaparte et moi, et si j'en avais parlé à quelqu'un ; qu'il concluait du commencement de l'article ainsi conçu : *Après les salutations ordinaires*, que la conversation avait eu lieu entre le général Bonaparte et une personne qui avait l'habitude de le voir assez souvent; que l'amiral Malcolm et moi, nous étions les seules personnes qui avions des entretiens *tête à*

*tête* avec lui; qu'ainsi cette communication devait avoir eu lieu en présence de l'un de nous. Je lui répondis que je n'avais jamais ni écrit, ni fait mention verbalement de rien de semblable, et je lui rappelai qu'il y avait d'autres personnes que l'amiral et moi qui communiquaient avec Napoléon. Son excellence paraissait désirer beaucoup que je l'aidasse à mettre cela sur le dos de l'amiral; mais il ne réussit point dans sa tentative. En effet, au premier aperçu, je vis que cela venait de M. Ellis; cependant on y apercevait des erreurs.

15. — J'ai vu le gouverneur à Plantation-House. Je l'ai prévenu que l'indisposition de Napoléon avait fait quelques progrès; que j'avais été forcé ce matin de lui donner une médecine. J'en ai parlé à M. Baxter.

16. — J'ai vu Napoléon, qui s'est senti un peu soulagé par l'effet de la médecine administrée hier. J'ai eu une conversation avec lui sur les premières années de sa vie et sur la manière dont il avait obtenu le commandement des troupes de la Convention contre les sections. « Quand Menou, a-t-il dit, fut repoussé après avoir inutilement essayé de disperser les sections, et cela par suite de la faiblesse des représentans, qui étaient avec lui, et de sa propre incapacité, la Convention était dans les plus grandes alarmes. Le comité de la section s'était déclaré en permanence, et souverain dans l'exercice de ses fonctions; il refusait d'obéir aux ordres de la Convention. Les sections armées avaient envoyé des dépu-

tations aux autres sections pour les engager à les assister. Leur nombre s'élevait à environ quarante mille. J'étais dans une loge du théâtre Feydeau quand on m'apprit cela, et je me rendis à l'Assemblée. La Convention était dans le plus grand trouble. On accusait Menou de trahison; le danger était imminent; chaque membre de l'Assemblée proposait le général dans lequel il avait confiance. Les membres du comité de salut public, et quelques-uns de ceux qui m'avaient connu à Toulon, me proposèrent comme la personne qui, par son énergie, était la plus propre à les sauver dans la crise actuelle. On m'envoya une députation pour m'offrir le commandement. Je balançai cependant avant de l'accepter; c'était un service que je n'aimais pas; mais quand je considérai que si la Convention était renversée, les étrangers allaient triompher, et que la destruction de ce corps mettrait le sceau à l'esclavage de la patrie, et ramènerait une famille incapable et insolente, ces réflexions et ma propre destinée furent cause que je cédai. Je me rendis au comité; je fis voir aux membres qui le composaient l'inconvénient qui résultait d'avoir à la tête des troupes trois représentans, qui ne servaient qu'à entraver les opérations du général. Le comité, sentant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, proposa Barras à la Convention, comme général en chef, et me donna le commandement des troupes qui devaient protéger l'Assemblée. Les mesures que j'adoptai, et dont je

vous ai déjà parlé, sauvèrent la Convention. La perte en hommes (1) a été très-peu considérable de part et d'autre. »

20. — Je suis allé à Plantation-House, d'après les ordres que j'en avais reçus. Tandis que je parlais à M. Baxter, dans la bibliothèque, le gouverneur entra. Il paraissait fort en colère, et il me demanda

(1) Le duc de Rovigo et plusieurs autres officiers qui ont servi avec Napoléon, m'ont rapporté qu'il était, en toute occasion, d'une humanité exemplaire envers ses soldats; que son habitude était de parcourir le champ de bataille après une action, accompagné d'une partie de son état-major et de plusieurs personnes qui portaient des fortifians de tous les genres, pour rappeler à la vie ceux des blessés qui donnaient encore quelques signes de connaissance; que Napoléon passait souvent des heures entières à remplir ces pieux devoirs. Parmi plusieurs exemples à l'appui, le duc de Rovigo fait mention qu'après la bataille de Wagram, Napoléon, accompagné de diverses personnes, parcourut le champ de bataille, et indiqua beaucoup de blessés qui étaient encore vivans, pour qu'on leur portât des secours. Tandis qu'il était occupé de cette manière, il aperçut le corps d'un colonel, nommé Pepin, qui s'était attiré son mécontentement quelques années auparavant, et qui n'avait été mis en activité que peu de temps avant la bataille de Wagram. Il le reconnut quoiqu'il ne l'eût pas vu depuis un grand nombre d'années. Il était étendu sur le dos, une balle lui avait traversé la tête, et la vie n'était pas encore tout-à-fait éteinte, quoiqu'il fût sans connaissance. « Ah! pauvre Pepin, dit Napoléon avec sensibilité, je suis fâché de ne te revoir qu'ici et dans une si cruelle position: que n'ai-je pu te faire savoir que je t'avais pardonné, et ne pensais plus à tes premières fautes. »

brusquement et avec grossièreté, quelles communications j'avais à faire concernant la santé du général Bonaparte? Je répondis qu'il n'y avait pas, chez lui, de mieux constant. — Est-il sorti de la maison? — Non, monsieur. — A-t-il été dans la salle de billard? — Il y passe, tous les jours, une grande partie de son temps. — Comment emploie-t-il son temps dans ce lieu? — Je ne saurais le dire, monsieur. — Pardonnez-moi, vous le savez et vous pouvez le dire, répartit le gouverneur, me regardant à sa manière ordinaire; vous n'ignorez pas ce qu'il y fait, et vous ne remplissez pas vos devoirs envers le gouvernement.

Son excellence se promena alors autour de la chambre, s'arrêtant de temps en temps, et me regardant, avec les bras croisés, d'une manière qu'il serait difficile de décrire, et exhalant sa mauvaise humeur en exclamations furibondes. Je me contentai de tirer ma montre pour m'assurer de la durée du temps qu'il me contemplerait de cette manière. Je pensais plus d'une fois qu'il méditait quelqu'acte de violence. Le calme et le silence ne paraissaient pas être ce qu'il eût désiré; et il commença une autre série d'interrogations de la manière accoutumée, concernant le nom de la personne qui m'avait donné, un an auparavant, le renseignement que lord Liverpool s'était opposé à ce que je fusse éloigné de Sainte-Hélène. J'ai répondu que, dans le temps, je lui en avais fait part à lui-même, sur la fin de juillet, et que j'avais offert de

montrer à une tierce personne, la partie de la lettre qui faisait mention qu'on s'était adressé à lord Liverpool, pour que sa seigneurie empêchât mon éloignement. Le gouverneur renouvela, d'un ton emporté, sa demande, et me dit qu'il fallait que je lui nommasse sur-le-champ la personne qui m'avait donné ce renseignement; il ajouta, que l'offre de montrer la lettre à un tiers était une insulte pour lui; et il s'avança sur moi, d'un air menaçant, évidemment dans l'intention de m'intimider et de me forcer à souscrire à ce qu'il exigeait. Je répondis comme auparavant. Il renouvela sa demande avec plus de violence encore. Je lui dis alors, que puisque mes réponses ne servaient qu'à m'attirer des injures et un traitement insultant, je refusais absolument de répondre davantage sur ce sujet. Écrivez, major Gorrequer, que M. O'Meara refuse de répondre, fut la répartie du gouverneur; et après avoir entendu une longue et injurieuse philippique sur l'inconvenance de ma conduite, depuis qu'il m'avait reprimandé relativement à un journal (c'est-à-dire, depuis que j'avais refusé de servir d'instrument à ses calomnies contre l'amiral Malcolm), je reçus la permission de me retirer.

28. — J'ai vu Napoléon qui était un peu mieux que le jour précédent. J'ai eu quelque conversation avec lui sur Châteaubriand. « Châteaubriand, m'a-t-il dit, est un ancien émigré qui fut nommé secrétaire du cardinal Fesch quand ce dernier était

ambassadeur à la cour de Rome, où il parvint à se faire haïr du pape et des cardinaux, malgré le galimathias qu'il avait publié sur le christianisme. Pendant son séjour dans cette ville, il s'était efforcé de persuader au vieux roi de Sardaigne, qui avait abdiqué et qui s'était fait religieux, de revendiquer ses droits au trône de Sardaigne. Le roi, le soupçonnant d'être *un mouton, le mit à la porte*, et me porta plainte de sa conduite; ce qui causa sa disgrace. Tant que j'ai eu le pouvoir en main, il a été un de mes plus vils flatteurs. *C'est un fanfaron sans caractère, qui a l'ame rampante, et la fureur de faire des livres.* »

J'ai fait à Napoléon quelques questions sur la conduite de Bernadotte. « Bernadotte, a-t-il dit, s'est montré ingrat envers moi, qui étais l'auteur de son élévation; mais je ne puis dire qu'il m'ait trahi. Il devint Suédois en quelque manière, et n'a jamais promis que ce qu'il avait l'intention de tenir. Je puis l'accuser d'ingratitude, mais non pas de trahison. Ni Murat, ni lui, ne se fussent déclarés contre moi, s'ils eussent cru que j'allais être détrôné. Ils désiraient voir mon pouvoir abaissé, mais non pas détruit. La bravoure de Murat était si grande, que les Cosaques avaient coutume d'exprimer, par des cris, leur admiration. Ils ne pouvaient s'empêcher d'éprouver un sentiment de respect en voyant cet homme, d'une figure si noble et si distinguée, s'avancer, comme un ancien chevalier, pour exécuter des prodiges de valeur.

» Labédoyère, a-t-il dit, était un jeune homme animé des plus nobles sentimens et du plus souverain mépris pour une race qui s'était entourée de tout ce qui était le plus étranger aux mœurs et aux droits des Français, et d'une troupe de *misérables* qui, pour éviter de mourir de faim, avaient végété pendant vingt-cinq ans dans des emplois honteux et bas. Son attachement pour moi allait jusqu'à l'enthousiasme, et il se déclara en ma faveur au moment du plus grand danger. »

Il peignit Drouot comme un des hommes les plus vertueux et les plus modestes qu'il soit possible de rencontrer, quoique possédant de très-grands talens. « Drouot, dit-il, est un homme qui vivrait aussi satisfait, pour ce qui le concerne personnellement, avec quarante sous par jour, que s'il jouissait des revenus d'un souverain. Plein de charité et de religion, sa morale, sa probité et sa simplicité lui eussent fait honneur dans les plus beaux jours de la république romaine. »

30. — J'ai été à *Plantation-House*. Après quelques questions relatives à l'état de la santé de Napoléon, sir Hudson Lowe a dit avoir appris, d'une manière indirecte, qu'il ne jugeait pas nécessaire de me faire connaître que l'état du général Bonaparte était bien plus alarmant que je ne lui avais dit; qu'en conséquence il me priait de faire connaître, toutes les fois que j'irais en ville, à M. Baxter ou à M. Thomas Reade, l'état de la santé de Napoléon, ce qui

me dispenserait de venir à *Plantation-House* aux jours fixés pour le rapport; que je pouvais donc présentement faire savoir au major Gorrequer ce que j'avais à dire relativement à la santé de mon malade. En conséquence, j'ai dit au major que, depuis le 26, Napoléon n'avait pas autant souffert du mal de tête, sur-tout du côté droit, attendu que je lui avais arraché une dent machelière, que l'enflure était considérablement diminuée; qu'il était très-échauffé et avait quelques symptômes de dyspepsie, tels que des envies de vomir et des flatuosités; que sa douleur de côté était la même; que ses jambes n'avaient point diminué de grosseur; que, généralement parlant, quoique sa douleur à la joue fût moins forte, l'état de sa santé ne s'était point amélioré. J'ai fait aussi la demande d'un petit alambic, afin de distiller un peu d'eau de fleur d'orange, ce qui aurait été très-agréable et même très-nécessaire pour Napoléon (1).

*3 février.*—Le bâtiment chargé de provisions, le *Cambridge*, est arrivé et a apporté les tristes nouvelles de la mort de la princesse Charlotte (2).

J'ai communiqué cette nouvelle à Napoléon, qui a témoigné être affligé de cet événement malheureux; indépendamment des sentimens que devait exciter le sort d'une princesse, enlevée à la fleur de

(1) L'alambic n'a jamais été accordé, quoiqu'on ait réitéré souvent cette demande.

(2) J'ai supprimé quelques remarques de Napoléon sur cet événement.

l'âge, dans tout l'éclat de sa beauté et ayant le sort le plus brillant en perspective, Napoléon a dit qu'il avait conçu quelques espérances qu'elle aurait concouru à faire prendre des mesures plus libérales à son égard. Il s'emporta contre les accoucheurs et a exprimé sa surprise que la populace ne les eût pas lapidés. Il observa que toute cette affaire lui paraissait étrange, et qu'il semblait qu'on eût pris des mesures de précaution pour priver la princesse de tout ce qui était nécessaire pour la soutenir et la consoler dans un premier accouchement. Il s'étonna qu'on n'eût pas placé auprès d'elle au moins une femme mariée d'un âge raisonnable, qui, ayant eu plusieurs enfans, aurait pu l'aider et l'encourager. Si elle avait eu une personne de la sorte, elle se serait aperçu que l'accouchement ne se présentait pas très-bien, et on aurait réclamé l'assistance d'autres chirurgiens-accoucheurs. Il ajouta que l'on ne pouvait pardonner à la vieille reine de n'avoir pas été sur les lieux. « Où était donc le prince Léopold ? Un homme ne devait-il pas savoir ce qu'il y avait à faire? Si je n'eusse pas été présent lors de l'accouchement de Marie-Louise, elle serait morte de la même manière. Pendant qu'elle était en travail d'enfant, je me tenais dans un appartement voisin, d'où je me rendais à chaque instant dans sa chambre. Après quelques heures de souffrance, l'accoucheur Dubois vint à moi, tandis que j'étais couché sur un sofa; la crainte était peinte sur sa figure, et

il me dit que l'impératrice était dans un état alarmant, que l'enfant se présentait de travers. Je lui demandai s'il n'avait jamais vu rien de semblable? Dubois me répondit qu'il avait vu quelques accouchemens de ce genre, mais très-rarement, peut-être pas un sur mille; et qu'il était bien affligeant pour lui qu'un tel cas se présentât lorsqu'il était question de l'impératrice! Oubliez, lui dis-je, qu'elle est impératrice, et traitez-la comme vous traiteriez la femme d'un petit marchand de la rue Saint-Denis, c'est tout ce que je vous demande. Dubois me demanda ensuite, si cela devenait tout-à-fait indispensable, lequel des deux il faudrait sacrifier pour sauver l'autre; la mère ou l'enfant? Sauvez la mère, répondis-je; il n'y a pas à hésiter, et cela est de droit. J'accompagnai ensuite Dubois auprès du lit, j'encourageai et tranquillisai de mon mieux l'impératrice, et je la tins pendant qu'on l'opérait avec les pinces (*forceps*). L'enfant était mort en apparence quand il sortit du sein de sa mère, mais les frictions et d'autres moyens qu'on employa le firent revenir à la vie. Sa naissance produisit un délire de joie dans la nation. Au premier coup de canon qui annonçait ce grand événement, la population de Paris, tout entière, se mit en mouvement; elle courait dans les rues, dans les places publiques, elle garnissait les quais pour compter le nombre des coups de canon. On devait en tirer vingt et un pour la naissance d'une princesse, et cent un pour celle d'un prince. Au

bruit du vingt-deuxième, les Parisiens firent retentir les airs d'acclamations. Presque toutes les puissances de l'Europe m'envoyèrent complimenter sur cet heureux événement. L'empereur d'Autriche se fit représenter, en qualité de parrain de l'enfant, par son frère le duc de Wurtzbourg; et l'empereur Alexandre envoya son ministre du département de l'intérieur pour me témoigner sa satisfaction dans cette circonstance (1).

(1) Bientôt après la naissance du jeune Napoléon, son père eut l'idée de bâtir un superbe palais, presque vis-à-vis le pont d'Iéna, qui devait être appelé *le palais du roi de Rome;* le gouvernement fit faire l'achat de toutes les maisons situées sur l'emplacement qu'on avait choisi. Sur le terrain même qui, d'après le plan qu'on avait tracé, devait former l'extrême droite de la façade, se trouvait une petite maison qui, avec le sol sur lequel elle était bâtie, n'était estimée qu'à environ mille francs, et appartenait à un pauvre tonnelier, nommé Bonvivant. Le propriétaire en demanda dix mille; on en parla à Napoléon, qui ordonna qu'ils lui fussent comptés. Quand les personnes chargées de conclure cet arrangement vinrent pour terminer, le propriétaire dit que, toute réflexion faite, il ne pouvait la vendre moins de trente mille francs. Cela fut rapporté à Napoléon, qui ordonna qu'on lui payât cette somme. Quand on vint de nouveau pour conclure l'affaire, le tonnelier porta sa demande à quarante mille francs. L'architecte fut très-embarrassé; il ne savait plus que faire, il n'osait même plus ennuyer Napoléon de ce sujet, en même temps qu'il savait qu'on ne pouvait rien lui cacher. Il s'adressa donc de nouveau à lui à ce sujet: « *Ce drôle-là abuse*, dit-il, pourtant il n'y a pas d'autre moyen; allons, il faut payer. »

» Si la pauvre princesse Charlotte, ajouta-t-il, avait eu quelqu'un auprès d'elle, qui eût agi avec courage et discernement comme je l'ai fait, on serait parvenu à la sauver. Maintenant, par la négligence et l'imbécillité, et peut-être même quelque chose de plus, de ces misérables accoucheurs, il est impossible de dire quels malheurs vont fondre sur l'Angleterre! On n'eut pas plutôt su, continua Napoléon, que les intérêts de la France m'avaient engagé à rompre les liens de mon premier mariage, que les plus grands souverains de l'Europe cherchèrent à former une alliance avec moi. Aussitôt que l'empereur d'Autriche eut appris qu'il était question d'un nouveau mariage, il envoya chercher Narbonne, et témoigna son étonnement qu'on n'eût pas pensé à sa famille. On pensait alors à une union avec une princesse de Russie ou de Saxe. Le cabinet de Vienne envoya, à ce sujet, des instructions au prince de

L'architecte revint chez le tonnelier, qui porta de nouveau le prix de sa maison à cinquante mille francs. Quand Napoléon en fut informé, il en fut indigné et il dit : « Cet homme-là est un misérable; eh bien, je n'achèterai pas la maison; elle restera comme un monument de mon respect pour les lois. »

Les Bourbon revinrent, rasèrent les fondemens du palais futur, et abattirent ce qui avait été construit. La baraque du tonnelier tomba en ruine, et son propriétaire, M. Bonvivant, demeure maintenant à Passy, rue Basse, n° 31, où il traîne une misérable existence, en vivant du travail de ses mains.

Schwartzenberg, qui était alors ambassadeur à Paris ; on reçut aussi des dépêches de l'ambassadeur de Russie, qui faisaient mention que l'empereur Alexandre consentait à proposer sa sœur, la grande-duchesse Anne. Il y eut cependant quelques difficultés qui s'élevèrent, relativement à une chapelle du rit grec, qu'il s'agissait d'établir aux Tuileries pour cette princesse. On tint, à ce sujet, un conseil privé, et les votes de la majorité furent pour une princesse autrichienne. J'autorisai, en conséquence, le prince Eugène à faire des ouvertures au prince de Schwartzenberg, et l'on signa des articles de mariage semblables à ceux qui avaient été signés entre Louis XVI et Marie-Antoinette. L'empereur Alexandre ne fut pas satisfait, et il crut qu'on l'avait joué, en entamant en même temps deux négociations à la fois ; ce qui fut une erreur de sa part.

» On a dit que le mariage de Marie-Louise était une des conditions secrètes du traité de Vienne, qui avait eu lieu quelques mois auparavant : cela est entièrement faux. On n'avait pas même conçu l'idée d'une alliance avec l'Autriche avant la dépêche de Narbonne, qui faisait mention des insinuations qui lui avaient été faites par l'empereur François et par Metternich. Enfin le mariage, qui fut ensuite conclu avec l'impératrice Marie-Louise, fut proposé dans le conseil, discuté, décidé et signé dans les vingt-quatre heures, ce que bien des membres du conseil, qui existent encore, peuvent attester.

Plusieurs ont été d'avis que j'aurais dû épouser une Française; et les argumens, en faveur de cette proposition, furent si forts, que, pendant un moment, je fus porté à m'y rendre. Mais un ministre de la cour d'Autriche fit observer que, si je refusais de m'allier à une des princesses des maisons régnantes de l'Europe, ce serait faire une déclaration tacite, que j'avais l'intention de les renverser quand l'occasion s'en présenterait. »

10.—La santé de Napoléon ne s'est pas améliorée. J'ai eu quelqu'entretien avec lui relativement au mariage de la princesse Élisabeth avec le prince de Hesse-Hombourg. « La famille royale d'Angleterre, dit-il, *va incanagliarsi* (1), avec des petits princes, auxquels je n'aurais pas donné un brevet de sous-lieutenant.

» Quand je marchai contre Ulm, en 1805, je passai avec mon armée à Stuttgard, où je vis votre princesse royale la reine de Wurtemberg (2), avec laquelle je m'entretins plusieurs fois et qui me plut beaucoup. Elle perdit bientôt tous les préjugés qu'elle pouvait

(1) Mot probablement inventé par Napoléon, et par lequel il entendait exprimer la dégradation portée à l'extrême.

(1) On m'a assuré, et la personne dont je tiens ceci mérite toute confiance, que la reine de Wurtemberg écrivit à la reine Charlotte, sa mère, le détail de son entrevue avec Napoléon. Il contenait des opinions très-flatteuses pour lui, et, en parlant de sa personne, elle terminait en disant: « Il a un sourire si prévenant, si enchanteur ! ! . . . »

avoir conçus contre moi. J'eus le plaisir de m'entremettre en sa faveur auprès de son mari, qui était brutal, mais homme de mérite, et qui l'avait maltraitée. Elle fut très-reconnaissante du service que je lui rendis à cette occasion. Elle a ensuite contribué très-efficacement au mariage entre mon frère Jérôme et la princesse Catherine, fille du roi, son époux, mais d'un premier lit. »

16.—Pendant mon séjour à James-Town, M. Barber, de Cambridge, qui avait ouvert une boutique en ville, me demanda comment Bonaparte avait trouvé les portraits? Ignorant ce qu'il voulait dire, je le priai de s'expliquer. Il me dit que je devais certainement savoir de quoi il était question; et, après avoir continué à discourir avec moi, il m'apprit qu'il avait exposé en vente deux gravures du jeune Napoléon, pensant que cela pourrait plaire aux Français, et les engager à lui donner leur pratique. Qu'à son arrivée il en avait fait mention, et que les deux portraits avaient été pris par le gouverneur, et par sir Thomas Reade, sur la déclaration de sir Hudson Lowe, qui était bien aise d'envoyer ces articles à Bonaparte. M. Barber parut très-surpris et très-désappointé en apprenant, par moi, que ces gravures n'avaient pas été envoyées à Longwood (1).

17. — J'allai à *Plantation-House*. Le gouverneur,

(1) A mon départ de Sainte-Hélène, en août 1818, ni l'une ni l'autre n'avaient été envoyées à Napoléon.

après s'être informé de la santé de Napoléon et de celle du général Gourgaud, me demanda si, conformément au désir qu'il m'avait témoigné le 21 du mois passé, j'avais montré au capitaine Blackeney la lettre où se trouvait le nom de lord Liverpool. Je répondis que, puisqu'il m'avait laissé l'option de le faire ou non, j'avais préféré m'en tenir à ce dernier parti, voyant que l'affaire dont il s'agissait était depuis long-temps terminée; que, dans le temps, j'avais offert de montrer la lettre, ce qu'il avait refusé, et aussi parce qu'il avait dit qu'il considérait l'offre de la faire voir comme une insulte; qu'il m'importait d'être très-circonspect, et que, comme je ne savais pas pourquoi j'étais requis à présent de montrer cette lettre, je l'avais refusé. Son exc. ne fut point satisfaite de cette réponse, et commença à me traiter à sa manière accoutumée, disant: que je lui manquais constamment de respect, en sa qualité de gouverneur. Je répliquai que je n'avais jamais eu l'intention de l'offenser, ni par paroles ni par actions, que j'étais très-fâché qu'on donnait à mes phrases un sens si éloigné de mes intentions. Sir Hudson Lowe, se levant alors et jetant sur moi des regards menaçans, me dit: « Répondez-moi, monsieur, sur votre parole d'honneur; avez-vous eu, depuis un mois, d'autres entretiens avec Napoléon Bonaparte que concernant la médecine? » Je lui répondis, peut-être sur quelqu'autres sujets peu intéressans. « Je ne vous accorde pas, monsieur, le droit de juger

s'ils étaient ou non intéressans. Vous ne pouvez avoir d'autre conversation avec Napoléon Bonaparte que sur l'art que vous exercez, et alors seulement que vous êtes appelé à exercer cet art. Avez-vous eu quelque communication avec quelqu'autre personne de sa suite? » Je lui dis: certainement, monsieur, j'en ai eu. Alors le gouverneur, sans savoir si ces communications concernaient ou non ma profession, s'écria : « Vous n'avez aucun droit, monsieur, d'avoir aucune communication avec quelqu'un de sa suite soumise aux mêmes restrictions que lui, si ce n'est pour l'art que vous exercez, et seulement quand on vous demande; après cela vous devez vous retirer. Vous n'avez aucune affaire d'être auprès d'eux que pour ce qui concerne votre profession. Avez-vous eu, monsieur, quelqu'entretien avec quelqu'un d'eux, autre que concernant la médecine? » Je m'en rapportai aux ordres de son excellence qui m'avait interdit de m'entretenir d'autre chose. « Cette réplique, monsieur, n'est pas directe comme d'habitude. Vous avez coutume de vous rendre en ville à l'arrivée des bâtimens, ce que je n'approuve pas. Vous allez à la recherche des nouvelles pour le général Bonaparte. » Je répondis que j'étais officier anglais, que je ne céderais pas mes droits; qu'aussi bien que d'autres, je désirais me procurer les nécessités de la vie aussitôt qu'elles nous arrivaient et avant que le monopole n'en fît hausser le prix; que s'il entendait me donner l'ordre de ne plus aller à

la ville, je le lui demanderais par écrit. Cela fut refusé par sir Hudson qui me dit en ricanant : « La demande est digne du lieu d'où vous venez et de la société que vous fréquentez. Je ne pense pas qu'une personne qui se met aux gages de Napoléon, puisse être reçue dans la société, et je n'approuve pas que vous vous rendiez en ville quand des navires arrivent. Vous m'êtes suspect. » Je répliquai que je n'avais d'autres devoirs à remplir envers Napoléon que ceux qui étaient tacitement reconnus dans la bonne société. Le gouverneur me dit qu'il était présomptueux et insolent de ma part de juger de la conduite que le gouvernement de sa majesté avait jugé à propos de tenir envers Napoléon Bonaparte. Je répondis à cela que je ne voulais pas en juger, que je voulais seulement parler de l'usage de la société. « Vous êtes un homme suspect, monsieur, vous m'êtes suspect. » Je n'en puis; mais, monsieur, toutefois c'est une consolation pour moi d'avoir eu des circonstances semblables, *mens conscia recti*. Le gouverneur dit que tout cela était une nouvelle insulte, ce qu'il fit suivre d'un flux de paroles offensantes.

Son excellence me dit, quand il eut un peu recouvré sa voix : « Vous avez saisi l'occasion l'autre jour de rester en ville à l'arrivée d'un navire, au lieu de vous rendre ici pour faire votre rapport ? » C'était en conformité de vos propres instructions ; le 30 janvier, vous m'avez dit en présence du major Gorrequer, que, si je voyais M. Baxter ou sir

Thomas Reade à la ville, je pouvais me dispenser de me rendre à *Plantation-House* ce jour-là ; et que m'étant expliqué alors avec M. Baxter, je croyais inutile de venir ici. Le gouverneur tâcha de détourner ce que je venais de dire. J'en appelai au major Gorrequer, si je n'avais pas répété les mots mêmes de son excellence ? Le gouverneur me dit d'une manière peu modérée que cet appel était une insulte, et tomba dans un nouveau paroxisme pendant lequel il exhala long-temps ses invectives à son aise.

18. — Napoléon était un peu plus gai qu'il n'avait été les jours précédens.

Il a eu quelque conversation avec moi, relativement à la mort de la princesse Charlotte, et a observé que si elle eût été la femme d'un pauvre artisan, on l'aurait sauvée, et qu'une des dames de la halle de Paris aurait été mieux soignée, et eût éprouvé plus d'attentions de la part de ses parens et de ses amis, que n'en avait éprouvé l'héritière du plus grand trône de l'Europe, de la part de sa famille. »

Il a ensuite parlé des plans qu'il avait formés contre l'Angleterre.

« Si j'eusse réussi à opérer mon débarquement, a-t-il dit, je ne doute pas que le résultat n'en eût été satisfaisant. J'avais à ma disposition trois mille bateaux, qui pouvaient porter chacun vingt hommes et un cheval, avec une artillerie proportionnée. Quand votre flotte aurait été attirée sur un autre

point, de la manière dont je vous l'ai expliqué, je serais resté maître du canal. Sans cela je n'aurais pas fait mon essai. Dans quatre jours j'aurais été à Londres. Dans un pays comme l'Angleterre, abondant en plaines, il est très-difficile de se défendre. Je ne doute pas que vos troupes n'eussent fait leur devoir; mais si vous perdiez une seule bataille, la capitale était à mon pouvoir; il vous aurait été difficile de réunir des forces suffisantes pour nous combattre en bataille rangée. Vos idées de brûler et de détruire les villes et la capitale même sont très-spécieuses pour l'argument, mais elles sont inexécutables dans le fait. Vous auriez livré et perdu la bataille. Dans cette hypothèse, vous auriez dit, nous avons été battus, mais nous n'avons pas perdu l'honneur. Nous essayerons maintenant de tirer le meilleur parti possible de notre désastre. Nous voulons faire des conditions. Je vous eusse offert une constitution de votre choix, et je vous eusse dit : Assemblez à Londres les députés du peuple pour former une constitution. J'aurais appelé Burdett et d'autres chefs populaires, pour en organiser une selon les vœux du peuple; j'aurais déclaré la maison de Brunswick déchue du trône; j'aurais aboli la noblesse, proclamé la liberté, l'égalité et l'affranchissement des priviléges. Pensez-vous que pour conserver la maison de Brunswick sur le trône, vos riches citoyens, marchands et autres habitans de Londres eussent consenti à sacrifier leurs richesses, leurs maisons, leurs familles et leurs

plus chers intérêts, et sur-tout quand je leur aurais fait comprendre que je ne venais que pour leur donner un gouvernement républicain et pour les rendre à la liberté? Non, cela est contraire aux vérités historiques, et à la nature humaine. Vous êtes trop riches, vos principaux habitans ont trop à perdre pour opposer une résistance opiniâtre, et votre bas peuple a trop à gagner à un changement. Si, en effet, ils eussent pu se persuader que ma volonté était de faire de l'Angleterre une province de la France, alors *l'esprit national* aurait fait des merveilles. Mais j'aurais créé une république d'après vos propres vœux, j'aurais exigé une contribution modérée, seulement suffisante pour rembourser la France de ses frais, et peut-être moins encore. *Votre canaille* (1) eût été pour moi. *Elle aurait su que je suis l'homme du peuple, que je sors de la canaille moi-même,* et que toutes les fois que j'ai trouvé quelqu'un qui avait du mérite et du talent, je l'élevais sans lui demander combien il avait de degrés de noblesse : il aurait su qu'en prenant mon parti, il s'affranchissait du joug de l'aristocratie, sous lequel il gémit. Il n'y a pas dans le monde de canaille, pas même chez les Prussiens, qui soit plus maltraitée que celle de votre pays. La basse classe des Allemands, à l'exception qu'elle est forcée de servir

(1) Napoléon se servait souvent du mot *canaille,* non par mépris, mais pour distinguer le peuple des nobles.

comme soldat, est dans une meilleure condition que la vôtre. Vous n'avez pas plus d'égards pour *vos gens*, que si c'étaient autant d'ilotes, et vous les traitez en conséquence. Quant aux milords, aux miladis, à l'aristocratie et aux gentlemen, vous avez pour eux des égards et des attentions à n'en plus finir. Rien ne saurait être trop bon pour eux : il n'y a pas de traitement trop généreux. Mais pour votre canaille! bah! ce sont autant *de chiens,* comme disaient vos fournisseurs chargés de donner les provisions aux prisonniers français, *c'est trop bon pour les chiens de Français*. Vous avez vous-mêmes un grand *fonds de morgue aristocratique dans la tête,* et vous paraissez regarder votre *canaille*, comme des êtres d'une classe inférieure. Vous parlez de votre liberté. Mais y a-t-il quelque chose de plus horrible que votre presse de matelots. Vous envoyez vos bateaux sur les côtes pour saisir tout homme dont on peut s'emparer, qui a le malheur d'appartenir à la canaille ; s'il ne peut prouver qu'il est *gentleman,* on le fait embarquer à bord d'un de vos bâtimens, pour servir comme matelot dans toutes les parties du globe : et cependant vous avez l'impudence de blâmer la conscription en France : cela blesse votre orgueil parce qu'elle ne fait pas de distinction de rangs. Oh! qu'il est affreux qu'un fils de *gentleman* soit obligé de défendre son pays, comme s'il faisait partie du peuple, et qu'il soit forcé d'exposer sa vie ou de se mettre au niveau d'un simple *plébéien!* Cependant

Dieu a fait tous les hommes égaux. Qui compose la nation ? Ce ne sont point vos lords, ni vos gros prélats (*panciuti*), ni vos hommes d'églises, ni vos *gentlemen*, ni votre oligarchie. Oh ! un jour votre peuple se vengera, et l'on verra de terribles scènes.

» Cette conscription, continua Napoléon, qui offensait tant *votre morgue aristocratique*, se faisait scrupuleusement d'après les principes de l'égalité des droits. Chaque homme, né dans un même pays, est obligé de le défendre. La conscription n'écrase pas une classe particulière, ni la canaille parce qu'elle est pauvre, comme votre *pressgang* (ordre pour enlever des matelots); c'était le mode le plus juste pour lever des troupes, parce qu'il est le plus également reparti. C'est par là que l'armée française était la mieux composée du monde. La conscription serait devenue une institution nationale, au lieu d'être considérée comme une punition ou une servitude. On se serait fait un point d'honneur d'avoir servi son pays, et le temps serait venu où une fille n'eût pas voulu épouser un jeune homme qui n'eût pas acquitté sa dette envers sa patrie. L'amour de la gloire est l'héritage d'un Français.

» Si vous étiez une nation de demi-sauvages, de bergers féroces ou d'agrestes montagnards, comme les Scythes, alors vous eussiez pu, en effet, détruire votre capitale et désoler vos contrées, pour arrêter les progrès d'une armée ennemie; ou même si vous étiez aussi ignorans, aussi superstitieux, aussi

peu civilisés que les Espagnols, peut-être auriez-vous pu détruire quelques-unes de vos villes et de vos habitations. Mais vous êtes et trop riches et trop égoïstes. Où trouver parmi vous quelqu'un qui eût dit : je veux détruire ma maison, abandonner ma propriété au pillage, livrer ma femme et mes filles au viol, et mes fils à la mort ! et pourquoi ? Pour maintenir la famille de Brunswick sur le trône, lord Bathurst et l'archevêque de Cantorberi dans leurs emplois de vingt mille livres sterling par an. Je veux faire tous ces sacrifices pour résister à un homme qui propose des conditions, qui veut nous donner une constitution conforme aux vœux de la nation. Non, non, ce serait plus qu'on ne peut attendre de la nature humaine. Pitt lui-même le savait bien, et un des moyens qu'il prit pour former la coalition contre moi, ce fut d'assurer qu'une descente en Angleterre était possible ; que si elle avait lieu, le royaume serait conquis avant un an, et qu'alors le continent serait à ma merci et à ma disposition ; que l'Angleterre, une fois tombée, tout était perdu. C'est ce que m'a répété depuis le roi de Prusse. »

Napoléon a affirmé de nouveau ce qu'il avait déjà dit relativement aux habitans de Moscou, qu'ils n'avaient pas contribué à mettre le feu à leur ville ; mais qu'au contraire ils avaient fait tout leur possible pour l'éteindre, et il continua en ces termes : « Les Anglais, après une bataille, voyant que nous ne venions pas pour les piller ni pour les anéantir ;

que nous ne faisions ni injure ni dommage aux habitans ; que l'on ne violait ni leurs femmes ni leurs filles (car je n'aurais pas permis qu'il fût fait le moindre outrage ; une mort certaine eût été le sort de tout homme qui eût osé entreprendre rien de semblable), auraient été convaincus que ni le pillage, ni la ruine de leur pays ne nous avaient amenés ; mais que nous avions pour but de..... ; si, en effet, la guerre eût été faite comme autrefois ; si on avait massacré les prisonniers mâles, ou si on en eût fait des esclaves, et si les femmes fussent devenues les concubines des vainqueurs, alors la conquête de la nation eût été impossible. Mais non, vous nous eussiez vu triompher de vos troupes et moins molester la population que vos propres soldats n'ont coutume de le faire. Nous eussions tout fait pour concilier tous les intérêts et pour vivre en bonne harmonie avec vous.

J'ai alors fait quelques observations à Napoléon sur le gouvernement qu'il avait lui-même établi en France. « Le système du gouvernement, a-t-il dit, doit être adapté au génie de la nation et aux circonstances du moment. La France avait besoin d'un gouvernement vigoureux. Tant que je suis resté à la tête des affaires, je puis dire que la France a été dans le même état que Rome, lorsqu'on déclarait qu'il fallait un dictateur pour sauver la république. Toutes les nations puissantes de l'Europe ont été excitées, par l'appât de votre or, à former des

coalitions successives contre ma puissance. Il était nécessaire que le chef de l'état disposât de toute la force et de toutes les ressources du pays, pour résister avec quelque succès. Je n'ai jamais fait de conquêtes que pour travailler à ma propre défense. L'Europe n'a jamais cessé de combattre la France et ses principes. *Il nous fallut abattre sous peine d'être abattus.* Pendant long-temps je me suis trouvé placé entre les partis qui agitaient ma patrie, comme un cavalier assis sur un cheval fougueux qui veut toujours se cabrer et se jeter d'un côté ou de l'autre, et qui, pour le faire marcher droit, est obligé de le tenir en bride. Il faut de toute nécessité qu'un gouvernement qui succède au temps orageux des révolutions, qui est menacé par les ennemis du dehors, et troublé par des intrigues à l'intérieur, soit un peu dur. Dans des temps plus calmes, j'aurais cessé d'être dictateur, et mon règne constitutionnel eût commencé. Mon gouvernement, tel qu'il était avec une coalition qui me menaçait sans cesse, soit d'une manière ostensible, soit enveloppée des ombres du mystère, était encore le plus libéral qu'il y eût en Europe.

» Un des sujets principaux que j'avais en vue était que l'instruction pût étendre ses progrès parmi toutes les classes de la population. Je fis en sorte que tous les établissemens fussent formés de manière à donner une éducation gratuite au peuple, ou à ce que du moins les frais d'une instruction ordinaire

fussent si modérés, que le simple cultivateur pût y subvenir. Les musées étaient ouverts à la canaille. Ma canaille aurait été la plus instruite du monde. Tous mes efforts tendaient à éclairer la masse de la nation, plutôt que de l'abrutir par l'ignorance et la superstition.

» Les Anglais amis de la liberté, ajouta-t-il, pleureront un jour le gain de la bataille de Waterloo. Elle a été aussi fatale aux libertés de l'Europe que celle de Philippe l'a été à la liberté de Rome ; et, comme cette dernière, elle a précipité l'Europe entre les mains de triumvirs associés pour l'oppression de l'humanité, la destruction des connaissances et le rétablissement de la superstition. »

J'ai raconté à Napoléon le traitement que j'avais éprouvé hier à Plantation-House. « Je ne crois pas, a-t-il dit, qu'on puisse trouver un homme d'un caractère aussi ignoble dans toutes les armées de l'Europe. C'est le comble de la bassesse, dans un supérieur, que d'insulter un officier subalterne. Le tempérament de sir Hudson Lowe le rend semblable à un homme affligé d'une galle invétérée; il a toujours besoin de se frotter contre quelque chose. Mais indépendamment de son malaise naturel, ses intentions sont de vous provoquer, par de mauvais traitemens et par des paroles outrageantes, à lui manquer de respect en sa qualité de gouverneur, et de lui fournir l'occasion de pouvoir procéder contre vous avec l'autorité dont il est investi, comme si

vous vous fussiez rendu coupable d'un attentat. Vous vous trouvez dans une situation dangereuse. Il a un témoin qui est sa créature, et qui signera tout ce qu'il lui soumettra, et n'aura d'autre conscience ni d'autre volonté que la sienne. Vous n'aurez que vous pour vous défendre; et la conduite de cet homme, ses efforts à faire de vous un espion, par les mauvais traitemens et les injures, est si extraordinaire, que les personnes qui ne le connaîtront pas, auront de la peine à y croire. Je ne vois pour vous d'autre manière d'agir, que de garder un silence absolu, d'écouter ce qu'il a à dire, et de ne pas répondre, à moins que ce ne soit à des questions qui auront pour objet votre profession. Il a le droit d'exiger une réponse à des questions de cette nature; mais à toute autre ne répondez que ces mots : *Je ne sais pas*, ou *ce n'est pas mon affaire*. »

22. — J'ai subi quelques interrogations de la part de sir Hudson, et j'ai eu le bonheur de quitter la maison sans avoir essuyé de propos outrageans.

23. — Cipriani s'est plaint aujourd'hui d'une inflammation de bas-ventre qui, dès le moment où il en donna connaissance, présenta des symptômes de la nature la plus effrayante.

On le saigna copieusement, on le mit dans un bain d'eau chaude, et enfin l'on eut recours à des remèdes de vigueur qu'on administre ordinairement dans de pareils cas. On n'a cependant pu obtenir qu'un soulagement passager, et les symptômes fâcheux sont

revenus avec plus de violence qu'auparavant. On vit bientôt clairement que sa vie était en danger, et l'on eut recours à une assemblée de médecins; mais néanmoins tout fut inutile, et la maladie l'entraîna bientôt à la dernière extrémité. Cipriani, quoique connaissant par lui-même le danger où il se trouvait, conserva le plus grand calme et le plus grand sang-froid. Napoléon, qui l'aimait comme son compatriote, et comme un homme qui était entièrement dévoué à son service, était extrêmement inquiet, et demandait souvent de ses nouvelles.

25. — Cipriani s'est trouvé dans un état, où l'on voit quelquefois les personnes attaquées de sa maladie. Il avait éprouvé quelque soulagement, mais il était douteux que ce mieux fût l'effet de la cessation du mal, ou fût cette espèce d'anéantissement des forces physiques, qu'on peut considérer comme les précurseurs d'une dissolution prochaine. J'étais d'avis qu'il se trouvait dans le dernier cas, mais cependant sans en être certain. Il était dans un état d'extrême faiblesse; on lui administra de la nourriture à des intervalles rapprochés, et son estomac conserva les alimens. Tandis que j'étais dans cet état d'incertitude, Napoléon, auprès duquel j'avais été différentes fois, dans le cours de la journée, afin de lui rendre compte de l'état du malade, m'envoya chercher à minuit. Je lui dis que Cipriani était dans une sorte d'anéantissement. « Je pense, a-t-il dit, que si je me montrais au pauvre Cipriani, ma présence

pourrait servir de stimulant à la nature qui dort chez lui, et que cela lui donnerait des forces pour lutter contre le mal, et peut-être même pour le surmonter. » Il s'est efforcé de rendre cet exemple plus frappant, en décrivant les effets électriques, que sa présence sur le champ de bataille avait pu produire dans plusieurs circonstances critiques; j'ai répondu que Cipriani avait encore sa connaissance, et que j'étais persuadé que l'attachement et le respect qu'il avait pour son maître, étaient tels qu'en le voyant, il ferait un effort pour se lever sur son séant, et que, dans l'état de faiblesse où il se trouvait, cette émotion occasionnerait une crise pendant laquelle son ame, qui était déjà *tra si e no*, pourrait bien passer dans la céleste demeure (1). Après plusieurs explications données sur le même sujet, Napoléon se rangea de mon avis, et résolut de ne point faire d'épreuve; remarquant que, dans de tels cas, les hommes de l'art étaient toujours les meilleurs juges.

Le lendemain à dix heures, des symptômes décidément mortels se déclarèrent, et le pauvre Cipriani était à quatre heures au nombre des morts.

Cipriani était un homme qui avait de l'esprit, quelque talent, mais point d'éducation. Quoique artificieux, il était en apparence ouvert et franc, et

(1) Les personnes qui exercent la médecine savent bien que, dans une grande faiblesse, en soulevant, le moins du monde, la tête d'un malade de dessus son oreiller, on lui a souvent donné la mort.

il possédait de bonnes qualités. Il était généreux et charitable; mais, comme la plupart de ses compatriotes, ennemi implacable, autant qu'ami dévoué. Républicain par principes, il manifesta plus d'attachement pour Napoléon, dans ses revers, qu'il ne lui en avait témoigné pendant son élévation. Son maître avait une extrême confiance en lui. S'il eût joui de l'avantage d'une bonne éducation, il aurait probablement joué un rôle dans la révolution. Il fut indisposé pendant plusieurs jours avant de se plaindre, et il est probable que, pendant cet intervalle, une inflammation cachée fit ses progrès.

Les comtes Bertrand, Montholon, et moi, ainsi que toute la maison, accompagnèrent son corps jusqu'au lieu où il fut enterré. Il jouissait d'une telle estime à Sainte-Hélène, que la plus grande partie des habitans recommandables de cette île et quelques officiers du 66e régiment accompagnèrent volontairement son enterrement. S'il eût été enterré dans les limites, Napoléon lui aurait rendu lui-même les derniers honneurs.

Immédiatement après sa mort, j'en fis mon rapport à Napoléon, qui me dit : « Où est son ame? Peut-être est-elle allée à Rome pour voir sa femme et ses enfans, avant que d'entreprendre le grand voyage. »

Quelques jours avant sa mort, Cipriani m'avait dit que peu de temps après que le gouverneur eût mis à exécution les mesures de rigueur dont il fit

usage envers les habitans de Longwood, Santini, qui était naturellement gai, changea tout à coup, et parut triste et rêveur. Il vint un jour dans la chambre de Cipriani, et lui découvrit qu'il était dans l'intention de brûler la cervelle au gouverneur la première fois qu'il viendrait à Longwood. Cipriani lui demanda s'il était fou, et s'efforça de le dissuader d'une pareille tentative, en employant à cet effet tous les argumens en son pouvoir. Quoique Cipriani eût beaucoup d'influence sur Santini, cependant ce dernier demeura inébranlable et accompagna sa déclaration de plusieurs sermens qui sont en usage chez les Italiens de la classe inférieure. Il avait un fusil à deux coups, chargé à balles, avec lequel il était résolu de mettre son dessein à exécution et de se tuer ensuite. Cipriani voyant que tous ces raisonnemens ne produisaient aucun effet sur son esprit, alla trouver Napoléon, à qui il fit part de ce qui se passait. L'empereur envoya chercher Santini sur-le-champ, le questionna, et il avoua ses intentions. Napoléon lui commanda alors, en qualité de son empereur, de renoncer à toute idée de ressentiment et de vengeance contre sir Hudson Lowe, et il réussit, non sans quelque résistance de la part de Santini, à faire abandonner à ce dernier le projet qu'il avait conçu.

Santini était d'un caractère très-entreprenant, et d'une bravoure à toute épreuve; il maniait fort bien l'épée ou le sabre, et manquait rarement son

homme au pistolet; et on doit croire qu'il aurait exécuté son dessein, sans la défense qui lui en fut faite.

*6 mars.* — La maladie de Napoléon fait peu à peu des progrès quoique très-lents. Je l'ai trouvé occupé à lire Corneille; il en fit l'éloge. Il remarqua que la France lui était redevable de quelques-unes de ses belles actions, par les sentimens qu'il lui avait inspirés, et il ajouta que si Corneille eût vécu de son temps, il l'aurait élevé à la dignité de prince.

Il m'a ensuite entretenu de lui-même. Il m'a dit qu'il croyait que la nature l'avait créé pour les grands revers; qu'il avait une ame de marbre. Après cela il fit quelques comparaisons de sa conduite personnelle avec celle qu'avaient tenue ses ennemis envers lui. « Si j'avais, dit-il, agi dans l'esprit qui prévalut chez les Bourbon, ou seulement d'après les lois de la réciprocité, j'aurais fait juger le duc d'Angoulême pour ses attentats contre moi, pour la proscription de ma personne par les Bourbon, et la déclaration des puissances alliées, me mettant hors la loi, et invitant chacun à m'assassiner. Conformément à une loi de l'Assemblée nationale contre ceux de sa famille qui rentreraient en France, j'aurais pu le faire fusiller dans les vingt-quatre heures. Au lieu d'en agir ainsi, j'ordonnai qu'on eût tous les égards pour lui, et qu'il fût conduit à Cette pour s'y embarquer.

» Maitland, a dit Napoléon, ne fut pas complice du piége qui m'a été tendu par vos ministres, quand

ils lui donnèrent l'ordre de me recevoir à bord de son bâtiment. *C'est un brave homme*, et il est incapable d'avoir participé à l'infame transaction qui eut lieu. Il fut abusé ainsi que moi, et probablement qu'en me conduisant en Angleterre, il crut qu'on me permettrait d'y passer ma vie, avec les restrictions qu'on avait imposées à mon frère Lucien. »

Napoléon a ensuite observé qu'il avait conçu dans le temps une trop haute opinion des Anglais, et qu'il avait cru que l'influence de la voix du peuple sur les ministres serait plus puissante qu'elle ne l'avait été réellement.

« Avant de m'embarquer sur le *Bellérophon*, ajouta Napoléon, quelques débats eurent lieu sur les résultats que pouvait avoir cette mesure. Quelques officiers de marine, auxquels on en parla, se prononcèrent fortement, en disant que je devais bien me garder de faire une telle démarche. Ils prétendirent que les Anglais étaient le peuple le plus intéressé de la terre. L'intérêt est leur dieu, ont-ils ajouté, et ils calculeront les suites que pourront avoir les bons et les mauvais traitemens envers vous. S'ils pensent qu'ils doivent y gagner quelque chose, ils vous feront partir et vous enseveliront dans une de leurs colonies où vous éprouverez tous les genres de mauvais traitemens que puisse suggérer la haine. Ils avaient raison. Quelques-uns d'eux avaient été sur les pontons, et ils vous connaissaient mieux que moi. Je ne croyais pas qu'il fût possible qu'une

grande nation pût consentir à persécuter un homme qui, après avoir été leur ennemi pendant vingt-cinq ans, se jetait entre leurs bras. »

Il a ensuite donné les explications suivantes relativement aux causes qui ont amené sa chute. « Sans la fatale suspension d'armes de 1813, à laquelle je fus forcé par l'Autriche de donner mon consentement, mes succès eussent été assurés. Les victoires de Lutzen et de Wurtzen avaient rétabli la confiance dans les armées françaises. On ramena en triomphe le roi de Saxe dans sa capitale; un des corps de l'armée française était aux portes de Berlin, et l'ennemi avait été chassé de Hambourg. Les armées russes et prussiennes se préparaient à passer la Vistule, quand le cabinet d'Autriche, agissant avec cette perfidie qui le caractérise, fut d'avis qu'on suspendît les hostilités dans un moment où il avait déjà fait des arrangemens avec la Russie et la Prusse; l'armistice n'était qu'une ruse pour gagner le temps nécessaire et faire des préparatifs, car cette puissance avait résolu de se déclarer contre la France dans le mois de mai. Ces succès inattendus la forcèrent d'agir avec plus de circonspection. Il était nécessaire de gagner du temps, et ces négociations s'entamèrent à Prague. Metternich insista pour que l'Autriche eût la moitié de l'Italie, et fit d'autres conditions onéreuses, qu'il ne mit en avant que dans la certitude où il était qu'il serait refusé. Dès que l'Autriche eut son armée réunie, elle déclara la guerre à la France.

Après la victoire de Dresde, je me trouvais supérieur à mes ennemis, et j'avais formé le projet de les tromper en marchant du côté de Magdebourg, de passer alors l'Elbe à Wurtemberg et de m'avancer sur Berlin. Plusieurs divisions de l'armée étaient employées à exécuter cette manœuvre quand on m'apporta une lettre de la part du roi de Wurtemberg, dans laquelle il m'annonçait que l'armée bavaroise s'était jointe aux Autrichiens, et que, forte de quatre-vingt mille hommes, elle s'avançait vers le Rhin sous les ordres de Wrede; que, forcé par la présence de cette armée, il avait été obligé d'y joindre son contingent, et que Mayence se trouverait bientôt investie par une armée de cent mille hommes.

» Cette défection inattendue changea entièrement mon plan de campagne, et tous les préparatifs que j'avais faits pour fixer le théâtre de la guerre entre l'Elbe et l'Oder devinrent inutiles. Plus tard à Leipsick je remportai la victoire dans la journée du 16, et j'aurais également réussi le 18, si toute l'armée saxonne, qui occupait une des plus importantes positions sur toute la ligne, n'eût déserté à l'ennemi avec un train de soixante pièces de canon, qui furent à l'instant tournées contre les Français. Malgré cela, le champ de bataille resta au pouvoir de ces derniers, et les alliés firent le même jour un mouvement rétrograde. Je donnai pendant la nuit l'ordre à mon armée de se reployer sur nos corps de réserve

derrière l'Ister. La défection de quelques autres corps allemands et l'accident arrivé au pont de Leipsick, qu'on fit sauter trop tôt, eurent les suites les plus funestes. Quand l'armée eut passé la Saale, elle devait faire halte pour se remettre de ses fatigues et tirer des munitions de guerre et de bouche d'Erfurt. Mais il arriva des nouvelles que l'armée austro-bavaroise, commandée par Wrede, était arrivée à marches forcées sur le Mein et qu'il fallait se diriger de ce côté. Wrede fut chassé de sa position à Hanau, complètement battu et blessé lui-même. On eut ensuite des conférences à Francfort et on y fit des propositions de paix, à condition que je renoncerais au protectorat de la confédération du Rhin, à la Pologne et aux départemens de l'Elbe, et que la France aurait pour ses limites le Rhin et les Alpes. Ces conditions furent acceptées comme bases. Mais ce congrès fut aussi illusoire que les autres; car dans le moment même où se faisaient ces propositions pacifiques, les alliés violaient la neutralité de la Suisse, où ils entrèrent avec de grandes forces. Ils présentèrent ensuite à Châtillon leur ultimatum, dans lequel ils demandèrent que la France fût restreinte aux limites qu'elle avait en 1792, ce que je rejetai. Sans les trahisons consécutives de Talleyrand, de Marmont et d'Augereau, les alliés n'auraient pas réussi à placer sur le trône une famille détestée, contre laquelle la nation avait combattu pendant vingt-cinq ans. La France n'eût pas été dégradée par le spectacle d'un roi sur le trône;

qui eut la bassesse de déclarer publiquement qu'il le devait au prince-régent d'Angleterre. »

28. — Sir Hudson Lowe a envoyé à Longwood, le 12 de ce mois, vingt-sept volumes, et aujourd'hui sept, avec quelques numéros des lettres Normandes et Champenoises. C'était là toute la fourniture de livres et de pamphlets envoyés par les ministres (1) de sa majesté ou par leurs ordres, depuis l'arrivée du Phaëton en 1816. « *C'est une petitesse dont je ne croyais pas même que lord Bathurst fût capable,* » a observé Napoléon.

Pendant quelque temps il a été de règle que tous les capitaines de bâtimens marchands qui arrivent, soient obligés de présenter une liste de leurs livres, de leurs journaux, etc., à sir Hudson Lowe; il les invite à lui envoyer sur-tout ceux qui traitent de politique sous le prétexte qu'il désire les envoyer à

(1) M. Goulburn avait promis au comte de Las-Cases, au retour de ce dernier en Europe, que chaque livre intéressant et chaque publication seraient envoyés à Longwood, avec une livraison copieuse et régulière de journaux anglais et français de divers genres. Je ne saurais dire si le digne secrétaire a rempli sa promesse ou non. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'exception de quelques numéros incomplets du *Times*, du *Courrier* et de l'*Observer*, et quelques journaux français sans ordre, très-vieux, rien n'est parvenu à Longwood pendant que j'y séjournais. Par exemple, en mars 1817, je crois que le gouverneur m'accorda la permission de prendre le *Morning - Chronicle* de quelques semaines, faveur insigne qui ne fut plus réitérée.

Longwood, tandis que pourtant on ne reçoit dans cet endroit ni livres ni journaux, à l'exception d'un très-petit nombre de ces derniers. Son excellence et son état-major sont particulièrement curieux de l'*Edinburgh-Review*.

*4 avril.* — Il y a quelques jours qu'il arriva une circonstance qui jeta quelque lumière sur les motifs qui avaient engagé le gouverneur à m'obliger de venir deux fois par semaine à Plantation-House. Un des étrangers, qui habitait passagèrement dans l'île, a fait savoir au comte Montholon, que les commissaires avaient lu un rapport sur l'état de la santé de Napoléon, dans le bulletin de ce jour. Le comte Montholon, sachant que je n'avais pas envoyé de bulletin, demanda des explications qu'on lui donna, et qui démontrèrent qu'une personne, qui ne voyait jamais Napoléon, s'avisait de faire ces rapports factices qui étaient envoyés aux commissaires, et ceux-ci les transmettaient à leurs cours respectives. Je crois que tout lecteur consciencieux sera d'avis que ces bulletins auraient dû m'être montrés, puisque j'étais le seul médecin qui vît le malade, et conséquemment la seule personne capable de juger de leur exactitude (1).

(1) Sir Hudson Lowe ne pouvant plus s'empêcher de donner quelque détail de cette transaction, s'efforça de lui donner une autre couleur, en disant au comte Bertrand que ces bulletins faux n'étaient qu'une répétition de mes conversations avec M. Baxter : si cela est vrai, pourquoi se cacher de moi ?

10. — Sir Hudson Lowe n'ayant pas réussi dans la démarche qu'il avait faite à Londres, pour m'écarter de l'île Sainte-Hélène, eut recours à un expédient qui assura son succès. Il me fit écrire une lettre, ce jour-là, par sir Thomas Reade, dans laquelle il me faisait savoir que je ne devais pas sortir de Longwood, sans me donner aucune raison pour une mesure par laquelle il paraissait que le gouverneur m'avait imposé des restrictions plus arbitraires et plus vexantes que celles qu'il avait imposées aux Français. Car, en me confinant à Longwood, dans l'enceinte duquel il ne permettait à personne de pénétrer, sans un *laissez passer*, il me privait de la société anglaise; tandis que, dans le même temps, il me défendait d'avoir aucune autre société, même avec les Français, excepté celle relative à ma profession (1). Aussitôt que j'eus reçu cette lettre, je me rendis aux *Briars*, avec l'intention de soumettre l'affaire devant l'amiral Plampin, qui m'envoya dire, par son secrétaire, qu'il ne voulait pas me voir. J'écrivis ensuite une lettre à sir Hudson Lowe, lui donnant ma démission, et une au comte Bertrand, dans laquelle j'expliquais la démarche que j'avais été obligé de faire, et les motifs qui m'y avaient déterminé.

(1) Il est presqu'inutile pour moi d'expliquer au lecteur que je ne pouvais, ni ne voulais obéir à ce mandat arbitraire.

14. — Napoléon m'envoya chercher pour me donner une audience avant mon départ, durant laquelle il refusa de recevoir aucun avis médical, de moi, dans la position dans laquelle je me trouvais placé par sir Hudson Lowe ; et il m'adressa la parole en ces termes : « Eh bien, docteur, vous allez nous quitter ? Le monde concevra-t-il qu'on a eu la lâcheté d'attenter à mon médecin ? Puisque vous êtes simple lieutenant, soumis à tout l'arbitraire et à la discipline militaire, vous n'avez plus l'indépendance nécessaire pour que vos secours puissent m'être utiles ; je vous remercie de vos soins. Quittez, le plus tôt possible, ce séjour de ténèbres et de crimes. Je mourrai sur ce grabat, rongé de maladie et sans secours ; mais votre nation en sera déshonorée à jamais. » Puis il me dit adieu (1).

*9 mai.* — Sir Hudson Lowe, voyant qu'il ne pouvait réussir dans le plan qu'il avait formé, de faire recevoir un autre chirurgien et de le placer près de Napoléon, et ayant été informé par les commissaires (2), que si Napoléon venait à mourir dans

(1) Il ne sera pas inutile d'apprendre au lecteur que, quoique Napoléon parlât presque toujours italien avec moi, vu que je parlais cette langue très-couramment, étant resté plusieurs années dans cette terre classique, toutes les fois qu'il parlait avec sentiment, il retournait à la langue française, et c'était la même chose toutes les fois qu'il lui arrivait de ne pas trouver un mot italien.

(2) J'ai appris qu'il y eut, à ce sujet, à *Plantation-House*,

l'intervalle de temps où il me tenait aux arrêts (sans me faire juger ni même sans porter aucune accusation contre moi), ou si Napoléon mourait dans les mains d'un officier de santé qu'il l'eût forcé de recevoir ou dont il lui eût imposé l'obligation de se servir, on ferait d'étranges conjectures en Angleterre et en Europe sur la mort de ce dernier, dont ils seraient eux-mêmes hors d'état de donner des explications satisfaisantes. Il résolut en conséquence de faire cesser les restrictions qui m'étaient imposées, et il me rendit à la liberté, après m'avoir tenu aux arrêts pendant vingt-sept jours, pendant lequel temps je fus successivement assailli d'une correspondance que son état-major entretenait avec moi, et dans le cours de laquelle, afin de me faire tomber dans leurs piéges, je recevais fréquemment l'injonction de renvoyer, par un dragon, porteur de la lettre, une réponse à des épîtres composées après plusieurs jours de réflexions, et qui n'étaient rien moins que le ré-

des discussions très-vives, dans l'une desquelles le gouverneur, dans ses débats avec le baron Sturmer, tomba dans un de ces paroxismes de colère, qui lui prenaient si souvent quand il avait avec moi les conversations que j'ai rapportées dans le cours de cet ouvrage. Le baron fit placer son excellence vis-à-vis une glace, dans la chambre où ils étaient, et le pria, avec grand sang-froid, de vouloir bien contempler ses traits, ajoutant qu'il ne pourrait donner à sa cour un tableau plus frappant de ce qui se passait à Sainte-Hélène, qu'en lui faisant voir la physionomie qui était actuellement réfléchie par cette glace.

sidu de la sagesse réunie de Hudson Lowe et de son état-major. Attendu que le public a déjà pris connaissance de cette correspondance, je n'en incommoderai pas plus long-temps le lecteur.

Dans la lettre contenant l'ordre de ma mise en liberté, son excellence se vit elle-même forcée de reconnaître ma qualité d'officier de santé particulier de Napoléon, ce qui était un point qu'elle avait contesté auparavant.

Sir Hudson Lowe envoya une dépêche à Longwood contenant quelques extraits de sa correspondance avec lord Bathurst: il y était dit, entre autres choses, qu'on permettrait au comte Bertrand de faire une liste de personnes résidant dans l'île, pourvu que leur nombre n'excédât pas cinquante, et qu'on la soumît à l'approbation du gouverneur; et que ces personnes seraient reçues à Longwood, à des heures convenables, sans autre *laissez passer* qu'une invitation du général Bonaparte, bien entendu que, dans ces occasions, ces personnes remettraient leur invitation avec leurs noms à la barrière, pour autoriser leur admission; bien entendu aussi que le gouverneur se réservait le pouvoir discrétionnaire de rayer de la liste les individus qu'il ne jugerait pas convenable d'admettre plus long-temps.

10. — Avant de me permettre de reprendre mes fonctions de médecin à Longwood, Napoléon, pour mettre un terme à la fabrication des bulletins, demanda que je fisse un rapport sur sa santé une fois

par semaine ou plus souvent, s'il le fallait. Qu'une copie en serait donnée au gouverneur, s'il le demandait. Je communiquai cela à sir Hudson Lowe qui, non-seulement s'y refusa, mais me défendit même absolument de lui faire, à lui sir Hudson Lowe, aucun rapport écrit.

L'état de la santé de Napoléon s'était empiré depuis le mois dernier; la douleur était plus continue, plus grande, etc.

On ressentit une grande indignation dans l'île de la conduite qu'on avait tenue envers Napoléon.

16. — Proclamation rendue par sir Hudson, et placardée dans les lieux les plus apparens, interdisant à tous officiers, habitans, et autres personnes quelconques, de tenir aucune correspondance ou d'avoir aucune communication avec les étrangers détenus.

18. — Le capitaine Blackeney reçut l'ordre de sir Hudson Lowe, d'assembler tous les domestiques anglais de Longwood, et de leur lire la proclamation du 16. Ce qui fut fait sans en donner connaissance à leurs maîtres. Napoléon, quand il en fut informé, donna ordre qu'on renvoyât les domestiques anglais employés à Longwood, dans sa maison, à la place de Santini et des autres que sir Hudson Lowe avait fait partir.

20. — J'eus une conversation avec Napoléon, au sujet de l'ouvrage publié par M. Ellis, sur l'ambassade en Chine, et sur la conversation à Longwood, *que ce gentleman avait publiée*. Napoléon a fait la

remarque, qu'ayant appris que M. Ellis avait été secrétaire d'une mission en Perse, peu de temps après que le général Gardanne eût quitté Ispahan, il l'avait questionné relativement aux progrès que la Russie avait faits du côté de la Perse. « Je lui ai dit, ajouta Napoléon, que si la Russie réussissait à s'attacher la brave nation polonaise, elle n'aurait de ce moment plus de rivale, parce qu'elle arrêterait l'Angleterre en menaçant les possessions de cette puissance dans l'Inde, et l'Autriche par la grande supériorité morale de ses troupes, et par les partisans de l'église grecque, qui sont en si grand nombre en Hongrie et en Gallicie; et que, selon toute apparence, un patriarche grec officierait un jour à Sainte-Sophie. Je lui ai aussi fait l'observation que, si l'Angleterre adoptait le système d'établir sa puissance sur ses forces de terre, et de maintenir des armées sur le continent, ces armées masqueraient ses forces réelles, et qu'elle commettrait la même faute dont François Ier se rendit coupable à la bataille de Pavie, en se plaçant en personne à la tête de l'élite de sa cavalerie, devant une batterie formidable, qui lui eût assuré la victoire, s'il n'eût pas, en la masquant, empêché cette batterie de faire feu. Je lui ai dit, que vos querelles en Angleterre ne signifiaient rien, et qu'il suffisait de vos constables pour rétablir l'ordre, si, dans le même temps, vos ministres dirigeaient toute leur attention et tous leurs soins vers l'amélioration de l'administration publique, et la prospérité

de vos manufactures et de votre commerce. Que surtout, vous ne devez pas être humiliés de votre qualité de marchands, puisque c'est du négoce que provient votre puissance; mais que si la misère était réelle, comme l'assurait lord Wellesley, elle était causée par les trop grands efforts de l'Angleterre pendant vingt ans, et les mesures trop violentes employées pour y remédier; que ces efforts et ces mesures pesaient sur la masse du peuple, et faisaient l'effet d'un topique appliqué mal à propos à un malade, et qui le conduisait à la frénésie. J'ai dit aussi que vous aviez parmi vous des hommes trop sages, pour ne pas faire usage de moyens plus en harmonie avec la situation actuelle de la nation, afin de faire disparaître la misère sans compromettre la sûreté de l'état.

» Pendant l'entretien que j'eus avec M. Ellis, a continué Napoléon, ce qui ne dura qu'environ une demi-heure, on ne dit pas un mot de Sainte-Hélène. Le comte Montholon n'a pas eu d'entretien à ce sujet avec M. Ellis, ni avec aucune autre personne de la légation. M. Ellis n'a fait aucune recherche sur la nature du terrain; il n'a pas non plus parcouru et examiné l'intérieur de l'établissement; il n'a rien su, rien vu, rien entendu, relativement à cet établissement, au moins de la part des Français; et pourtant, dans son ouvrage, il a eu l'impudence de jouer le rôle d'un juge qui aurait entendu sur le lieu même les plaintes de ceux qui se croyaient en droit d'en faire.

Mais ce passage n'a pas été écrit de sa main. Il est de l'invention de quelque commis de lord Bathurst, qui l'a inséré dans l'ouvrage de M. Ellis, et le lui a attribué. Une telle prostitution de son nom, ne fait que peu d'honneur à ce diplomate (1). »

Il a fait quelques observations sur la contradiction qui existait entre la proclamation du gouverneur, sa conduite et les dépêches envoyées par lord Bathurst. Il a ajouté que la dépêche était purement destinée à paraître vouloir améliorer sa situation, tandis que, dans le fait, elle ne servait à rien.

Dans le cours de la conversation, Napoléon a observé qu'on ne devait pas s'en rapporter aux écrits d'un homme, pour se former une idée juste de son caractère et de sa conduite privée; et il m'en donna la preuve, en me disant que Bernardin de Saint-Pierre, dont les écrits sont si beaux, si pleins de sentimens, et respiraient, à chaque page, les principes d'humanité et de bonheur social, était un homme d'un très-mauvais caractère.

*7 juin.* — Le *Mangle*, bâtiment approvisionneur, est arrivé.

11. — A l'exception de l'affection inflammatoire des joues, dont le retour fréquent avait été arrêté par l'extraction de deux dents, l'état de la santé de

(1) M. Ellis a été ensuite nommé à une place lucrative au cap de Bonne-Espérance, place qui, à ce que je crois, est un don du lord Bathurst.

Napoléon avait beaucoup empiré. Il consentit en conséquence, aujourd'hui, à adopter la pratique que je lui avais recommandée, et qui fut commencée ce jour même. Il y avait presque six semaines qu'il ne quittait plus ses appartemens.

20. — Les officiers du 53e régiment m'avaient choisi comme membre honoraire de leur société; et, au départ de ce régiment de l'île, les officiers du 66e m'avaient fait le même honneur. Sir Hudson Lowe se servit de sir Thomas Reade, pour remplir la tête du lieutenant-colonel Lascelles, officier-commandant, des calomnies les plus insidieuses contre moi. Le colonel Lascelles alla trouver le lieutenant Reardon, un de mes amis, à qui il raconta qu'il lui avait été insinué par sir Thomas Reade, que je déplaisais au gouverneur, et que les officiers du régiment devaient m'exclure de leur société, comme quelqu'un qui avait été soumis aux insultes du gouverneur et avait été chassé de sa maison; faisant entendre que mon exclusion serait très-agréable à sir Hudson Lowe, qui, observa-t-il, avait dit qu'il considérerait comme un ennemi personnel tout homme qui me fréquenterait. Le lieutenant-colonel Lascelles conclut, en priant le lieutenant Reardon, de m'engager à donner ma démission de leur société, parce que ma présence y était criminelle aux yeux du gouverneur; protestant au surplus, qu'il m'estimait beaucoup et qu'il serait un des premiers à m'y inviter à dîner comme étranger.

Je réfléchis que si je me retirais secrètement, j'offrirais à mes ennemis l'occasion de me peindre des plus noires couleurs et de dire que ma conduite avait été telle, à forcer les officiers du 66e de m'exclure de leur société; c'est pourquoi, fort de la droiture de mes intentions, j'écrivis au colonel Lascelles. Vers le soir je le rencontrai qui venait me voir. Il me fit maintes protestations d'amitié et d'estime, mais il ajouta que, puisque je déplaisais au gouverneur, il m'engageait de me retirer secrètement de la société, que sir Hudson Lowe le voulait, et qu'il craignait qu'il exerçât son ressentiment sur lui et les officiers du régiment, si je ne faisais pas ce qu'il me demandait; il conclut par dire, que sir Thomas Reade lui avait montré une partie de ma correspondance avec le gouverneur et quelques documens secrets qui ne m'avaient jamais été communiqués. Il me faisait des protestations d'estime, partagées, me disait-il, par tous les officiers du régiment. Je répliquai, que des exposés clandestins et faux devaient rester de ma part sans réponse, ne m'étant pas connus, que personne n'était à l'abri du souffle de la calomnie; que j'étais prêt à soumettre toute ma correspondance avec le gouverneur, au jugement des officiers du régiment, ou à tout autre examen, que lui ou les officiers désireraient; que je me contenterais de la décision; mais que je ne renoncerais jamais à l'honneur que les officiers du 66e régiment m'avaient fait de m'accorder une place à leur table, si

ce n'était, conformément à l'usage de l'armée, par les votes de la société, ou par l'ordre du gouverneur.

Cette réplique fut communiquée à sir Hudson Lowe, qui, probablement ayant des raisons pour ne pas accorder que la correspondance fût soumise au jugement d'un corps d'officiers, envoya un ordre par le brigadier-général sir Georges Bingham (comme il me fut rapporté) au lieutenant-colonel Lascelles pour m'exclure de la société; ce qui me fut communiqué par la lettre suivante, sans assigner aucun motif pour un tel acte.

Deadwood, 23 juin.

Mon cher monsieur, en ma qualité d'officier-commandant, j'ai l'honneur de vous informer, que je ne puis vous accorder de rester plus long-temps membre honoraire de la société du 66e régiment.

Je suis, mon cher monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. LASCELLES.

Désirant obtenir toute information authentique pour établir que ce nouvel outrage avait été commis en vertu d'ordres de sir Hudson Lowe, je rendis visite à sir Georges Bingham, dont je fus très-bien reçu; il me dit qu'il lui avait été ordonné de mettre l'ordre à exécution.

25. — J'envoyai la lettre suivante au camp de Deadwood.

*Aux officiers du 66e régiment.*

Messieurs, en conséquence de la mission extraordinaire que j'acceptai, ayant été détaché de la branche du service où j'appartiens, les officiers du 53e régiment, considérant la situation isolée où je me trouvais, voulurent bien me choisir comme membre honoraire de leur société; faveur dont je continuai à jouir aussi long-temps que le régiment resta dans l'île. Peu après votre arrivée, vous m'avez fait, messieurs, le même honneur, dont j'ai profité depuis environ une année. Par une fatalité qui me persécute en ce moment, *des ordres émanés d'un pouvoir supérieur me défendent de jouir plus long-temps de votre société;* grande et seule consolation qu'il m'était possible de goûter dans cet affreux séjour. Je ne rentrerai pas dans ma solitude, sans vous prier d'agréer mes remercîmens, pour les preuves d'amitié et d'honnêteté dont vous m'avez honoré; ni sans vous assurer que l'estime et la reconnaissance que je porte individuellement à chacun de vous et à la société entière, seront à jamais gravés dans mon cœur, et que je dirai jusqu'au dernier moment que j'étais digne d'avoir une place à votre table.

J'ai l'honneur, etc.

Les officiers du 66e régiment voulurent bien me faire la réplique suivante.

Deadwood, 26 juin 1818.

Mon cher monsieur, en ma qualité de président

de la dernière soirée, j'ai eu l'honneur de communiquer à la société, le contenu de votre lettre du 25 courant, et je suis chargé par l'*officier commandant* et les *autres officiers composant la société, de vous dire que c'est avec infiniment de regret, qu'ils ont appris votre démission, comme membre honoraire,* vous assurant qu'ils ont toujours trouvé votre conduite être celle d'un homme d'honneur.

Je suis encore chargé de vous dire que la société se trouve très-obligée des expressions flatteuses de votre lettre.

J'ai l'honneur, etc.

CHS CARTHY,

lieutenant du 66e régiment.

27. — Napoléon est très-fatigué d'une affection catharrale d'une nature fâcheuse, et causée par l'extrême humidité de ses appartemens. J'ai cessé de lui administrer quelques-uns des remèdes qu'il prenait habituellement, et j'ai fait au gouverneur le rapport de l'état de sa santé.

*15 juillet.* — Plusieurs caisses de vin, envoyées par la princesse Borghèse et par lady Holland, sont arrivées le mois dernier. Quelques-unes ont été envoyées à Longwood, et le reste déposé, par ordre de sir Hudson Lowe, dans les magasins du gouvernement. Napoléon a exprimé, dans cette occasion comme dans plusieurs autres, des sentimens d'une grande affection envers la princesse Pauline, et a

déclaré qu'il était convaincu qu'aucun sacrifice ne lui coûterait pour lui rendre service, et qu'elle chercherait à obtenir la permission de venir à Sainte-Hélène (1). Il parla aussi de la princesse Hortense avec beaucoup d'éloges, et il dit que c'était une dame qui possédait de très-grands talens. Il en dit autant de la princesse Élisa, et il exprima, en employant des tournures de phrases très-spirituelles, combien il était touché de l'attention et de la bonté de lady Holland, dans un moment où il était abandonné par tant de personnes de qui il était en droit d'attendre de la reconnaissance. Il fit observer que les membres de la famille de l'immortel Fox abondaient en sentimens libéraux et généreux.

20. — Je suis allé en ville, et j'ai essayé de me procurer une copie des observations sur le discours le lord Bathurst, dont il était arrivé, m'avait-on dit, quelques exemplaires dans l'île. Le capitaine Bunn, du vaisseau *le Mangle*, que je priai de m'aider dans mes recherches, me témoigna combien il était surpris de ma demande, qu'aussitôt après son arrivée, sir Hudson Lowe et sir Thomas Reade avaient pris cinq copies de ce pamphlet, pour en envoyer, disaient-ils, deux ou trois à Longwood, et qu'il les leur avait remises lui-même. Il ajouta

(1) Plus tard, la princesse demanda la permission de se rendre au lieu d'exil de son frère, comme on le verra dans l'Appendice.

que ces deux personnes avaient demandé avec beaucoup de soins, qu'il leur fît un détail exact des livres qu'il avait apportés, et qu'elles s'étaient emparées de tous les ouvrages modernes qui traitaient de politique, et de tous les exemplaires de la *Revue d'Edinburgh* qu'il avait apportés.

25. — Après avoir fait une visite à Napoléon, dont l'état n'avait éprouvé aucune amélioration, en entrant dans ma chambre vers les quatre heures et demie, le capitaine Blackeney me remit la lettre suivante (1) :

Plantation-House, 25 juillet 1818.

« Monsieur, le lieutenant-général sir Hudson Lowe m'a chargé de vous informer que, d'après une instruction reçue du comte Bathurst, en date du 14 mai 1818, on lui enjoint de vous ôter de la place que vous occupez auprès du général Bonaparte, et de vous interdire toutes entrevues ultérieures avec les habitans de Longwood.

» Le contre-amiral Plampin a reçu des instructions des lords commissaires de l'amirauté, quant à votre destination, lorsque vous quitterez cette île.

» Vous voudrez bien, en conséquence, quitter Longwood immédiatement après la réception de

(1) Le comte Montholon reçut de sir Hudson Lowe une lettre contenant les instructions de lord Bathurst relativement à la nomination de M. Baxter à ma place.

cette lettre, sans avoir aucune autre communication avec les personnes qui restent ici.

» J'ai l'honneur, etc.,

Édouard WYNYARD,
Lieut.-Col., secrét.

L'humanité, les devoirs de ma profession et l'état actuel de la santé de Napoléon me défendaient d'obéir à cet ordre barbare, d'autant plus que ma place n'était pas dans les attributions militaires, comme celles de tous les officiers de la marine, dans la branche de l'accise et des droits. Je pris dans le même moment la résolution de ne pas y obéir, quelles que pussent en être les suites. La santé de Napoléon exigeait que je lui prescrivisse un régime, et que je lui préparasse les médicamens qu'il devait prendre pendant mon absence, qui pouvait être d'une longue durée, attendu que j'étais parfaitement sûr qu'il ne prendrait aucun médecin qui fût recommandé par sir Hudson Lowe. Je me rendis donc à l'instant à l'appartement de Napoléon. Y ayant été introduit, je lui communiquai l'ordre que j'avais reçu. « Le crime sera plus vite consommé, j'ai vécu trop long-temps pour lui, a dit Napoléon. *Votre ministère est bien hardi*, ajouta-t-il; quand le pape était en France, je me serais plutôt coupé le bras que de signer un ordre pour faire éloigner son chirurgien. »

Après que la conversation eût duré encore quelque temps, et que j'eus donné à Napoléon des instructions relatives à sa santé pour le moment actuel, il m'a dit : « Quand vous arriverez en Europe, vous irez vous-même trouver mon frère Joseph, ou vous lui ferez savoir que je désire qu'il vous donne le paquet contenant les lettres privées et confidentielles (1) des empereurs Alexandre et François, du roi de Prusse et autres souverains de l'Europe, qui m'ont écrit, et que je lui ai remises à Rochefort. Vous les

(1) A mon retour en Europe, j'employai tous mes soins à obtenir les lettres importantes dont il s'agit. Malheureusement pour la postérité, mes efforts ne furent pas couronnés de succès. Avant que le comte de Survillers eût quitté Rochefort pour se rendre en Amérique, craignant d'être arrêté par les puissances alliées, il crut prudent de déposer le précieux dépôt qu'il avait entre les mains d'une personne sur l'intégrité de laquelle il croyait compter, mais par qui il fut trahi, à ce qu'il paraît, puisqu'il y a quelques mois une autre personne apporta ces lettres à Londres pour les vendre, et en demanda trente mille livres. Cela fut aussitôt communiqué à quelques ministres de sa majesté et aux ambassadeurs étrangers, et j'ai appris, de quelqu'un digne de foi, que l'ambassadeur russe avait payé dix mille livres sterling pour ravoir celles appartenantes à son maître. Entre autres passages curieux qui me furent rapportés par ceux à qui l'on a communiqué leur contenu, en voici un qui mérite d'être rapporté : il est relatif au Hanovre. Il porte en substance que le roi de Prusse déclarait qu'il avait toujours un intérêt paternel pour ce pays ; et il paraissait que les souverains, en général, avaient fait à Napoléon des demandes pour obtenir des agrandissemens de territoire.

publierez pour couvrir de honte ces souverains, et pour manifester à la face du monde entier l'hommage abject que m'ont rendu ces vassaux, quand ils me demandaient des faveurs, ou qu'ils me suppliaient pour leurs trônes. Lorsque j'étais fors, que je tenais le pouvoir en main, ils briguaient ma protection et l'honneur de mon alliance, et léchaient la poussière de mes pieds; maintenant, que je suis vieux, ils m'oppriment bassement et m'arrachent ma femme et mon fils.

» Je vous prie de prendre cette mesure, et si vous entendez publier des calomnies contre moi sur ce qui a eu lieu pendant le temps que vous avez été avec moi, et que vous puissiez dire : J'ai vu de mes propres yeux, et je puis dire que cela n'est pas vrai; contredites-les. »

Il a dicté bientôt après au comte Bertrand la lettre dont nous avons donné l'extrait dans une autre partie de cet ouvrage. Il la signa, ajoutant un post-scriptum de sa propre écriture, et en m'assurant que ce peu de mots disaient plus pour moi à l'impératrice, que s'il eût écrit des pages *in*-4°. Il me présenta ensuite une superbe tabatière et une statue qui le représentait. Il me pria, à mon arrivée en Europe, de faire des recherches sur sa famille, et de communiquer à ses membres qu'il ne désirait pas qu'aucun d'eux vînt à Sainte-Hélène pour être témoin de la misère et des humiliations qu'il souffrait. « Vous leur exprimerez les sentimens que je

conserve pour eux, ajouta-t-il. Vous assurerez de mon affection ma bonne Louise, mon excellente mère, et Pauline. Si vous voyez mon fils, embrassez-le pour moi; qu'il n'oublie jamais qu'il est né prince Français! Témoignez à lady Holland le sentiment que j'entretiens de sa bonté, et l'estime que j'ai pour elle. Enfin, faites tous vos efforts pour m'envoyer des renseignemens authentiques de la manière dont mon fils est élevé. » Napoléon me prit ensuite la main, me la serra, et m'embrassa en disant : Adieu, O'Meara, nous ne nous reverrons plus, soyez heureux! »

FIN DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

*Je réponds de l'authenticité des conversations et des détails précédens. Je dois avertir aussi que je suis possesseur d'autres conversations et de documens d'une grande importance, donnés par Napoléon lui-même, mais qu'il serait imprudent de faire connaître pour le moment. Leur publication mérite qu'on y réfléchisse plus sérieusement.*

# APPENDICE.

## DESCRIPTION DE SAINTE-HÉLÈNE.

L'île Sainte-Hélène est située entre le 15e degré, 55 m. de latitude sud, et le 5e degré, 46 m. de longitude ouest, sous les vents alisés sud-est. Elle a à peu près dix milles et demi de longueur, six milles trois quarts de largeur et vingt-huit milles de circonférence. La partie la plus élevée est *Diana's Peak*. Elle est éloignée de la terre la plus prochaine, l'Ascension, d'à peu près six cents milles; le continent le plus rapproché, le cap de Bonne-Espérance, en est à douze cents lieues. Son aspect est le plus stérile et le plus repoussant que l'on puisse imaginer. Elle présente extérieurement l'apparence d'une masse énorme de rochers noirâtres, formés de différentes sortes de laves, qui s'élèvent de l'Océan en pics perpendiculaires, rudes et irréguliers, et qui semblent brûlés et scorifiés. Ils n'offrent aucune espèce de végétation, à quinze cents pieds de hauteur au-dessus de la mer, et l'aridité de leurs masses n'est rompue que par des ravins hideux, profonds et étroits qui descendent à la mer, et forment, en quelques endroits des espèces de ports. L'île est un composé de laves refroidies dans différens états de fusion, qui, jointes à l'absence totale de toute substance primitive, de ses hauteurs en cône, du *Puzzolana*, et autres productions volcaniques qui s'y trouvent, prouvent clairement qu'elle a subi l'action du feu. *James-Town*, seule ville qui soit dans l'île, est située au fond d'un ravin en forme

de coin flanqué de chaque côté de rochers énormes et saillans, sur les côtés et les sommets desquels des masses énormes et détachées menacent continuellement les habitans de la ville, de la destruction. Le rocher, situé sur la gauche en venant de la mer, est appelé *Rupert's-hill;* celui à droite, *Ladder-hill.* Une route perpendiculaire et étroite, appelée *Sidepath* (le sentier de côté) traverse le premier; une autre route mineure, qui coupe Ladder-hil, conduit à la maison de campagne du gouverneur. La première vue de la ville est agréable, sur-tout pour ceux qui ont été long-temps sur mer; elle ressemble à une décoration de théâtre. Vis-à-vis de la ville est *Jame's-Bay*, port principal, où les vaisseaux les plus forts sont en parfaite sûreté; le vent ne variant jamais de plus de deux ou trois points et soufflant toujours de terre, il est très-favorable pour mettre à la voile. La ville consiste en une petite rue qui longe la mer, et qui est appelée *Marino*, et en une grande rue qui, commençant à partir de celle-ci, s'étend en ligne droite à une distance d'à peu près trois autres verges, où elle se divise, alors, en deux plus petites. Il y a à peu près cent soixante maisons, bâties principalement en pierres, cimentées avec de la boue, la chaux étant extrêmement rare dans l'île. Les principales maisons en sont pourtant recouvertes, et sont généralement blanchies et couvertes en bardeaux. Les autres sont couvertes de planches et de terre. Il y a une église, un jardin botanique, un hôpital, une taverne et des casernes. A gauche de la baie, est situé le château, résidence de ville du gouverneur. Il y a quelques brasseries dans lesquelles on fait de la bière aussi bonne que notre meilleure bière de table.

Les maisons sont en général fort propres à l'extérieur, bien qu'elles manquent de beaucoup des commodités de celles d'Angleterre. Ce sont presque toutes boutiques ou hôtels garnis et auberges. On peut s'y procurer des marchandises des Indes Orientales, ou anglaises, mais ces der-

nières reviennent à des prix énormes. Le thé est la seule denrée qui soit à bas prix. Lors de notre arrivée, les comestibles étaient très-rares; il était même difficile de s'y procurer les choses nécessaires à la vie, et ce n'était qu'à des prix exorbitans. Le bétail était tellement rare, que c'était une affaire d'état que de tuer un bouvillon, et il existait un ordre qui defendait aux habitans de tuer même leur propre bétail, sans en avoir préalablement obtenu la permission officielle du gouverneur et du conseil. Les moutons sont très-petits; ils pèsent rarement plus de vingt ou trente livres chacun. Le mouton, lorsqu'on peut s'en procurer, coûte d'un shelling six pences (1 f. 85 c.) à deux shellings (2 f. 5o c.) la livre. La volaille y est fort chère; elle coûte de six à dix shellings (de 7 f. 5o c. à 12 f. 5o c.) la pièce. Les canards, dix shellings (12 f. 5o c.). Les oies, quinze (18 f. 75 c.). Les dindes coûtent une livre cinq shellings sterling (à peu près 31 f. 25 c.), jusqu'à deux livres sterling (5o f.). Il est très-difficile de s'y procurer du veau, et il coûte à peu près deux shellings (2 f. 5o c.) la livre. Le porc, depuis un shelling trois pences (1 f 55 c.). Les choux, de dix pences et demi (1 f. 5o) à une demi-couronne (à peu près 3 f.) chacun. Les carottes, un shelling (1 f. 25 c.) la douzaine. Les pommes de terre, de six à huit shellings (7 f. 5o c. à 10 f. 8 c.) le boisseau. Les œufs, la douzaine, de cinq à six shellings (6 f. 25 à 7 f. 5o c.). On y a quelquefois des pois, mais ils coûtent extrêmement cher.

Le poisson le plus commun est le maquereau, que l'on y pêche en abondance, Il y a des *albicores*, des *bonetas*, des *bull'seyes*, des *cavallies*, et d'autres sortes de poissons, et quelquefois, mais très-rarement, des tortues de mer. On y trouve aussi une espèce d'écrevisse appelée *longues pattes*, et quelques espèces de cancres.

Il y a quelques paons sauvages, des perdrix et des faisans, qui sont le seul gibier de l'île. Ces derniers sont gibier royal, et réservés seulement pour le gouverneur. On a imposé une

amende très-forte à quiconque en tuerait un et ne l'apporterait pas de suite au gouverneur. On n'y voit point de lièvres et très-peu de lapins. Les locaux y sont excessivement chers ; les habitués paient ordinairement 5 shellings (6 fr. 25 c.) par nuit; les passagers paient le double ; le prix du logement et de la table est de 30 shellings (37 fr. 50 c.) par jour, pour une grande personne; de 15 shellings (18 fr. 75 c.) pour un enfant, et de 10 shellings (12 fr. 50 c.) pour un domestique : on donne à ces derniers une table passable et très-peu de vin. Le porter anglais et tous les vins, excepté celui du Cap, y sont fort chers. La vente de toute espèce de spiritueux est prohibée. Les chèvres qui y étaient autrefois en si grand nombre, et qui faisaient tant de tort aux jeunes arbres, en sont presque extirpées. Les maisons sont remplies de rats et de souris, dont la quantité paraîtrait incroyable à tous ceux qui n'ont pas été à Sainte-Hélène; les ravages qu'ils commettent sont incalculables. On y est aussi incommodé par des essaims de moucherons (moschettes) de deux espèces; les uns que l'on appelle moucherons de jour, et les autres moucherons de nuit; leur piqûre est insupportable. On y voit aussi des quantités de rougets, des scorpions, des millipèdes et une espèce de mouches très-incommodes pour les bestiaux et les chevaux. La quantité des chenilles et des vers y est étonnante, et les ravages que font ces insectes sur les jeunes plantes, sont presque incroyables. J'ai ouï dire que des planches entières de végétaux avaient été quelquefois entièrement détruites en une nuit par les premières. Le bois de chauffage y est extrêmement rare et fort cher; on est obligé de tirer le charbon de l'Angleterre. Les ressources de l'île sont peu nombreuses, et je puis dire, avec vérité, qu'il y avait à bord du *Northumberland* un plus grand nombre d'outils et de mécaniques, qu'elle n'en contient. Le prix du travail y est nécessairement très-élevé; les journées ordinaires d'un ouvrier sont d'un dollar, et celle d'un mécanicien de sept à dix shellings.

*James-Town* est défendue par une ligne de fortifications pratiquée le long de la baie, à gauche de laquelle (en venant de la mer) se trouve le port, par des ouvrages maritimes, et par les batteries de Munden et de Bank, sur Ladder-hill et Rupert's-hill. Un pont-levis coupe les fortifications et conduit à la porte de la ville donnant sur la grande rue; cette porte est fermée tous les soirs à la nuit. On aborde la ville autour d'une montagne en cône, appelée *Sugar-Loaf-Point*, où les vaisseaux sont obligés d'envoyer un bateau pour déclarer leur nom, leur pays, etc., avant qu'il leur soit permis de jeter l'ancre. Outre cet abordage, il y en a encore cinq ou six autres qui ne sont cependant profitables qu'à un très-petit bâtiment.

Une source traverse la ville à laquelle elle fournit de l'eau, ainsi qu'aux vaisseaux de la baie. Cette eau et du cresson, quelques végétaux et de la bière, sont les principaux rafraîchissemens que puissent se procurer les passagers dont la bourse n'est pas bien garnie.

La population de l'île, sans y comprendre le militaire, s'élève à peu près à deux mille neuf cents ames, dont sept cent quatre-vingts sont blancs, trois cents noirs; le reste se compose de Lascars, de Chinois, etc.: les blancs sont, ou d'origine anglaise, ou natifs de la Grande-Bretagne. Néanmoins les insulaires sont très-jaloux de ces derniers, et les regardent comme des intrus qui, à leur tour, ont appelé les naturels du sobriquet de *Yam-Stocks*. On y parle l'anglais, mais avec une prononciation barbare. La religion de l'église anglicane est celle dominante; leurs coutumes sont composées de celles anglaises et des mœurs des tropiques; leur principale nourriture consiste en viande salée, riz et poisson; ils obtiennent le premier de ces articles par quantités qui leur sont départies dans les magasins de la compagnie des Indes Orientales, à des prix modérés. La viande fraîche est un luxe que l'on se permet rarement, si ce n'est la haute classe, encore éprouve-t-elle beaucoup de difficultés

à s'en procurer. Les végétaux sont ordinairement vendus ou échangés aux vaisseaux et aux troupes. Il y a peu d'années encore, l'île ne possédait pas une seule charrue. Cependant, grace aux efforts de son dernier gouverneur, le major-général Beatson, on en compte plusieurs. La plus grande partie des habitans sont des boutiquiers; ils habitent la ville, et ne sont à la campagne que pour leur amusement ou leur santé. Ils ont, en général, peu d'éducation, et le petit nombre de ceux qui ont été élevés en Europe, acquièrent bientôt à leur retour le plus souverain mépris pour leurs parens ou leurs voisins.

Le prix excessif des denrées, et autres choses nécessaires à la vie, empêche les habitans de déployer une grande hospitalité. A l'exception de la famille Balcombe, les étrangers ne peuvent, en général, attendre des égards que de la part du propriétaire de l'auberge où ils logent. La plupart sont les personnages les plus marquans de l'île, et comptaient parmi eux, il y a quelques mois, le second membre du conseil. On y donne cependant quelques soirées, et les jeunes personnes de l'île dont quelques-unes sont fort jolies et fort ignorantes, n'exigent pas de longues assiduités ou beaucoup de persuasion, pour se décider à quitter le rocher où elles sont nées.

L'intérieur de l'île se compose alternativement de chaînes de montagnes et de ravins; les premières varient en hauteur, depuis six cents jusqu'à deux mille six cents pieds. *Diana's Peak*, le point le plus élevé de l'île, est à deux mille cent quatre-vingt-dix-sept pieds au-dessus du niveau de la mer. Le pays offre les contrastes les plus frappans; il se compose d'une grande variété de montagnes et de vallées, d'aridité et de verdure. Ici ce sont des rochers stériles et d'une hauteur immense, séparés par des abîmes profonds et obscurs, de plusieurs centaines de pieds, perpendiculaires, parsemés çà et là d'immenses masses de roches nues et de quelques terre-pleins de verdure; là, de verts pâturages et des jardins

ornés d'arbres et de maisons qui s'élèvent de la vallée ou sur le flanc des rochers. Quelque bétail, des moutons et parfois un cheval, paissant sur les côtés escarpés des montagnes, offrent à l'œil, fatigué de la vue de ces précipices affreux et des ravins de terre rougeâtre du voisinage, un agréable soulagement. Ces contrastes font trouver au spectateur la partie cultivée de l'île pittoresque et romantique. La vue dont on jouit de *Sandy Bay Ridge*, et du sommet de *Diana's Peak*, est véritablement sublime. Cependant la plus grande partie de l'île est dépouillée, et son aspect est horrible et repoussant ; la plupart des terres propres à la culture sont maintenant encombrées de ronces (*rubus pinnatus*), que l'on y avait apportées, il y a quelques années, comme une curiosité. Les routes sont, en général, fort étroites ; à peine un cheval y peut-il passer. Elles tournent autour du sommet des collines, ou gravissent les flancs escarpés et les chaînes des montagnes à pics, et s'enfoncent dans les profondeurs des ravins. Il n'y avait que deux voitures dans l'île, appartenantes au gouverneur, et traînées par des bœufs.

On peut compter au nombre des sites les plus agréables de l'île, d'abord *Plantation-House*, ensuite la maison du colonel Smith, *Rosemary-Hall*, celle de M. Doreton, à *Sandy Bay*, les *Briars*, et la maison de Miss Mason. Tous ces endroits sont ornés de beaux jardins, de promenades abritées, de verdure et de ruisseaux ; ce sont presque des demeures agréables. *Plantation-House*, avec ses dépendances, serait considérée, dans toutes les parties de l'Europe, comme un site enchanteur et romantique.

Afin que le lecteur ne pense pas que je veuille enchérir sur ses beautés, je vais rapporter un extrait de la description qui en a été donnée dans le dernier ouvrage publié sur Sainte-Hélène. « L'entrée de Plantation-House, résidence de campagne du gouverneur, est à peu près à trois quarts de mille de..... C'est une habitation extrêmement élégante, agréablement située, ayant des jardins immenses et des

terres bien cultivées; elles sont labourées comme celles d'Angleterre, entretenues avec beaucoup de soin. Les jardins sont ornés de différentes espèces d'arbres magnifiques et d'arbrisseaux apportés d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Tous viennent des parties du monde les plus éloignées et des climats les plus opposés, et cependant ces plantes y prospèrent et fleurissent toutes.

Plantation-House est abritée par les chaînes immenses de montagnes (1) formant Diana's Peak et Halley's Mount, lesquelles séparent l'île, et s'étendant au sud, garantissent cette partie du vent sud-est, lequel, dans les endroits exposés à son ardeur, est si contraire à la végétation.

Lorsqu'on sut que Longwood avait été fixé pour la demeure de Napoléon, cette décision excita d'abord la surprise dans l'esprit des insulaires, la situation en étant si aride qu'aucune famille n'avait jamais pu l'habiter plus de quelques mois dans l'année; mais cette surprise cessa bientôt, parce qu'on supposait qu'on lui préparerait une résidence d'hiver convenable, lorsque le nouveau gouverneur serait arrivé.

Longwood est une vaste plaine, située sur le sommet d'une montagne de l'île, sous le vent, à peu près à deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle contient un grand nombre d'arbres appelés gum-woods (conyza gummifera), qui sont tous à peu près de la même taille et penchent tous du

(1) Souvent, dans les voyages que j'étais obligé de faire deux fois la semaine à *Plantation-House*, je laissais Longwood au milieu des brouillards et de la pluie, et trouvais le beau temps à Plantation. Le changement commençait généralement à partir des montagnes au-dessus de Hut's-Gate. On peut en attribuer la cause à ce que les nuages étaient attirés par les hautes montagnes appelées *l'Épine du Dos* de l'île. On voyait tous les jours le beau temps à la ville, et la pluie et le brouillard en même temps dans les montagnes. Il est surprenant que l'on ne connaisse ni le tonnerre, ni les éclairs à Sainte-Hélène, ce qui provient sans doute de ce que le fluide électrique, s'amassant sur Diana's Peak et les autres montagnes en cône, se trouve conduit à la mer.

même côté, à cause des vents alisés qui soufflent continuellement du sud-est, ce qui leur donne l'aspect le plus monotone et le plus mélancolique. Les feuilles de l'arbre à gomme sont petites, étroites, et comme elles se trouvent toutes réunies aux extrémités des branches, elles ne donnent par conséquent que peu d'ombrage, sans force contre les rayons pénétrans du soleil. Il n'y a point d'eau, excepté celle que l'on y amène de la distance d'à peu près trois milles. Aucune ombre continue. La plaine est exposée à un vent sud-est, constamment chargé d'humidité; sa situation élevée fait qu'elle est enveloppée de brouillards ou noyée dans les pluies, pendant la plus grande partie de l'année. Le sol se compose d'une craie argileuse et gluante, qui, dans les temps humides, s'attache aux pieds du voyageur et y forme un tel poids qu'elle empêche véritablement sa marche. Pendant un mois ou six semaines de l'année, le temps y est fort beau; le soleil y est vertical pendant deux ou trois autres mois, et les sept ou huit derniers mois sont toujours pluvieux et désagréables. Bien que Longwood soit généralement couvert de brouillard, le ciel s'y éclaircit parfois, et les rayons du soleil y brillent d'une splendeur passagère. Bientôt après, l'atmosphère s'obscurcit de nouveau, des brumes épaisses couvrent la plaine, et une pluie abondante poussée impétueusement par l'éternel vent alisé sud-est, mouille jusqu'aux os quiconque s'est laissé aller à faire un tour de promenade, séduit par l'apparence trompeuse du soleil. Ces changemens de température ont souvent lieu plusieurs fois dans le même jour, et sont une des causes de l'insalubrité de Sainte-Hélène. Par suite de la nature grasse du sol, la pluie ne pénètre que très-peu sa surface, et court se précipiter dans les ravins du voisinage. La violence du vent qui détruit la végétation, joint aux dégâts commis par les vers et le manque d'eau pendant deux ou trois mois de l'année, rend presque nuls tous les efforts pour cultiver le jardin : la plante qui réussit le mieux à Longwood, est la tithymale, herbe nuisible et laiteuse.

Afin qu'on ne puisse pas croire que je me suis plu à exagérer les inconvéniens de Longwood, je prendrai la liberté de citer deux passages de l'histoire de Sainte-Hélène, par M. Brooke, qui a habité cette île pendant à peu près quarante ans; il était le doyen du conseil et remplaçait le gouverneur. M. Brooke possédait une vaste propriété dans l'île, et était plutôt porté à rehausser son mérite qu'à en indiquer les défauts. « C'est seulement, dit-il, dans les parties les plus » abritées de l'île que le chêne atteint à la perfection; dans » les lieux exposés à l'ardeur du soleil, les vents alisés, qui » soufflent continuellement dans la même direction, produi- » sent les effets les plus funestes sur cet arbre et sur la plu- » part de ceux étrangers au sol. » Page 288. — Puis il dit, page 255: « Le gouverneur Dunbar était infatigable dans ses » efforts pour étudier les ressources et la fertilité de l'île. » Les expériences qu'il fit à Longwood, dans la culture de » l'avoine, de l'orge et du blé, donnèrent naissance à tant » d'espérance de succès, qu'on y avait élevé une grange; » mais la moisson suivante ayant manqué, elle fut con- » vertie en une résidence pour le lieutenant-gouverneur. » On suppose qu'il dut cette non-réussite à la sécheresse » ou à quelqu'autre particularité du climat ou du sol, et » non, comme on l'a affirmé quelquefois, aux dégâts commis » par les rats. »

Une preuve plus évidente que Longwood est l'endroit de l'île le plus aride et le plus désagréable (1), c'est qu'avant que

(1) Dans l'esquisse que j'ai donnée des coutumes de Sainte-Hélène, j'ai oublié de parler d'un usage qui peut bien n'être pas regardé comme très-favorable aux mœurs. Si une demoiselle d'une honnête famille devient grosse avant le mariage, son séducteur, soit qu'il soit employé dans le civil ou le militaire de la compagnie des Indes Orientales, qui constitue à peu près les quatre cinquièmes des habitans de la plus noble classe, est obligé de l'épouser, sous peine de perdre sa place. Il m'est impossible de dire si c'est véritablement une *coutume*, ou une loi simplement établie par la compagnie.

Napoléon vînt dans l'île, elle n'avait jamais été habitée plus de trois ou quatre mois de l'année par le lieutenant-gouverneur, comme résidence de campagne, et quelquefois par les fermiers de la compagnie, qui s'y réunissaient dans une petite chaumière. Aucun des habitans de l'île n'en avait jamais fait une demeure habituelle, connaissant bien tous ses inconvéniens. Ce fait, qui n'est point controuvé, en dit plus à lui seul que des volumes.

J'espère que les remarques suivantes, sur Sainte-Hélène, qui sont fondées sur l'observation et l'expérience, ne seront pas trouvées superflues dans l'occasion présente: et pour les rendre plus intelligibles au lecteur, je lui demanderai la permission de lui offrir quelques observations préliminaires.

On peut attribuer la plus grande partie des maladies qui affectent le corps humain, aux changemens subits de la température, sur-tout lorsque ce changement est accompagné d'humidité. Les transitions soudaines du chaud au froid engourdissent les vaisseaux extrêmes de la surface du corps, en repoussant alors la même quantité de sang sur quelqu'un des organes internes. Les changemens subits de l'atmosphère dans quelques climats, tels que celui de l'Angleterre, produisent les affections pulmonaires; sous les tropiques, où le système bilieux est si susceptible de dérangement, elles occasionnent les maladies de foie. La grande sympathie qui existe entre la peau, le foie et les intestins n'a jamais été plus fortement démontrée que par le nombre des affections funestes et violentes des deux derniers organes, ce qui est arrivé et arrive journellement à Sainte-Hélène, où les variations atmosphériques sont si fréquentes et si rapides, et où il règne une si grande humidité.

L'intérieur de l'île est formé, comme nous l'avons dit, de chaînes continuelles de montagnes hautes, inégales et escarpées, dont les sommités sont à deux mille six cents pieds au-dessus du niveau de l'océan. Elles sont séparées par des ravins profonds, longs et étroits, dont le fond du

bassin n'est pas élevé, dans quelques-uns, à plus de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer. Quiconque veut faire quelques milles à cheval doit s'attendre à changer de température à chaque heure. Abrité par la profondeur des ravins, il éprouve la chaleur des tropiques dans une latitude de 15 degrés 55 minutes sud. Un moment après, passant à travers l'ouverture de quelque rocher, la pesanteur de l'atmosphère est remplacé par une bise soudaine qui souffle des montagnes, et dont l'effet, joint à l'humidité qui l'accompagne, produit l'évaporation rapide de la transpiration, et la perte de la chaleur animale de la surface du corps, et repousse, par conséquent, le sang vers l'intérieur. Si l'on sort de la vallée pour gravir les montagnes, dans un semblable état de transpiration, le même vent glacial, produisant les mêmes effets, vous frappe avant que vous ayez atteint leur sommet.

En calculant d'après un degré de température par chaque deux cents pieds d'élévation, on trouvera une différence de dix degrés entre Longwood, qui est à peu près à deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et la ville. Ajoutez encore à cette différence deux ou trois degrés de plus, à cause de la violence du vent sud-est, chargé d'humidité, qui domine généralement dans les hautes régions, et qui produit une différence d'évaporation entre les montagnes et les vallées, laquelle évaporation, jointe à l'augmentation de l'élévation, réduit la température de Longwood à douze ou treize degrés. Longwood se trouve en un moment assailli par une ondée de pluie, et enveloppé d'un brouillard épais, à la force duquel le vent communique une telle impétuosité qu'il pénètre en quelques minutes les manteaux les plus épais, puis bientôt après, le ciel s'éclaircissant laisse percer dans toute leur ardeur les rayons d'un soleil du tropique. Cet état dure quelques instans, et bientôt le brouillard, la pluie et l'humidité lui succèdent. Ces ondées et ces coups de soleil accidentels suffisent, comme tout médecin pourra l'affirmer, pour

produire les affections inflammatoires les plus violentes dans les viscères, et particulièrement dans ceux de l'abdomen.

Il paraîtrait, d'après cela, que Sainte-Hélène joint à ses causes générales d'insalubrité pour les Européens, causes inséparables d'un climat sous le tropique, une insalubrité locale et particulière, ainsi que le prouve la grande mortalité dont je vais parler. Le plus léger froid, la moindre irrégularité, sont fréquemment suivis de violentes attaques de dyssenterie, d'inflammations d'entrailles, ou de fièvres qui deviennent funestes en peu de jours, si l'on n'emploie les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour y remédier. Une plénitude d'humeur dans un enfant, qui, en Europe, n'exigerait qu'un peu d'eau chaude pour produire l'évacuation, devient ici une maladie épouvantable, et exige les remèdes les plus actifs; l'issue de cette maladie est toujours funeste, si on la prend quelques heures trop tard seulement. Le climat est sur-tout contraire aux Européens; il n'est à la vérité favorable à la longévité de personne, même pour les indigènes. En examinant les registres de la paroisse, on verra que peu de personnes passent leur quarante-cinquième année (1). Les maladies les plus communes sont la dyssenterie, les inflammations d'entrailles, les affections au foie, et les fièvres qui sont toutes violentes. Les dyssenteries surtout, et les maladies de foie qui, se trouvant fréquemment réunies, s'y montrent avec les symptômes les plus concentrés et les plus fâcheux, trompent l'effet des remèdes les plus actifs et les plus puissans, et, malgré le talent et l'expérience de plusieurs praticiens habiles, elles ont presque

(1) Les seules maladies endémiques auxquelles les naturels de l'île soient sujets, sont les catharres. Ces maladies, qui appartiennent à la classe de celles inflammatoires, peuvent, en quelque sorte, expliquer, malgré leur santé robuste, le peu d'exemples de longévité parmi les insulaires. Cette opinion est celle d'un de mes amis, qui exerce la même profession que moi, et que j'ai consulté pour cette partie de mon journal. — Vide Brookes's history of S.-Helena.

toujours une issue funeste, et cela, dans une proportion étonnante, par rapport aux autres colonies anglaises. Pendant les douze ou treize premiers mois de son arrivée à Sainte-Hélène, le second bataillon du 66e régiment perdit cinquante hommes par cette maladie ; il était fort de six cent trente hommes, c'était un fer rouge. Plus récemment encore, le *Conquérant*, arrivé en juillet 1817, perdit en dix-huit mois, et presque tous par la même maladie, cent dix hommes sur six cents. Cent sept furent réformés et envoyés en Angleterre, comme invalides. C'était plus du tiers de l'équipage.

Je ne saurais établir positivement le nombre des morts qui ont eu lieu dans les deux bataillons du 66e régiment ; mais je crois qu'il s'est élevé au-dessus de cent vingt hommes : les feuilles de revue éclairciraient bientôt ce fait. Dans les Indes Occidentales, la proportion des morts, dans l'année 1814, était d'un sur vingt-cinq ; celle des morts aux maladies, d'un sur trente-six et deux tiers. Cependant, combien cette mortalité semble légère, lorsqu'on la compare à celle de Sainte-Hélène ; elle était devenue si grande en cet endroit, que le gouverneur et l'amiral, craignant les effets que pourrait produire une plus longue résidence dans l'île, et désirant sans doute alléger leur misère autant que possible, envoyèrent à peu près soixante-dix malades en Angleterre et au Cap, dans l'espace d'un mois à peu près. La moitié de ceux qui avaient été envoyés dans ce dernier endroit, et c'étaient les plus malades, reposent depuis longtemps dans leur paisible tombe.

Le *Conquérant* reçut également l'ordre de croiser au vent de l'île pendant six semaines, sans cependant retirer un grand avantage de cette mesure. Il est digne de remarque que le vaisseau de la compagnie, *le Racoon*, avait beaucoup souffert de la dyssenterie et de l'hépatitis, tant qu'il était resté stationné à Sainte-Hélène ; lorsqu'on l'eût envoyé au Cap, l'équipage se rétablit et recouvra bientôt la santé ; cet état dura tant que le

vaisseau resta au Cap, mais à son retour à Sainte-Hélène, la dyssenterie et l'hépatitis reparurent encore ; une forte maladie les suivit (1).

La mortalité qui eut lieu dans les équipages des deux petits vaisseaux le *Morquito* et le *Racoon*, pendant qu'ils étaient stationnés à Sainte-Hélène, est véritablement effrayante. Chacun de ces bâtimens avait cent hommes d'équipage ; sur l'un la mort enleva soixante hommes, et sur l'autre vingt-quatre. Le *Liverot* perdit onze hommes sur soixante-quinze, et le *Griffon* quinze sur quatre-vingt-cinq, sans compter les invalides et ceux envoyés en Angleterre par suite de la même maladie. Les officiers de la marine savent bien qu'à moins qu'on ne soit dans de très-mauvaises stations, les petits vaisseaux sont généralement ceux qui souffrent le moins; souvent ils ne perdent pas un seul homme dans l'année. J'ai été moi-même médecin à bord d'un sloop de guerre dans les Indes Occidentales, et nous ne perdîmes pas un seul individu dans une année que nous restâmes exposés à l'influence nuisible du climat de Surinam.

La réputation de salubrité non méritée, dont Sainte-Hélène a joui jusqu'à ce jour, a probablement pris naissance de ce qu'elle était peu connue, si ce n'est des marins qui, arrivant des voyages de long cours, étaient, comme les matelots de Dampier, enchantés de se trouver à terre ;

(1) Une autre preuve très-forte de l'insalubrité du climat est celle du vaisseau l'*Amitié*, qui arriva d'Angleterre à Sainte-Hélène, au mois de novembre 1817. A peine y était-il depuis huit ou dix jours, pour faire de l'eau, que la dyssenterie se manifesta parmi l'équipage, et dans le cours de quelques semaines, à peu près cent individus en furent attaqués. L'équipage ne comptait pas un seul malade avant son arrivée à Sainte-Hélène, aucun symptôme de la maladie ne s'y était encore manifesté.

Du 20 novembre 1815, au 20 du même mois de l'année suivante, on avait reçu à l'hôpital militaire quatre cent trente-huit malades, dont cent soixante-dix-neuf étaient attaqués de maladies intestinales. Le régiment s'élevait à cinq ou six cents hommes.

quelque part que ce soit, et durant le peu de jours qu'ils y restaient, ils se trouvaient soulagés du scorbut par l'usage du cresson de fontaine dont elle abonde, et de ce que sa population étant peu nombreuse, et principalement composée de naturels qui, par conséquent, ne souffrent pas autant que des étrangers, des effets du climat dans lequel ils sont nés. Jusqu'à l'arrivée de l'illustre prisonnier, très-peu d'Européens avaient fait une résidence continue dans l'île, et je puis affirmer, d'après une observation personnelle, que le plus grand nombre de ceux qui y étaient alors, même des officiers, avaient éprouvé des attaques plus ou moins violentes de dyssenterie ou d'hépatitis; et moi-même, bien qu'il me coûte de le dire, je fus de ce nombre. L'opinion des officiers de santé qui ont été le plus à même de se former une juste idée de l'île, est que le climat est extrêmement malsain, et que la dyssenterie et l'hépatitis y règnent à un point et avec une intensité extraordinaires. Pour convaincre le public que je ne suis ni singulier dans mes opinions, ni enclin à exagérer, je demanderai la permission de renvoyer le lecteur à une dissertation médicale sur l'hépatitis et la dyssenterie à Sainte-Hélène, laquelle a été composée par le candidat au grade de docteur en médecine du collège de la Trinité à Dublin. L'essai en question a été écrit par le docteur Leigh, ancien chirurgien du deuxième bataillon du 66$^{e}$ régiment, stationné à Sainte-Hélène.

*Lettre de l'auteur à l'amiral lord Keith, à bord du vaisseau de S. M. le Bellérophon.*

Torbay, 7 août 1815.

Milord,

« Le comte Bertrand m'ayant demandé hier pour accompagner le général Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène, en qualité de chirurgien, celui qui s'était embarqué avec lui, ne voulant pas aller plus loin, je prends la liberté d'informer votre seigneurie, que je suis prêt à accepter cette place, pourvu que ma démarche reçoive son approbation aux conditions suivantes, savoir : qu'il me sera permis de quitter le service particulier que j'accepte, s'il ne me convient pas, en prévenant d'avance de mon intention; que tout le temps que je servirai de cette manière, me sera compté comme autant de service actif dans la marine de S. M., ou que je serai indemnisé d'une manière quelconque de la perte de temps que cela pourrait m'occasionner. Que je ne pourrai pas être considéré comme dépendant du général Napoléon Bonaparte, ou payé par lui, mais comme officier anglais employé par mon propre gouvernement. Enfin que je serai instruit, aussitôt que les circonstances pourraient le permettre, du traitement qui me sera alloué, ainsi que de la manière et par les mains de qui je le recevrai. »

J'ai l'honneur d'être, etc. BARRY E. O'MEARA.

*Lettre du gouverneur sir H. Lowe au comte Montholon.*

Plantation-House, 17 août 1816.

Monsieur,

« Par suite des entretiens que nous avons eus ensemble au sujet des dépenses de l'établissement de Longwood, j'ai l'honneur de vous apprendre qu'ayant cherché tous les moyens de leur faire supporter ma réduction sans porter préjudice d'une manière sensible aux commodités du général

Bonaparte, ni à celles des personnes qui l'accompagnent ou qui composent sa suite (*dans laquelle opération je suis heureux de reconnaître l'esprit d'harmonie que vous avez apporté à m'aider*). Je puis maintenant vous transmettre pour le général Bonaparte deux états assez explicatifs pour qu'on puisse fixer approximativement, d'après eux, la dépense annuelle, si les choses continuent sur le même pied qu'elles sont maintenant établies.

L'état N° 1 a été fourni par M. Ibbetson, chef du département du commissariat de l'île; l'autre a été donné par mon secrétaire militaire.

Les instructions que j'ai reçues du gouvernement britannique m'ordonnent de borner les dépenses de la maison du général Bonaparte à 8,000 l. s. par an, *me laissant en même temps la liberté d'autoriser toute autre dépense* qu'il pourra exiger pour sa table, au-delà de la somme accordée, *pourvu qu'il fournisse les fonds qui devront défrayer le surplus de cette dépense.*

Je suis obligé maintenant de vous prier de lui faire connaître l'impossibilité où je me trouve de supporter les dépenses de sa maison avec le nombre d'individus qui la composent, à moins de faire une réduction dans plusieurs parties, ce qui diminuera naturellement les aisances dont jouissent les personnes qui l'entourent. *Le général m'ayant déjà, ainsi que vous, avoué franchement* qu'il avait, dans diverses parties de l'Europe, des fonds au moyen desquels il pourrait faire une partie, et même toute sa dépense, je vous prie de vouloir bien me faire connaître, avant de faire aucune réduction considérable, et qui pourrait nuire à son aisance ou à celle des personnes de sa suite, s'il consent à ce que cette réduction ait lieu, ou s'il *veut mettre à ma disposition* les fonds nécessaires pour subvenir aux frais extraordinaires qui, sans cela, doivent inévitablement avoir lieu.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé*, H. Lowe, Lieutenant-général.

*ETAT indiquant la dépense annuelle approximative du général Bonaparte et de sa suite dans l'île S^te^-Hélène.*

| | liv. st. | s. | d. | liv. st. | s. | d. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Fourni par le commissariat du département.* | | | | | | |
| Fourrage pour 13 chevaux, . . . . | 720 | 4 | 7 | | | |
| Transport du fourrage au moyen d'une mule. . . . . | 46 | 10 | 2 | 794 | 2 | 3 |
| Paie du soldat chargé de la mule. . . | 27 | 7 | 6 | | | |
| Dépense des domestiques anglais attachés à la maison du général Bonaparte. . . . . | | | | 675 | » | » |
| *Dépense du transport public des provisions fournies par le pourvoyeur de Longwood.* | | | | | | |
| Fourrage pour 8 mules. . . . . | 372 | 1 | 4 | | | |
| Paie de deux muletiers. . . . . | 109 | 10 | » | | | |
| Rations pour iceux. . . . . | 68 | 8 | 9 | 577 | 7 | 7 |
| Solde de deux soldats. . . . . | 27 | 7 | 6 | | | |
| *Dépense des ouvriers employés à Longwood, et qu'il est probable qu'il faudra occuper longtemps encore.* | | | | | | |
| Deux inspecteurs, six charpentiers, quatre scieurs, neuf maçons, trois plâtriers, un peintre. . . . | | | | 939 | 17 | 6 |
| *Fourni par M. Defoutain, chargé des magasins de la compagnie des Indes Orientales.* | | | | | | |
| Provisions de table et autres choses nécessaires pour la maison. . . . . | | | | 2,020 | 5 | 3 |
| *Fourni par le gouvernement, et envoyé d'Angleterre à M. Balcombe, pourvoyeur.* | | | | | | |
| Vins rouges, Grave, Champagne, Madère. . . . . | 2,445 | 10 | » | 15,145 | 10 | » |
| Dépense de la maison et de la table. . . . . | 11,700 | » | » | | | |
| Proposition d'accorder 5 pour cent à M. Balcombe, pourvoyeur, pour le compte des dépenses indiquées ci-dessus. . . . . | | | | | | |
| Proposition d'un salaire pour le chirurgien O'Meara attaché au général Bonaparte, lequel salaire n'est pas encore accordé. . . . . | | | | | | |
| TOTAL..... | | | | 19,152 | 2 | 7 |

*Signé*, IBBETSON, *Commissaire-général.*

*Nota.* Dans la dépense de 11,700 liv. sterl., est comprise une dépense fixe de 672 liv. st. pour la table des officiers anglais de garde à Longwood. L'état N° 2 est, sous tous les rapports, semblable à celui-ci, à cette seule différence près, qu'il entre dans moins de détails, et qu'il s'élève en masse à 19,450 l. s., y compris les émolumens attachés comme mémorandum au présent état.

*Provisions accordées par le gouvernement à l'établissement de Longwood, composé de quarante-cinq personnes, depuis octobre 1816 jusqu'en juin 1817.*

Par jour :

Viande, bœuf et mouton, 82 livres. — Volailles, 6. — Pain, 66 liv. — Beurre, 5 liv. — Lard, 2 liv. — Huile à salade, trois quarts de pinte. — Sucre candi, 4 livres. — Café, 2 liv. — Thé vert, une demi-liv. — Thé noir, *id.* — Chandelles, cire, 8 liv. — 30 œufs. — Sucres communs, 5 liv. — Fromage, 1 liv. — Vinaigre, 1 quart. — Farine, 5 liv. — Viande salée, 6 liv. — 300 liv. pesant de bois à brûler. — 3 bouteilles porter ou aile. — Légumes, 10 s. — Fruits, *id.* — Objets confits, 8 s.

Par quinzaine :

8 canards. — 2 dindes. — 2 oies. — 2 pains de sucre, 1/2 sac de riz. — 2 jambons, n'excédant pas 14 livres chacun. — 45 boisseaux de charbon. — 80 s. de poisson. — 98 s. de lait. — 7 liv. s. de beurre, sel, moutarde, poivre, câpres, huile à brûler, pois.

Vin, par jour.

7 bouteilles Champagne ou vin de Grave. — Une bouteille Madère. — Une bouteille Constance. — 6 bout. vin rouge (1).

(1) Le gouvernement donnait aussi du vin du Cap et de Ténériffe pour les domestiques, à raison d'une bouteille par jour, ce qui n'était pas compris dans l'état. C'était à peu près une pinte de plus que la quantité accordée journellement pour les soldats et les matelots stationnés à Sainte-Hélène.

*N. B.* Après le départ du comte de Las-Cases et de Piontkowski, la quantité de viande fut réduite à 72 livres par jour, et le nombre des volailles à 5.

*Dépenses extraordinaires par jour, payées par les Français.*

| | liv st. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| Une douzaine d'œufs. . . . . | » | 5 | » |
| 8 livres de beurre, à 3 shel. la livre. . . . . | 1 | 4 | » |
| 2 livres de chandelles de cire, à 3 sh. 6 d. . . | » | 7 | » |
| 3 volailles à 6 sh. la pièce. . . . . | » | 18 | » |
| 4 livres de sucre candi. . . . . | » | 8 | » |
| 2 livres de sucre en pain. . . . . | » | 6 | » |
| Une livre de fromage. . . . . | » | 3 | » |
| Légumes. . . . . | » | 10 | » |
| 2 livres de porc salé. . . . . | » | 2 | 6 |
| Une livre de lard. . . . . | » | 1 | » |
| Une bouteille d'huile. . . . . | » | 8 | » |
| Une livre de riz et une livre de farine de froment. | » | 1 | » |
| 5 livres de sucre commun. . . . . | » | 1 | 6 |
| Une bouteille de vinaigre. . . . . | » | 1 | » |
| Papier pour la cuisine et fil d'emballage. . . . | » | 1 | » |
| Petits pains à 1 sh. 6 d. chacun. . . . . | » | 6 | » |
| | 6 | 3 | » |

Extraordinaire par semaine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 dindes. . . . . | 3 | » | » |
| 1 jambon. . . . . | 3 | » | » |
| 1 cochon rôti. . . . . | » | 11 | » |
| Une bouteille de cornichons. . . . . | » | 12 | » |
| 3 bouteilles d'olives. . . . . | 1 | 4 | » |
| | 8 | 7 | » |

L'état ci-dessus détaillé ne contient pas la quantité de viande achetée par les Français. Elle s'élevait de trois à cinq moutons par semaine, et deux veaux par mois.

Défenses faites par sir Hudson Lowe, et communiquées à Longwood le 9 octobre 1816, mais qu'il ne communiqua jamais aux officiers anglais de service, parce qu'il était sans doute honteux de leur teneur.

*Principaux changemens proposés dans les règles déjà établies, relativement aux personnes confiées à la garde du gouverneur à Longwood.*

1° La plaine de Longwood et la route le long de la montagne près d'Hut's-Gate, jusqu'au canon de signal, près du poste d'alarme, seront désormais les limites.

2° Des sentinelles indiqueront les limites extérieures, ainsi que celles hors lesquelles personne ne pourra s'approcher de Longwood et des jardins, sans la permission du gouverneur.

3° La route à gauche de Hut's-Gate et conduisant à Longwood par Woody-Range, n'ayant jamais été fréquentée par le général Bonaparte, depuis l'arrivée du gouverneur, les postes chargés de l'observer seront en partie relevés. Si cependant il témoignait un jour ou l'autre le désir de s'y promener, il en serait le maître, et il n'éprouverait aucun empêchement, pourvu qu'il en prévînt d'avance l'officier d'ordonnance.

4° S'il veut étendre sa promenade d'un autre côté, et qu'il en prévienne à temps, un officier de l'état-major du gouverneur sera toujours disposé à l'accompagner, et si quelque circonstance l'en empêchait, un officier d'ordonnance de Longwood pourrait le suivre.

L'officier chargé d'escorter le général Bonaparte a ordre de ne l'approcher que sur sa demande, et de ne s'occuper en rien de sa promenade, excepté pour ce que lui commande son service. S'il remarquait qu'il s'éloignât quelque peu des bornes établies, cet officier s'avancerait respectueusement vers lui, et le lui ferait observer.

5° Les ordres déjà en vigueur pour empêcher toute communication avec des personnes autres que celles qui habitent Longwood, sans la permission du gouverneur, seront strictement observés; en conséquence *le général Bonaparte est prié de s'abstenir d'entrer dans aucune maison, ou de tenir aucune conversation avec les personnes qu'il pourrait rencontrer, se bornant au salut ordinaire de politesse*, avec laquelle chacun aura ordre de le traiter, *à moins qu'il ne soit en présence d'un officier anglais.*

6° Les personnes qui, d'après le consentement du général Bonaparte, recevront des *laissez passer* du gouverneur pour le visiter, ne pourront s'en servir pour communiquer avec les autres personnes de sa maison, à moins que cela ne soit expressément signifié sur le *laissez passer.*

7° Au coucher du soleil, l'enclos du jardin autour de la maison de Longwood sera considéré comme limite. Des sentinelles seront placées, mais de manière à ne point blesser par leur présence le général Bonaparte. S'il continue de se promener dans le jardin, elles se replieront autour de la maison comme par le passé, pendant la nuit, et les barrières seront fermées jusqu'à ce que les sentinelles aient été relevées le matin d'autour de la maison et de l'intérieur du jardin.

8° Toutes les lettres pour Longwood seront remises par le gouverneur sous une enveloppe cachetée, et le paquet envoyé à l'officier d'ordonnance, qui le délivrera cacheté à tout officier de service auprès du général Bonaparte. Par ce moyen, celui-ci restera convaincu que le contenu n'en sera point connu d'autre personne que du gouverneur.

Toutes les lettres des habitans de Longwood devront être remises de la même manière à l'officier d'ordonnance, portées au gouverneur sous une enveloppe extérieure cachetée, ce qui leur sera une garantie que personne que lui ne connaîtra leur contenu.

9° Il ne sera reçu ni envoyé aucune lettre. Aucune com-

munication écrite, de quelque nature qu'elle puisse être, ne pourra être faite qu'autant qu'on se sera conformé d'avance à la règle établie. Toute correspondance avec l'île est absolument défendue, à l'exception de celle indispensable avec le pourvoyeur. Les notes de cette correspondance devront être remises ouvertes à l'officier d'ordonnance, qui sera chargé de les faire tenir audit pourvoyeur.

Les changemens ci-dessus seront mis en vigueur à partir du 10 courant.

*Signé*, H. Lowe.

Sainte-Hélène, 9 octobre 1816.

*Lettre du comte Bertrand à sir Hudson Lowe, relativement aux présens envoyés par M. Elphinstone.*

Longwood, 9 juillet 1817.

Monsieur le gouverneur, j'ai reçu les cinq boîtes en carton que vous avez pris la peine de m'envoyer, contenant un échiquier, une boîte à jetons, et deux corbeilles en ivoire, envoyés par M. Elphinstone. Napoléon a été surpris d'apercevoir par votre lettre, que vous pensiez qu'il était de votre devoir de ne pas envoyer ces objets. « *Si j'eusse agi*, dites-vous, *en me conformant rigoureusement aux règles établies, j'aurais retardé de les envoyer.* » En ce cas, M. le gouverneur, il nous aurait convenu que vous les eussiez gardés.

Mais à quoi cela a-t-il rapport ? est-ce parce que ces objets ne sont pas venus par le canal de vos ministres? Il est dit dans les défenses de votre ministère, que les lettres doivent nous parvenir par son canal, mais non les articles de vêtemens, les bustes, les meubles, etc. Nous avons reçu constamment du cap de Bonne-Espérance, un grand nombre d'objets qui nous ont été envoyés. D'ailleurs, lord Bathurst, dans son discours, et vous-même, dans une de vos lettres, avez nié avec indignation, que les lettres envoyées par la poste ou autres occasions, aient été envoyées à Londres pour être de nouveau expédiées ici. Cela ne peut ni ne doit vous

avoir autorisé à détenir des objets tels que bustes, meubles, livres ou toutes autres choses qui n'ont aucun rapport avec la sûreté de notre détention.

Est-ce parce qu'il y a une couronne sur les jetons? il ne doit exister de défenses que celles dont on nous a donné connaissance. Il ne nous a jamais été signifié que nous ne pouvions posséder des objets sur lesquels se trouverait une couronne. Il serait nécessaire, en ce cas, de faire faire pour nous de nouveaux jeux de cartes, parce qu'il y en a sur ceux que nous avons. Le linge et *la petite quantité* de vaisselle plate qui nous reste, qu'on envoie souvent à la ville, sont marqués d'une couronne.

Mais de qui la règle dont vous parlez, émane-t-elle? Est-ce de votre gouvernement, qui seul, d'après le bill, ait le droit d'en faire? Votre ministère a déclaré devant le parlement, qu'il n'aurait été pris aucune mesure restrictive, depuis celles qui avaient été imprimées ou communiquées en Europe, que votre prédécesseur exécutait déjà, et qu'on vous avait envoyées. Il a ajouté, que vous n'aviez fait aucune défense nouvelle, mais que vous aviez seulement adopté des mesures d'exécution. En effet, vous n'avez pas le droit d'en faire aucune.

Napoléon n'attend de faveurs de personne, et ne désire rien du caprice de qui que ce soit; mais il a le droit de connaître les défenses qui lui sont imposées. Votre gouvernement, le parlement et toutes les nations ont le même droit. Je vous prie donc, monsieur, de nous communiquer ces défenses, et si elles existent, elles sont en contradiction avec l'assertion de lord Bathurst, qu'elles n'ont d'autre objet que celui de la sécurité de notre détention. L'empereur me charge de protester contre l'existence de toutes mesures restrictives ou régulatrices qui ne lui seraient pas légalement notifiées avant leur mise à exécution.

J'ai l'honneur, etc.

*Signé*, Comte Bertrand.

*Lettre du comte Bertrand au canonnier.*

Longwood, 16 juillet 1817.

J'ai reçu, monsieur, le buste en marbre du jeune Napoléon. Je l'ai remis à son père. Il lui a procuré le plus vif plaisir. Je regrette que vous n'ayez pu venir nous voir, et nous donner des détails toujours intéressans pour un père, sur-tout dans la position où Napoléon se trouve. Il résulte, d'après la lettre que vous m'avez envoyée, que l'artiste estime sa production à cent guinées. Napoléon m'a ordonné de vous envoyer une traite de *trois cents livres sterling* (1). Le surplus est pour vous indemniser des pertes que vous avez supportées dans la vente de votre petite pacotille, n'ayant pas eu la permission de débarquer, et des tracasseries auxquelles vous vous êtes trouvé en butte par suite d'un événement fort simple par lui-même, et qui vous eût attiré les témoignages d'estime de tout homme sensible.

Ayez la bonté de communiquer les remercîmens de Napoléon aux personnes qui lui ont donné cette preuve aimable d'attention.

Je vous prie de m'accuser réception de cette lettre.

J'ai l'honneur, etc.

*Signé*, Comte BERTRAND.

A M. Radowich, maître canonnier, à bord du vaisseau le Bearing.

*Réponse du gouverneur à la lettre du comte Bertrand, relative aux présens.*

Château de James-Town, 25 juillet 1817.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 10 du courant. L'usage fréquent que vous faites de la qualification d'empereur, et le

(1) Au moyen de quelques menées indignes, ce pauvre homme ne reçut que deux ans après la somme qui lui avait été accordée.

ton que vous employez pour exprimer vos sentimens, seraient des motifs suffisans pour que je refusasse de la recevoir, comme n'étant pas écrite comme elle aurait dû l'être dans la position où nous nous trouvons respectivement. Je m'abstiens néanmoins de m'en référer au contenu de ma lettre du 30 août 1816, adressée au comte Montholon, pour vous prouver que je ne refuse pas de prendre connaissance de ce qu'elle renferme.

Le seul but que j'ai eu en vous écrivant le 8 du courant, a été d'empêcher qu'on ne crût que je consentais tacitement, ou même que j'approuvais qu'on fît usage du titre d'empereur, pour désigner le général Bonaparte; ce qui aurait eu lieu, si je n'avais fait aucune observation sur la couronne placée dans tous les endroits où se trouvent les lettres initiales de Napoléon, sur des objets envoyés particulièrement par un sujet anglais, par une factorerie anglaise. Si je les eusse fait parvenir ainsi, on en aurait nécessairement conclu, que je n'en avais pas senti l'importance, et je ne dissimule pas les inductions qu'on aurait pu tirer d'un tel présent; et quelles plaintes entraînerait le renouvellement de semblables transgressions, si je ne vous eusse pas en même temps fait connaître les motifs d'après lesquels j'ai consenti à ce qu'ils vous fussent remis.

Celui qui a fait ces dons a sa manière de penser personnelle; mais j'ai également droit d'exercer mon opinion en ne souffrant pas qu'on se serve de mon intermédiaire, et en permettant que les présens lui fussent envoyés intacts. Ce que j'aurais pu empêcher d'après une instruction; j'ai fait, pour le général Bonaparte, tout ce qu'on peut exiger de la considération que j'ai pour sa personne.

Vous me demandez, monsieur: *Est-ce parce que ces objets ne sont pas arrivés par le canal du ministère ?* etc.

J'aurais pu me regarder comme autorisé à refuser de les recevoir, d'après les ordres et les instructions qui m'ont été donnés, à moins que le gouvernement ne m'eût accordé la

faculté expresse d'en permettre le débarquement, et de vous les envoyer. Il est vrai que je pouvais encore faire usage de mon pouvoir discrétionnaire pour m'assurer que ces boîtes ne renfermaient aucun moyen de communication pour servir à une correspondance clandestine. Tel est pourtant le principe d'après lequel j'étais toujours prêt à agir, au lieu d'attendre le délai du retour de l'Angleterre; ce qui vous le prouve évidemment, c'est que je vous ai fait passer la lettre d'envoi avant que les articles ne fussent débarqués.

Vous avez observé, monsieur, *que j'ai repoussé avec indignation l'accusation portant que des lettres apportées par la poste dans des occasions particulières pussent être renvoyées à Londres, pour retourner dans ce pays.* J'ai rejeté, monsieur, avec indignation cette accusation, et les réflexions qu'on en faisait naître, parce qu'il n'y avait en elles ni vérité, ni justice: parce que je me sentais révolté d'un sentiment qui convertissait des actes de bienveillance en injures et en reproches; car en envoyant des lettres à leurs familles, j'avais agi avec discrétion en faveur des personnes qui s'étaient adressées à moi, et fait une démarche que n'autorisaient pas mes instructions; mais je n'admettrai pas que je n'eusse pas le droit, et que je ne fusse pas pleinement autorisé à renvoyer en Angleterre des lettres pour lesquelles je jugerais à propos d'adopter cette mesure, dans le cas où elles arriveraient par des voies obliques. Les présens peuvent devenir aussi contraires à la sécurité de la détention, qu'une lettre, et peuvent exiger qu'on les examine avec une attention rigoureuse. On peut cacher une lettre sous le placage d'un échiquier, dans l'épaisseur de la couverture d'un livre, aussi bien que dans la toile d'un gilet; et on ne peut me forcer à mettre de la confiance dans la personne qui les envoie. Si l'on a permis que certains articles vous soient envoyés, c'est parce que je me suis convaincu qu'on ne pouvait faire d'objections contre eux; et certes, monsieur, vous n'avez pas à vous plaindre de la manière dont je me suis servi de mon

pouvoir discrétionnaire, en permettant généralement que tous les articles arrivés vous fussent remis, et même que beaucoup de ceux qui m'avaient été adressés vous fussent également remis, quoique cet acte de complaisance de ma part ait été, en quelque sorte, en opposition avec mes devoirs ; car enfin, la qualité des personnes qui les envoyaient pouvaient en rendre la remise plus ou moins délicate.

Vous faites l'observation, monsieur : *Serait-ce parce que sur les jetons il y a une couronne?* etc.

Et vous demandez s'il existe aucun réglement qui empêche que vous ne possédiez un objet sur lequel se trouvait l'empreinte d'une couronne.

Il n'y a certainement pas, monsieur, de réglement par écrit, défendant d'une manière spéciale, qu'aucun article surmonté d'une couronne soit envoyé à Longwood, ni qui empêche que vous possédiez aucun objet portant l'empreinte d'un tel insigne; mais dans le cas présent, il est question d'une couronne impériale au-dessus des lettres initiales de Napoléon, gravées, dorées ou sculptées.—Sa propre abdication, la convention de Paris, et les actes du gouvernement anglais font disparaître la nécessité d'aucun réglement à cet égard.

Les objets qui existent actuellement à Longwood, ornés de la couronne impériale, ont reçu cette empreinte avant l'abdication. Je n'ai jamais prétendu en disputer la possession, ni aucune des gratifications ou récompenses qu'ils peuvent procurer.

La citation des discussions du parlement est inexacte ; du moins elle ne se rapporte pas à aucun des journaux que j'ai vus. Les journaux diffèrent eux-mêmes ; car l'un parle de réglement, l'autre d'instructions, et non de restrictions, qui sont les mêmes que celles prescrites positivement, ou qui du moins n'ont aucun changement.

Vous dites, monsieur : *Vous n'avez pas le droit d'en faire.*

L'acte du parlement, l'ordre de détention et les instructions qui m'ont été remises, sont, monsieur, sur ce point,

mes guides les plus sûrs; mais en outre permettez-moi d'observer, que les instructions primitives auxquelles vous désirez que je me réfère, comme à ma seule et unique règle, ont reçu une plus ample interprétation que le sens littéral ne pouvait permettre d'en donner à la restriction imposée actuellement au général Bonaparte.

Vous ajoutez : *L'empereur ne veut pas de grace*, etc., etc.

Je n'ai pas la prétention d'accorder des faveurs au général Bonaparte, et encore moins l'arrogance de le soumettre à aucun acte de caprice de ma part. Il n'est assujetti à aucune restriction que mon gouvernement ignore, et que le monde entier ne puisse savoir. Il ne sera pas hors de propos de remarquer, en cette occasion, que dans deux entrevues avec le général Bonaparte, il m'a personnellement fait observer qu'en ma qualité d'officier-général, je devais agir par des instructions et non pas suivre une *consigne :* à présent il paraîtrait qu'on veut que je n'aie qu'une *consigne* à suivre. Dans une autre occasion, il a fait allusion à *aucune inspection directe ou publique*. Comment ces suppositions sont-elles d'accord avec les étroites limites auxquelles il veut restreindre l'exercice de mes fonctions ?

Vous dites, monsieur : *L'empereur me charge de protester contre l'existence de toute restriction*, etc., etc.

Il est de mon strict devoir de considérer si les circonstances permettent ou non, les communications qui me sont faites, au propre nom des personnes que vous désignez. La notification d'un réglement, qu'un cas prévu d'avance rendrait nécessaire, peut cependant avoir lieu avant que ce cas ne se soit encore présenté. L'affaire dont vous parlez maintenant était de nature à exiger une communication préalable, mais cependant on ne fit pas exécuter cette mesure sans l'avoir communiquée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*Signé*, Hudson Lowe, Lieutenant-Général.

*Lettre*(1)*du comte Bertrand au gouverneur sir H. Lowe.*

Longwood, 30 septembre 1817.

Monsieur le gouverneur,

J'ai fait savoir à l'empereur que vous m'avez fait l'honneur de venir chez moi, il y a deux jours (dimanche), et que vous m'aviez dit que vous aviez éprouvé quelques anxiétés sur sa mauvaise santé, attribuée à son manque d'exercice. Vous demandiez : Pourquoi ne monte-t-il pas à cheval?

Je vous ai répondu ce que je vous avais déjà dit en diverses circonstances; et j'ai l'honneur de vous répéter maintenant que l'existence de l'empereur, particulièrement depuis les six dernières semaines, est extrêmement souffrante; que ses jambes continuent à enfler de jour en jour; que les symptômes de scorbut qui se sont manifestés, sont déjà tels qu'ils occasionnent des douleurs aiguës et presque constantes, que les médecins attribuent, en effet, au manque d'exercice. Depuis le mois de mai 1816, c'est-à-dire, depuis 17 ou 18 mois, il n'est point monté à cheval, et est à peine sorti de

(1) Cette lettre a été imprimée à Bruxelles, dans un recueil de pièces officielles sur le prisonnier de Sainte-Hélène, publié par M. Las-Cases, et réimprimé, ainsi que cette note, à Paris en 1819, par le libraire Plancher.

Sur la fin de septembre, un banquier ayant quelques comptes à faire avec le comte Bertrand, se rendit à Longwood. Il fut choqué du mauvais état de la santé de l'empereur. « *C'est vrai*, dit ce dernier, *mes jambes s'enflent, le scorbut se manifeste sur mes gencives; on m'assassine même en violation du bill du parlement.* »

Ce négociant se hâta, à ce qu'il paraît, de rapporter ce qu'il avait vu au commandant de l'île. Ce dernier crut de son devoir de se rendre le jour suivant (dimanche) à la maison du comte Bertrand, de lui demander avec une anxiété officieuse pourquoi l'empereur ne montait pas à cheval, et ne prenait pas d'exercice. Le comte Bertrand lui écrivit en conséquence la lettre ci-dessus.

son appartement, si ce n'est, et bien rarement encore, pour venir voir ma femme à environ quarante toises de distance. Vous saviez parfaitement bien ce qui avait empêché et empêchait l'empereur de sortir. Nommément les restrictions du 9 octobre 1816, que vous commençâtes à mettre en exécution six semaines après votre arrivée; ces restrictions contiennent, entre autres choses, une défense de parler ou d'entendre qui-que ce soit dans notre chemin, et d'entrer dans aucune maison. Cela lui fait croire que votre intention était de le compromettre avec les sentinelles, et d'outrager son caractère.

Vous m'avez fait observer que vous aviez supprimé cette partie de vos restrictions; et c'est vrai. L'amiral Malcolm, à son retour du Cap, vous fit quelques observations à ce sujet, et vous vous décidâtes à les retirer, ce que vous fîtes, par votre lettre du 26 octobre 1816, trois mois après. Mais vous nous avez insinué plusieurs fois que vous vous croyez autorisé à les rétablir à chaque moment et avec d'autres encore tout aussi déraisonnables. Les restrictions du 9 octobre contiennent des articles d'une nature aussi extravagante, qui ne sont point annulés. Vos nouvelles restrictions du 14 mars 1817, par lesquelles nous ne devons point sortir d'une route de douze pieds de large, donnent pour résultat que si l'empereur quittait cette route pour entrer dans quelque maison, des sentinelles pourraient faire feu sur lui.

L'empereur ne doit point se plier à un aussi ignoble traitement. Plusieurs Anglais de distinction maintenant dans l'île, ne connaissant point les restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars, reprochaient à l'empereur de sacrifier sa santé à l'entêtement de ne vouloir point sortir; mais aussitôt qu'on les leur eût fait connaître, ils changèrent d'opinion et déclarèrent qu'aucun homme d'honneur ne pouvait agir différemment, et que, sans prétendre se comparer à l'empereur, ils feraient, en pareil cas, ce qu'il faisait lui-même.

J'ajoute que si vous vouliez consulter les officiers qui sont

dans cette colonie, il n'y en a pas un parmi eux qui ne regardât les restrictions du 9 octobre 1816 et du 14 mars comme injustes, inutiles et oppressives, et que tous, dans la place de l'empereur, agiraient comme lui, prenant les conditions que l'on impose à sa sortie pour une défense absolue.

J'ai eu aussi l'honneur de vous dire que, selon les termes du bill du parlement du 11 avril 1816, vous n'avez point le droit de faire des restrictions; que le bill n'accorde ce droit qu'au gouvernement, qui ne peut pas le déléguer, même à un de ses ministres, et bien moins encore à un simple officier; que lord Bathurst, dans son discours du mois de mars dans la chambre des pairs, déclarait que vous n'aviez point fait de nouvelles restrictions; que toute sa correspondance a été en faveur des personnes détenues, et que vous aviez les mêmes instructions que votre prédécesseur; que ce prédécesseur avait adopté les restrictions du gouvernement aux circonstances locales d'une manière sinon convenable, du moins tolérable; que les choses restèrent dans cet état pendant neuf mois, durant lequel temps l'empereur sortit, admit même quelques officiers anglais à sa table, et eut quelquefois dans sa société les officiers et les habitans de l'île; que cet ordre de choses n'avait point été changé par un acte de votre gouvernement; que durant ces neuf mois il n'était résulté aucun inconvénient, et que rien ne pouvait vous autoriser à substituer à cet ordre de choses celui que vous avez établi; que l'empereur sortirait, monterait à cheval, et reprendrait le même genre de vie, si vous remettiez les choses telles qu'elles étaient lors de votre arrivée; que dans le cas contraire, vous seriez responsable des résultats des restrictions que vous n'aviez aucun droit de faire, et qui, pour l'empereur, équivalent à une défense absolue de quitter son appartement.

Vous m'avez dit vous-même, monsieur, que la chambre de l'empereur était trop petite; que la maison de Longwood était tout-à-fait *mauvaise;* que vous *l'aviez déclaré à votre*

*gouvernement;* que l'empereur ayant eu une tente élevée l'année dernière, parce qu'il n'avait aucun lieu où il pût se promener à l'ombre, vous aviez proposé d'établir une des barraques de bois des soldats près de la maison, afin que l'empereur pût s'y promener. J'essayai de lui communiquer votre proposition. Il considéra cette offre comme une mauvaise plaisanterie (tels furent ses mots) et analogue à la conduite que vous suivez depuis deux ans. Si la maison, dans laquelle il est, est inconvenante, pourquoi l'y a-t-on laissé pendant deux ans, et pourquoi ne lui en donne-t-on pas une située au milieu d'un jardin, entourée d'arbres, d'ombrage et d'eau? Pourquoi le laisser sur ce point inculte, exposé aux vents et n'ayant rien qui puisse contribuer à la conservation de sa vie?

Permettez-moi, monsieur, de vous faire observer que si vous ne supprimez point les restrictions du 9 octobre et du 14 mars, et que si vous ne rétablissez pas les choses comme elles étaient au temps de l'amiral, l'empereur ne peut point sortir. Il considère et considérera cette détermination comme une volonté de votre part d'occasionner sa mort. Il est entièrement entre vos mains. Vous le faites mourir de maladie, vous pouvez le faire mourir de faim. Il y aurait du profit à le faire mourir d'une balle.

Si vous assembliez les officiers et les marins de cette place, les principaux officiers de santé, il n'en est pas un qui ne vous dise que vos restrictions sont déshonorantes, et qu'un homme d'honneur doit mourir plutôt que de s'y soumettre, qu'elles ne sont d'aucune utilité à la sûreté de la détention; qu'elles sont illégales. Le texte du bill et le discours de votre ministre ne peuvent laisser aucun doute sur ce point. Les officiers de santé vous diront qu'il n'y a pas un moment à perdre: que peut-être dans trois ou quatre semaines il sera trop tard; et, quoique ce prince soit abandonné par la fortune, quoiqu'il y ait en Europe un champ ouvert contre lui à la calomnie et aux libelles, cependant un cri d'indi-

gnation s'élèvera avec le temps, parmi tous les peuples, parce qu'il y a ici plusieurs centaines de personnes de toute nation, Français, Anglais et autres, qui auront été témoins de tout ce qu'on a fait pour donner la mort à ce grand homme.

Je vous ai toujours parlé sur ce point, monsieur, avec plus ou moins de force. Je ne vous en reparlerai plus. Car à quoi bon les dénis, les subtilités, et les argumens artificieux? La question gît en deux mots. Voulez-vous ou ne voulez-vous pas tuer l'empereur? Si vous persistez dans votre conduite, vous aurez répondu par l'affirmative, et malheureusement vous atteindrez votre but après quelques mois d'agonie.

Permettez-moi, en concluant, de répondre au nom des officiers qui sont avec l'empereur et au mien, et à vos lettres des 26 et 29 juillet dernier : monsieur, vous méconnaissez notre caractère. Les menaces n'ont aucun pouvoir sur nous. Depuis vingt ans nous avons bravé tous les dangers pour le service de ce grand homme. En restant volontairement à Sainte-Hélène, dans l'horrible situation dans laquelle nous sommes, et exposés aux plus étranges procédés, nous lui sacrifions plus que nos vies et celles de nos familles. Insensibles à vos menaces et à vos insinuations, nous continuerons de remplir notre devoir; et s'il y avait quelque sujet de plainte contre nous devant votre gouvernement, nous ne doutons pas que le prince-régent, lord Liverpool et tant de personnes estimables qui le forment, sauraient comment les apprécier. Elles connaissent le respect que l'on doit au sacré ministère que nous remplissons, et eussions-nous à appréhender des persécutions, nous nous retrancherions dans notre maxime de tous les temps : « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* »

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé*, Comte Bertrand.

*Extrait de la déclaration signée par les ministres des puissances alliées, à Vienne, le 13 mars 1815.*

Les puissances qui ont signé le traité de Paris, s'étant réunies en congrès, à Vienne, et ayant appris la fuite de Napoléon Bonaparte, et son entrée en France par la force, doivent à leur propre dignité et à l'ordre social, une déclaration des sentimens que cet événement leur fait éprouver.

En rompant la convention qui l'avait établi dans l'île d'Elbe, Bonaparte a détruit le seul titre légal auquel était attachée son existence. En reparaissant en France avec des projets de trouble et de subversion, il s'est privé de la protection des lois, et a manifesté à la face du monde qu'il ne peut y avoir de paix avec lui.

Les puissances alliées déclarent, en conséquence, que *Napoléon est repoussé des relations civiles et sociales, et qu'elles le livrent à la vengeance publique, comme l'ennemi et le perturbateur du repos du monde.*

Suivent les signatures :

*Autriche;* Le prince de Metternich, le baron de Wessemberg.

*Espagne;* P. Gomoy Labrador.

*France;* Le prince Talleyrand, le duc d'Alberg, Latour-du-Pin, le comte Alexis de Noailles.

*Russie;* Le comte de Rasoumowski, le comte de Stakelberg, le comte de Nesselrode.

*Grande-Bretagne;* Wellington, Clancarty, Cathcart, Stewart.

*Portugal;* Le comte Palmela, Saldanha, Lobo.

*Prusse;* Le prince de Hardenberg, le baron de Humboldt.

*Suède;* Lowenhielm.

*Protestation de l'empereur Napoléon.*

En présence de Dieu et des hommes, je proteste ici solennellement contre la violation exercée envers moi, contre la violation de mes droits les plus sacrés. On a porté, par la force, atteinte à ma personne et à ma liberté. Je suis venu volontairement à bord du *Bellérophon;* je ne suis pas prisonnier de l'Angleterre; je suis son hôte.

Je suis venu à l'invitation du capitaine lui-même; il m'a dit qu'il avait ordre du gouvernement de me recevoir et de me transporter, ainsi que ma suite, en Angleterre, en cas que cela me fût agréable. Comptant sur cette assurance, j'acceptai cette offre, afin de me mettre sous la protection de la Grande-Bretagne. Du moment où je montai à bord du Bellérophon, j'avais droit à l'hospitalité anglaise. Si le gouvernement, en donnant au capitaine du Bellérophon des ordres pour me recevoir, moi et ma suite, n'a voulu que me faire tomber dans un piége, il a forfait à l'honneur, et dégradé son pavillon.

Si cet acte a lieu, les Anglais auront parlé en vain à l'Europe de leurs lois et de leurs libertés. La confiance dans la bonne foi de l'Angleterre est anéantie par l'inhospitalité du Bellérophon.

J'en appelle à l'histoire. Elle dira: Un ennemi qui, pendant vingt ans, a fait la guerre au peuple anglais, vint, dans son infortune, chercher un asyle sous la protection de ses lois. Quelle plus forte preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa confiance? Mais comment l'Angleterre a-t-elle payé une telle magnanimité? *on affecta de lui tendre une main hospitalière et, quand il se fut livré....*on le sacrifia!

*Signé*, NAPOLÉON.

4 août 1815.

Ile Sainte-Hélène. — *Ordonnance concernant le port.*

I. Les commandans de vaisseaux de l'honorable compagnie des Indes Orientales, et les maîtres ou commandans de tous vaisseaux marchands, à qui il est permis de mouiller dans cette île, ne doivent point prendre terre ou permettre qu'aucune personne appartenante à leurs vaisseaux ou navires, ne débarque avant que la présente ordonnance n'ait été communiquée à bord desdits bâtimens : ils doivent au préalable envoyer au gouverneur une liste des passagers, afin que celui-ci puisse désigner ceux qui pourraient descendre à terre.

II. Dans le premier cas, il est exigé de tout commandant de vaisseau ou de bâtiment marchand, de déclarer positivement s'il règne ou s'il a régné quelque maladie à bord du vaisseau, sans que lui ou son chirurgien considère si elle a été contagieuse ou non ; s'il n'y a point eu de mort, et dans ce cas, quelles en avaient été les causes pendant le cours du voyage.

III. Toutes les lettres et paquets, quelles que soient les personnes à qui ils seraient adressés, si elles résident dans l'île, à l'exception de ceux venant par les malles régulières ou par la poste, devront être remis à l'officier qui donnera connaissance de cette ordonnance. Celui-ci les déposera au secrétariat du gouvernement, où les personnes à qui ils seront adressés, viendront les réclamer.

IV. Si le commandant, quelqu'un de ses passagers, ou qui que ce soit à bord de son vaisseau, étaient chargés de quelques lettres, paquets, etc., à l'adresse de quelques-uns des étrangers de l'île, ils sont priés de le faire connaître au gouverneur lui-même, en lui remettant la lettre ou le billet sous enveloppe, et en attendant ses ordres si les paquets étaient peu importans.

V. Le commandant du vaisseau seulement, une fois que

cette ordonnance aura été lue et publiée à bord, pourra débarquer s'il lui plaît, et se rendra directement chez le gouverneur, s'il est en ville, et, dans le cas contraire, fera connaître son arrivée aux quartiers du délégué de l'aide-major-général.

VI. Les commandans, officiers, et tous passagers, à qui il sera permis ensuite de débarquer, se rendront au bureau du major, à la ville, pour prendre lecture des réglemens de l'île, et les signer, avant de se rendre à leurs logemens, ou visiter quelque maison ou quelqu'individu que ce soit.

VII. Aucun passager ou autre personnage débarquant des vaisseaux qui toucheront la côte, ne devra quitter la vallée de James, sans permission; et pour l'obtenir, il devra se présenter chez l'aide-major-général.

VIII. Aucun individu quel qu'il soit, ayant la permission de débarquer, ne devra visiter Longwood ou les limites y attenantes, ni avoir aucune communication verbale ou par écrit avec les étrangers détenus dans l'île, sans faire connaître directement ses intentions à ce sujet au gouverneur, et sans en avoir obtenu l'autorisation. Si un individu quelconque venait à recevoir quelque lettre ou paquet de quelqu'un des étrangers dont on a parlé, il devra l'apporter, sans perdre de temps, au gouverneur, avant d'y répondre. La même règle est applicable à tous les paquets qui pourraient être reçus, ou que l'on chercherait à faire remettre.

IX. Les commandans des vaisseaux des Indes Orientales, et les maîtres de vaisseaux marchands de toute espèce, à qui il sera permis de mouiller sur les côtes de l'île, ne devront permettre à qui que ce soit de venir à terre *en permission*, sans l'autorisation du gouverneur; aucun des passagers ne pourra coucher à terre sans qu'il en soit instruit.

X. Aucun vaisseau appartenant à la compagnie des Indes Orientales, ou quelque bâtiment marchand que ce soit, ne devra débarquer entre le coucher et le lever du soleil ni à quelques instans du jour que ce soit, sans qu'un officier

commandé à cet effet ne soit présent. Si le vaisseau, pour un motif quelconque, reçoit l'ordre de ne point aborder, il devra veiller à ce qu'il se tienne à une certaine distance du port, afin que les autres bâtimens puissent débarquer sans interruption. On devra mettre la plus grande célérité, à ce que les bateaux chargeant ou déchargeant des marchandises n'entravent point les autres dans leurs trajets.

XI. Tous les bateaux appartenans à la compagnie des Indes, ou vaisseaux marchands de toute espèce, devront quitter l'île au coucher du soleil, et devront être immédiatement rendus à bord de leurs vaisseaux respectifs, excepté dans les circonstances que désignera l'amiral.

XII. Aucun bateau appartenant à un vaisseau de la compagnie, ou à quelque bâtiment marchand que ce soit, ne pourra aborder ou envoyer de bateau à aucun autre vaisseau arrivant dans le port. — Aucun bateau ne pourra débarquer autre part que dans le port.

XIII. Aucun vaisseau de la compagnie, ou bâtiment marchand de quelqu'espèce que ce soit, ne devra jeter l'ancre devant cette île, entre le coucher et le lever du soleil, ni mettre à la voile après le soleil couché, ni avant dix heures du matin. Ils ne devront non plus mettre à la voile, que le pavillon de congé n'ait été hissé sur chaque vaisseau ou bâtiment.

XIV. Si le pavillon de congé était hissé sur un vaisseau peu de temps avant le coucher du soleil, et qu'il ne levât pas aussitôt l'ancre, il ne pourra mettre à la voile que le signal n'ait été répété le lendemain matin à dix heures.

XV. Il est expressément défendu à tout commandant de vaisseau ou de bâtiment marchand, de permettre à aucun bâtiment pêcheur de l'île, de longer les flancs de son navire sans un permis signé du gouverneur, ou de souffrir qu'aucun bateau appartenant à leur vaisseau, n'approche des barques numérotées des pêcheurs de l'île, ou ne communique avec eux.

XVI. Si un bateau pêcheur cherchait à communiquer avec un vaisseau qui eût le cap sur l'île, qui serait déjà à l'ancre, ou enfin s'il communiquait avec quelque bateau appartenant à ce vaisseau, son commandant, ou ses officiers sont requis de le faire savoir aussitôt au pavillon, et au député aide-major-général, en prenant le numéro du bateau, et en le retenant selon que l'exigeraient les circonstances.

XVII. Les commandans de vaisseaux *porteurs de journaux qui pourraient contenir des nouvelles récentes dignes d'intérêts sont requis de les remettre à la personne par qui ces présentes leur seront lues, pour l'intelligence du gouverneur*, qui les leur fera rendre soigneusement.

XVIII. Il est défendu de débarquer de la poudre à tirer, sans en avoir préalablement averti le commissaire des magasins, le master-intendant (officier employé dans les arsenaux de la marine), afin que toutes les précautions nécessaires soient prises pour prévenir les accidens.

XIX. Il ne pourra être débarqué d'étalon, de jument, ou cheval hongre, sans une permission du secrétaire du gouvernement.

XX. Il ne sera débarqué aucun vin, de quelque nature qu'il soit, sans un permis signé du secrétaire du gouvernement.

XXI. L'honorable conseil des directeurs ayant prohibé l'importation des spiritueux provenant de l'Inde, il est ordonné, que quiconque enfreindrait cet ordre paierait une amende de 100 livres sterling. L'eau-de-vie, l'hydromel, le rhum des Indes Occidentales, les cordiaux, etc., ne peuvent de même être débarqués qu'en très-petites quantités, après en avoir obtenu la permission, et payé un droit, à raison de 12 sh. par gallon. Le débarquement de toute espèce de spiritueux, en quelque quantité que ce soit, sans permis, assujettira le contrevenant à la peine sus-mentionnée.

XXII. Les vaisseaux baleiniers ne devront pas jeter leurs harpons, tant qu'ils seront dans les parages de l'île, sous peine d'une amende de 50 francs; la moitié de cette somme sera comptée à celui qui le dénoncera.

XXIII. Tout commandant de vaisseau ou maître de bâtiment marchand, devra prévenir, quarante-huit heures avant son départ, pourvu qu'il se prépare toutefois de rester aussi long-temps dans la rade. Cet avertissement doit être donné par écrit au secrétaire du gouvernement, et au master-intendant, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi. Le petit hunier doit être également détaché, quarante-huit heures avant le départ du vaisseau.

XXIV. Tout commandant ou maître de vaisseau ou bâtiment marchand ne doit, sous aucun prétexte, laisser personne dans l'île, ou emmener qui que ce soit, sans avoir demandé la permission par écrit au gouvernement.

XXV. Aucun commandant, passager, ou toute autre personne que ce soit, à bord d'un des vaisseaux de l'honorable compagnie, ou autre, qui pourrait avoir jeté l'ancre devant l'île, ne pourra se charger de lettres ou paquets, pour les transporter en Europe, au cap de Bonne-Espérance, au sud de l'Amérique, ou par-tout ailleurs, excepté ceux remis par la poste, ou qui leur auraient été consignés dans la malle par la poste, par le secrétaire du gouvernement, ou par l'aide du major-général.

Le commandant du vaisseau ou bâtiment marchand signera le rapport, dont la forme est ci-annexée pour l'intelligence du gouverneur, et le remettra à l'officier qui lui aura donné lecture des présentes.

*Lettre de la princesse Pauline Borghèse, à lord Liverpool.*

Rome, 11 juillet 1821.

Milord, l'abbé Bonavita, arrivé de l'île Sainte-Hélène, qu'il a quittée le 17 mars dernier, nous a apporté les nouvelles les plus alarmantes de la santé de mon frère. Je vous envoie, ci-incluses, copies des lettres qui vous donneront les détails de ses souffrances physiques. La maladie dont il est attaqué est mortelle à Sainte-Hélène. Au nom de tous les membres de sa famille, je réclame du gouvernement anglais, qu'il soit changé de climat. Si cette demande ci-jointe m'était refusée, ce serait pour lui une sentence de mort, et je prie qu'il me soit permis de partir pour Sainte-Hélène, pour aller rejoindre l'empereur, et recevoir son dernier soupir.

Ayez, s'il vous plaît, milord, la bonté de solliciter cette autorisation de votre gouvernement, afin que je puisse partir le plus tôt possible. L'état de ma santé ne me permettant pas de voyager par terre, mes intentions sont de m'embarquer à Civita-Vecchia, pour me rendre de là en Angleterre, afin d'y profiter du premier vaisseau qui fera voile pour Sainte-Hélène ; mais je désire qu'il me soit permis d'aller à Londres, pour me procurer tout ce qu'il me sera nécessaire pour un si long voyage.

Si votre gouvernement persiste à laisser périr Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène, j'espère que votre seigneurie, afin d'applanir toutes les difficultés qui pourraient retarder mon départ, étendra sa sollicitude jusqu'à vouloir bien s'interposer pour que la cour de Rome ne mette pas obstacle à mon voyage. Je sais que les momens de la vie de Napoléon sont comptés, et je me reprocherais éternellement de n'avoir pas employé tous les moyens qui pourraient être en mon pouvoir pour adoucir ses dernières heures, et lui

prouver tout mon dévouement. S'il se trouvait quelque vaisseau anglais dans le port de Livourne, au moment de mon départ, je demande comme une faveur, qu'il soit permis à l'un d'eux de me prendre à Civita-Vecchia, et de me transporter en Angleterre.

Je vous prie, milord, de vouloir bien communiquer ma lettre et les copies ci-incluses, à lady Holland, qui a toujours donné des preuves du plus grand intérêt à Napoléon; de lui assurer mes sentimens d'amitié, et de recevoir pour vous-même, ceux de ma considération.

*Signé*, la princesse PAULINE BORCHÈSE.

Lettres incluses dans la précédente.

*Le docteur Antomarchi, à M. Siméon Colonna.*

Sainte-Hélène, 1821.

Mon cher ami, dans ma précédente lettre, datée du 18 juillet dernier, je vous apprenais que l'empereur était atteint de la maladie endémique du climat l'*hépatitis* chronique; des améliorations obtenues par un traitement long et rationel, ainsi que du changement en mal qui commençait à s'opérer à cette époque. Depuis lors, je vous dirai, pour continuer à vous tenir au courant de sa santé, que Napoléon est toujours plus mal de jour en jour, de sorte qu'en six mois, le dérangement du *viscus* bilieux a fait de si grands progrès, que les fonctions hépatiques sont entièrement dérangées, et que conséquemment les fonctions digestives sont presqu'anéanties.

Napoléon est maintenant réduit à ne prendre d'autres alimens que des liquides, qui passent rapidement, et presque sans éprouver de changement, par les vaisseaux absorbans du système lymphatique. Il n'est pas certain que cette

nourriture puisse convenir à son estomac, car il arrive souvent qu'ils sont aussitôt vomis qu'avalés. Ainsi, désirant me décharger de toute responsabilité spéciale, je déclare franchement à la famille de Napoléon et à toute l'Europe, que les progrès de la maladie qui l'affecte dans ce climat, cause première de ses souffrances, et les symptômes qui l'accompagnent, sont des plus sérieux.

Mon cher ami, la médecine ne peut rien contre l'influence du climat; et si le gouvernement anglais ne *se hâte pas de le retirer de cette terre destructive, dans peu de temps, je le dis avec douleur, Napoléon Bonaparte paiera le dernier tribut à la nature.*

Quels que soient les résultats de la situation où il se trouve actuellement, et l'issue funeste qu'elle aura sans doute, ce n'est point à la médecine qu'il faudra les attribuer, mais à l'état affreux auquel on l'a réduit.

Conservez-moi votre attachement, présentez mes complimens à nos amis communs, et croyez-moi toujours avec estime, votre affectionné ami.

*Signé*, F. Antomarchi.

*P. S.* Les faits que je viens de citer *sont incontestables*, je les présente comme pour les opposer aux assertions gratuites données par les journaux, relativement à l'heureux état de santé dont jouit l'empereur Napoléon.

## *Le comte Montholon à S. A. la princesse Pauline Borghèse.*

Longwood, Sainte-Hélène, le 17 mars 1821.

Madame, Napoléon me charge de rendre compte à votre altesse de l'état déplorable de sa santé. La maladie de foie dont il est attaqué depuis plusieurs années, laquelle est endémique et mortelle à Sainte-Hélène, a fait d'effrayans

progrès depuis six mois. Le soulagement qu'il avait éprouvé par le traitement du docteur Antomarchi n'a point eu de durée. Plusieurs rechutes ont eu lieu depuis le milieu de l'année dernière, et chaque jour le malade décline davantage; sa faiblesse est extrême; il peut à peine supporter la fatigue de sa voiture pendant une demi-heure, les chevaux allant le pas; il ne peut marcher dans sa chambre sans appui. A l'affection de foie se joint une autre maladie, également endémique dans cette île. Les intestins sont dangereusement attaqués; les fonctions digestives ont suspendu leur cours, et l'estomac rejette tout ce qu'il reçoit. Depuis longtemps l'empereur ne peut manger ni pain, ni viande, ni végétaux, il n'est soutenu que par quelques gelées. *Le comte Bertrand a écrit à lord Liverpool, au mois de septembre dernier, pour demander que Napoléon fût transporté dans un autre climat,* et pour lui faire connaître l'extrême nécessité de lui envoyer des eaux minérales.

J'ai confié à M. Bonavita une copie de cette lettre. *Le gouverneur sir Hudson Lowe a refusé de permettre qu'elle fût envoyée au gouvernement*, sous le vain prétexte que je donnais à Napoléon le titre d'empereur. M. Bonavita part aujourd'hui pour Rome. Il a éprouvé les plus cruels effets du climat de Ste.-Hélène: une année de séjour ici lui coûtera dix années de sa vie. La lettre que le docteur Antomarchi lui a remise de la part de S. E. le cardinal Fesch, donnera à votre altesse de nouveaux détails sur la maladie de l'empereur. Les *journaux de Londres* publient continuellement des lettres datées de Sainte-Hélène (1), dont le but est évidemment d'en imposer à toute l'Europe. Napoléon

(1) Tandis que Napoléon était dans un état déplorable, on publiait dans les journaux ministériels des lettres soi-disant venues de Sainte-Hélène, qui le représentaient comme jouissant d'une parfaite santé, et d'autres qui disaient qu'il avait l'habitude d'aller, dans l'île, à la chasse des chats sauvages. Je ne chercherai pas à prouver si ces lettres étaient écrites de Sainte-Hélène, ou autrement forgées à Londres.

compte sur votre altesse pour faire connaître sa véritable situation à quelqu'autorité anglaise. *Il meurt sans secours sur un rocher affreux; son agonie est épouvantable.*

Daignez recevoir, madame, etc.

*Signé*, le Comte MONTHOLON.

*Proclamation du gouverneur de Sainte-Hélène, dans laquelle il se charge de l'autorité dont il a été investi par le parlement britannique.*

Proclamation du lieutenant-général sir Hudson Lowe, gouverneur et commandant en chef, pour l'honorable compagnie des Indes Orientales, de l'île Sainte-Hélène, et commandant des forces de S. M. dans ladite île.

En vertu des pouvoirs et de l'autorité qui m'ont été donnés par l'ordre et au nom de S. M. britannique, en date du 12 avril de la présente année, et du règne de S. M. le cinquante-sixième, lesquels m'autorisent à retenir Napoléon Bonaparte et à le traiter en prisonnier de guerre, en me conformant aux ordres particuliers qui me seraient transmis de temps en temps, de la main d'un des premiers secrétaires d'état de sa majesté, pour prévenir l'évasion du susdit Napoléon Bonaparte; tous les bien-aimés sujets de sa majesté, ses officiers de terre et de mer sont requis de prêter main-forte et assistance. Il est fait savoir publiquement que le gouvernement britannique a arrêté dans sa présente session, que le susdit Napoléon Bonaparte serait détenu, et que quiconque aiderait sa fuite, subirait la peine capitale. Le gouverneur a également reçu plein-pouvoir pour régler les rapports journaliers des vaisseaux avec l'île pendant le temps que Napoléon Bonaparte serait retenu prisonnier.

Les copies des deux actes sus-mentionnés sont annexées ici.

En conséquence il est fait connaître publiquement que les différens ordres promulgués jusqu'à présent dans l'île,

pour ce qui a rapport à la sûreté du susdit Napoléon Bonaparte, et pour ce qui est d'empêcher toute correspondance ou communication avec lui, ses généraux ou ses domestiques, continueront à rester en vigueur.

Il est fait savoir encore qu'après cette proclamation, « quiconque enfreindrait les ordres établis pour sa sûreté, ou entretiendrait une correspondance quelconque avec lui, ses généraux ou ses domestiques, placés d'après leur propre vœu dans la même catégorie, ou qui en recevraient ou leur remettraient des lettres ou paquets, sans l'autorisation expresse du gouverneur ou de l'officier commandant alors dans l'île, et tenant la plume en sa place; quiconque aura commis l'un des actes ci-dessus, sera considéré comme ayant agi contre les ordres et les intentions expresses des susdits actes du parlement, et poursuivi en conséquence. Si par suite de quelqu'infraction aux règles établies pour sa sûreté, ou d'après quelque correspondance entretenue avec lui ou les gens de sa maison, le susdit Napoléon Bonaparte venait à s'évader, ces personnes seraient considérées comme ayant facilité sa fuite, et jugées selon toute la rigueur des lois. »

Il est déclaré en outre, que quiconque aurait connaissance de projets ou menées ayant pour but de faciliter son évasion, et n'en donnerait pas immédiatement connaissance au gouverneur ou à l'officier commandant en sa place, ou ne ferait pas tous ses efforts pour le prévenir, serait considéré comme y ayant pris part, et jugé comme tel.

Tout individu qui recevrait des lettres de Napoléon Bonaparte ou des personnes de sa maison, et qui ne les remettrait pas immédiatement au gouverneur ou à l'officier commandant en sa place; ou qui procurerait au susdit Napoléon Bonaparte, à ses officiers ou domestiques, de l'argent ou tout autre moyen d'évasion, sera considéré comme l'ayant aidé, et jugé comme tel.

Toutes les lettres ou communications pour Napoléon ou

sa suite, ou venant de quelqu'un d'eux, soit cachetées ou ouvertes, devront être remises au gouverneur sans perdre de temps, et dans le même état qu'elles auront été reçues.

L'objet de la présente proclamation n'est pas d'autoriser aucune rigueur inutile, mais de donner plus de force à l'exécution des règles jusqu'alors établies, et de prévenir les funestes résultats que pourraient amener l'ignorance et l'imprudence aussi bien que la volonté. Toutes les personnes que leur devoir appelle près du lieu habité par Napoléon et les gens de sa suite, ou qui auraient quelques relations d'affaires avec eux, sont donc prévenues qu'elles recevront des permissions régulières du gouvernement de l'île, et signées. L'acte du parlement ne saurait autoriser aucun traitement violent ou aucune conduite inconvenante envers Napoléon ou les gens de sa maison, tant qu'ils observeront les défenses que leur ont imposées les lois et les instructions du gouvernement de S. M.

Donné à James-Town, dans l'île Sainte-Hélène, le 28 juin 1816.

*Signé*, HUDSON LOWE,
*Gouverneur et Commandant en chef.*

Par ordre du Gouverneur,
*Signé*, G. GORREQUER,
*Secrétaire militaire.*

# DOCUMENS ADDITIONNELS,

NÉCESSAIRES A L'APPUI DE CET OUVRAGE.

---

*Conditions de la capitulation d'El-Arish, d'après la violation desquelles une partie de la garnison de Jaffa a été fusillée.*

*Le commandant du fort d'El-Arish et les trois autres commandans des troupes, au général en chef.*

Nous avons reçu la capitulation que vous nous avez adressée; nous consentons à remettre le fort El-Arish entre vos mains. Nous retournerons à Bagdad par le désert. Nous vous envoyons la liste des agas du fort, qui s'engagent sur serment, pour eux et leurs troupes, à ne pas servir dans l'armée de Djezzar, et à ne pas retourner en Syrie, d'une année, à partir de ce jour. Nous recevrons de vous un *laissez passer* et des drapeaux. Nous laisserons dans le fort toutes les provisions qui y sont maintenant. Tous les agas du fort jureront solennellement par Dieu, Moïse, Abraham, et par le peuple à qui Dieu soit propre, et par le Koran, d'exécuter fidèlement toutes ces conventions, et notamment de ne pas servir le Djezzar. Le Très-haut et son prophète sont témoins de notre bonne foi.

*Signés*, Ibrahim Niran, commandant du fort El-Arish.
El H. Hadjez Mohammed, colonel des Maugrebins.
El H. Hadjy Zadyr, Aga des Arnautes.
Mohammed, Aga, chef des commissaires.

*Lettre de l'empereur Napoléon, adressée au comte de Las-Cases, après son enlèvement de Longwood.*

Mon cher comte Las-Cases, mon cœur sent vivement ce que vous éprouvez; arraché, il y a quatorze ou quinze jours d'auprès de moi, vous êtes enfermé au secret, sans que j'aie pu recevoir ni vous donner aucune nouvelle, sans que vous ayez communiqué avec qui que ce soit, Français ou Anglais, privé même d'un domestique de votre choix.

Votre conduite à Sainte-Hélène a été, comme votre vie, honorable et sans reproche; j'aime à vous le dire.

Votre lettre, à votre ami de Londres, n'avait rien de répréhensible; vous y épanchiez votre cœur dans le sein de l'amitié. Cette lettre est comme les huit ou dix autres que vous avez écrites à la même personne, et que vous avez envoyées ouvertes. Le commandant de cette île, ayant eu l'indélicatesse de scruter les expressions que vous confiez à l'amitié, vous les a reprochées. Dernièrement, il vous a menacé de vous renvoyer de l'île, si vos lettres contenaient encore quelques plaintes. En agissant ainsi, il a violé le premier devoir de sa place, le premier article de ses restrictions et le premier sentiment de l'honneur. Il vous a ainsi autorisé à chercher les moyens de répandre, par effusion, vos sentimens dans le sein de vos amis, et de leur faire connaître la conduite coupable du commandant; mais vous êtes sans artifices; il a été bien facile de surprendre votre confiance!

On cherchait un prétexte de saisir vos papiers. Une lettre à votre ami de Londres ne pouvait autoriser une visite de la police chez vous; car elle ne contient aucun complot, aucun mystère: elle n'est que l'expression des sentimens d'un cœur noble et franc. La conduite illégale et précipitée que l'on a tenue à cette occasion, porte le caractère d'une haine basse et personnelle.

Dans les contrées les moins civilisées, les exilés, les prisonniers, et même les criminels sont sous la protection des lois et des magistrats. Les personnes nommées pour les garder ont des chefs, soit dans l'administration, soit dans l'ordre judiciaire, pour les surveiller. Mais, sur ce roc, le même homme qui fait les réglemens les plus absurdes, les exécute avec violence; il transgresse toutes les lois et il n'est personne pour restreindre les excès de son caprice.

On enveloppe Longwood d'un voile que l'on voudrait rendre impénétrable, pour cacher une conduite criminelle. Ce soin fait suspecter les intentions les plus odieuses.

Par des bruits artificieusement semés, on a essayé de tromper les officiers, les étrangers, les habitans de cette île, et même les agens étrangers qui, à ce que l'on dit, sont entretenus ici par l'Autriche et la Russie. Certainement, le gouvernement anglais est trompé de la même manière par des rapports artificieux et mensongers.

Vos papiers, parmi lesquels on savait qu'il y en avait qui m'appartenaient, ont été saisis sans aucune formalité, près de mon appartement, *avec des exaltations d'une joie féroce*. J'en fus instruit quelques momens après; je regardai par la fenêtre, et je vis qu'on vous enlevait. Un nombreux état-major caracolait autour de vous; je crus voir les sauvages des îles de la mer du Sud, dansant autour des prisonniers qu'ils vont dévorer.

Votre société m'était nécessaire: seul, vous lisez, vous parlez et entendez l'anglais. Combien vous avez passé de nuits pendant mes maladies. Cependant, je vous engage, et au besoin, je vous ordonne de requérir le commandant de cette île, de vous renvoyer sur le continent, il ne peut point s'y refuser, puisqu'il n'a action sur vous, que par l'acte volontaire que vous avez signé. Ce sera pour moi une grande consolation, que de vous savoir en chemin pour de plus fortunés pays.

Arrivé en Europe, soit que vous alliez en Angleterre,

ou que vous retourniez dans la patrie, perdez le souvenir des maux qu'on vous a fait souffrir. Vantez-vous de la fidélité que vous m'avez montrée, et de toute l'affection que je vous porte.

Si vous voyez un jour ma femme et mon fils, embrassez-les; depuis deux ans, je n'en ai aucune nouvelle, ni directe, ni indirecte; il y a dans ce pays, depuis six mois, un botaniste allemand qui les a vus dans le jardin de Schœnbrunn, quelques mois avant son départ. Les barbares ont empêché qu'il vînt me donner de leurs nouvelles.

Toutefois, consolez-vous et consolez mes amis : mon corps se trouve, il est vrai, au pouvoir de la haine de mes ennemis; ils n'obtiennent rien de ce qui peut assouvir leur vengeance; ils me tuent à coups d'épingles; mais la Providence est trop juste, pour permettre que cela se prolonge long-temps encore! L'insalubrité de ce climat, le manque de tout ce qui entretient la vie, mettront, je le sens, un terme prompt à cette existence, *dont les derniers momens seront l'opprobre du caractère anglais.* L'Europe signalera un jour, avec horreur, cet homme hypocrite et méchant, que les vrais Anglais désavoueront pour Breton.

Comme tout porte à penser qu'on ne vous permettra pas de venir me voir avant votre départ, recevez mes embrassemens, l'assurance de mon estime et de mon amitié. Soyez heureux.

Votre affectionné.

*Signé*, NAPOLÉON.

Longwood, 11 décembre 1816.

## *Déclaration de l'empereur* NAPOLÉON.

Les 11, 12, 13, 14 et 16 août 1819, on a, pour la première fois, essayé d'entrer de force dans le pavillon habité par l'empereur Napoléon, qui, jusqu'à cette époque avait

toujours été respecté. Il résista à cette violence en fermant les portes aux verroux. *Dans cette situation, il réitère la protestation qu'il a faite et fait faire plusieurs fois, que son asyle ne serait violé qu'en marchant sur son corps.* Il a renoncé à tout, et depuis trois ans a vécu concentré dans l'intérieur de six petites chambres, afin d'échapper aux insultes et aux outrages. Si l'on pousse la bassesse jusqu'à lui envier ce refuge, on a résolu de ne lui en laisser d'autre que la tombe. Attaqué depuis deux ans d'une hépatitis chronique, maladie endémique dans cette île, et, *depuis un an, privé de l'assistance de ses médecins par l'éloignement forcé du docteur O'Meara, dans le mois de juillet* 1818, *et du docteur Stokoe, en janv.* 1819, il a éprouvé diverses crises durant lesquelles il a été obligé de garder le lit, quelquefois pendant quinze ou vingt jours consécutifs. Actuellement au milieu d'une des crises les plus violentes qu'il ait encore éprouvées, retenu au lit depuis neuf jours, n'ayant d'autres remèdes à opposer à la maladie que la patience, la diète et le bain; *depuis six jours sa tranquillité a été troublée par des menaces d'attaques et d'outrages, auxquelles le prince-régent, lord Liverpool et toute l'Europe savent bien qu'il ne se soumettra jamais.*

Attendu que le désir de l'abaisser et de l'insulter se manifeste tous les jours, il réitère la déclaration qu'il a déjà faite : qu'il n'a pris ni ne veut prendre aucune notice, et qu'il n'a ordonné ni ne veut ordonner de faire de réponse à aucune dépêche, ni paquet, dont les expressions seront conçues d'une manière injurieuse pour lui, et en contradiction avec les formes qui ont été établies depuis quatre ans, de correspondre avec lui par l'intermédiaire de ses officiers. Qu'il a jeté et jettera dans le feu ou par la fenêtre ces paquets insultans, ne voulant rien innover dans l'état de choses qui a été établi depuis quelques années.

*Signé*, NAPOLÉON.

Longwood, 16 août 1819.

J'ai appris que cette déclaration avait été provoquée par la circonstance que je vais rapporter. Tandis que le comte Montholon était malade, sir Hudson Lowe, ingénieux à inventer de nouvelles vexations, refusa de correspondre avec le comte Bertrand, et voulut avoir une correspondance directe avec l'empereur, soit en lui envoyant un de ses officiers deux fois par jour, ou par lettres. Pour parvenir à ce but, il envoya sir Thomas Reade ou le major Harrisson à Longwood pendant plusieurs jours; celui-ci venait à la porte extérieure des appartemens de Napoléon, à laquelle il continuait de frapper pendant quelque temps en criant de temps en temps : *Sortez, Napoléon Bonaparte!!* — *Nous voulons voir Napoléon Bonaparte*, etc., et terminait ces scènes d'outrages non mérités, en laissant après son départ des paquets de lettres adressées à Napoléon Bonaparte, écrites dans le style ordinaire de Plantation-House.

# TABLE

## ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

## DES MATIÈRES

### CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

*Nota.* Les chiffres romains indiquent le *volume;* les chiffres arabes, la *page.*

## A.


Abstinence de Napoléon, III, 83.

Accouchement de la comtesse Bertrand, II, 37.

— — de Marie-Louise, III, 197.

*Adamant* (arrivée de l'), II, 16.

Albuféra (bataille d'), III, 16.

Alexandre, empereur de Russie. Son caractère, I, 227, 247. Ses vues sur la Turquie, II, 82. Demande à Napoléon son avis sur la conduite de son ambassadeur en Chine, 211. Son attention pour des bagatelles en temps de guerre, 261. Propose à Napoléon sa sœur en mariage, 374.

Alexandrie, II, 75.

Algériens, I, 170. II, 5, 6, 203.

Alliés. Leur déclaration à Vienne, III, 284.

Ambassade de lord Amherst à la Chine, II, 170, 175, 210, 281, 390.

Ambassadeurs. Ne représentent pas les souverains, II, 390.
Ambassadeur (anecdote sur l') persan, III, 121.
Amherst (lord). Son ambassade à la Chine, II, 170. Aurait dû accomplir le *ko-tou*, 175, 210, 281. Arrive à Sainte-Hélène et visite Napoléon, 325. Opinion de l'empereur sur son ambassade, 390.
Amiens (traité d'), violé d'abord par les Anglais, II, 233.
Amirauté anglaise, II, 184.
Anecdotes, I, 35, 58, 104, 123, 179. II. 21, 129, 135, 189, 197, 216, 217, 248, 249, 277, 331, 338, 361, 388. III, 5, 43, 44, 95, 121, 128, 178, 191, 199.
Anglesea (marquis d'), blessé à Waterloo, II, 377.
Anglais. Opinion qu'en a Napoléon, I, 243. II, 90, 231. N'aiment point les Français, 265. Sont arrêtés en France, 270. Préfèrent le vin aux femmes, III, 15. Leurs voyages changeront leurs opinions à l'égard de Napoléon, II, 120.
Angleterre, I, 225, 259. II. 48, 111, 123, 126, 162, 170, 175, 198, 289, 369. III, 11.
Angoulême (duc d'), III, 221.
— — (duchesse d'), II, 188.
Antommarchi (Dr). Sa lettre au signor S. Colonna, III, 292.
Archambaud, I, 164.
Arcole, II, 213. III, 51.
Argent, levé dans Londres pour le départ de Napoléon de l'île d'Elbe, II, 233.
— de Napoléon, saisi par ***, III, 53.
— de Napoléon, saisi à bord du Bellérophon, I, 3.
Argenterie de Napoléon brisée, I, 119.
— — vendue, I, 149, 298.
Aristocratie anglaise, condamnée par Napoléon, II, 179. III, 78, 210.
Armée (confiance de Napoléon dans son), III, 95.
Artois (comte d'). Sa conduite à Lyon, I, 103. Sa fuite, III, 97.
Assassinat, défendu par Talleyrand, III, 13.

Assassinat (Napoléon prend peu de précautions contre l'), III, 50.
— — le craint à Longwood, III, 100.
— — du général Duphot, III, 184.
— — projeté de Napoléon, II, 38, 40, 44, 45, 53, 149, 161.
— — de Joseph Bonaparte, III, 139.
— — de Salicetti, III, 141.
— — de sir Hudson Lowe, III, 220.
Athéisme (Napoléon repousse l'inculpation d'), II, 144.
Austerlitz (bataille d'), I, 225.
Autriche (empereur d'). Ses idées sur Napoléon après son retour de l'île d'Elbe, I, 205. Son caractère, II, 221. S'oppose au meurtre de Napoléon, 255. Demande pardon à Napoléon, 255. Ses idées sur la noblesse, III, 125.

## B.

Bagage. Il y en a trop dans les armées anglaises, II, 262.
Balcombe (Mr), II, 125, 317.
— — (Mme) II, 85, 115.
— — (Mlles), II, 85, 115.
Balmaine (comte), I, 167. II, 176, 212, 225. III, 124.
Balston (capitaine), II, 302.
Banqueroute nationale, III, 12.
Barber (Mr), III, 203.
*Baring* (canonnier du), II, 311, 315, 321, 327.
Baring (Mr). Sa lettre à Bertrand, III, 1.
Barras (caractère de), I, 187. II, 387. III, 50. Fait général en chef par la Convention, 190.
Barrère, II, 387.
Bastonnade, donnée aux matelots, II, 51.
Bathurst (lord), I, 31. II, 288, 357. III, 226.
Bavarois (défection des), III, 225.

Baxter (Mr), I, 278, 285.
Beauharnais (Eugène de). Sa première entrevue avec Napoléon, I, 179,
Belges. Attachés à Napoléon, II, 124.
Belgique, II, 269.
Berg-op-Zoom (siége de), III, 17.
Berri (duc de), II, 117.
Bernadotte, II, 255. III, 194.
Bernstorff. Ses dépêches ouvertes, III, 117.
Bertrand (comte). Accompagne Napoléon à Sainte-Hélène, I, 2. Fixe sa demeure à Hut's-Gate, 17. Reçoit une visite de sir Hudson Lowe sur la nécessité de la représentation journalière de Napoléon à quelqu'officier anglais, 38. Condamné à mort par le gouvernement français, 81. Vient habiter Longwood, 167. Son frère rappelé d'exil, II, 124. Présente une lettre de change à l'acceptation de sir H. Lowe, 125. Reçoit une lettre de Mr Baring et Ce, III, 1. Demande un certificat de vie pour la comtesse, 6. Sa lettre à sir Hudson Lowe, touchant les présens de Mr Elphinston, 272. — Au canonnier du *Baring*, 274. — A sir Hudson Lowe, sur les désagrémens de Longwood, 279.
— — (comtesse), I, 2, 17. Son accouchement, II, 37.
Bessières (Mme la maréchale), II, 155.
Betterave (sucre de), II, 123.
Bingham (sir Georges), I, 243.
— — (lady), II, 134.
Blacas, I, 223. II, 187, 188, 190.
Blackeney (capitaine), III, 34.
Blessures de Napoléon, III, 51.
Blucher (caractère de), I, 199. Son mépris pour les Français, II, 129. Sauvé par les Cosaques, 129.
Bonaparte (Bonaventure), III, 126.
— — (Lucien), III, 119, 121.
— — (Joseph). *Voyez* Joseph Bonaparte.

Bonaparte (Napoléon). Quitte le Bellérophon pour le Northumberland, I, 1. Ses habitudes durant le voyage à Sainte-Hélène, 7. Arrive à Sainte-Hélène, 8. Résidence aux *Briars*, 11. Va habiter Longwood, 15. Commence à écrire ses mémoires, 18. Sa générosité pour un vieux Malay, 19. Espace désigné pour ses promenades, 20. Précautions contre son évasion, 21. Son opinion sur Murat, 24. Sur *l'état présent de la France*, par miss Williams, 25. Heures de son lever, 25. Ses habitudes à Longwood, 25. Refuse de voir sir Hudson Lowe, 28. Entrevue avec sir H. Lowe, 28. Son opinion sur sir Georges Cockburn, 29, 34. Désapprouve et change le papier envoyé à ses amis pour qu'ils y apposassent leurs signatures, 32. Son aversion pour Sainte-Hélène, 33. Son entrevue avec le capitaine Hamilton, 33. Avec le colonel et mademoiselle Wilks, 34. Anecdote sur Corvisart, 35. Reproche au gouvernement anglais d'envoyer des vaisseaux en mer sans chronomètre, 35. Demande à O'Meara à quel titre il lui est attaché, 46. Son opinion sur sir Hudson Lowe, 43, 48, 93, 128, 164, 169, 210, 229, 234, 242, 246, 278, 283, 296, 300. II, 57, 144, 145, 155, 355. III, 9, 88, 175. Craint la goutte, I, 45. A les symptômes d'une affection catarrhale, 48. Caractère de sir J. Moore, 55. De Kléber, 55. Sur Villeneuve et sa mort, 56. Caractère de Barré, 57. Anecdote qui prouve quelle est la misère à Sainte-Hélène, 58. Son usage dans les maladies, 60. Son opinion sur le mariage, 60. Conversation touchant Warden, 61. Ses idées d'améliorations nécessaires à Londres, 61. Son opinion sur sir P. Malcolm, 65. Sur lord Holland, 65. Reçoit M. Baxter, 67. Sa toilette, 82. Se plaint d'une douleur au côté droit, 83. Reçoit le colonel Keating, 83. Sort à cheval pour la première fois depuis huit semaines, 88. Son jour de naissance, 89. Sa conversation avec sir Hudson Lowe, 93. Son opinion sur Sarrasin, 95. Écrit une lettre au gouver-

nement anglais contre sir Hudson Lowe, 100. Se plaint d'être privé des journaux, 101. Caractère du roi de Prusse, 101. Des Bourbon, 102. Trait d'une vieille femme, 104. Caractère de Soult, 105. Demande à envoyer des lettres cachetées à des banquiers de Londres ou de Paris, 109. Fait briser et vendre sa vaisselle plate, 119. Quelle vie il se proposait de mener en Angleterre, 124. Éloge du prince Léopold, 137. Réductions dans son état de maison, 140. Sa déclaration, 156. Ses motifs pour retenir le titre d'empereur, 160. Caractère de Savary et de Fouché, 162. Ses idées sur les titres nationaux, 163. Une de ses joues enflée, 168. Des Algériens, 170. Des Napolitains, 170. De la dette nationale en Angleterre, 171. Des soldats anglais, 172. De la bataille de Waterloo, 173. De Wellington, 174. De la politique de Pitt, 175. Des matelots anglais, 176. Des matelots français, 176. Des Américains, 177. Indisposition sérieuse, 177. Rétablissement, 178. Sur l'impératrice Joséphine, 179. Sur Eugène Beauharnais, 179. Il est indisposé, 180. Refuse les remèdes, 180. Ses raisons pour favoriser les Juifs, 182. Des francs-maçons, 184. De Carnot, 186. De Barras, 187. Des Polonais, 189. Son intention de couronner Poniatowski, 190. Sa marche sur Moscou, 190. Son séjour dans cette ville, 192. Incendie de Moscou, 193. De la religion, 195. De l'homme, 197. Se reconnaît pour fataliste, 198. De Blücher, 199. Des soldats anglais, 199. Des Italiens, 201. Des Prussiens, des Russes et des Allemands, 201. Du prince Charles, 202. De Schwartzenberg, 202. Du général O'Hara, 202. Des Napolitains, 205. Ses idées sur l'empereur d'Autriche après son retour de l'île d'Elbe, 205. Désire toujours la paix avec l'Angleterre, 206. Son opinion sur sir Sydney Smith, 207. Il en reçoit un cartel, 209. Ses intentions à l'égard de Espagne, 209. Son opinion sur Talleyrand, 212. Sur Duroc, 217. Ses inquiétudes pour Las Cases, 224. De la

détresse publique en Angleterre, 225. Du roi de Saxe, 226. Du roi de Bavière, 227. D'Alexandre, 227. Ses craintes pour ses mémoires, 227. Sur son frère Joseph, 231. Témoigne son intérêt à O'Meara, 232. Désire que Las-Cases quitte Sainte-Hélène, 233. Son opinion sur Desaix, Kléber, Soult, Moreau, 235, 236. Sur Lasnes, 237. Sur Masséna, 238. Sur Pichegru, 239. Anecdotes sur ses premières années, 248. Soutient qu'il n'a jamais offert ses services à l'Angleterre, 249. Du général Paoli, 249. De l'expédition anglaise contre Copenhague, 250. Des contrebandiers anglais, 250. De la tentative sur l'île de Walcheren, 254. De Robespierre, 258. De la situation de l'Angleterre, 259. De la probabilité d'une révolution en France, 272. De la conspiration de Georges, 272. De la mort de Moreau, 273. De la mort de S. Priest, 274. Est sur le point de périr dans l'île de Lobau, 275. Est attaqué d'une fièvre nerveuse, 275. Désire que son corps soit brûlé, 276. Caractère de Pozzo di Borgo, 289. Désire avoir une entrevue avec Las-Cases avant son départ, 291. Proteste contre la conduite de sir Hudson Lowe, 294. Fait présent à O'Meara d'une tabatière, II, 1. De l'entreprise contre Alger, 5. De Nelson, 7. Du traitement fait aux prisonniers français, 22. De l'arrestation des voyageurs anglais, 25. De Miot, 27. Réfute l'accusation intentée contre lui d'avoir empoisonné ses malades et fait fusiller 4000 Turcs à Jaffa, 28. Rend visite à la comtesse Bertrand, 37. De la conspiration de Ceracchi, 38. De la machine infernale, 40. D'une tentative d'assassinat sur sa personne à Schœnbrunn, 44. D'une autre dans sa propre chapelle, 47. Se préparait à envahir l'Angleterre, 48. Son opinion sur la canaille anglaise, 50. Aurait aboli la bastonnade dans la marine, 51. Dit qu'il y a plus d'esprit national en Angleterre qu'en France, 52. Avait proposé un traité de commerce avec l'Angleterre, 53. Ne prétendait pas à la domination uni-

verselle, 54. Son plan pour payer la dette nationale d'Angleterre, 54. De l'émancipation des catholiques, 55. Son indignation contre sir H. Lowe, parce qu'après avoir accepté la médiation de l'amiral Malcolm, il en était resté là, 57. Message à sir H. Lowe, 58. Discussions avec sir H. Lowe, relativement aux restrictions, 58, 60, 65. Se plaint des Anglais, 68. Nouvelles disputes touchant les restrictions imposées, 70. Sa croyance dans la fatalité, 74. Pense que les Anglais eussent dû garder Alexandrie, 75. Sa lettre à l'empereur Paul, 78. Sur l'assassinat de cet empereur, 79. Traité avec lui pour envahir l'Inde, 81. Dangers que court l'Inde de la part des Russes, 82. Ses inquiétudes pour M. de Montholon, 83. Sur Grouchy, 86. Sur Soult, 86. Sur Ney, 86. Sur Mouton-Duvernet, 87. Était le souverain du peuple, 88. Pense que les Anglais ne se laissent guider que par l'intérêt, 90. Ses remarques sur Longwood, 90. Sur les moyens de tirer l'Angleterre des embarras où elle est, 95. Sur la cruauté de sir H. Lowe, 97. Sur Carnot, 101. Sur Clarke, 101. Ses intentions relativement à l'Angleterre, 102. Proteste qu'il n'a jamais exprimé d'horreur pour l'uniforme anglais, 103. Demande à O'Meara sa propre opinion sur lui, 104. Affirme qu'il n'a jamais commis de crimes, 105. Sa manière d'agir, 105. Sur le livre de Warden, 115. En expose les erreurs, 116. Sur les prisonniers de Jaffa, 116. Sur Wright, 116. Sur lord Castlereagh, 120. Sur Talleyrand, 121. Sur les moyens de remédier au triste état du commerce anglais, 123. Il croit que la France aurait pu se passer des denrées coloniales, 123. Que les Belges lui étaient attachés, 124. Il est près d'être fait prisonnier par les hulans, 127. Il dit que le peuple est plus curieux d'apprendre les sottises que de connaître les qualités d'un grand homme, 130. Que les réponses envoyées par sir H. Lowe sont tout-à-fait absurdes, 134. Sur Talleyrand, 134. Sur le bruit

répandu qu'il s'était fait mahométan, 136. Sa dispute avec les Imans, 136. Ses plans pour faire des canaux en Égypte, 138. Sur Menou, 139. Sur le treize vendémiaire, 140. Sur les bulletins français, 142. Sur le ministère anglais, 142. Sur la mission de Talleyrand à Varsovie, 147. Sur Ney, 148. Sur Lavalette, 148. Sur la conspiration de Pichegru, 149. Sur madame Montholon, 157. Il se plaint de l'enflure de ses jambes, 157. De Pichon, Châteaubriand, etc., 157. De Fox, 159. De son traitement à l'île d'Elbe, 161. De Ferdinand d'Espagne, 162. De Joséphine, 163. De la bataille de Waterloo, 164. De Wellington, 164. Son mépris pour les libelles, 167. De Goldsmith, Pichon, et du *Quaterly Review*, 167. De ses mariages, 168. Ses intentions par rapport à l'Angleterre, 170. De l'ambassade de lord Amherst, 170. Il refuse de le voir s'il est présenté par sir H. Lowe, 173. De la peste, 174. Des manufactures anglaises, 174. Des encouragemens qu'il donna au commerce français, 175. De l'ambassade de lord Amherst, 175. De son départ de l'Égypte, 177. Sa conversation avec le capitaine Cook et M. Mackenzie, 178. Aimait les matelots anglais, 179. De Waterloo et de Wellington, 180. De l'esprit national en Angleterre, 181. Du vendredi saint, 182. Son serment à son couronnement, 182. De Hoche, 183. De l'amirauté anglaise, 184. De la liberté en France et en Angleterre, 186. De lord Castlereagh, 187. Des falsifications de Blacas, 187. De Louis, 188. De M^lle^ Raucour, 189. Ota les cimetières aux moines, 191. Ne voulut pas consentir à la paix de Châtillon, 191. De Davoust, Suchet et Masséna, 193, 194. De Clausel, Gérard et Soult, 194. De Cornwallis, 197. Dit que lord Castlereagh lui offrit un asyle en Angleterre, 198. Du baron Stein, 199. Dit qu'il pouvait anéantir la Prusse et l'Autriche, 200. De Metternich, 201. Son entrevue avec lord Whitworth, 201. Sur le machiavélisme du ministère anglais, 202. Sa haine contre les pi-

rates d'Alger et de Tunis, 203. Du lord Exmouth, 204. Est aidé dans son passage de la Meuse par des matelots anglais, 206. Ces matelots formaient sa garde à l'île d'Elbe, 207. Se plaît aux courses de chevaux, 208. Dit que les Anglais auraient dû se soumettre à l'étiquette de la Chine, 210. Son avis à l'empereur de Russie sur le même sujet, 211. Refuse son consentement à Talleyrand qui lui proposait de faire assassiner les Bourbon, 211. S'occupe à écrire un récit de la guerre de sept ans du grand Frédéric, 212. Son opinion sur la médecine, 214. Anecdote sur les Marseillais, 216. Avait empêché de faire des eunuques, sous peine de mort, 218. Ses habitudes de travail, 220. Son opinion sur l'empereur d'Autriche, 221. Sur les Corses, 224. Continue à écrire ses observations sur les œuvres de Frédéric-le-Grand, 226. Sur les Corses, 228. Sur sir H. Lowe, 229. Sur les prisonniers français en Angleterre, 231. Les Anglais offrent de l'aider à se faire roi de France, à condition qu'il leur livrera Malte, 233. Du capitaine Wright, 236. Des prisonniers anglais et français, 237. De la princesse de Galles, 244. Du prince Léopold, 245. Des complots contre sa vie, 245. Des Vénitiens, 248. Du comte d'Entraigues, 249. De Moreau, 253. Du complot de Pichegru, 254. De l'empereur d'Autriche, 255. De Bernadotte, 255. De Brueys, 257. Des matelots français et anglais, 260. De l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, 261. Des armées anglaises, 262. De la cavalerie anglaise, 263. De la Russie, 266. De l'empereur Paul, 266. Ses intentions définitives par rapport à l'Europe, 268. Du duc d'Enghien, 271. De Pichegru, 271. De Cromwell, 273. De madame de Staël, 278. De l'ambassade en Chine, 281. De la vraie politique de l'Angleterre, 282, 289. Des prisonniers français, 298. De Santini, 306. Son désir de posséder le buste de son fils, 312. Du caractère de sa mère, 313. De Joséphine, 314. De Murat, 317. Des Napolitains, 319. De la

possibilité de rester en France après la bataille de Waterloo, 319. Son titre à la couronne de France, 327. Reçoit la visite de lord Amherst, 330. Sa politique générale, 333. Sur Wurmser, 338. Ses précautions contre la peste à Jaffa, 342. Lettre à sir H. Lowe, 343. Message à sir H. Lowe, 346. Pense qu'on le traite si mal pour l'obliger à se suicider, 356. Répond au discours de lord Bathurst, 357. De Poussilgue, 359. Des Mamelucks, 360. Le jour de sa naissance, 360. Anecdote sur deux matelots anglais, 361. Du prince d'Orange, 363. De la reine de Prusse, 364. Dit que Malte était la meilleure place pour sa retraite, 365. Eût désiré voir l'Angleterre *incognito*, 369. Son plan pour attaquer les alliés dans Paris, 372. Dit qu'Alexandre désirait lui donner sa sœur en mariage, 374. Sur Narbonne, 375. Est sur le point d'être prisonnier à Waterloo, 377. Du concordat avec le pape, 380. De l'Espagne, 382. Son histoire de Corse, 384. Dispute un prix d'académie à Lyon, 384. De Robespierre, 385. De Marat, 385. D'Hébert, Chaumette et Collot d'Herbois, 386. De Marie-Antoinette, 388. Anecdote sur Sieyes, 388. De l'ambassade en Chine, 390. Du capitaine Wright, III, 3. De sir Sydney Smith, 4. Du lord Wellington, 5. Des moyens de remédier à la misère publique en Angleterre, 11. Des mœurs anglaises, 15. Du maréchal Jourdan et de la bataille d'Albuféra. 16. De la méthode de Wellington dans les siéges, 17. Sa conversation avec l'amiral Plampin sur la marine, 19. Son invasion projetée de l'Inde, 20. Sur Surinam, 24. Sur les pontons, 25. Sur le manuscrit venu de Sainte-Helène, 27. Sur l'offre de sir Hudson Lowe de lui construire une nouvelle maison, 32. De M. Boys, 35. Des catholiques anglais, 36. Se plaît aux courses de chevaux, 38. De miss G***, 43. Persiste à rester renfermé pour éviter les insultes, 48. De l'*Edinburg Review*, 50. Ne prenait aucune précaution contre l'assassinat, 50. Fut presque noyé étant tout

jeune, 52. Son bien saisi par ***, 53. Des talens nécessaires à un bon général, 53. Des tremblemens de terre, 56. De la vraie politique de l'Angleterre par rapport aux Indes, 57. Est sérieusement indisposé, 60. Des saints patrons, 71. Anecdote d'un prêtre italien, 72. Des médecins, 73. Anecdote de Sieyes, 76. Sur Larrey, 76. Son horreur pour la médecine, 82. Son abstinence, 82. Communique ses désirs à sir Hudson Lowe par l'intermédiaire de Bertrand, 90. De sa réception par les Français à son retour d'Italie, 93. Sa confiance dans l'armée française, 95. Refuse d'être appelé général Bonaparte, 101. Refuse l'avis d'O'Meara, 106. Sa douleur en apprenant que son fils est privé de l'héritage des duchés de Parme, etc., 113. Ses sentimens dans son intérieur, 114. De l'administration de la poste à Londres, 115. De lord Cochrane, 120. Anecdote de l'ambassadeur persan à Paris, 121. De Lucien, 121. De son frère de lait, 122. De Talma, 123. De ses intentions pour son cadavre après sa mort, 169. Désapprouve l'habitude anglaise de fermer les boutiques le dimanche, 173. Refuse de voir M. Baxter, 176. Anecdote de Richelieu, 178. Dit qu'il fut reconnu empereur par tout le monde, 181. Du traité de Tolentino, 183. Des Vénitiens, 185. Sauva la Convention, 189. Son humanité pour les soldats, 191. Sa conduite envers le colonel Pepin, 191. De Marie-Louise, 197. Son respect pour les lois, 200. De son mariage, 201. Ses plans contre l'Angleterre, 207. Son gouvernement en France, 213. Son admiration pour Corneille, 221. Son opinion sur Maitland, 221. Quelles furent les causes de sa chute, 223. De la campagne de 1813, 223. Sa lettre à l'impératrice en faveur d'O'Meara, 245. Ses présens à O'Meara, 245. Sa protestation, 285. Sa lettre au comte de Las-Cases, 299. Sa déclaration, 301.

Bonvivant, III, 199.

Bourbon, I, 185. II, 88, 95, 108, 182, 189, 272, 334, 380.

Bouvet de Lozier, II, 152.
Boys (Mr), censuré par Napoléon, III, 35.
Briars (description des), I, 10.
Brienne (bataille de), II, 127.
Brooke (Mr), III, 6.
Brooke (extraits de l'histoire de Sainte-Hélène par Mr), III, 258.
Bruyes (amiral), II, 256.
Bulletins, II, 142. III, 227.
Burdett (sir Francis), II, 298.
Buste du jeune Napoléon, II, 311, 315, 321, 327.

## C.

Café. Croît dans le sud de la France, II, 123.
*Cambridge*, vaisseau d'approvisionnement, III, 196.
Cambrone, III, 95.
Campan (Mme), II, 388.
Campagne de 1813, III, 223.
Campbell (colonel), II, 160.
— — (capitaine), II, 213.
Canaille, II, 5, 50, 127. III, 209, 215.
Canaux projetés par Napoléon en Égypte, II, 138.
Cannes, III, 95.
Canonnier du *Baring*. Fait présent à l'empereur d'un buste du jeune Napoléon, II, 310, 315, 321, 327. Le comte Bertrand lui écrit, III, 274.
Canosa (prince de), III, 134.
Capri (île de). Commandée par sir H. Lowe, III, 129. Rendue par lui aux Français, 158.
Carnot. Notice sur sa vie, I, 186. Conduite de Clarke envers lui, II, 101. Son caractère, 388.
Caroline (reine), II, 352.
Casetti, III, 129.

Castlereagh ( lord ), I, 259. II, 95, 96, 102, 120, 160, 169, 187, 198, 373, 380, III, 46, 182.
Catholiques ( émancipation des ), II, 55. III, 36, 49.
Caulaincourt, II, 128, 191. III, 46.
Cavalerie anglaise, inférieure à la française, II, 263.
Ceracchi ( tentative de ) contre la vie de Napoléon, II, 38.
César, cocher de Napoléon, II, 42.
Chambre ( description de la ) à coucher de Napoléon, I, 40.
Charles, mulâtre, I, 264.
Charles ( prince ). Son caractère, I, 202.
Charlotte ( princesse ), II, 245. Sa mort, III, 196, 200.
Charpentiers de vaisseaux. Napoléon n'en envoya pas à Tunis ni à Alger, II, 203.
Chateaubriand, II, 157, 228. III, 193.
Chatham ( lord ), II, 234.
Chatillon ( paix de ), II, 191, 371.
Chiffres. Lus aisément, III, 115.
Chine, II, 170, 175, 281, 390. III, 232.
— ( empereur de ). Son édit, II, 210.
Chirurgiens, II, 214. III, 73.
Churchill ( M^r ), II, 177.
— — ( M^lles ), II, 177.
Chute de Napoléon. Ses causes, III, 223.
Cipriani, dangereusement malade, III, 216. Sa mort, 218.
Clarke. Sa conduite avec Carnot, II, 101. Son caractère, 101.
Clausel, II, 194.
Cochrane ( lord ), III, 120.
Cockburn ( sir Georges ) passe la mer avec Napoléon, I, 2. Soirées, 13. Répare Longwood, 15. Fait croiser deux vaisseaux devant Sainte-Hélène, 22. Rend visite à Paris à la mère du général Gourgaud, II, 113. Son opinion sur Napoléon, 131. Son caractère tracé par l'empereur, II, 355. III, 65.
Codicille au testament de Napoléon, III, 169.
Cole ( M^r ) III, 9.

Colonies anglaises. La France n'a pas besoin de leurs produits, II, 123.
Commerce (traité de), proposé par Napoléon à l'Angleterre, II, 53.
— — (triste état du) en Angleterre, II, 95, 122, 123.
Commissaires de France, de Russie et d'Autriche. Leur arrivée à Sainte-Hélène, I, 63. Aversion de sir Hudson Lowe pour eux, III, 97.
Composition pour un prix, faite par Napoléon, II, 384.
Concordat des Bourbon avec le pape, II, 380.
Condorcet, II, 366.
Congrès de Vienne. Sa détermination d'envoyer Napoléon de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène, I, 84.
Conscription, III, 211.
Conspirations contre Napoléon,
— — par Ceracchi, II, 38.
— — par S^t Régent, Imolan, etc., II, 41, 53.
— — par un jeune homme à Schœnbrunn, II, 44.
— — par un Saxon, II, 47.
— — par Pichegru, II, 149.
— — par les alliés, II, 161.
— — (Napoléon ne fait aucune attention aux), III, 50.
Contrebandiers anglais, I, 250, II, 233.
Convention en danger, III, 189. Offre le commandement à Napoléon, 190. Sauvée par Napoléon, 191.
Cook (capitaine), II, 178, 180.
Copenhague (expédition contre), I, 250, II, 232.
Corneille, III, 221.
Cornwallis (marquis de), II, 197.
Corse (histoire de la), par Napoléon, II, 384.
Corses. Leur caractère, II, 224, 228.
Corvisart. Son caractère, I, 35. Refuse ses soins à Louis, II, 188.
Coster, II, 149.

*Courrier*, journal, III, 2.
Courses de chevaux à Deadwood, II, 208, III, 36.
Cressentini, II, 218.
Crime. Napoléon dit n'en avoir pas commis, II, 105, 169.
Cromwell, II, 273.

## D.

Daru (comte), II, 248.
*David* (arrivée du), vaisseau de transport, II, 92.
Davie (capitaine), II, 326.
Davoust, II, 132, 193.
Deadwood (camp à), I, 20. (Courses à), II, 208, III, 36.
Déchiffrer (place particulière pour), dans Paris, III, 115.
Déclaration des alliés, III, 284.
Défection des Bavarois, III, 224.
Déjeuné des trois amis, III, 50.
Démission donnée par O'Meara, III, 228.
Denon, II, 135.
Dépenses de table à Longwood, III, 267.
Desaix, I, 236. II, 9, 251.
Desgenettes. Sa conduite à Jaffa, II, 30.
Desnouettes (Lefebvre), I, 253.
Destinée (Napoléon croit dans la), I, 198. II, 74, 216, 217, 218. III, 50, 82, 88.
Dette d'Angleterre, I, 171. II, 55, 95.
Dimanche (observation du) en Angleterre, III, 173.
Directoire français. Sa conduite envers Napoléon, III, 94. Corrompu par les Vénitiens, 185.
Domination universelle. N'était pas le but de Napoléon, II, 54, 162.
Dorset (duchesse de), II, 337.
Douglas (major), I, 208.
Drake, I, 281.
Dubois, III, 197.

Duphot ( général ), III, 184.
Duroc, I, 217. II, 265.

## E.

Eau ( compagnie pour l' ). On tente d'établir à Paris cette compagnie anglaise, II, 114.
*Edinburgh Review*, III, 29, 50.
Éducation, III, 214.
Égypte. Plans de Napoléon pour y faire des canaux, II, 138. Ses raisons pour l'abandonner, II, 177.
El-Arish ( capitulation d' ), III, 298.
Elbe ( raison de Napoléon pour quitter l'île d' ), II, 160.
Ellis. Son ambassade à la Chine, III, 232.
Elphinstone (M^r^). Ses présens à Napoléon, II, 330. III, 272.
Émancipation des catholiques, II, 55. III, 49.
Empereur. Disputes avec Napoléon touchant ce titre, I, 153, 158, 160.
Enghien ( duc d' ), II, 34, 117, 150, 169, 271.
Épurges ( Longwood couvert d' ), II, 357.
Entraigues ( comte d' ). Son arrestation par Bernadotte, II, 249. Trahit les Bourbon, 249. S'enfuit en Suisse, 250. Calomnie Napoléon, 251.
Essling ( bataille d' ), II, 383.
Espagne ( intention de Nopaléon à l'égard de l' ), I, 209.
— — ( reine d' ), II, 382.
Eunuques. Napoléon défend d'en faire, II, 218.
Exmouth ( lord ). Son expédition contre Alger, II, 204.
*Expériment*. Son arrivée à Sainte-Hélène, II, 287.

## F.

Fagan (colonel), II, 324.
Fatalisme ( croyance de Napoléon au ), I, 198. II, 74, 216. Anecdotes qui le prouvent, 217, 218. III, 50, 82, 88.

Femmes vendues, III, 49.
Femmes. Il y en a trop à la suite des armées anglaises, II, 262. Anecdote sur celles des Français, 262. Leur société négligée par les Anglais pour la bouteille, III, 15. Leurs conversations, 16.
Ferdinand, roi d'Espagne, II, 106, 162, 332, 382.
Fère ( régiment de la ), III, 52.
Festing (capitaine ), II, 163.
Fêtes données à Napoléon à son retour d'Italie, III, 94.
Feu. Manque à Longwood, II, 243. On brise des meubles pour en faire, III, 14. Plainte sur le manque de feu, 18. Sir Hudson Lowe règle cette dépense sur ce qu'on en consommait à Plantation-House, 23.
Foie ( maladie de ). Se décèle pour la première fois chez Napoléon, III, 83. Est ordinaire à Sainte-Hélène, 259.
Fontainebleau ( traité de ) violé par les alliés, II, 161.
Fouché. Son caractère, I, 162. Pire que Robespierre, II, 386. N'eut jamais la confiance de Napoléon, 389.
Fox, II, 159, 254, 335, 338.
Français ( prisonniers ), II, 22.
Françaises ( riches héritières ), III, 46.
Francs-maçons, I, 184.
Franceschi ( Cipriani ), III, 130.
Frédéric-le-Grand. Sa guerre de sept ans, II, 212, 226. Son caractère comme général, III, 54.
Freemantle (amiral), III, 159.

## G.

Galles ( la princesse de ). Son intention de visiter Napoléon à l'île d'Elbe, II, 244. Sa visite à Marie-Louise, 245.
Général ( talens nécessaires à un ), III, 53.
Gentilini, I, 165.
Georges, I, 251. II, 2, 151.

Gérard, II, 194.
Goldsmith, II, 167.
Gors ( capitaine ), II, 212.
Gorrequer ( major ), I, 108, 111, 121, 127, 220, 281.
Gouvernement de Napoléon, défendu, III, 213.
Gourgaud, II, 209, 210. III, 66.
Graham ( général ), III, 17.
Grassini ( Mme ), II, 219.
Grilles de fer, pour entourer la maison de Napoléon, II, 92, 143.
Gustave ( anecdote sur ), II, 277.

## H.

Hall ( William ), renvoyé de Longwood, II, 286.
Hamilton ( capitaine ). Son entrevue avec Napoléon, I, 33.
Harrisson ( major ). Sa conduite envers Napoléon, III, 303.
Haugwitz, I, 225.
Hébert, II, 386.
Hobhouse ( Mr ) envoie à Bonaparte son livre intitulé, *dernier règne de l'empereur Napoléon*, I, 84. Sir H. Lowe garde le livre, III, 178.
Hoche (général), II, 183.
Hodson (major), II, 133.
Holland (lord) proteste contre la seconde lecture du bill de détention contre Napoléon, I, 65.
Hulans, II, 127, 128.

## I.

Imans (dispute religieuse de Napoléon avec les), II, 136.
Imolan. L'un des inventeurs de la machine infernale, II, 41.
Impuissance de Gustave, II, 277.
— — supposée de Napoléon, II, 277.

Indes, II, 76, 38, III, 20, 57.
*Indomptable* (les matelots du navire l') aiment Napoléon, II, 179.
Innes (capitaine), II, 213.
Intrigues (exemples d') rapportés par Napoléon, III, 43, 45.
Invasion de l'Angleterre, II, 48, III, 207.
Irlande, II, 170, 183.
Italiens. Leur fidélité pour Napoléon, I, 201.

## J.

Jaffa, II, 28, 341.
Joseph Bonaparte. Son caractère, I, 231. La souveraineté de l'Amérique du sud lui est offerte, II, 59. Son affection pour Napoléon, 60.
Joséphine (impératrice), I, 179, 224. II, 163, 168, 314.
Jourdan (maréchal). Son caractère, III, 16.
Journal de Las-Cases, saisi par sir Hudson Lowe, I, 229.
Journaux (éditeurs des) anglais, payés par les Bourbon, II, 108.
Juifs. Favorisés par Napoléon, I, 182.
*Julia* (arrivée de la), II, 59.

## K.

Keating (colonel), présenté à Napoléon, I, 83.
Kléber. Son caractère, I, 55, 236, II, 139.
Kolli (baron), II, 332, 373.
Ko-tou, II, 170, 175, 210, 281, 390, 393, 394, 395.

## L.

Labédoyère, à la bataille de Waterloo, II, 378. A Grenoble, III, 96. Son caractère, 195.

La Haye, II, 149.
Lallemand (général), II, 212.
Lama (le grand), II, 304, 305.
Lanuse, II, 203.
Larrey. Son opinion que c'eût été un acte d'humanité d'accéder aux désirs des pestiférés de Jaffa, II, 30. Son caractère, III, 76.
Las-Cases (comte), I, 216. Mis en prison, 220. Napoléon témoigne le désir qu'il quitte Sainte-Hélène, 233. Change l'opinion de Napoléon sur sir Hudson Lowe, 240, 242. II, 147. Ses motifs pour suivre Napoléon, I, 269, 277, 279. Quitte Sainte-Hélène, 298. Fait des envois à Napoléon, II, 126. Cause de la colère de Napoléon contre sir Hudson Lowe, 147, 156.
— — (le fils). Sa lettre à M. O'Meara, II, 94.
Lasnes. Son caractère, I, 237.
Lauderdale (lord), I, 206, III, 181.
Lavalette, II, 148.
Leipsic (bataille de), III, 224.
Lentilles, III, 34.
Léopold (prince), I, 137, II, 245.
Leslie. Ses machines pneumatiques pour faire de la glace, I, 90.
Lettres (réglemens sur les) pour Napoléon et sa suite, I, 21. Toutes celles qui passent par la poste de Londres ouvertes, III, 115.
Libelles (mépris de Napoléon pour les) II, 132, 155, 167, 277, III, 168.
Liberté, française et anglaise, comparée, II, 186. Lord Castlereagh la regarde uniquement comme une chose de forme, II, 374. La bataille de Waterloo lui est fatale, III, 215.
Liverpool (lord). Message qui lui est adressé de Longwood, III, 192.
Lobau (île de), I, 275.

Lodi, II, 213.

Londres (bureau de poste à), III, 118. Napoléon eût désiré visiter cette ville *incognito*, II, 369.

Longwood (description de), I, 10. (Amélioration à), 14. Napoléon y habite, 16. (Incendie du salon de), 80. Rareté et mauvaise qualité de l'eau, II, 70. Nombre incroyable de rats, 195. Rareté du bois, II, 243, III, 14, 18. Est rempli d'épurges, II, 357. État des appartemens du comte Montholon, III, 34. Tremblement de terre, 54.

Lorri (Ignace), III, 122.

Louis. Sa lettre à Napoléon, II, 118. Ses qualités, 188. Sa timidité, 189. Fut imposé aux Français, II, 272.

Louverture (Toussaint), III, 21.

Lowe (sir Hudson). Son arrivée à Sainte-Hélène, I, 27. Son installation, 27. Sa visite à Longwood, 28. Sa première entrevue avec Napoléon, 28. Envoie à Longwood une déclaration qui doit être signée par les personnes de la suite de Napoléon, 31. Ses changemens dans le traitement fait aux Français, 37. Ordonne aux marchands de ne point leur faire de crédit, 37. Défend toute communication avec eux, 37. Place des sentinelles pour éloigner de Longwood tous les visiteurs, 37. Devient plus soupçonneux, 38. Fait plusieurs visites à Longwood, et obtient enfin une entrevue avec Napoléon, 38. Prend l'alarme pour un arbre qui s'élevait au-dessus des fossés, 39. Ordonne qu'on l'abatte, 39. Fait une visite au comte Bertrand, 39. L'informe qu'un officier anglais s'assurera chaque jour de la présence de Napoléon, 40. Exprime le désir que Napoléon renvoie O'Meara, 47. Fait une proclamation qui défend à qui que ce soit de porter des lettres à Napoléon ou à personne de sa suite, ou d'en recevoir d'eux, 48. Veut réduire les dépenses de Bonaparte, 89. Envoie une lettre à Longwood, par laquelle il demande 12,000 livres sterling par an pour soutenir Napoléon et les siens, 91. Son langage, mena-

çant à l'égard de Napoléon, 98. Se plaint des lettres de Napoléon, 123. S'attend à ce qu'il s'excusera, 133. Impose de nouvelles restrictions aux Français, 138. Lettre à Napoléon en réponse à sa déclaration, 158. Réglement touchant les sentinelles, 188. S'oppose à ce que le produit de la vente de l'argenterie de Napoléon soit au profit des Français, 219. Fait une nouvelle réduction dans la quantité de viande et de vin pour Longwood, 219. Menace de renvoyer Las-Cases de l'île, 277. Permet à Las-Cases de retourner à Longwood, 279. Sa lettre à Napoléon, 291. Refuse à Las-Cases la permission de voir Napoléon avant son départ, 297. Envoie du café à l'usage de Napoléon, II, 22. Se trompe sur le sens des mots *nous écrivons*, dans une lettre de Bertrand, 65. S'occupe de la cuisine, 67. Met à part des journaux à l'usage de Napoléon, 91. Désire que Mr O'Meara répète les conversations de Napoléon, 92. A recommandé à lord Bathurst de porter le traitement annuel d'O'Meara à 500 livres sterling par an, 94. Son économie, 125. Sa surprise en voyant la dépense des Français, 125. Sa colère contre Las-Cases de ce qu'il faisait des envois à Napoléon, 126. Donne plus de liberté à Napoléon, 133. Examine les fossés de Longwood, 144. Déclare son désir de s'arranger, 155. S'attend à ce que le capitaine Poppleton lui servira d'espion auprès de la suite de Napoléon, 220. Change la livrée des domestiques de Napoléon, 307. Reproche à O'Meara de ne l'avoir point justifié auprès de Napoléon, 343. Examine minutieusement les dépenses, III, 9. Sa colère contre Mr O'Meara de ce qu'il a emprunté un des chevaux de Napoléon pour miss Éliza Balcombe, 36. De ce qu'il a prêté des livres à Napoléon, 39. Son mécontentement contre les commissaires, 97. Ses disputes avec Bertrand sur les moyens de faire parvenir les lettres, 99. Refuse de donner à Napoléon le titre d'empereur, 103. Anecdote sur la manière dont il fut dupé dans

son gouvernement de île de Capri, 128. Sa lettre au comte Montholon, 265. Sa réponse au comte Bertrand, 274.
Luxembourg, III, 54.

## M.

Macartney (lord). Son ambassade à la Chine, II, 390, 392.
Machiavélisme. Pratiqué par le ministère anglais plus que par tout autre, II, 202.
Machine infernale, II, 40, 53, 133, 245.
Machines. Trop nombreuses, II, 175.
Macirone (colonel), II, 308.
Mackenzie (Mr), II, 178.
Mac Lean (Dr), I, 231.
Mahométisme, II, 136.
Maitland (capitaine), III, 221.
Maladie (remède de Napoléon pour la), I, 60.
Malcolm (sir Pulteney). Présenté à Napoléon, I, 64. Prend congé de lui, 122. Retourne du Cap, 219. Entrevue avec Napoléon, II, 9, 63, 163. Défend sir H. Lowe, 229, 323. Part pour l'Angleterre, 327.
— — (lady), II, 163, 323, 327.
Malouet, II, 234.
Malte, II, 365.
Mameluks, II, 360.
Manning (Mr), II, 302.
Mantoue (siége de), II, 338.
Manuscrit venu de Sainte-Hélène, III, 27, 35.
Marat, II, 385.
Marattes (princes des), III, 58.
Marchand, I, 233, 292.
Maresca, III, 129.
Maret, II, 119.

*Maria*. Vaisseau de transport arrivé à Sainte-Hélène, III, 1.
Mariage (particularités du) de Napoléon, III, 200.
— (opinion de Napoléon sur le), I, 60.
Marie-Antoinette, II, 388.
Marie Louise, II, 168, 374. III, 50, 197.
Marlborough, III, 54.
Marmont. Sa trahison, II, 372.
Marseillais. Caractérisés par Napoléon, II, 216.
Masséna. Son caractère, I, 238. II, 88, 194. III, 171.
Masséria, I, 255.
Matelots américains, supérieurs aux Anglais, I, 177.
— anglais. Opinion qu'en a Napoléon, I, 177. Leur amitié pour lui, II, 179. Son estime pour eux, 206. L'aident à former un pont de bateaux sur la Meuse, 206. Forment sa garde à l'île d'Elbe, 207. Comparés avec les Français, 260. Anecdote de deux d'entre eux qui s'échappèrent de Verdun, 361.
Maxwell (capitaine Murray), II, 330.
Meade (général), I, 114, 116.
Menée de la Touche, II, 150, 155.
Menou, II, 139. III, 189.
Merry (M^r^), II, 338.
Metternich, II, 201.
Meuron, I, 124.
Meynell (capitaine), présenté à Napoléon, I, 64. Inquiétude de l'empereur sur sa santé, II, 236.
Ministère anglais, II, 142, 174, 185, 202, 233, 241, 254, 272, 369. III, 65.
Miot, II, 27.
Mœurs et coutumes des Corses, II, 228.
Moines. Aversion de Napoléon pour eux, II, 191.
Moira (lord), III, 57.
Molé, II, 101.
Montchenu (marquis de). Son arrivée à Sainte-Hélène, I, 63. Ses manières, 217. Vient pour garder Napoléon, et non

pour dîner avec lui, II, 131. Son imbécillité, 176. Son langage indécent, 209.

Monthiolon (général), II, 1, 83, 228. III, 34, 293.

— — (Mme), II, 157.

Moore (sir John). Son caractère, I, 55.

Moreau. Son caractère, I, 235. Partage la conspiration de Georges, 272. Sa mort, 274. Complice de Pichegru, II, 152. Son caractère, 247. Anecdote sur sa mort, 248. Sa conduite envers Pichegru, 252. Sa célèbre retraite condamnée, 253.

— — (anecdote sur Mme), 248.

Moscou (incendie de), I, 193. (Retraite de), 195, II, 228.

Mouton-Duvernet, II, 87.

Murat. Sa mort, I, 24. Sa mauvaise conduite, 205. Ses papiers officiels falsifiés, II, 187. Son expédition en Sicile, 221. Sa déclaration touchant la bataille de Waterloo, 308. Son caractère, 309. Napoléon avait dessein de le détrôner, 317. Sa bravoure, III, 194.

Mussey, II, 150.

## N.

Nababs, III, 58.

Naples (descente à) par sir J. Stuart, III, 159.

Napolitains (caractère des), I, 170, 205, II, 319.

Narbonne. Son caractère, II 375. Sa naissance, 375.

National (esprit). Plus grand en Angleterre qu'en France, II, 52, 181.

Nelson (lord), II, 7.

Ney. Sa promesse d'amener Napoléon dans une cage de fer, II, 87. Sa conduite à Fontainebleau, 148.

## O.

*Océan*, vaisseau. Son arrivée à Sainte-Hélène, II, 287.

Officiers du 53me régiment. Leur camp à Deadwood,

I, 20. Introduits auprès de Napoléon, 23. Sir Hudson Lowe leur fait entendre que leurs visites à Napoléon ne lui étaient pas agréables, 37.

O'Meara (Mr Barry). Sa première entrevue avec Napoléon, I, 3. Son certificat du capitaine Maitland, 6. Il est questionné par sir H. Lowe concernant Napoléon, 38. Napoléon lui demande quel est son titre positif auprès de lui, 42. Sa réponse, 42. Entrevue singulière avec Napoléon, 112. Il offre sa démission, 146. Il aide le comte Bertrand à traduire les nouvelles restrictions, 147. Il dîne avec les commissaires, 167. Il est attaqué par une maladie de foie, 231. Attention de Bonaparte envers lui, 232. Il s'efforce de réconcilier Napoléon et sir H. Lowe, 288. Napoléon lui fait cadeau d'une tabatière, II, 1. Il défend les dames anglaises contre les accusations de Pillet, 26. Sir H. Lowe lui ordonne de rapporter les conversations de Napoléon, 93. Reçoit une lettre du jeune Las-Cases, 94. Dit à Napoléon ce qu'il pense de lui, 104. Est plus en état qu'aucun autre d'écrire sur Napoléon, 130. Défend la médecine dans une conversation avec Napoléon, 214. Ses différends avec sir H. Lowe, 242. Il se dispute avec lui à propos des journaux, 276. Dîne avec lord Amherst, 329. Sir H. Lowe l'interroge en présence de sir Th. Reade, 351. Il lui ordonne de ne parler avec Napoléon que sur des sujets de médecine, 379. Refuse de trahir la confiance de Napoléon, 379. Napoléon le raille sur son attachement supposé pour miss ***, III, 43. Sir Hudson Lowe lui reproche de n'avoir pas fait son apologie et celle du ministère anglais devant Napoléon, 67. A une longue conversation avec Bertrand touchant les bulletins de santé, 100. Sir H. Lowe le traite fort mal, 110. Ses contestations avec lui, 126. Reçoit l'ordre de quitter la maison du gouverneur, 128. Reçoit les reproches de sir H. Lowe, pour avoir acheté des marchandises pour les Français de Longwood, 165. Refuse

de retourner à Plantation-House, 177. Est informé par sir H. Lowe qu'on ne fait que tolérer ses visites à Napoléon, 182. Le gouverneur l'interroge sur ses conversations avec Napoléon, 187. Nouvelles disputes avec sir Hudson Lowe, 191. Refuse de renoncer à ses droits d'officier anglais, 205. Rapporte à l'empereur la manière dont il est traité par sir H. Lowe, 215. Est prévenu qu'il ne doit pas sortir de Longwood, 228. Donne en conséquence sa démission, 228. A une audience de Napoléon, 229. Est relâché, 231. Est prié par le colonel du 66me de quitter la société des officiers, 236. Lettre du colonel, 238. Réponse à cette lettre, 239. Reçoit du gouvernement anglais la démission de sa place auprès de Napoléon, 242. Reçoit des mains de l'empereur lui-même une statue de Napoléon et une tabatière, 245. Ses adieux à l'empereur, 246. Sa lettre à lord Keith, 265.

Ordenner (colonel), II, 155.

Oudinot, II, 87.

## P.

Palm. Son arrestation et sa mort, II, 132.

Paoli, I, 249.

Pape (le), II, 315.

Paul, empereur de Russie, II, 78. Son assassinat, 79. Son invasion projetée de l'Inde, 81, 266.

Pauline (princesse), I, 223. III, 291.

Pelletier, II, 85, 107, 132.

Pepin (colonel), III, 191.

Péraldi, II, 8.

Peste, II, 174, 341.

*Phaéton* (le), frégate. Son arrivée à Sainte-Hélène, I, 27.

Philadelphie, société formée contre Napoléon, II, 38.

Piccioli, III, 154.

Pichegru. Son caractère, I, 239. Preuves qu'il se suicida, II, 33. Sa conspiration, 149. Trahi par d'Entraigues, 251. Intention de Napoléon à son égard, 271.
Pichon, II, 157, 167.
Pillet, II, 20, 26, 239.
Piontkowski, I, 164.
Pitt, I, 175. II, 158.
Plampin (amiral), II, 326. III, 19, 56.
*Podargus*, II, 322.
Polignac, II, 153.
Politique de Napoléon dans le cas d'un débarquement en Angleterre, III, 207.
Polonais. Leur attachement pour Napoléon, I, 189. Meilleurs soldats que les Français pendant le froid, 190.
Poniatouwsky. Napoléon avait intention de le faire roi, I, 190.
Pontons, II, 22, 23, 231, 238. III, 25.
Poppleton (capitaine), I, 165, 188, 215, 275. II, 64, 130, 133, 141, 220, 307.
Poste de Londres. Les lettres y sont ouvertes, III, 115.
Poussilgue, II, 359.
Pozzo di Borgo, I, 289. II, 8. III, 135.
Pradt (abbé de), III, 31.
Prédestination. Napoléon y croit, I, 198. II, 74, 216, 217, 218. III, 50, 82, 88.
Présens de Napoléon à Mr O'Meara, II, 1. III, 245.
— de Mr Elphinstone à l'empereur, II, 330. III, 272.
Prêtres. Anecdote sur un d'eux en Italie, III, 72.
Prisonniers. Napoléon l'est presque des hulans, II, 127. Peu s'en faut qu'il ne le soit à la bataille de Waterloo, II, 377.
— — Français. Comment traités par les Anglais, II, 22, 231, 237. III, 25.
— — Turcs à Jaffa, II, 27, 116.
Proclamation de sir Hudson Lowe, III, 232, 295.

Protestation de Napoléon contre la conduite de sir Hudson Lowe, I, 295.
Provisions. Non suffisantes pour Napoléon, II, 300. De mauvaise qualité, 307, 325.
Prusse (roi de). Son caractère, I, 101, 225. II, 199, 261.
— (reine de). Son caractère, II, 364.

## R.

Rainsfor (Mr). Sa mort, II, 209.
Rapp, II, 44, 168.
Rats, nombreux à Longwood, II, 195.
— (chasse aux), II, 194.
Raucour (Mlle). Ses funérailles, II, 189.
Reade (sir Thomas), I, 123, 128, 138, 220, 229, 270, 290. II, 64, 91, 209, 226, 325. III, 70, 97, 228.
Réal, II, 352.
Regnier (général), II, 260.
Religion (idées de Napoléon sur la), I, 196. II, 144.
Restrictions imposées à la suite de Napoléon, III 270.
— — à Napoléon, III, 270.
*Review Edinburgh*, III, 29, 50.
— *Quaterly*, II, 18, 106, 167. III, 3.
Révolution (probabilité d'une) en France, I, 272.
— — (la première) défendue par Napoléon, III, 179.
Richelieu (anecdote sur), III, 178.
Ripsley (capitaine), II, 213.
Rivière, II, 149.
Robespierre, I, 258. II, 385.
Romansoff, II, 376.
Rome (prise de) par les Français, III, 183.
Rosey, (capitaine), II, 155.
Rovigo (duc de), II, 352.

Rousseau, I, 164.
Russes. Dangereux pour le reste de l'Europe, II, 82, 266, 282.

## S.

Saint-Denis, I, 230. II, 99.
Sainte-Hélène (Napoléon arrive à), I, 8. (Description de), 8. III, 249. Sa pauvreté, I, 58. III, 24.
Saint-Hilaire, II, 149.
Saint-Priest (général). Sa mort, I, 274.
Saint-Régent, un des inventeurs de la machine infernale, II, 41.
Saint-Roch (le curé de), II, 189.
Saints patrons, III, 71.
Saint-Victor, II, 149.
Salicetti, III, 129.
Santini, I, 164. II, 289, 306. Son intention de tuer sir H. Lowe, III, 219.
Savary. Son caractère, I, 162. Son pamphlet sur Wright, III, 3.
Saxe (maréchal de), III, 54.
Saxe (roi de). Son caractère, I, 226.
Schœnbrunn, II, 44.
Scott, relâché de prison, II, 74.
Schwartzenberg. Son caractère, I, 202.
Sections. Leur attaque contre la Convention, III, 189.
Serment de Napoléon à son couronnement, II, 182.
Sicile (expédition de Murat en), II, 221. Complot pour en chasser les Anglais, 224.
Siéges (manière dont les Anglais font les), III, 17.
Sieyes (anecdotes sur), II, 388. III, 76.
Skelton, colonel, I, 234.
— — (Mme), II, 156.

Smith ( sir Sydney ). Son caractère , I, 207. Sa conduite à Acre , 208. Envoie un cartel à Napoléon , 209. Son épitaphe sur Wright , III, 3. Sa conduite envers Kléber, 4.
Smithers ( Mr ), II , 376.
Soldats anglais , I , 172 , 200. II , 263.
Soult. Son caractère , I , 105. II , 86, 194, 212. Sa conduite à Albuféra , III , 16.
Stael ( Mme de ). Son caractère , II, 278. N'est pas l'auteur du Manuscrit venu de Sainte-Hélène , III , 30.
Stanfell ( capitaine), II , 163.
Statue de Napoléon , présentée par lui-même à Mr O'Meara , III , 245.
Stein (baron) , II , 199.
Strange (sir Thomas) I , 267 , 269 , 270.
Stuart , général , II , 260. III , 159.
Sturmer (baron), I , 300. II , 176 , 228. III, 124.
Subsides anglais , II , 354.
Suchet , II , 194.
Sucre. Fait avec des betteraves , II , 123.
Suicide , II , 261 , 356 , 383. III , 88.
Suite ( document signé par la ) de Napoléon , I , 153.
Surinam ( intentions de Napoléon d'occuper ), III , 24.
Surveillers (comte de) , III , 244.
Suspension d'armes en 1813 , fatale à Napoléon , III , 223.
Suzzarelli , III , 129.

## T.

Tabatière présentée par Napoléon à Mr O'Meara, II, 1. III, 245.
Talleyrand ; son caractère , I , 212. Sa conduite à l'égard du duc d'Enghien , II , 34. Son triomphe est celui de l'immoralité , 134. Sa mission à Varsovie, 147. Propose à Napoléon l'assassinat des Bourbon , 211. Son caractère , 387 , 390. Défend l'assassinat, III, 13. Fête donnée par

lui à Napoléon, 94. Désire célébrer l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, 94.
Talleyrand (Mme), II, 134.
Talma, III, 123.
Titre. Napoléon s'obstine à conserver celui d'empereur, III, 101.
Titres (opinion de Napoléon sur les), I, 163.
Tolentino (traité de), III, 183.
*Tortue* (arrivée du navire la), II, 109.
Turenne, III, 54.
Turquie. Sa chute prochaine, II, 76, 82.

## U.

Usher (capitaine), II, 207.

## V.

Vandamme (anecdote sur), I, 123.
Varennes (Billaud de) II, 386.
Vendémiaire (le 13 de), II, 140.
Vendredi Saint, II, 182.
Vénitiens (les) massacrent les Français, III, 185. Leurs intrigues pour corrompre le directoire, 185.
Venise occupée par les troupes françaises, II, 248.
Victor, II, 212.
*Victorieux* (le), navire, II, 217.
Villeneuve (amiral). Napoléon fait le récit de sa conduite et de sa mort, I, 56.
Virion (général), II, 24.

## W.

Walcheren (expédition à), I, 254.
Wallis (capitaine), III, 40.

Warden. Opinion de Napoléon sur lui, I, 61. Son livre, II, 110. Envoyé par sir H. Lowe à Napoléon, 114. Ce qu'en pense Napoléon, 115. Son erreur touchant Masséna, 116. Touchant les prisonniers de Jaffa, 116. Touchant Maret, 119. Touchant la conversion de Napoléon au mahométisme, 136. Touchant Talleyrand, 147. Touchant Wright, 149. Touchant Mme Montholon, 157.

Waterloo ( bataille de ), I, 173. II, 164, 165, 308, 377. III, 215.

Webb ( Mr ), II, 213.

Wellington, I, 173. II, 164, 165, 166, 180. III, 5, 17, 54, 172.

Whitworth ( lord ). Son entrevue avec Napoléon, II, 201. Son caractère, 337.

Williams ( miss ). Opinion de Napoléon sur son livre intitulé, *l'État présent de la France*, I, 25.

Wright ( capitaine ), II, 33, 116, 149, 236. III, 3, 40.

## Y.

Yam-Stocks, I, 90.

Younghusband ( Mme ), II, 208.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.